QUARANTIÈME ANNÉE N° 12065 — VENDREDI 11 NOVEMBRE 1983

Un accord est intervenu pour le sauvetage financier de Creusot-Loire

LIRE PAGE 42



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 350 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Retrouvailles avec l'Algérie

Il est des moments dans la vie des peuples où les symboles et l'émotion deviennent un fait politique en permettant d'exorciser les démons du passé et de transcender l'histoire. L'hymne algérien Kassaman, joué pour la première fois sur le sol français, le drapeau qui fut celui du F.L.N. flottant dans les rues de Paris, le président d'un pays qui fut en guerre pendant huit ans avec la France déposant une gerbe au tombeau du soldat inconnu, comme M. Mitterrand s'était rendu, il y a deux ans, au Carré des martyrs, à Alger, sont autant de signes qui, s'ils sont acceptés, marquent un jalon et témoignent, enfin, de la réconciliation.

Cette réconciliation, il aura fallu l'attendre le temps d'une génération. Certes, dès l'indépendance, en 1962, les gouvernements de la France, vieil État de tradition chrétienne et d'économie libérale, et de l'Algérie, jeune État musulman et tiers-mondiste ayant opté pour une économie socialiste, avaient fait le pari d'établir des « relations exemplaires ». Mais les blessures de la colonisation et de la guerre étaient encore à vif, et les peuples n'avaient pas suivi. Aux occasions manquées ou perdues s'ajoutaient alors les crises et les contentieux résultant du divorce.

Depuis deux ans, les présidents Mitterrand et Chadli ont su faire les gestes qu'il fallait pour raviver les liens nés d'une histoire commune d'un siècle et demi, liens que ni les passions ni la guerre n'avaient, cependant, réussi à couper totalement. Les you-you des femmes algériennes saluant le chef de l'État français à Alger comme à Paris, la main tendue par son hôte aux pieds-noirs pour qu'ils deviennent un trait d'union au lieu d'être un motif de discorde entre les deux pays, resteront parmi les temps forts de cette visite dont tous s'accordent à dire que ses résultats ont dépassé « toutes les espérances ».

Le voyage effectué récemment en Algérie par le premier ministre, M. Pierre Mauroy, avait pour but de résoudre les problèmes d'intendance et d'accélérer le règlement des contentieux pour permettre aux entretiens de Paris d'être essentiellement politiques et de poser les bases de cette « coopération d'un style nouveau » qui pourrait servir de modèle aux relations Nord-Sud, selon les vœux des uns et des autres.

Mais l'émotion et l'enthousiasme peuvent aussi recéler des pièges, si l'on n'y prend garde. Les bons sentiments n'ont jamais suffi à faire une bonne politique dans un monde de « monstres froids ». La France et l'Algérie affrontent, l'une et l'autre, une grave crise qui limite leurs possibilités. Les Algériens souhaitent légitimement bénéficier du transfert de technologie, mais c'est une innovation qui a du mal à entrer dans les mœurs d'entreprises privées.

Sur le plan humain, la coexistence en France des deux communautés, malgré les résolutions de principe prises par les gouvernants, donne lieu à des frictions quotidiennes qui risquent toujours de dégénérer. Des deux côtés de la Méditerranée, des « ultras » ou des « intégristes » refusent d'admettre le rapprochement franco-algérien et l'ouverture sur l'Europe d'un pays qui, sans renoncer à son authenticité, se veut résolument moderniste. Une telle évolution contrarie leurs nostalgies ou leurs desseins. Les dirigeants des deux pays semblent avoir conscience de ces embûches et ils entendent faire preuve de vigilance pour que perdure ce rendez-vous du cœur et de la raison.

(Lire pages 6 et 7.)

L'Iran prend des mesures de représailles contre la France

Après la livraison des Super-Etendard à l'Irak Téhéran veut mettre fin à la présence économique et commerciale française

Dans une déclaration faite à l'A.F.P., M. Cyrille Makhroff, conseiller commercial près l'ambassade de France à Téhéran, a révélé, ce jeudi matin 10 novembre, que le gouvernement iranien avait récemment pris une série de mesures de représailles qui devraient entraîner la fin de la présence économique et commerciale française en Iran.

Parmi ces mesures, le diplomate français a signalé la demande de fermeture de la représentation commerciale française à Téhéran, la cessation des activités de l'Institut français de recherches en Iran (archéologie et iranologie) qui travaillait depuis une centaine d'années dans le pays, et des mesures discriminatoires très sévères à l'encontre des banques françaises. A ce propos, M. Makhroff a indiqué que des instructions avaient été données *« de ne plus acheter français »* et que les banques françaises seraient désormais éliminées des opérations de financement des ventes de pétrole iranien.

Le 17 octobre dernier, l'ayatollah Mahdavi Kani, haut responsable religieux et ancien premier ministre, avait réclamé des mesures contre les intérêts français en Iran, recommandant au gouvernement de Téhéran d'agir *« concrètement »* contre les gouvernements qui aident l'Irak, en guerre contre l'Iran depuis près de trois ans. Il avait ajouté que la décision française de fournir cinq avions Super-Etendard, armés de missiles Exocet avait suscité une grande colère parmi les Iraniens. La veille, lors des célébrations, à Téhéran, de la Tasoua, fête religieuse commémorant avec l'Achoura, la mort de l'imam Hossein en 683 à Kerbala, plusieurs centaines de milliers d'Iraniens avaient défilé dans les rues de la capitale iranienne aux cris de *« mort à la France, mort à Mitterrand »*. Trois jours auparavant, le mot d'ordre de *« mort à la France »* avait été repris à douze reprises lors de la prière du vendredi à Téhéran qui regroupe, toutes les semaines, un nombre impressionnant de fidèles à l'université de Téhéran et dans les rues avoisinantes.

L'effet de toutes ces mesures est que la France rejoint, complètement cette fois, le club des pays placés sur la « liste noire » de l'Iran, où figurent essentiellement les Etats-Unis. A vrai dire, le volume des ventes françises vers l'Iran s'était déjà contracté.

(Lire la suite page 3.)

La Chine et les euromissiles

Pékin hésite entre le soutien aux pacifistes et le maintien de l'équilibre soviéto-américain

De notre correspondant

Pékin. — Alors que se rapproche l'échéance fixée par l'OTAN pour l'installation en Europe occidentale de fusées Pershing et de missiles de croisière, les dirigeants chinois éprouvent manifestement quelque difficulté, dans leurs déclarations, à exposer leurs vues sur la question avec cohérence.

Ce flottement, perceptible depuis déjà un certain temps, est apparu de façon encore plus nette à l'occasion de récentes visites à Pékin d'hommes politiques occidentaux, et notamment de celle, la semaine dernière, de M. Gaston Thorn, le président de la Communauté européenne. En dépit des hésitations manifestées par ce dernier pour rendre compte des propos de ses interlocuteurs, il semble bien que ceux-ci ne se seraient pas contentés d'estimer que le déploiement des Pershing en Allemagne fédérale et dans plusieurs autres pays d'Europe de l'Ouest était *« inévitable »*.

M. Deng Xiaoping, en particulier, serait allé beaucoup plus loin, encourageant les Européens à aller de l'avant avec détermination, de concert avec les Américains, afin que soit rattrapé le retard pris, ces dernières années, sur les Soviétiques dans le dispositif nucléaire stratégique sur le Vieux Continent.

Cette position ne semble pas être celle d'un homme seul et dont l'antisoviétisme est avéré depuis une bonne vingtaine d'années. A peu près au même moment où M. Deng présentait des vues très proches de celles défendues par les Occidentaux, d'autres personnalités chinoises, parmi lesquelles des militaires, soutenaient devant d'autres interlocuteurs des positions similaires.

De telles conceptions n'ont en soi rien d'étonnant. Elles se situent dans la ligne de réflexions stratégiques déjà anciennes, selon lesquelles, face à une Union soviétique surarmée et animée d'une volonté d'hégémonisme tous azimuts, il s'agit pour le reste du monde, et en particulier pour l'OTAN, de faire front de la façon la plus résolue qui soit. Le seul ennui est que cette analyse, qui était volontiers et ouvertement répandue il y a encore trois ans par les dirigeants chinois, a fait place depuis lors, dans le discours officiel, à des explications plus nuancées.

Développant sa théorie sur le double hégémonisme soviéto-américain et les dangers qu'une telle rivalité fait courir à la paix, la Chine a pris de la distance vis-à-vis de cette compétition et s'est rapprochée, du moins en paroles, des positions de pays du tiers-monde ou non-alignés en matière de désarmement. Ce n'est pas un hasard si, après avoir observé un grand silence sur la question pendant des années, Pékin, depuis un an, fait feu de tout bois en ce domaine et multiplie les propositions. A défaut d'apporter du nouveau, ces initiatives manifestent la volonté de la Chine de ne pas rester à l'écart d'un jeu dans lequel elle estime pouvoir se faire des amis et devenir pour certains un pôle d'attraction.

MANUEL LUCBERT.

(Lire la suite page 7.)

Les évêques et la dissuasion

Lire page 11 l'article de JACQUES ISNARD :
« UNE INSPIRATION TRÈS MILITAIRE »,
et les points de vue de MAXIME GREMETZ et JEAN TOULAT

Le cinq centième anniversaire de la naissance de Luther

Lire page 6 l'article de notre envoyé spécial en R.D.A.,
ALAIN CLÉMENT, ainsi que la rubrique « IDÉES » (page 2) —
et « LE MONDE DES LIVRES » (pages 22 et 23)

AU JOUR LE JOUR

Réconciliation

Etats ou institutions : la réconciliation est en marche.

L'Algérie et la France, vingt et un ans après, ont scellé leurs retrouvailles dans la dignité.

Le souvenir de la « salle guerre » s'estompe dans le temps et le pouvoir de gauche encense l'armée française.

Quant à l'armée, oubliant les polémiques passées — « mêlez-vous de vos oignons » disait l'amiral de Joybert aux évêques — elle retrouve l'appui inattendu du goupillon.

Reste à réconcilier les Français avec eux-mêmes.

BRUNO FRAPPAT.

L'embellie de M. Mitterrand

par THOMAS FERENCZI

Voici qu'imperceptiblement le climat politique semble changer en faveur de M. Mitterrand. L'épiscopat, qui n'avait pas jugé utile, jusqu'à ce jour, de se prononcer sur l'arme nucléaire, déclare, après mûre réflexion, que la dissuasion peut être, à certaines conditions, « moralement acceptable » : c'est, dans les circonstances présentes, une sérieuse déconvenue pour les pacifistes français et une heureuse nouvelle pour le président de la République.

Au même moment, le *Financial Times*, qui fait autorité dans les milieux d'affaires, décerne un satisfecit à la politique de la France. *« La France sur le bon chemin »*, titre l'éditorialiste du quotidien londonien, qui juge prometteurs les indices économiques — ou plutôt, avec son sens tout britannique de la litote, « non dénués de promesse » *(not unpromising)* — et considère que, tout compte fait, les éléments jouant en faveur de *« la stabilité politique »* sont plus nombreux que ceux qui jouent dans l'autre sens *(Financial Times*, 9 novembre 1983).

Le compliment n'est pas mince : alors que la communauté internationale, dont on sait l'importance pour la conduite de l'action gouvernementale, n'avait que suspicion à l'égard de Paris, elle manifeste ainsi un étonnant regain de confiance.

Dans deux domaines-clés — la politique étrangère et la politique économique — M. Mitterrand vient donc, semble-t-il, de marquer quelques points. En dépit des mauvais résultats des élections partielles, les derniers sondages enregistrent ce redressement. Ils montrent que le chef de l'Etat a regagné un peu du crédit qu'il avait perdu.

Cette embellie vient d'être illustrée avec éloquence par le voyage en France du président Chadli, dont on aurait pu craindre qu'il ne provoquât quelques incidents, et qui s'est passé au contraire dans une atmosphère de remarquable sérénité. On ne sait si l'événement contribuera à améliorer l'image de M. Mitterrand, mais on peut estimer qu'il a eu lieu au meilleur moment.

∴

La montée des tensions a souvent pour effet de renforcer les liens entre les peuples et leurs dirigeants — pourvu que ceux-ci sachent trouvers les réponses appropriées. On le voit bien aux Etats-Unis, où M. Reagan bénéficie d'une cote de popularité inattendue. La fermeté de M. Mitterrand, après l'attentat de Beyrouth comme dans la controverse sur les euromissiles, s'est, elle aussi, révélée payante.

Malgré la faiblesse des mouvements pacifistes en France, ce résultat n'était pas acquis d'avance.

(Lire la suite page 9.)

DIX MILLE ANS D'ART EN SYRIE AU PETIT PALAIS

Dans les yeux de Ninni-Zaza

La Syrie, peut-être pour mettre un peu de miel sur le fiel de ses démêlés politiques avec la France *(le Monde* du 27 *octobre)*, nous envoie cet automne la fine fleur de dix mille ans d'arts les plus variés après nous avoir fait entendre ses musiciens classiques et populaires.

L'Imprimerie nationale française s'est mise de la partie en publiant un chef-d'œuvre de la littérature arabo-syrienne médiévale avec de magnifiques planches *(lire notre encadré page 13)*. Le milliardaire bien parisien et de passeport saoudien mais d'origine syrienne Akram Ojjeh a également mis sa main dorée à la pâte.

Le pays de Baal et d'Astarté (1), celui de Zénobie de Palmyre et des califes omeyyades a donc pu venir dignement jusqu'à nous. Preuve encore en est l'épais catalogue (350 p., 120 F) de l'exposition, l'un des plus intelligents et des plus érudits (sans être abscons ou pédant) entre ceux laissés par les grandes manifestations d'art oriental de la décennie écoulée (Paris, Londres, Washington, Marseille, Istambul, Vienne, etc.).

Il faut espérer que cette tradition de qualité dans la trace imprimée, particulièrement bénéfique à ceux qui ne peuvent se déplacer pour ces grands spectacles culturels, sera maintenue lors des expositions jordaniennes (les trésors du royaume bédouin surprendront) et marocaine prévues à l'horizon.

Dans les arts de la Syrie, au reste comme chez ceux de la Mésopotamie voisine présentés à Paris en 1981, il y a, notamment dans la période païenne indigène, une beauté « maléfique », une étrangeté « dramatique », qui jettent des distances entre l'âme de l'objet et nous.

Alors qu'en Egypte, par exemple, il y a toujours dans l'art au moins une touche de placidité rassurante, en Syrie on pense plutôt au *« les objets sont méchants »* de Cocteau. « Méchants », et en même temps d'autant plus mystérieusement attirants — cette impression, toujours par rapport à l'Egypte voisine, étant renforcée par la qualité rude, « barbare » au sens flaubertien du terme, du travail syrien. Finalement, c'est à Carthage, un art venu de Phénicie, que la Syrie antique fait le plus penser, avec ses poupées de pierre aux yeux implorants et vengeurs.

Puisqu'on en est aux yeux, qui ont dans l'art ancien d'Orient une place aussi démesurée que celle du regard dans la physionomie de nos contemporains orientaux (la mode islamiste de la barbe est en train de faire remonter l'Assyrie dans tant de visages arabes...), commençons, puisqu'on ne peut parler de tout, par ce panneau d'or, d'argent, de cuivre, de calcaire bitumineux, de marbre blanc et de schiste vert, aujourd'hui au musée d'Alep et qui provient du podium du temple Aux Yeux de Tell-Brak, une culture autochtone mais d'influence sumérienne prospère vers le quatrième millénaire avant Jésus-Christ sur les actuels confins irako-syriens, à hauteur de la fatidique Ninive.

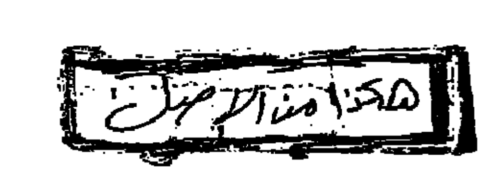
J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 13.)

(1) Du nom de cette déesse, nous rappelle le jeune écrivain arabe Slimane Zeghidour viennent les mots *Astre* et *Star*.

La mort d'André Chamson

Lire page 19 l'article de JEAN-MARIE DUNOYER
« HUGUENOT EN TOUT »



Le Monde

idées

Luther, an 500

Le jubilé de Martin Luther, né le 10 novembre 1483 à Eisleben (Thuringe) ne s'achève pas dans la grisaille. Cet homme débordant de foi et de courage apparaît plus moderne que jamais, et suscite encore l'admiration et la réflexion des théologiens. Aux yeux du pasteur Albert Greiner, Luther reste capable d'aider nos contemporains à échapper au culte de la raison et du pouvoir. Le pasteur Marc Lienhard, un des meilleurs spécialistes de Luther, est particulièrement sensible à l'émergence d'une théologie existentielle dans une Église que le réformateur n'a jamais voulu quitter, mais il ne cache pas les lacunes de sa philosophie politique. Henri Fesquet souligne une sorte de « *protestantisation* » du catholicisme actuel et déplore les abus de l'Église d'alors qui ont provoqué la cassure.

(Lire également « le Monde des livres », pages 22 et 23.)

L'honneur de Dieu

par le pasteur MARC LIENHARD (*)

« *HÉROS fondateur du protestantisme !* » « *Diviseur de la chrétienté !* » « *Valet des princes !* » Multiples et contradictoires sont les images qu'on s'est faites de Luther du seizième au vingtième siècle. *Pourtant, l'homme a su résister à* l'hagiographie comme à la critique. Etonnante présence d'un personnage du seizième siècle, qui ne cherchait que la paix avec Dieu et qui a bouleversé la Terre! Curieuse rencontre entre protestants, catholiques et marxistes pour s'intéresser à Luther en 1983, cinq siècles après sa naissance.

L'intérêt, certes, ne signifie pas *forcément* accord, d'autant moins que Luther posait, à sa manière, des questions toujours actuelles. Elles *tournent autour de la question* de Dieu, du rapport entre Evangile et Eglise, ou encore des engagements du croyant dans la société. Mais il y a convergence aujourd'hui pour voir en Luther d'abord la démarche d'un croyant.

Le croyant

On peut estimer que Luther s'est trompé ou qu'il n'a pas exprimé le tout de la foi. D'autres douteront de la réalité même de l'objet de sa foi. Mais on ne saurait douter de la réalité existentielle de la foi de Luther, quitte à dire qu'il a partagé, en plus profond, les angoisses de son temps. Luther, c'est le combat de Jacob avec l'ange. C'est la question lancinante jetée vers Dieu : Qui es-tu? Quel est ton véritable visage? La réponse, libératrice, mais toujours à redécouvrir, c'est précisément l'Evangile, c'est-à-dire le Dieu qui s'approche de l'homme en Jésus-*Christ, qui, par le pardon, surmonte* l'abîme d'une distance dont Luther a perçu l'immensité. La foi ne sera pas autre chose que la relation personnelle à ce Dieu-là, non pas fusion mystique, mais démarche d'une conscience qui s'en remet à la seule Parole. « *Ma conscience est captive de l'Ecriture* », dira Luther à Worms en 1521. Et il sera, toute sa vie, l'homme à se fonder sur la promesse de Dieu liée au Christ, centre de l'Ecriture.

De la quête du vrai visage de Dieu et de l'effort passionné pour trouver avec lui les relations adéquates découle tout le reste : le refus opposé au légalisme et au moralisme, la relativisation des institutions. Non qu'il s'agisse d'éliminer la loi, la morale ou l'institution ecclésiale, mais Luther est sensible au risque qu'ils représentent : remplacer la foi personnelle et salutaire par l'agir de l'homme ou par la simple appartenance à une institution.

Luther est de la race des grands témoins de la foi chrétienne tels que saint Augustin et Pascal. Ce qui l'habite, c'est bien la passion de Dieu, le souci que Dieu reste Dieu. Il devient violent quand il croit pressentir qu'une institution (la papauté!) occulte le Christ ou que d'autres, qu'il assimile au Diable, tel Thomas Muntzer, veulent mettre *leurs songes et leurs visions à la* place de la parole de Dieu. Dans sa violence, Luther participe à la grossièreté de son siècle, voire la dépasse. « *Je ne peux pas nier que je suis plus véhément qu'il ne convient* », écrit-il. La part est difficile à faire aujourd'hui entre l'abrupte conscience de soi du prophète hanté par l'honneur de Dieu et les invectives difficiles à supporter par l'homme du vingtième siècle.

Le théologien

Liée à l'expérience personnelle, il y a chez Luther une nouvelle manière de faire de la théologie. On l'a souligné ces dernières années. Le mode biblique doit remplacer le discours philosophique (en particulier aristotélicien) *en théologie. Au lieu* de s'interroger sur la nature des choses, la théologie parlera de l'homme pécheur, perdu, et de sa justification par Dieu. Ce n'est plus le mystère en soi qui compte, mais ce qu'il signifie pour l'homme. Ainsi émerge une théologie existentielle, esquissée à partir d'une conscience *confrontée à Dieu et non comme système* métaphysique.

C'est aussi un nouveau rapport avec les autorités : conciles, Pères de l'Eglise, théologiens scolastiques, tradition, magistère. « *Je réclame le droit de les contredire, puisqu'ils se contredisent entre eux* », affirme Luther. Sa référence est la Bible, dont il pense qu'elle est claire pour l'essentiel de la foi.

Le débat au sujet de la théologie de Luther est toujours ouvert. A-t-il dépassé l'apôtre Paul dans son affirmation de la permanence du péché et de la loi accusatrice dans la vie chrétienne? Il innove assurément en *soulignant la souffrance de Dieu* ou en envisageant une Eglise sans pape, en réduisant les sacrements à deux, en faisant de l'Eglise un témoin et une communion plutôt qu'un moyen de grâces ! Vastes questions!

L'homme d'Église

D'autres que Luther désertèrent au seizième siècle les institutions ecclésiales existantes et inaugurèrent un « christianisme sans Eglise» (par exemple, Sebastien Franck). Selon Luther par contre, « *qui veut trouver le Christ doit d'abord trouver l'Eglise. Mais l'Eglise, ce n'est ni du bois ni de la pierre, mais l'ensemble des hommes croyant en Christ* ».

A partir de 1517, le drame de Luther fut de n'être pas entendu par la hiérarchie de l'Eglise, dont il faisait partie et qu'il n'entendait pas quitter. « *Je ne serai jamais un hérétique* », écrit-il encore en août 1518. Mais il va faire l'expérience de ce qu'il nomme la captivité babylonienne de l'Eglise. *Les étapes* de la rupture ont souvent été décrites, sans qu'il soit possible aujourd'hui de dénouer le faisceau des responsabilités. Quoi qu'il en soit, c'est bien une question de vérité qui se posait aux yeux de Luther dans l'affaire des indulgences et au-delà. « *La vérité est maîtresse même du pape* », écrit-il. Finalement, son souci principal n'est pas l'unité extérieure de l'Eglise, la continuité de certaines institutions, ni même la pureté morale de ses membres, mais la fidélité dans l'annonce de l'Evangile.

Surgit alors, après 1521, la nécessité de s'organiser dans la séparation d'avec Rome. Pour ce faire, Luther *ne récusera* pas l'aide des autorités politiques, encore qu'il ait envisagé au départ une Eglise épiscopale sachant garder ses distances. Mais l'emprise des autorités politiques, déjà grandissante à la fin du Moyen Age, ne pouvait plus être repoussée, semble-t-il. Luther s'y est résigné. Il accepta aussi la répression des anabaptistes et des autres dissidents. Partageant la conviction de ses contemporains qu'en un territoire donné, il ne devait y avoir qu'une seule confession, il conseillait à la *minorité protestante ou catholique* d'émigrer, et sollicitait pour cela la permission des autorités.

En fait, le terrain où Luther homme d'Église excellait avant tout était celui du culte (il a traduit et adapté la messe en allemand, et composé trente-six cantiques), de la cure d'âme, de la prédication, du *cathéchisme. A côté de sa traduc*tion de la Bible, ses deux catéchismes de 1529 auront un impact considérable jusqu'à nos jours.

Le politique

Rappelons le mot de Jaurès prononcé au sujet de Luther : « *Celui qui renouvelle le Ciel rénove la Terre.* » C'est un fait que la redéfinition du christianisme par Luther *impliquait une revalorisation* du quotidien, de la famille et de la politique comme lieux où le chrétien vit son obéissance à Dieu. Quant à Luther, lui-même, il n'a pas cessé de prendre position sur des problèmes de société. Il s'exprime au sujet de l'assistance publique, du commerce, de la guerre, des écoles. Il instruit *les autorités sur un exercice* responsable du pouvoir, n'hésitant pas à stigmatiser leurs exactions. « *Vous ne vivez plus comme jadis dans un monde où vous pouvez chasser et traquer les gens comme du gibier !* »

Même s'il rend à l'autorité sa dignité et son autonomie face au cléricalisme pesant de l'époque, il ne prêche pas une obéissance inconditionnelle. Si le prince veut se mettre à la place de Dieu et imposer une certaine foi, ou s'il veut entraîner ses sujets dans une guerre injuste ou dans d'autres violations du droit, « *on ne doit pas l'approuver, ni le seconder, ni le suivre, ni lui obéir* » d'aucune façon. Simplement, on ne *doit pas lui résister par la force*, mais seulement par la confession de la vérité et par la souffrance.

Avec la plupart des théologiens du seizième siècle, Luther excluait le soulèvement actif des sujets contre les autorités. Il condamna donc la révolte des paysans en 1525, d'autant plus qu'il refusait aux paysans révoltés le droit de se référer à l'Evangile pour recourir à la violence, et qu'il voyait — à tort — l'esprit de Müntzer répandu parmi eux. Fidèle à ses conceptions ? Inféodé à une certaine classe sociale ? Souci de sauver la Réforme religieuse et ecclésiale plutôt que de tenter l'aventure aléatoire d'un bouleversement social ? Le débat est toujours ouvert. Mais les exhortations passionnées adressées aux autorités pour réprimer la révolte font bien mauvais effet jusqu'à nos jours.

Comment taire, par ailleurs, que Luther soit retombé, vers 1540, dans des démarches trop traditionnelles en s'enflammant contre les juifs, qu'il avait pourtant évoqués de manière bien fraternelle dans un écrit de 1523 ?

Les faits résistent à l'hagiographie. *Il y a un côté dépassé* chez Luther, dû aux faiblesses de l'homme, ou à la pesanteur qui l'attache à son époque. En même temps émerge l'autre côté : la fraîcheur d'une parole d'Evangile, une spiritualité et un message qui transcendent le seizième siècle et qui relient Luther à la tradition chrétienne dans ce qu'elle a de permanent.

(*) De l'Eglise de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine.

Interminable cassure...

par HENRI FESQUET

CAPRICES du calendrier ? Humour de l'Histoire ? Clin d'œil de la Providence ? 1983 est à la fois le temps de l'année sainte décidée par Jean-Paul II et le *cinq centième anniversaire de la* naissance de Luther (1483). Ici, la reprise — sous une forme il est vrai fort épurée — des indulgences ; là, le grand pourfendeur de cette pratique alors grangrenée.

La communauté luthérienne de Rome a récemment invité le pape à rencontrer sa communauté paroissiale. Après avoir dit : « *Pourquoi pas ?* », Jean-Paul II fait étudier l'opportunité de cette initiative. Pourquoi pas, en effet, puisque Paul VI s'était déjà rendu en 1969 à Genève au Conseil œcuménique des Eglises. Dans son allocution, il s'était exclamé : « *Mon nom est Pierre !* » C'était une confession de foi plutôt qu'une provocation...

Des centaines de cérémonies, de colloques, d'expositions, de réunions œcuméniques, marquent, tout au long de 1983 dans le monde entier, la naissance du père de la Réforme qui, depuis le seizième siècle, déchire la chrétienté.

Mais nous sommes loin aujourd'hui des polémiques alimentées *par la Contre-Réforme et le concile* de Trente. S'il est aventureux de prétendre que l'Eglise catholique s'est protestantisée à la faveur du mouvement œcuménique contemporain et de Vatican II, que de changements pourtant ! Plus aucun catholique n'oserait colporter la sinistre et *calomnieuse caricature de Luther* : un moine débauché, un psychopathe, un introverti, un forcené. On s'accorde à reconnaître son génie religieux, son amour sans faille pour l'Écriture et sa foi profonde. Envoyé par Rome en 1970 à Evian, à l'assemblée plénière du luthérianisme mondial, le cardinal de Curie Jan Willebrands déclarait avec une *tranquille audace* : « *Luther est notre maître commun* ». Le Père Daniel Olivier, assomptionniste, spécialiste de la Réforme, affirme : « *Luther a mis le doigt sur de réelles déviations de la tradition romaine* ».

La lecture de la Bible n'est pas innocente

La vérité est que la Réforme est *née d'une crise profonde et durable* de l'Eglise du seizième siècle. Luther en fut en quelque sorte le détonateur. Comme toutes les réactions, celle de Luther — *excommunié en 1520* — *fut outrée, et elle engendra à* son tour des excès. Les accents de la doctrine et de la foi ont été systématiquement déplacés jusqu'à ce que les ruptures deviennent inévitables et que *les théologiens se débrident* en sens opposé.

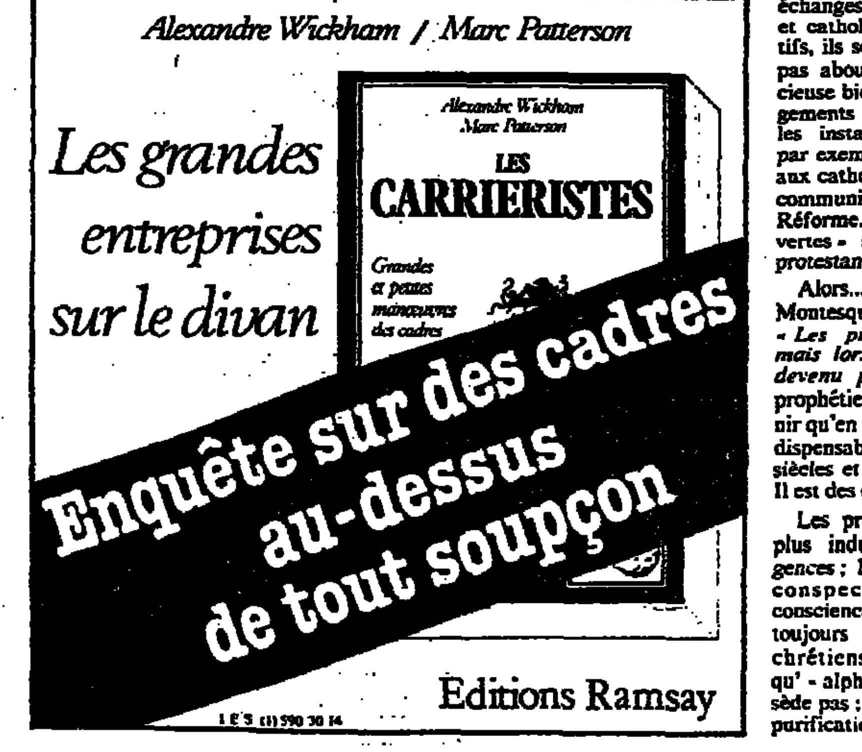
Mais Luther ne fut ni une génération spontanée ni un « saint », ni l'inventeur d'une nouvelle philosophie. Ce dernier point est d'une importance capitale. Personne ne peut étudier la Bible en s'abstrayant des grilles d'une pensée sous-jacente. *Aucune lecture n'est innocente*, ce pour quoi les exégètes divergent inévitablement. Rome a son interprétation, ce qui fait à la fois se force, car elle l'impose, et sa faiblesse, car elle ne s'impose pas d'elle-même. Il n'est pas de religion à l'état pur : elles sont toutes tributaires d'une culture, voire d'une civilisation. L'évolution des sciences, des philosophies et des religions est solidaire.

Quelques minutes suffisent à allumer un brasier. Mais reconstruire demande des années sinon des siècles. *Tel est le drame chrétien.* Aujourd'hui encore subsistent des interprétations différentes du christianisme sur des points importants. L'homme moderne, par ses études et ses voyages, constate que les vérités religieuses sont fluctuantes. Aucune autorité ne peut les maîtriser complètement. Pourtant, le noyau de la foi chrétienne est le même. Seules les doctrines varient. Réalité qui incite les hommes de bonne volonté à chercher ensemble plutôt qu'à se déchirer.

Le peuple chrétien ne se doute guère des résultats positifs des échanges entre experts protestants et catholiques. Car, s'ils sont positifs, ils sont encore partiels et n'ont pas abouti, si ce n'est à une précieuse bienveillance et à des aménagements seconds. Périodiquement, les instances romaines rappellent *par exemple qu'il n'est pas possible* aux catholiques, sauf exceptions, de communier dans des églises de la Réforme. L'opération « portes ouvertes » souvent de règle du côté *protestant n'a guère fait école.*

Alors... enlisement ? impasse ? Montesquieu disait avec humour : « *Les protestants disparaîtront, mais lorsque le catholicisme sera devenu protestant.* » Hasardeuse prophétie : il faut pourtant en retenir qu'en matière religieuse, il est indispensable de penser en dizaines de siècles et non en dizaines d'années. Il est des cassures interminables.

Les protestants doivent se faire plus indulgents avec les... indulgences ; les catholiques, moins circonspects avec la liberté de conscience. L'Évangile est une mine toujours à exploiter. Le dieu des chrétiens est « oméga » autant qu'« alpha » : la Vérité ne se possède pas : elle appelle à de nouvelles purifications.



Un guide pour notre temps

par le pasteur ALBERT GREINER (*)

UN des aspects les plus réjouissants de l'actuel jubilé luthérien est incontestablement l'intérêt que, pour la première fois, l'Eglise catholique *romaine manifeste pour cette commémoration*, comme en témoigne, entre autres, le numéro d'octobre de *Fêtes et Saisons* et le fait significatif que la grande majorité des livres consacrés en France en *1983* au réformateur paraissent dans des maisons d'édition catholiques.

Fait plus réjouissant encore, cet intérêt ne se manifeste pas seulement chez les autorités de l'Eglise romaine et chez ses théologiens, dont certains ont, par leurs travaux des dernières décennies, profondément modifié l'image essentiellement négative que le catholicisme se faisait jusqu'à une date très récente du réformateur. Il se manifeste aussi parmi les plus engagés des fidèles qui, se fondant précisément sur la nouvelle perception catholique de Luther, éprouvent une sorte de connivence intérieure avec l'attitude qui fut, au XVI[e] siècle, interdite au moine augustin de Wittenberg, mais qui est largement répandue et acceptée aujourd'hui : être, comme Luther, des catholiques qui discutent avec la foi de leur Eglise.

La crise des Eglises

Nombreux sont, en fait, les points sur lesquels Martin Luther peut servir de guide à tous les hommes de notre temps, puisque aussi bien notre époque avec ses problèmes ressemble par bien des côtés à ce tournant des XV[e] et XVI[e] siècles dans lequel le réformateur a parlé et agi.

Nos Eglises sont en crise, souvent incertaines de leur identité, de leur message et de leurs engagements, comme l'était l'Eglise du Moyen Age finissant. Pour retrouver leur audience et leur impact, quand ce n'est pas tout simplement pour se donner une contenance, elles se laissent parfois « *dicter leur ordre du jour par le monde* » et elles se livrent à des prises de position que d'autres pourraient assumer aussi bien et même mieux qu'elles.

Fils d'une Église elle aussi en crise profonde, Luther peut nous apprendre qu'il vaut la peine de s'occuper de l'Église et de parler de l'Église avant de s'occuper du monde et de parler au monde. Avant d'agir, il faut être, et avant d'agir en chrétien, il faut être chrétien. Puisque la passion, l'unique passion (dans tous les sens du terme !) de Dieu est de sauver les hommes, de les ramener dans la communion de sa famille, il vaut la peine de ramener l'Église à sa primordiale, pour ne *pas dire à son unique*, mission qui est de proclamer cette volonté divine. Il vaut la peine, pour cela, de creuser l'Écriture, de mener un véritable combat avec la Parole de Dieu pour y trouver la force de tout centrer et de tout miser sur Dieu, sur Jésus-Christ, sur l'Évangile et sur la foi. Il vaut la peine d'être, comme Luther, un « champion de l'honneur de Dieu ».

Le siècle de Luther était le siècle d'une profonde mutation culturelle. D'un côté, les contemporains de Luther étaient hantés par la destruc*tion et par la mort, comme nous* le montrent les tableaux de Brueghel et de Bosch ; de l'autre côté, en revanche, ils se sentaient pousser des ailes ; dans la foulée des nombreux phénomènes d'expansion, des découvertes, des inventions et des réflexions nouvelles qui marquaient ce « *siècle de Faust* » (V. Gheorghiu), ils sentaient approcher le moment où l'homme, se passant définitivement de Dieu, serait sans conteste seul maître à bord et capable de tout.

Luther a répondu à ce double problème d'ordre spirituel. En mettant l'accent sur la miséricorde gratuite et inconditionnelle de Dieu, il a montré à ses contemporains le che*min qui leur permettait de sortir de* leurs angoisses : se soumettre au jugement de Dieu, ratifier ce jugement par la foi, s'accepter pécheur, et placer en Dieu seul, grâce à Jésus-Christ, une confiance totale et enfantine. Par ailleurs, en les arrimant solidement à Dieu par la foi, Luther a tenté de préserver ces Prométhées en herbe de l'orgueil démesuré qui naît d'une foi aveugle en la toute-puissance de la raison.

N'est-ce pas très exactement le même service que le message du réformateur peut rendre aujourd'hui à notre génération, confrontée, toutes proportions gardées, aux mêmes problèmes contradictoires de l'angoisse et de l'orgueil, et engluée dans une religion mensongère du pouvoir, *de la raison, de la science*, du progrès ?

Associé à la mort et à la résurrection du Christ, l'homme tel qu'il est peut et doit mourir à sa prétention innée *d'être le rival, sinon l'égal*, de Dieu et renaître à une nouvelle manière d'être homme dans la juste relation avec Dieu que lui ouvre le Christ. L'homme n'a pas besoin de justifier son droit à l'existence par son travail, par ses performances et ses réussites, par des prouesses sans cesse renouvelées. Il trouve son droit *à la vie dans le seul fait d'être aimé* par un Dieu qui est venu le rejoindre dans sa misère pour la partager. Ce n'est que dans la foi que l'homme trouve sa véritable humanité. Son épanouissement, son bonheur et sa joie sont assurés dès lors qu'il se contente d'être ce que son créateur voulait qu'il fût : une créature confiante et obéissante, à laquelle Dieu a adressé la plus éminente des *vocations : garder, c'est-à-dire gérer*, et cultiver, c'est-à-dire épanouir le cosmos que le seigneur lui a confié. Or, cette vocation et cette situation, dit Luther, l'homme est incapable de *les retrouver par lui-même* ; toutes ses activités, tous ses désirs et tous ses activismes vont même strictement dans le sens contraire : mais elles lui sont données gratuitement lorsqu'il s'attache à Jésus par la foi.

Plus que jamais peut-être les croyants parmi nous sont aujourd'hui troublés par l'existence et par la puissance du mal, qui se manifestent sans retenue dans le monde et dans l'Eglise. De tous leur vœux, ils appellent l'existence et l'intervention d'un Dieu qui réussit, d'un Dieu puissant et fort qui les aide (pour le moins !) à mettre fin à toutes ces misères.

Avec perspicacité, Martin Luther, confronté aux mêmes questions, *n'a pas hésité à dire que le* Dieu de Jésus-Christ n'est jamais ce Dieu-là. Il a même ajouté, sondant le mystère de l'histoire, que Dieu y est à l'œuvre « sous le masque de *Satan* ». *Mais, ajoutait le réformateur en se fondant sur l'Écriture*, même si Dieu apparaît sous les traits d'une faiblesse dérisoire (comme il est apparu à la croix de Jésus-*Christ), et même s'il accomplit* son œuvre propre, le salut de l'humanité et du monde, à travers des œuvres qui ne nous paraissent « pas propres » du tout, le Seigneur ne lâche *jamais les rênes de l'histoire*. Même dans leurs faiblesses et dans leurs scandales, il n'abandonne jamais l'Église, il n'abandonne jamais le monde. Appuyée sur les promesses de l'Évangile, *la foi* perce le voile dont le Dieu caché entoure ses interventions et elle comprend que le moment du pire éloignement sensible de Dieu est le moment de sa plus *grande proximité*, le *moment* du silence le plus opaque de Dieu est celui de sa plus intense présence. Sans relâche, le Seigneur conduit les événements vers son règne de jus*tice, d'amour et de paix, ce règne* que les plus grands efforts humains sont incapables d'instaurer, mais que nous sommes chargés d'attendre et de préparer en prenant les « mesures de survie », toujours précaires mais toujours perfectibles, qui s'imposent.

C'est cette foi-là qui a permis à *Luther de ne jamais désespérer* ni de l'Église, ni du monde, ni de lui-même, ni de personne, malgré les multiples diableries dont il était, comme nous, le témoin et la victime. *Ce message mobilisateur*, ce message de courage, d'espérance, et de foi, garde son actualité, parce qu'il est le message attesté de l'Évangile.

(*) Inspecteur de l'Église luthérienne de Paris.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

L'ÉVOLUTION DU CONFLIT AU NORD-LIBAN

INSTAURÉ MERCREDI EN DÉBUT DE SOIRÉE

Le cessez-le-feu est globalement respecté dans la région de Tripoli

Le cessez-le-feu instauré en début de soirée dans la région de Tripoli était globalement respecté ce jeudi matin 10 novembre par les deux parties. Le cessez-le-feu, négocié à Damas par une délégation des pays du conseil de coopération du Golfe, avait été accepté vers 18 heures (locales) par M. Yasser Arafat. Toutefois, un responsable du Fath déclarait, quatre heures après son entrée en vigueur, que le camp palestinien de Baddaoui, dernier bastion des loyalistes favorables à M. Arafat, subissait *« des bombardements intermittents, moins intenses qu'à l'ordinaire »*.

Ce n'est que tard dans la soirée de mercredi que le porte-parole des dissidents du Fath, M. Mahmoud Labadi déclarait à Damas que son mouvement était *« disposé à respecter »* le cessez-le-feu. Le porte-parole des dissidents, qui avait été pendant de longues années l'un des partisans les plus fidèles de M. Arafat a accusé ce dernier de *« poursuivre ses provocations en vue d'attirer en sa faveur la sympathie de l'opinion palestinienne, arabe et internationale »*. M. Arafat, a-t-il dit, *« agit ainsi parce qu'il sait fort bien qu'il n'est pas venu à Tripoli dans un but pacifique et d'apaisement, mais pour transformer son échec militaire et son inaptitude politique en victoires sur le plan de la propagande »*.

Un plan pour assassiner M. Arafat ?

A Amman, M. Hani El Hassan, membre du comité central du Fath et conseiller politique de M. Yasser Arafat, a fait état ce jeudi matin d'un plan établi, selon lui, par les dissidents palestiniens et *« certains services de renseignements syriens »* pour *« assassiner M. Yasser Arafat »*. Dans ses déclarations publiées jeudi par le journal jordanien *Al Destour*, M. Hani El Hassan a estimé que la Syrie cherche à *« liquider »* M. Arafat avant la réunion du prochain sommet arabe. M. Hani El Hassan a, par ailleurs, lancé un appel en faveur de la réunion prochaine du sommet arabe, qui, a-t-il dit, doit *« confirmer le pouvoir légitime de l'O.L.P. »*.

La Syrie avait demandé récemment l'ajournement de ce sommet et obtenu l'accord de l'Arabie Saoudite à ce sujet. Les autorités saoudiennes ont depuis appelé à la tenue d'une réunion des ministres arabes des affaires étrangères pour fixer une nouvelle date au sommet initialement prévu pour fin novembre.

● A GENÈVE, un porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge a affirmé mercredi que *« la situation médicale à l'intérieur de la ville de Tripoli pourrait rapidement devenir très précaire »*. Depuis le début des combats, jeudi 3 novembre, une centaine de blessés sont quotidiennement soignés à l'hôpital islamique de Tripoli, situé dans une « zone neutralisée » par le C.I.C.R. D'autre part, selon des estimations encore très partielles, dix mille personnes déplacées sont bloquées à l'intérieur de la ville. L'hôpital islamique dispose d'un bloc opératoire souterrain installé par le C.I.C.R. Deux cents lits d'hôpitaux ont été par ailleurs installés à l'intérieur du lycée franco-libanais, qui a été inclus dans le « zone neutralisée ». – *(A.F.P.)*

● *Le bilan des victimes américaines de l'attentat de Beyrouth.* – Le dernier bilan de l'attentat perpétré le 23 octobre dernier contre le quartier général des « marines » à Beyrouth s'élevait mercredi à 237 tués et plus de 80 blessés, a indiqué mercredi 9 novembre le Pentagone. Le chiffre officiel était jusqu'à maintenant fixé à 230 tués. Le département de la défense a indiqué que le bilan définitif serait légèrement supérieur à ce chiffre, plusieurs corps n'étant pas encore identifiés. Les restes de ces 237 victimes ont déjà été rapatriés aux Etats-Unis. – *(A.F.P.)*

Une journée d'espoir et de déception

De notre envoyé spécial

Beyrouth. – Le Liban a vécu, le mercredi 9 novembre, une interminable journée d'espoir, dans l'attente de l'annonce tant souhaitée du cessez-le-feu. Depuis le jeudi 3 novembre, selon un bilan provisoire, entre trois cent cinquante et quatre cents personnes – combattants des deux bords mais aussi civils libanais en grand nombre – ont été tuées, le nombre des blessés étant évalué à environ neuf cents.

Une fois officiellement démentie la rumeur selon laquelle M. Arafat aurait quitté Tripoli dans la soirée du mardi 8 novembre pour trouver refuge à bord d'un bateau militaire français, on allait apprendre non sans surprise que le camp de Baddaoui résistait toujours tant aux pilonnages d'artillerie qu'aux assauts menés conjointement par l'infanterie dissidente et des blindés. Mieux, le commandant en chef des loyalistes, Abou Jihad, indiquait que les combattants du Fath avaient marqué des points dans la matinée de mercredi en brisant une offensive ennemie avant de faire prisonniers quelques dizaines de leurs adversaires.

Un peu plus tard, M. Ahmed Abdel Rahman, le porte-parole de M. Arafat, apportait des précisions quant à l'éventuelle destination que pourrait choisir le chef de l'O.L.P. s'il décidait de quitter Tripoli : *« C'est à Sanaa* (Yémen du Nord), *ou à Tunis que se rendrait M. Arafat, mais il n'est absolument pas question pour l'instant de son départ »*, a-t-il déclaré. La journée était bien entamée et les artilleurs des deux camps s'activaient déjà autour de leurs pièces de tous calibres lorsqu'on apprit que la délégation arabe envoyée par le conseil de coopération du Golfe avait dès la veille obtenu gain de cause après avoir plaidé à Damas en faveur d'un arrêt des combats.

Si l'espoir s'en trouvait quelque peu ranimé, les nouvelles en provenance du Nord n'étaient pas de nature à l'entretenir. Alors que M. Arafat déclarait *« ignorer si des négociations étaient en cours »*, ajoutant qu'il était *« bien décidé à se battre jusqu'au bout »*, précisant tout de même qu'il ferait *« tout son possible pour éviter un bain de sang à Tripoli »*, les duels d'artillerie se faisaient encore plus violents.

Les heures s'écoulaient et Beyrouth, à la tombée du jour, ne cachait ni sa déception ni son inquiétude.

Pas une soirée ne se passe dans la capitale sans qu'on entende, rompant le grand silence du couvre-feu, les détonations sourdes qui ponctuent les accrochages quotidiens survenant dans les banlieues sud de la capitale entre les miliciens chiites et les soldats libanais ou étrangers. Des accrochages suffisamment sérieux pour avoir conduit les « marines » à évacuer complètement leurs positions de Choneifat, la plus proche du quartier chiite d'Hai-al-Selloum, où l'armée libanaise les remplacera désormais.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Infléchissement de la position soviétique en faveur de M. Arafat

Plusieurs indices confirment un infléchissement de la position soviétique en faveur de M. Yasser Arafat, et certaines informations mentionnent des démarches pressantes de Moscou auprès de la Syrie visant à obtenir l'arrêt de l'offensive menée contre les troupes du dirigeant palestinien. A Tunis, notamment, M. Mahmoud Abbas, membre du comité exécutif de l'O.L.P., a révélé mercredi 9 novembre que Moscou avait envoyé dimanche dernier un émissaire – dont l'identité n'a pas été révélée – auprès des dirigeants palestiniens. M. Mahmoud Abbas a déclaré à l'agence Tunis Afrique Presse que cet émissaire avait indiqué que *« des messages de la direction soviétique étaient adressés en permanence aux dirigeants syriens en vue de mettre fin aux agressions sauvages perpétrées contre les camps palestiniens et les forces de la révolution au Nord-Liban »*. L'envoyé du Kremlin a aussi réaffirmé à ses interlocuteurs *« l'attachement de son pays à l'unité de l'O.L.P. sous la présidence de M. Yasser Arafat »*.

Autre indice allant dans le même sens : à Moscou, l'agence Tass a publié mercredi, avec trois semaines de retard, l'appel lancé par M. Yasser Arafat à M. Youri Andropov, lui demandant d'*« apporter toute l'aide nécessaire à l'O.L.P. »*. La teneur de ce message, adressé au chef du parti et de l'Etat soviétiques à l'occasion du soixante-sixième anniversaire de la révolution d'Octobre, avait été révélée dès le 19 octobre par l'agence palestinienne d'information Wafa. La diffusion tardive de ce message confirmerait que l'infléchissement de la position soviétique a été précédé par une période d'hésitation.

A l'image du P.C.F., le parti communiste israélien Rakah (prosoviétique) a d'autre part condamné l'action de la Syrie. Trente et une personnalités de ce parti ont adressé un télégramme au président syrien Haffez El-Assad, *« exigeant qu'il cesse d'intervenir dans les affaires palestiniennes et mette fin aux attaques de l'armée syrienne contre les forces loyalistes de l'O.L.P. à Tripoli »*.

Par ailleurs, le journal arabe *Al-Ittihad*, organe du Rakah, qui avait jusqu'à présent minimisé l'importance des combats se déroulant à Tripoli, a publié mercredi un éditorial accusant la Syrie.

● *Un commentaire de Pékin.* – La Chine a qualifié mercredi 9 novembre d'*« intolérable et criminel »* le comportement des *« parties arabes concernées »* qui soutiennent les adversaires du président de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, et lance un appel pressant à un arrêt des combats entre factions palestiniennes rivales au Liban. Le *Renmin Ribao* (quotidien du peuple) s'est cependant abstenu de mentionner la Syrie. – *(A.F.P.)*

Un message de M. Arafat à M. Mitterrand

« Du rang de pays ami, la France est passée à celui de pays frère », a fait dire le président de l'O.L.P. à M. François Mitterrand.

C'est le représentant de l'O.L.P., M. Hakam Balaoui, nous signale notre correspondant à Tunis, Michel Deuré, qui a transmis mercredi 9 novembre à l'ambassadeur de France à Tunis, M. Gilbert Pérol, ces propos contenus dans un message verbal de M. Arafat au président de la République *« en signe d'estime pour ses positions à l'égard de la question palestinienne »*. M. Balaoui a également transmis à M. Pérol un message destiné à M. Claude Cheysson en reconnaissance *« de ses positions de principe à l'égard de l'O.L.P. et de son chef »*.

Au cours de l'entretien qu'il a eu avec l'ambassadeur, M. Balaoui a aussi exprimé *« la reconnaissance de l'O.L.P. à la France pour son attachement à préserver les acquis du peuple palestinien »*, ont encore précisé les milieux palestiniens.

A Paris, M. Pierre Mauroy a déploré devant l'Assemblée nationale que *« des combats opposant des forces arabes mettent en danger la survie et l'expression politique indépendante d'une organisation qui représente la lutte du peuple palestinien et dont nous avons besoin pour qu'elle puisse engager le peuple palestinien dans le cadre d'un règlement politique »*.

Le premier ministre a d'autre part indiqué que l'ambassadeur de Syrie et le chargé d'affaires libyen à Paris avaient été convoqués mercredi 9 novembre au Quai d'Orsay, afin de marquer à leur gouvernement que la France *« condamnait l'intervention directe des troupes syriennes et libyennes au Liban »*.

M. Mauroy a ensuite énuméré les démarches du gouvernement entamées dès le 3 novembre auprès des capitales arabes. Il a souligné que après avoir été *« alertés »* par la France, les Dix de la C.E.E. ont rendu publique une déclaration réclamant un cessez-le-feu et que la France était intervenue auprès des membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, *« U.R.S.S. et Chine comprises »*. De même, elle a entrepris des démarches auprès des membres du conseil de coopération du Golfe.

Dans une déclaration commune rendue publique à Athènes mercredi, les Dix ont exprimé une *« profonde inquiétude »* devant les combats de Tripoli. Les Dix, qui *« appellent toutes les parties intéressées à arrêter immédiatement les combats »*, rappellent que *« l'autodétermination du peuple palestinien, avec toutes ses conséquences, reste un principe fondamental pour aboutir à une solution globale, juste et durable du conflit »*.

Enfin, à l'issue de ses entretiens politiques avec M. Mitterrand, M. Chadli Bendjedid a déclaré : *« Nous nous sommes mis d'accord sur une méthode de travail et sur la coordination de notre action en vue de diminuer les souffrances qu'endure ce peuple errant* [palestinien], *chassé de son territoire. »* Il semble que les deux gouvernements se soient entendus pour, chacun de son côté, user de leur influence auprès de leurs partenaires pour préserver l'avenir du peuple palestinien et tenter de rétablir la paix dans la région.

Israël

L'exercice de mobilisation des réservistes s'est déroulé dans la bonne humeur

De notre correspondant

Jérusalem. – *« Glace chaude »*, *« Boucles d'oreilles »*, *« Sac en papier déchiré »* : ces noms de code diffusés par la radio israélienne ont signalé, mercredi 9 novembre, à plusieurs dizaines de milliers de réservistes le déclenchement de l'exercice de mobilisation rapide auquel ils avaient reçu l'ordre de participer.

Les intéressés ont aussitôt rejoint les points de ralliement fixés par l'armée (ici une école, là une synagogue), où des autobus les attendaient pour les transporter vers leur équipement avant de rentrer chez eux. La tension régnant au Proche-Orient avait inévitablement attiré l'attention sur un exercice qui s'est déroulé dans la décontraction et la bonne humeur.

Depuis plusieurs jours, Jérusalem s'était efforcé d'apaiser les craintes de la Syrie. *« Nos signaux ont été enregistrés à Damas »*, observait-on, mercredi, de source militaire. Le général Drori, commandant de la zone nord incluant le Sud-Liban, a toutefois préconisé, mercredi, la vigilance. *« L'armée israélienne,* a-t-il dit, *doit se tenir prête à toute éventualité, car un conflit avec la Syrie n'est pas exclu. »*

Le général a souligné que *« la réorganisation, le rééquipement et l'entraînement de l'armée syrienne sont très inquiétants. Celle-ci pourrait facilement modifier son dispositif défensif pour passer rapidement à l'offensive. Rien n'empêcherait les autorités de Damas d'annoncer la libération des réservistes tout en maintenant sous les drapeaux une partie d'entre eux sans en faire état publiquement »*. Le général a enfin précisé que l'armée avait déjoué en un an quinze tentatives d'attentats à la voiture piégée au Sud-Liban.

Dans sa première interview télévisée en tant que premier ministre, M. Itzhak Shamir a indiqué, mercredi, que l'intervention de l'armée syrienne au Liban *« toucherait bientôt à sa fin »*. *« Celle-ci,* a-t-il ajouté, *a atteint ses deux principaux objectifs, la sécurité du nord d'Israël et la destruction de l'infrastructure de l'O.L.P. Nous espérons pouvoir progressivement retirer toutes nos troupes du Liban à condition que la Syrie en fasse autant, comme cela est prévu par l'accord israélo-libanais. »* M. Shamir s'est toutefois déclaré incapable de fixer un calendrier.

Le premier ministre a jugé *« inutile »* d'organiser des élections anticipées qui, selon lui, *« renverraient au pouvoir une coalition semblable à l'équipe en place »*. Il a précisé qu'il s'entretenait fréquemment au téléphone avec M. Begin – reclus à son domicile depuis plus de deux mois – et qu'il lui avait demandé son avis sur divers sujets. *« M. Begin,* a-t-il dit, *se tient parfaitement au courant de la situation. »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Iran

Téhéran prend des mesures de représailles contre la France

(Suite de la première page.)

Les exportations françaises ont ainsi sensiblement baissé l'an dernier : elles ont représenté 2,15 milliards de francs en 1982 contre 3,61 milliards en 1981 (– 40 %) et 3,04 milliars en 1980. Elles étaient, toutefois, tombées à 1,80 milliard de francs en 1979, après avoir atteint 4 milliards en 1978. Les im portations, en revanche, ont atteint 5,97 milliards de francs en 1982 contre 2,60 milliards en 1981 (+ 129 %) et 2,88 milliards en 1980. Elles ont dépassé ainsi les niveaux antérieurs : 4,40 milliards en 1979 et 5,41 milliards en 1978. pour 1983, les importations de pétrole ont atteint pour les huit premiers mois de l'année 2,76 millions de tones soit 6,07 % d total des im portations contre 3,9 % l'année dernière.

D'autres pays, essentiellement européens, qui ne sont pas sur la «liste noire», ont sensiblement accru leurs exportations vers l'Iran. Au cours des six premieres mois de 1983, la R.F.A. les a dobiées (plus de 10 milliards de francs), les Pays-Bas également, la Grane-Bretagne et l'italie les augmentant de 40 %.

C'est peut-être sur le plan bancaire que les mesures iraniennes sont les plus sévères. Bien que les filiales ou succursales des banques françaises en Iran aient été nationalisées, les banques continuaient à financer les échanges commerciaux de ce pays. Désormais, elles ne pourront plus ouvrir de crédits documentaires pour l'achat de marchandises françaises par l'Iran. Mais surtout, elles sont éliminées des opérations de financement (trading) sur les ventes de pétrole iranien dans le monde (entre 15 et 20 milliards de dollars), où leur part était qualifiée de « substantielle ».

Les banques françaises ont déjà été avisées par les acheteurs de produits iraniens qu'elles ne figuraient plus sur la liste dû des banques « agréées », rejoignant ainsi les établissements américains et britanniques. On sait que les banques françaises tirent une part non négligeable de revenus du financement du commerce international et il est certain que les mesures prises à Téhéran ne seront pas compensées par les opérations avec l'Irak.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Un Noir a été élu maire de Philadelphie

De notre correspondant

Washington. – Philadelphie, quatrième ville des Etats-Unis, s'est donné, mardi 8 novembre, un maire noir, M. Wilson Goode, démocrate et fils de métayers. L'événement n'en est plus véritablement un alors que la capitale fédérale, Washington, trois des six plus grandes métropoles américaines (Chicago, Los Angeles, Detroit) et de nombreuses autres villes, comme Birminghan (Alabama), théâtre de violents affrontements raciaux dans les années 60, ont déjà franchi ce pas.

Contrairement à ce qui s'était passé en avril dernier à Chicago, la campagne électorale n'a pratiquement pas reflété aucune tonalité raciste. En outre, Philadelphie, à la différence de La Nouvelle-Orléans, d'Atlanta et de Washington, n'est pas majoritairement noire. *« Je compte,* a déclaré aussitôt l'élu, M. Goode, *être le maire de tous »*, et ces mots étaient plus destinés à remercier qu'à rassurer des électeurs blancs qui n'ont pas hésité, pour au minimum 20 % d'entre eux, à lui accorder leurs suffrages.

Une semaine après avoir annoncé sa candidature à l'investiture démocrate, un Noir, le révérend Jesse Jackson, vient de prendre la troisième place parmi sept autres postulants dans les intentions de vote des électeurs démocrates. Lundi dernier, le maire juif de New-York annonçait la nomination d'un Noir, M. Benjamin Ward, à la tête de la police de la ville. Progressivement mais sûrement, l'accession aux responsabilités d'hommes qui, hier encore, n'avaient que le droit de se taire dans l'humiliation se poursuit dans la société américaine.

Cela ne signifie pas que le racisme ait disparu, ni que l'injustice sociale, aggravée par la politique économique de M. Reagan, ne frappe en premier lieu les Noirs. Il suffit pour s'en rendre compte de voir la capitale fédérale, dont la population est à 70 % noire et où règne entre quartiers riches et quartiers pauvres une ségrégation géographique.

Mais la société américaine a su évoluer – rapidement quand on pense à ce qui se passait encore après la guerre – et les Noirs, après le temps de la révolte, ont découvert leur poids électoral. Les démocrates ont besoin d'eux. Ils sont obligés de leur faire une place, qui ne sera un jour, comme M. Jackson entend le leur faire comprendre, plus simplement municipale.

Une femme élue gouverneur du Kentucky

D'autres élections locales ont eu lieu mardi, et deux d'entre elles ont montré que d'autres handicaps que celui de la peau pouvaient ne plus peser. Accusé par son adversaire républicain d'avoir du goût pour les prostitués noirs, M. Bill Allain, le candidat démocrate, est néanmoins devenu, avec 55 % des suffrages, gouverneur du Mississippi. Le Kentucky, lui, a élu gouverneur une démocrate, Mme Martha Layne Collins. C'est actuellement la seule femme à exercer la fonction de gouverneur, mais il y en eut d'autres dans le passé.

Les démocrates, ravis de l'élection de M. Goode, qui devrait renforcer leurs positions dans la population noire, ont également conservé les mairies de quatre villes, notamment San-Francisco et Houston, où les deux élues sortantes ont été réélues. Quatre autres villes de moindre importance se sont choisi, elles aussi, des maires noirs, tous démocrates.

Un seul scrutin avait un semblant de valeur nationale : l'élection sénatoriale de l'Etat de Washington organisée à la suite de la mort du sénateur démocrate Henry Jackson. Elle a été remportée, avec 55 % des voix, par un républicain, M. Daniel Evans, dont l'adversaire démocrate avait appelé les électeurs à se prononcer contre la politique de M. Reagan.

BERNARD GUETTA.



Dialogus, ou l'...
...ouvement pacifis...

Ambiguïté et naïveté

Offrez-vous ...
le solde pa...
Offre valab...
minimum d...

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

EUROPE

Hongrie

TÉMOIGNAGE

Dialogus, ou l'échec d'un mouvement pacifiste indépendant

Nous avons reçu d'une journaliste d'origine hongroise vivant à Paris le témoignage suivant sur le mouvement pacifiste hongrois :

La vague de pacifisme qui touche les pays occidentaux n'épargne pas les pays de l'Est. Mais un mouvement refusant de reconnaître en l'U.R.S.S. le *« gardien de la paix mondiale »* se heurte à bien des difficultés. La brève existence de Dialogus, mouvement pacifiste hongrois, illustre les problèmes rencontrés par un groupe rejeté dans l'opposition malgré lui.

La formation d'une gigantesque chaîne humaine sur l'île Marguerite, à Budapest, à l'issue d'une manifestation, le 7 mai 1983, a été l'apothéose de Dialogus. Elle fut aussi son chant du cygne. Les autorités, sans doute effrayées par cette vitalité dangereuse, décidèrent de réagir par l'intimidation. Filatures, lettres aux employeurs, expulsions de sympathisants occidentaux ont eu raison d'un mouvement apparemment inoffensif mais hors des normes communistes. A la fin de l'été, après moins d'un an d'existence, Dialogus annonçait officiellement sa dissolution.

A l'origine de sa création, en septembre 1982, on retrouve chez les jeunes Hongrois, étudiants avant tout, mais aussi ouvriers et employés, un état d'esprit pacifiste comparable à celui des jeunes Occidentaux, allié à un besoin d'indépendance par rapport aux organisations communistes.

Des volontaires décident d'organiser le mouvement. Mais déjà le mouvement de la jeunesse communiste s'efforce de le contrôler, au besoin en recourant à l'accusation de « contre-révolution ». Parallèlement, d'autres groupes de lycéens et d'étudiants se réunissent autour du thème du pacifisme. Assez rapidement, par le bouche à oreille, Dialogus se fait connaître et attire les pacifistes qui ne veulent pas faire partie du conseil de la paix. Les deux mille badges fabriqués en Angleterre sont tous rapidement distribués. Des contacts sont pris avec les pacifistes occidentaux, surtout britanniques.

Après de longs débats, le programme adopté est étonnamment imprécis. Il préconise un dialogue à trois niveaux : entre les peuples de l'Est et de l'Ouest, entre les pays de l'Est, enfin, entre les différentes composantes de la société hongroise elle-même. Quant au pacifisme, Dialogus demande un désarmement général.

Ambiguïté et naïveté

Des réunions ont lieu dans des appartements, où des conférences sont organisées sur les problèmes d'armements, de stratégie, les mouvements pour la paix. Les membres de Dialogus essayent de prendre la parole en public aussi souvent que possible. Les actions entreprises se veulent plus spectaculaires que politiques : lâcher de cerfs-volants, mousse dans les fontaines, affiches aussitôt décollées.

Il faut une organisation centrale pour maintenir des rapports avec les autorités mais il faut aussi éviter l'écueil de la bureaucratisation. Aussi un groupe de coordination est-il créé, sans membres permanents. Ses décisions ne sont que des « recommandations ». On ne peut pousser plus loin le souci de démocratie, mais aussi l'inefficacité.

Le plus grave est l'ambiguïté dont souffre le mouvement depuis ses débuts, résultat d'une bonne dose de naïveté. Dialogus voulant avoir une existence légale et être reconnu par les autorités, tout en restant indépendant et en réclamant le désarmement général ! Il espérait ainsi avoir plus d'influence et attirer les adhérents effrayés par l'illégalité. Ainsi Dialogus n'avait-il que des relations très distantes avec les milieux de l'opposition, qui le privait d'une certaine forme de reconnaissance morale.

Dialogus décida de participer, le 7 mai, à une manifestation pacifiste organisée par les Jeunesses communistes, en formant un groupe distinct. Après cette manifestation, Dialogus organisa la « chaîne humaine », sur l'île Marguerite. Les participants évoquent encore le sentiment de fraternité et de liberté qui les a saisis à ce moment.

C'était déjà trop pour les autorités. Les membres les plus engagés de Dialogus s'efforcent de former des petits groupes autour de thèmes plus précis et mobilisateurs, comme l'objection de conscience. *« Maintenant il n'y a plus de cadres, mais il y a des actions »*, estime, confiante, une « ancienne ». *« Un mouvement est plus vulnérable que les individus. Ainsi nous serons plus audacieux. »*

MARTINE SATORY.

POINT DE VUE

La diversité culturelle ne doit pas déboucher sur des confrontations politiques

par BÉLA KOPECZI (*)

Si nous voulons parler de culture, nous ne pouvons pas faire abstraction des circonstances économiques, sociales et politiques dans lesquelles elle se manifeste.

La Hongrie, depuis plus de vingt ans, est un pays d'expérimentation où des réformes se succèdent en vue d'un fonctionnement plus efficace du système socialiste en alliant les avantages de la planification à celles des lois du marché. Les réformes s'étendent aussi au domaine de la politique.

Dans une telle atmosphère, il est naturel que des discussions surgissent, d'autant plus que nous reconnaissons l'existence des intérêts particuliers des divers groupes de la société.

Ces discussions concernent aussi des questions politiques en relation avec le fonctionnement du système, mais nous refusons le pluralisme politique qui mettrait en cause l'existence même du système.

Les conclusions que nous avons tirées de notre expérience historique ne s'arrêtent pas à la défense d'une formation sociale, mais elles visent également son développement.

Il faut tenir compte de ce contexte général quand nous parlons de pluralisme culturel. Il signifie la coexistence de plusieurs courants idéologiques, scientifiques ou artistiques dans le cadre d'une société socialiste, dirigée par un parti communiste qui veut représenter l'intérêt général.

Grâce à une autonomie plus grande accordée à la recherche, les sciences naturelles et les sciences sociales et humaines ont connu un nouvel essor. Tout en procédant au renouvellement des méthodes, ces progrès scientifiques ont contribué à une meilleure connaissance de la réalité économique et sociale, et, par là, à l'élaboration des réformes nécessaires.

Croyants et athées

Dans le domaine de la littérature et des arts, des courants s'inspirent ou du réalisme traditionnel ou de la nouvelle avant-garde, témoignant de l'existence d'une diversité artistique et d'une diversité idéologique puisque, parmi les artistes, on trouve aussi bien des croyants que des athées, des disciples des tendances dites populistes et urbaines comme des novateurs qui veulent être structuralistes ou d'autres encore.

La fonction de la littérature s'est modifiée ces vingt dernières années, elle a cessé d'assumer un rôle politique qui lui était propre depuis très longtemps, surtout depuis le romantisme. Les conditions actuelles permettent à la littérature de mieux remplir sa tâche, ce qui, dans le pays de György Lukacs, veut dire qu'elle contribue à la prise de conscience de l'homme.

Ces derniers temps, pourtant, nous assistons à des manifestations non littéraires mais purement politiques de la part de certains écrivains qui s'occupent du problème national en Europe centrale et orientale, qui s'occupent du sort des minorités hongroises dans les pays voisins, ou des relations économiques de notre pays avec le monde.

Les questions posées trouvent quelquefois des réponses absolument inadéquates, car elles ne tiennent pas compte de la situation réelle de la Hongrie et peuvent nuire aux intérêts du pays, surtout parce que dans notre système de communications on ne peut pas faire une différence assez nette entre la prise de position individuelle et celle d'une opinion officielle ou semi-officielle.

C'est ce qui a conduit à des polémiques au sein des milieux littéraires et à des conflits opposant certains écrivains à notre politique culturelle. Dans le cadre d'un pluralisme culturel, on ne peut pas éviter des discussions et même des conflits. La question est de savoir si ces discussions et ces conflits conduisent à un éclaircissement des positions et, par là, à une meilleure compréhension et à une coopération entre les diverses tendances ou s'ils renforcent des positions sectaires et contribuent à des confrontations non seulement artistiques ou idéologiques, mais même politiques.

Pas de durcissement idéologique

Notre politique culturelle a cherché et cherchera à favoriser la première solution tout en s'efforçant d'assurer une représentation efficace des conceptions marxistes. Depuis quelques mois, nous tentons de définir encore plus clairement ces conceptions, de formuler notre opinion sur la validité des catégories fondamentales du marxisme et de tirer des conclusions théoriques de l'expérience que nous vivons. Une vie culturelle riche, diversifiée et intense ne peut pas être imaginée sans la présence d'idées diverses et leur confrontation.

Tout cela ne signifie pas un durcissement idéologique, mais une définition des positions dans un monde qui connaît de très grandes difficultés objectives et où l'on assiste à une attaque générale de tous les conservatismes. Défendre les positions marxistes dans un pays qui a donné des preuves de renouvellement du socialisme, c'est aussi défendre toute la tradition humaniste du progrès individuel et social.

(*) Ministre hongrois de la culture et de l'éducation.





EUROPE

R.D.A.

LA FIN OFFICIELLE DE L'ANNÉE LUTHER

L'héritage du réformateur est une source de la conscience historique du socialisme

déclare l'adjoint de M. Honecker

De notre envoyé spécial

Berlin-Est. — La salle de l'opéra était comble d'invités endimanchés quand, à 15 heures précises, mercredi 9 novembre, M. Erich Honecker, entouré de sa suite, fit son entrée dans la loge centrale du premier balcon. De chaque côté de la scène deux longs oriflammes aux couleurs et aux armes de la R.D.A. descendaient des cintres jusqu'à terre, encadrant sur la toile de fond un grand portrait de Luther, accompagné de ces dates : *1483-1546. Cinq* cents ans moins un jour après la naissance du réformateur, l'État est-allemand mettait fin par cette cérémonie à une Année Luther préparée de longue main et riche en manifestations diverses — conférences, congrès, colloques, expositions, publications (deux cents titres pour la seule R.D.A.).

S'attendait-on que M. Honecker prît lui-même la parole ? En tout cas, c'est son second à la tête de l'État, M. Gerald Götting, vice-président du Conseil d'État, qui prononça le grand discours d'hommage à *« l'un des plus grands hommes du peuple allemand, petit-fils de paysans et fils d'un travailleur des mines ». « L'héritage historique de Luther, et le rapport vivant, créateur, que nous entretenons avec lui est une source indispendable de la conscience historique du socialisme »*, a-t-il dit.

Il a présenté le réformateur comme le *« champion d'une transformation sociale »*, le catalyseur de toutes les forces d'opposition *« dans la première phase de la révolution bourgeoise naissante en Allemagne ».*

Des « limites »

Il est vrai que Luther montra *« ses limites »* face à la guerre des paysans qui représentaient l'*« aile gauche »* de la Réforme, conduite par Thomas Münzer. Il était prisonnier des barrières de classes. *« Sa tragédie est de n'avoir pas compris le mouvement révolutionnaire qu'il avait lui-même contribué à mettre en branle. Son influence ultérieure donna néanmoins à toutes les révolutions bourgeoises successives, jusqu'au-delà des frontières allemandes, une impulsion durable. »* Selon M. Götting, Luther nous est proche aussi comme prédicateur de la paix. Il a fondé l'éthique du travail sur laquelle reposent les principes de la R.D.A. en la purifiant du souci du profit. L'État de M. Honecker ne connaît, paraît-il, *« ni l'exploitation ni la répression »*.

Vint l'inévitable tirade sur la course aux armements et le danger d'une guerre nucléaire. *« Sa prévention est un objectif qu'ensemble, avec les autres forces de paix, la direction des Églises luthériennes et des millions de chrétiens protestants dans le monde entier ont poursuivi avec de plus en plus d'insistance. »* Référence fut faite à la déclaration du Conseil œcuménique des Eglises de Vancouver, condamnant le recours à l'arme atomique, ainsi qu'à la déclaration de Prague des représentants du pacte de Varsovie et aux initiatives et propositions de Moscou.

Les plans de l'OTAN menacent la détente comme l'équilibre des forces et promettent de livrer les deux Allemagnes à l'anéantissement. Mais en R.D.A., *« la politique de défense et les efforts pour assurer la paix ne font qu'un »*. La R.D.A. est favorable à une Europe dénucléarisée, mais si cet objectif n'est pas réalisable pour l'instant, elle veut qu'aucun camp *« n'ait la supériorité sur l'autre d'une fusée, d'un bombardier ou d'une charge atomique »*, allusion à l'installation prochaine des fusées américaines en Europe occidentale. En la matière, selon M. Götting, l'Union soviétique a une politique exemplaire.

La cérémonie officielle ne se limita pas à cette allocution. Elle fut suivie d'un concert où l'on entendit en première partie la *Symphonie de la Réforme*, de Mendelssohn, et, après un entracte où le *sekt* (le mousseux allemand) fut gracieusement offert au public, la *Neuvième Symphonie*, de Beethoven. M. Honeker ne ménagea pas ses applaudissements.

ALAIN CLÉMENT.

Espagne

LE GOUVERNEMENT AUTONOME BASQUE RÉCLAME DE NOUVEAU LE CONTROLE DES FORCES DE L'ORDRE DANS LA RÉGION

(De notre correspondant.)

Madrid. — M. José Angel Martinez, garçon de café au bar de l'association des anciens légionnaires de Bilbao, a été assassiné, mercredi 9 novembre, dans cet établissement. Deux personnes ont fait irruption, pistolet à la main, dans le local et ont tiré sur lui à bout portant.

Ce meurtre semble devoir être attribué à l'ETA militaire, qui s'était surtout signalée par des assassinats de militaires et qui s'attaque de plus en plus à des civils.

D'autre part, un industriel, M. José Cruz Larranaga, enlevé le 7 novembre par un commando à Beasain, dans la province de Guipuzcoa, est toujours entre les mains de ses ravisseurs. Ces derniers appartiennent vraisemblablement à l'ETA politico-militaire, coutumière de ce genre d'actions, destinées, grâce au paiement de rançons, à renflouer les finances d'une organisation très affaiblie.

Face à la recrudescence des actions de l'ETA, le président du gouvernement autonome basque, M. Garaikoetxea, a, de nouveau, demandé à assumer la direction des forces de sécurité dans la région. Le gouvernement de Madrid est réticent. Les nationalistes basques affirment que la solution de la violence doit être avant tout d'ordre politique et demandent la renégociation de certaines lois, en matière d'éducation notamment, qui, à leurs yeux, affectent les prérogatives des gouvernements régionaux. Les socialistes, de leur côté, répliquent que la lutte contre l'ETA ne peut pas être sans cesse subordonnée à des conditions préalables. — Th. M.

AFRIQUE

Somalie

Les autorités mettent en doute le « volontariat » des réfugiés somalis rapatriés de Djibouti en Ethiopie

De notre envoyé spécial

Hargeisa. — Le rapatriement de réfugiés d'ethnie somalie, de Djibouti en Ethiopie, est-il aussi volontaire que le prétendent ses organisateurs (*le Monde* du 21 septembre) ?

Il n'est pas étonnant que les autorités somaliennes soient les premières à en douter et à s'en inquiéter. Celles-ci ne sont pas loin de penser qu'il s'agit là d'une opération de propagande conduite par le gouvernement d'Addis-Abeba avec lequel elles se disent *« en guerre »*. Aussi regrettent-elles que Djibouti et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) aient été partie prenante à un accord conclu en avril dernier qui permet à leur ennemi numéro un de se voir ainsi décerner, à peu de frais, un brevet de bonne conduite.

Depuis la mi-septembre, mille six cent cinquante Somalis sont retournés en Ethiopie, qu'ils avaient fuie en 1977 pendant la guerre de l'Ogaden. Plus de mille autres se préparent à leur emboîter le pas. Les responsables de Mogadiscio veulent, pour preuve que ces mouvements de population ne sont pas vraiment spontanés, l'arrivée clandestine dans les camps du nord-ouest du pays, de réfugiés en provenance de Djibouti soucieux d'échapper à un rapatriement *manu militari*. Il s'en serait ainsi présenté, depuis le début de l'année, selon le H.C.R., plus de sept cent cinquante dans le seul camp de Darbi-Hore, à 217 kilomètres au nord-ouest d'Hargeisa.

Des familles sont arrivées à pied de Djibouti, qui est environ à une semaine de marche. Victimes ou non d'une campagne d'intoxication, ces Somalis qui cherchent une terre de second accueil, racontent qu'ils ont été menacés d'être jetés en prison s'ils refusaient de signer leur rapatriement et que certains récalcitrants auraient été arrêtés. En Somalie, qui héberge entre quatre cent mille et cinq cent mille réfugiés depuis le début de l'année, deux mille Éthiopiens, notamment des jeunes fuyant la conscription, ont trouvé asile dans les camps du nord-ouest du pays. Le rapatriement n'est pas du tout à l'ordre du jour même si le gouvernement se dit prêt à le faciliter.

Pour organiser un tel rapatriement, il faut être au moins deux, et, *en l'occurrence*, Mogadiscio et Addis-Abeba ne se parlent plus depuis des années. Bien qu'officiellement cela ne puisse être avoué, il est vrai, en outre, que la présence de ces déracinés vaut au pays une aide internationale, notamment alimentaire, calculée de manière à combler aussi certains besoins de la population locale.

L'échec du « recensement »

Personne n'est dupe de cette « diversion » de l'aide internationale, et peut-être n'est-elle pas aussi choquante qu'on le dit. Il est, en effet, moins difficile de solliciter la générosité des donateurs au nom des réfugiés qu'au titre de *« pays moins avancés »*. Au bout du compte, il ne s'agit que d'un jeu d'écritures. Les responsables de Mogadiscio l'ont bien compris qui gardent la haute main sur les statistiques et « gonflent » le nombre des Somalis d'Ethiopie qu'ils abritent sur leur territoire. Ils les évaluent à plus de sept cent mille, chiffre officiellement retenu par les Nations unies pour fixer les subsides.

Dans son rapport d'activités 1982-1983, le H.C.R., qui veut éviter toute polémique, parle simplement d'une population « considérable »... Jusqu'à ce jour, le gouvernement de Mogadiscio s'est fermement opposé à tout calcul de cette population, d'où l'échec du « recensement » de novembre 1981. Aujourd'hui, il se montre plus conciliant et accepte de réfléchir avec le H.C.R. à une méthode d'évaluation.

Puisque ces réfugiés ne sont pas près de regagner l'Éthiopie, la logique veut donc que des possibilités de vivre sur place leur soient offertes. Une directive présidentielle, signée le 2 octobre, confirme les grandes lignes de la nouvelle politique adoptée en mars, à savoir, favoriser avec le concours des organisations internationales l'installation de ces déracinés en Somalie, en leur donnant des terres, l'objectif étant de les aider à atteindre l'autosuffisance.

Mille hectares ont déjà été réservés à cet effet hors des limites des camps. Les bonnes terres sont rares en Somalie et l'argent fait cruellement défaut pour bonifier les mauvaises. Le H.C.R. estime ainsi qu'au maximum 10 % des quelque deux cent cinquante mille personnes déplacées dans la région d'Hargeisa auront, un jour, les moyens de se suffire à elles-mêmes.

Le plus grand nombre des réfugiés est donc condamné à végéter dans des camps avec la perspective que la vie y soit de plus en plus précaire maintenant que, passée la période d'urgence, les pays donateurs tempèrent leur générosité. Malgré tout, ces Somalis se sentent mieux protégés ici qu'ailleurs. Les hommes font des allées et venues au pays où certains ont laissé des parents et parfois quelques bêtes. A leur retour, ces nomades sans troupeau racontent à leurs femmes et à leurs enfants que *« là-haut, sur les plateaux de l'Ogaden, l'herbe est beaucoup plus verte... »*.

JACQUES DE BARRIN.

DIPLOMATIE

LA FIN DE LA VISITE

Symboles et retenue

La visite officielle du président Chadli en France aura décidément été vouée aux symboles. La force des retrouvailles « historiques » entre l'Algérie et la France, l'*« oubli définitif »* des déchirements passés, devaient, cela avait été assez dit, être illustrés par quelques signes denses, propres à faire naître l'évocation, voire l'émotion.

L'hymne national algérien joué, en terre française, par la Garde républicaine, les drapeaux du F.L.N., l'adversaire d'hier, pavoisant l'esplanade des Invalides et l'avenue des Champs-Elysées, et la cérémonie, surtout, à l'Arc de triomphe avaient pour but avoué de marquer le dépassement de rancœurs vieilles de plus de vingt ans, de fixer dans les esprits l'instauration d'une ère nouvelle des relations entre les deux pays.

Trois jours durant, ces symboles ont été souvent soulignés dans la presse ou à la télévision, chaque scène captée pour la postérité, la moindre preuve de la bonne entente mise en avant. Et l'on n'oubliera pas l'image de cette foule algérienne en délire acclamant M. François Mitterrand dans un palace parisien, ni celle du président algérien recueilli sur la tombe du Soldat inconnu.

Mais est-ce d'avoir trop forcé le trait, avant même l'arrivée, lundi, du président Chadli ? La délégation algérienne, le chef de l'Etat lui-même, ont paru soucieux de rester légèrement en retrait, d'atténuer justement la force de ces signes.

Le programme officiel de la visite, sur un fond d'apparat fort remarqué, aura été suivi en tous points. Mais les Algériens en avaient gommé tout ce qui aurait pu paraître ostentatoire ou trop appuyé. Le président Chadli, expliquait-on mardi au Quai d'Orsay, avait poliment décliné la proposition qui lui avait été faite d'aller rendre visite, chez Renault-Billancourt ou à Barbès, à ses concitoyens.

Ce voyage aurait pu — certains, notamment parmi la population immigrée, l'auraient souhaité — faire une plus grande place à la « rue », à la rencontre de l'opinion publique française. Beaucoup d'Algériens, en butte à des difficultés d'accueil, s'en seraient sentis réconfortés. Au lieu de cela, l'amitié retrouvée entre les deux pays s'est épanouie en chambre, la plupart du temps dans les salons ou au cours d'entretiens.

Sécurité

Une première explication de cette limitation peut être avancée : les services de sécurité français et algériens n'ont pas caché qu'ils redoutaient un attentat. Des rapports de police faisaient état, ces dernières semaines, du « trouble » de certains milieux liés à l'extrémisme islamique ou proches de l'ancien président Ben Bella à voir le président Chadli reçu en grande pompe en France. Par mesure de précaution, le ministère de l'intérieur a préféré éloigner de Paris une dizaine d'opposants algériens et a recommandé au protocole de ne pas trop « exposer » en public le président Chadli.

Mais, plus sûrement, le chef de l'Etat algérien avait tenu à donner lui-même à cette visite « historique » un style mesuré, un peu guindé, semblable point par point à ce que pourrait être le voyage officiel d'un chef d'Etat invité en France depuis longtemps. *« Pourquoi voulez-vous que le président Chadli se comporte différemment d'un homme d'Etat européen ?*, demandait, mercredi, l'ambassadeur d'Algérie en France, M. Djamel Houhov. *Son voyage est politique. Il dispose de peu de temps et il a tant à faire. »*

Le poids des épreuves du monde, du Proche-Orient en particulier, les relations économiques, réclamaient trop d'attention, voilà ce que le style retenu de cette visite de la réconciliation voulait suggérer. Et puisque les relations étaient redevenues normales entre l'Algérie et la France, que l'amitié entre les deux chefs d'Etat était si visible, pourquoi perdre du temps ? Le choc des images, les renvois au passé, étaient donc inutiles.

PHILIPPE BOGGIO.

● Le RECOURS : *« Une image d'Epinal ébranlée. »* — La confédération du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) : *« En reconnaissant aux Français d'Algérie des qualités de sensibilité et de générosité, le président Chadli a su dire tout haut ce que l'immense majorité des Algériens pensent tout bas et que de très nombreux rapatriés ont déjà vérifié en retournant sur leur terre natale à travers l'excellent accueil qui leur est toujours réservé. De plus, le chef de l'Etat algérien, ancien maquisard, en tenant de tels propos, ébranle une vieille image d'Epinal : celle des pieds-noirs odieux, profiteurs, haïs des Algériens. Puissent ces bonnes paroles être rapidement suivies d'effets concrets pour nos compatriotes, pieds-noirs d'Algérie et Français musulmans, et aussi pour nos cimetières à sauvegarder. Alors l'appel du président algérien prendra toute sa véritable signification. »*

● FRANCE-ALGÉRIE : *« Le temps des relations normales. »* — M. André Bellon (P.S.), vice-président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, président du groupe Amitiés parlementaires France-Algérie : *« Une évidence s'impose : une page est enfin tournée. Après les mésententes, les amours déçues, les retour en arrière, les occasions ratées, voilà enfin revenu le temps des relations normales entre la France et l'Algérie. »*

● LE FRONT NATIONAL DES RAPATRIÉS : *« Un accueil indécent. »* — Le Front national des rapatriés, dont le président d'honneur est le général Edmond Jouhaud : *« Cette visite du président algérien, même si elle s'inscrivait dans le cadre normal des rapports entre Etats, ne pouvait déjà laisser la communauté rapatriée indifférente. Mais les manifestations protocolaires et le luxe d'honneurs l'accompagnant sont ressentis comme une véritable provocation par les Français rapatriés. Peut-on oublier que l'Algérie est leur pays, que beaucoup d'entre eux, particulièrement les Français musulmans, ne peuvent encore s'y rendre et que la plupart des problèmes nés de l'exode ne sont pas encore résolus ? Le Front national des rapatriés proteste donc, au nom d'une population meurtrie, contre l'indécence d'un tel accueil. »*

● *Un entretien avec le bureau de France-Algérie.* — Le président Chadli a reçu mardi 8 novembre à Marigny le bureau de l'association d'amitié France-Algérie dirigé par son président M. Georges Gorse. L'évolution des relations franco-algériennes a été au centre de cet entretien.

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

DU CHEF DE L'ÉTAT ALGÉRIEN

Le président Chadli exhorte les pieds-noirs à contribuer au développement de l'amitié franco-algérienne

Le chef de l'Etat algérien, M. Chadli Bendjedid, a quitté Orlyce jeudi 10 novembre pour Rome. Il a été salué à son départ par M. Pierre Mauroy. Les honneurs militaires ont été rendus par la Garde républicaine, dont la fanfare a interprété les hymnes nationaux.

« Je voudrais dire aux Français qui sont nés en Algérie, y ont grandi, et qui gardent en eux un souvenir vivace d'émotion, qu'ils peuvent avec leur sensibilité et leur générosité apporter leur contribution au développement de l'amitié et de la coopération franco-algérienne. Je leur dis qu'ils sont les amis de l'Algérie. » Cette phrase prononcée par le président Chadli Benjedid sur le perron de l'Elysée mercredi 9 novembre, après les derniers entretiens élargis entre les deux délégations, aura achevé de sceller la réconciliation franco-algérienne. Elle sera peut-être allée droit au cœur du million de pieds-noirs qui sont restés liés affectivement à leur terre natale.

Peu après, le chef de l'Etat algérien a offert une réception au musée Jacquemart-André. Les présidents Chadli et Mitterrand, accompagnés de leurs épouses, ont circulé pendant deux heures parmi les deux mille trois cents invités qui se pressaient dans les salons. Ils ont pu prendre la mesure du succès de cette visite et de la popularité acquise en trois jours auprès des Français par le successeur de Boumediène. *« Vous faites l'unanimité de la presse française. Je ne manquerai pas de faire appel à vous »*, lui a dit en souriant M. Mitterrand.

Dans les milieux politiques, le bilan est jugé *« très positif »*. *« Cette visite d'Etat a dépassé les espérances et ses résultats vont au-delà de ce qu'on pouvait attendre sur le double plan du cœur et de la raison »*, a déclaré M. Michel Vauzelle, porte-parole de l'Elysée. Les dirigeants algériens, visiblement ravis, souscrivent à ce jugement.

Le président Chadli avait lui-même, dans ce langage simple et direct qui le caractérise, remercié les Français de leur accueil au cours de cette visite jugée trop *« courte »* et s'était félicité que, sur le plan bilatéral, *« les efforts considérables déployés en un temps très court aient donné des résultats très satisfaisants »*. Il avait également noté les *« vues très proches »* des deux pays sur les problèmes internationaux et salué le *« style nouveau »* de la coopération bilatérale.

En politique étrangère, les deux délégations ont constaté la *« proximité de leurs analyses en ce qui concerne le Liban et le peuple palestinien »*. La France et l'Algérie tiennent à l'intégrité et à l'indépendance du Liban et rappellent que les Palestiniens ont droit à une patrie.

Pour ce qui est du Tchad, les convergences existent également sur le rôle de l'O.U.A. dans le rétablissement de la paix et de la réconciliation nationale. Les Algériens se prononcent pour le retrait de toutes les troupes étrangères. Mais ils constatent aussi que la France a déclaré qu'elle était prête à retirer ses forces dès qu'on le lui demanderait, que l'armée française n'a pas tiré un coup de feu et que sa présence a mis fin aux combats.

Autre point important abordé : le Sahara occidental. Les Algériens ont souligné que la France pouvait *« œuvrer à l'application d'une position qui n'est pas celle de l'Algérie, mais celle de l'Afrique, la résolution du sommet d'Addis-Abeba ayant été adoptée à l'unanimité, y compris par des pays amis du Maroc comme le Gabon, la Côte-d'Ivoire ou le Zaïre »*. Les deux parties sont d'accord pour mettre l'accent sur l'importance du dialogue intermaghrébin pour favoriser une solution.

Deuxième grand thème des entretiens : la coopération. Les deux parties sont *« très satisfaites »* des *« progrès remarquables »* réalisés dans ce secteur. En 1978, la France avait régressé à la troisième place comme partenaire de l'Algérie avec des échanges d'un montant de 12 milliards de francs. Elle est redevenue le premier client et le premier fournisseur de ce pays, le montant des échanges passant de 25 milliards en 1981 à environ 45 milliards cette année.

Alger commande deux Airbus

Le président Chadli a tenu à faire un geste à la fin de sa visite en décidant de commander des camions Renault – cinq mille huit cents, selon Mme Cresson – et surtout deux Airbus. C'est là une décision dont on mesure la portée lorsqu'on sait que les négociations à ce sujet se poursuivent depuis plus de cinq ans et que la compagnie américaine Boeing avait, au dire des spécialistes, exercé des pressions sur l'Algérie – comme d'ailleurs sur les autres pays du Maghreb – en laissant entendre que les pièces détachées risquaient de leur être livrées avec du retard s'ils s'adressaient à d'autres fournisseurs.

Les entretiens de Paris ont permis de clarifier des questions de méthode. *« Pour éviter les maldonnes et les déceptions*, a expliqué M. Brahimi, ministre de la planification, *il faut que les Français tiennent compte des priorités qui seront définies par le prochain plan quinquennal et recensent les projets retenus. »* Ainsi, dans le domaine des télécommunications, l'Algérie a accru ses commandes de 200 à 300 % en deux ans, mais les Français ne devraient pas s'attendre à signer un accord sectoriel ou de fabuleux contrats, ce secteur n'étant pas prioritaire.

Favoriser les retours volontaires

Néanmoins, a précisé M. Vauzelle, il y a lieu d'envisager la création de sociétés mixtes pour lancer de grands travaux. En outre, des possibilités existent dans les domaines de l'automobile, des pneumatiques, de l'agro-chimie, de la pharmacie, des textiles, de l'électronique et de l'informatique. La commission mixte franco-algérienne qui se réunira début décembre à Alger devrait se pencher sur ces questions.

Les Algériens ont insisté sur deux points : que les entreprises françaises soient plus compétitives et surtout qu'elles *« prennent conscience que leur meilleur atout face à la concurrence étrangère est le transfert de technologie en raison de la langue et de la proximité géographique »*. Ils soulignent que le financement du transfert de technologie revient généralement à un centième des investissements. Ainsi, dans le domaine des chemins de fer, il représente 6 milliards de centimes sur 700 milliards. Ils notent que les contrats pour l'habitat, qui atteignent la coquette somme de 1 800 milliards de centimes, n'ont toujours pas été accompagnés de projets de transfert de technologie.

Troisième thème majeur des entretiens : l'immigration. *« Là encore, les convergences sont éclatantes »*, a déclaré M. Vauzelle. En fait, les Algériens, qui ont suspendu l'émigration en 1973, et les Français, qui ont arrêté les entrées en 1974, sont d'accord pour empêcher *« l'immigration clandestine et favoriser la politique des retours volontaires »*.

Enfin, l'Algérie s'est félicitée des efforts déployés par la France dans sa politique de promotion sociale (logement, formation professionnelle, santé, etc.) pour améliorer la qualité de la vie des immigrés et assurer leur dignité et leur sécurité. Les Algériens ont fait observer que le nombre des travailleurs immigrés algériens a diminué de 10 % en 1983 alors que celui des autres pays maghrébins a augmenté d'autant.

Sur un plan global, Français et Algériens mettent l'accent sur le *« climat de confiance »* qui existe entre les deux présidents et qui imprègne depuis deux ans les relations bilatérales. *« C'est parce que la confiance existe que la volonté politique a permis d'aller aussi loin »*, assure-t-on des deux côtés. M. Vauzelle a enfin souligné la *« qualité des contacts et l'amitié sur le plan personnel »* qui permet de bien augurer de l'avenir et de la mise en œuvre d'une *« coopération d'un style nouveau qui pourrait servir d'exemple pour les rapports Nord-Sud »*, comme l'a déclaré M. Chadli.

Mercredi matin, après la cérémonie à l'Arc de triomphe (*le Monde* du 10 novembre), le chef de l'Etat algérien avait été reçu, avec Mme Chadli, à l'Hôtel de Ville par M. Jacques Chirac. Dans un discours à la fois dense et d'une belle envolée dont tous les termes avaient été pesés, le maire de Paris a proposé de *« regarder en face ce que furent les relations de la France avec l'Algérie, car c'est la vérité qui exorcise les démons toujours prêts à renaître sous le couvert de l'ambiguïté et des malentendus »*, avant de souligner qu'à l'avenir *« la coopération peut aller plus loin qu'elle ne va avec aucun autre partenaire »*. En s'entretenant pendant une heure avec M. Chirac, maire de Paris, mais aussi président du R.P.R., le président Chadli a tenu à rappeler que l'Algérie entend entretenir de bons rapports avec l'ensemble du peuple français.

PAUL BALTA.

LE DOULOUREUX DOSSIER DES ENFANTS FRANCO-ALGÉRIENS

Une trentaine de mères brandissant la photo de leurs enfants ont manifesté, mercredi matin 9 novembre, devant l'ambassade d'Algérie à Paris. Des mères qui ont aimé un ressortissant algérien, avec lequel elles ont eu un ou plusieurs enfants et qui, un jour se sont retrouvées seules, leur ami ou ex-conjoint ayant disparu avec les enfants.

De ces enfants, la plupart n'ont plus de nouvelles. Même quand la justice française a octroyé la garde à la mère, le père refuse de les rendre. Comme aucune convention judiciaire n'existe entre l'Algérie et la France, il est impossible de faire respecter les décisions de justice. C'est pour qu'une telle convention puisse être signée que ces mères manifestaient mercredi et demandaient à être reçues par le président Chadli. Aucune entrevue ne leur a été accordée. En revanche, elles ont été brutalement conduites jusqu'au poste de police pour vérification d'identité.

Selon l'association Défense des enfants enlevés (1), douze mille enfants seraient ainsi retenus en Algérie (*le Monde* du 6 novembre 1982). Le bureau de l'entraide judiciaire internationale (2) du ministère de la justice ne possède que trois mille dossiers, mais reconnaît qu'à peine un tiers des cas lui sont soumis. – Ch. Ch.

(1) B.P. 405, 07000 Privas, tél. (75) 64-32-96.
(2) 13, place Vendôme, 75001 Paris, tél. 261-80-22.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

- **CENT VINGT-SIX MORTS DANS L'ACCIDENT DU BOEING-737.** – Cent vingt-six personnes – cent vingt et un passagers et cinq membres d'équipage – ont été tuées dans l'accident du Boeing-737 de la compagnie aérienne TAAG qui s'est écrasé, mardi 8 novembre, à Lubango (sud-ouest de l'Angola). La direction de TAAG a précisé que la plupart des passagers étaient des civils, et non des militaires, contrairement à ce qui avait été annoncé (*le Monde* du 10 novembre). *« Tout porte à croire »*, précise-t-on de même source, que l'accident est dû à des raisons techniques. – *(A.F.P., Reuter.)*

Birmanie

- **LE SORT DES DEUX FRANÇAIS ENLEVÉS.** – Les deux Français enlevés le 18 octobre par des rebelles karens (*le Monde* du 21 octobre) sont en bonne santé, rapporte l'envoyé spécial de l'A.F.P., qui a reçu une bande magnétique enregistrée par M. et Mme Bossu et transmise par les insurgés. Selon la même source, le chef de l'union nationale Karen, M. Than Aung, a déclaré qu'une organisation internationale – non précisée – pourrait jouer un rôle de médiateur dans la libération du couple français. Les rebelles karens demandent que la France cesse toute aide au régime de Rangoun. – *(A.F.P.)*

Chine

- **AIDE DE LA C.E.E.** – Le président de la Commission des Communautés européennes, M. Gaston Thorn, a annoncé, le samedi 5 novembre, à Pékin, que la C.E.E. allait fournir une assistance financière à la Chine pour le développement de sa technologie dans les secteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire. Cette aide s'élèvera à 6 millions d'ECU – l'unité monétaire européenne, équivalant en valeur au dollar américain – et sera répartie sur un an. – *(A.F.P.)*

Pérou

- **ASSASSINAT DU MAIRE DE CERRO-DE-PASCO PAR SENTIER LUMINEUX.** – M. Victor Arias Vicuna, maire de Cerro-de-Pasco, importante ville minière péruvienne, a été tué par des guérilleros de Sentier lumineux, a annoncé, le mercredi 9 novembre, le parti gouvernemental. D'autre part, quinze militants de Sentier lumineux ont été tués au cours de l'attaque d'un poste de police à 300 kilomètres au sud-est de Lima. – *(Reuter, A.F.P.)*

R.F.A.

- **DES MENACES DE CARLOS.** – Le terroriste international « Carlos », alias Ilich Ramirez Sanchez, a revendiqué, dans une lettre parvenue en octobre à l'ambassade de R.F.A. à Djeddah (Arabie Saoudite), l'attentat commis en août dernier contre la Maison de France à Berlin-Ouest, qui avait fait un mort et vingt-trois blessés, a-t-on indiqué le mardi 8 novembre à Bonn. Dans cette missive, authentifiée notamment grâce aux empreintes digitales de « Carlos », le terroriste a menacé de mort le ministre ouest-allemand de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann, si ce dernier menait des poursuites judiciaires contre Gabriele Kroecher-Tiedemann, l'extrémiste ouest-allemande soupçonnée d'avoir participé en 1975 à l'attaque organisée par « Carlos » contre le siège de l'O.P.E.P. (Organisation des pays exportateurs de pétrole) à Vienne. – *(A.F.P.)*

Sierra-Leone

- **VIOLENCE POLITIQUE.** – Des troupes appuyées par des véhicules blindés ont été dépêchées dans la région méridionale deu Pujehun pour tenter d'y réprimer la violence politique endémique depuis les élections générales de mai 1982, a-t-on appris, mardi 8 novembre de source militaire. Cette région est distante de 320 kilomètres de la capitale et proche de la frontière libérienne. – *(Reuter.)*

Tchad

- **RALLIEMENTS A M. HISSÈNE HABRÉ.** – Une quinzaine d'officiers opposés au gouvernement de M. Hissène Habré sont arrivés à N'Djamena la semaine dernière pour y négocier leur ralliement, a-t-on appris, mercredi 9 novembre, dans la capitale tchadienne. La plupart d'entre eux appartiennent aux FAT (Forces armées tchadiennes) et sont arrivés du Sud, où circule, depuis plusieurs semaines, une mission de *« sensibilisation »* dirigée par le ministre de l'agriculture, M. Djidingar Dono Ngardoum, qui est chargée de rassembler les populations de cette région troublée autour du programme d'*« unité nationale »* de N'Djamena. – *(A.F.P.)*

U.R.S.S.

- **APPEL EN FAVEUR DE M. ANDREÏ SAKHAROV.** – Le Comité des quinze, qui s'est donné pour tâche d'aider les familles soviétiques empêchées par les autorités de Moscou de quitter l'U.R.S.S., appelle à une manifestation, le lundi 14 novembre, à 18 heures, devant l'ambassade soviétique à Paris, pour exiger la libération de l'académicien Andreï Sakharov et son droit à l'émigration. Le prix Nobel de la paix vit en relégation à Gorki depuis janvier 1980. Selon sa femme, son état de santé serait alarmant.

Uruguay

- **AFFRONTEMENTS A MONTEVIDEO.** – Plusieurs centaines de personnes ont été arrêtées mercredi 9 novembre à Montevideo au cours d'affrontements qui ont opposé quelque trois mille manifestants à un impressionnant dispositif policier. La manifestation organisée à l'appel de l'Assemblée intersyndicale des travailleurs (PIT) clôturait une journée de protestation réclamant *« l'amnistie, la liberté, des augmentations de salaire, du travail et la liberté d'association »*. – *(A.F.P.)*

LA CONTROVERSE SUR LES EUROMISSILES

Le Parlement belge reconnaît au gouvernement de M. Martens le droit de décider l'implantation des fusées de l'OTAN

Le gouvernement belge a obtenu sans grande difficulté, le mercredi 9 novembre, comme on s'y attendait, l'aval des députés à sa politique de défense atlantique, nous indique notre correspondant à Bruxelles, Jean Wetz. Les parlementaires ont à la fois reconnu qu'il appartenait au cabinet de M. Martens de décider l'implantation des euromissiles sur le territoire belge, et rejeté une proposition de moratoire d'origine socialiste, qui aurait provoqué une suspension de cette implantation pour six mois. De même, a été repoussée la demande des écologistes tendant à interdire tout déploiement d'armes nucléaires.

La brève visite à Bruxelles de M. Pierre Elliott Trudeau, qui était venu exposer au gouvernement belge son projet de mission de bons offices entre l'Est et l'Ouest (*le Monde* du 10 novembre), n'a pas notablement influé sur la controverse parlementaire, mais le ministre des affaires étrangère, M. Tindemans, s'est félicité de voir le premier ministre canadien *« tenter de mettre un terme à la diplomatie des mégaphones »*. M. Trudeau est arrivé mercredi soir à Rome et s'est entretenu, ce jeudi matin, avec le président du conseil italien, M. Craxi, avant d'être reçu en audience par le pape puis de gagner Bonn dans l'après-midi.

Dans la capitale ouest-allemande, le sommet régulier germano-britannique, qui s'est tenu mardi et mercredi, a permis à Mme Thatcher et au chancelier Kohl de réaffirmer leur fidélité à la double résolution de l'OTAN et leur détermination de faire procéder à l'installation des euromissiles prévus en cas d'échec des pourparlers américano-soviétiques de Genève.

Le chef de la délégation américaine à ces négociations, M. Paul Nitze, n'avait pas encore précisé, mercredi, les nouvelles propositions qu'on lui prête l'intention de formuler avant la clôture de la rencontre, le 22 novembre prochain. Pendant la visite de Mme Thatcher à Bonn, les pacifistes britanniques ont redoublé d'activité et manifesté aux abords des bases américaines, nous signale notre correspondant à Londres, Francis Cornu.

A Sofia, les présidents des Parlements des pays membres du pacte de Varsovie ont ouvert, mardi, une réunion consultative chargée d'examiner *« les problèmes du renforcement de la sécurité et de la coopération en Europe »*. Par ailleurs, un groupe de religieux tchécoslovaques a, selon *Rude Pravo*, marqué sa *« pleine compréhension »* à l'égard des *« travaux préparatoires »* à l'installation de nouveaux missiles soviétiques dans ce pays. On précise, dans les milieux ecclésiastiques, qu'il s'agit, en fait, de la direction d'un mouvement catholique lié aux autorités, mais condamné par le Vatican.

Le bureau de l'Internationale socialiste se réunira les 24 et 25 novembre à Bruxelles pour faire le point sur les questions d'armements, ainsi que sur la crise économique. Son président, M. Willy Brandt, s'entretiendra, le 14 novembre, avec le premier secrétaire du P.S. français, M. Lionel Jospin, cependant que les représentants des deux partis socialistes belges, flamand et francophone, devaient être reçus à l'Elysée, ce jeudi, par M. Mitterrand.

Les hésitations de la Chine

(Suite de la première page.)

Poussant plus loin l'originalité, la Chine, plus récemment, a suivi avec attention l'essor du mouvement pacifiste en Europe occidentale, dont les dernières manifestations ont eu droit ici, en particulier à la télévision, à un écho exceptionnel. Si, dans un premier temps, Pékin se contentait de remarquer que l'existence d'un tel mouvement *« populaire »* traduisait une peur – compréhensible – d'un conflit nucléaire mondial, c'est aujourd'hui sa *« sympathie »* et son *« soutien »* que la Chine dit accorder à ces groupes.

Une telle position avait été ébauchée par M. Wu Xueqian, ministre des affaires étrangères, dans son discours, le 27 septembre, devant l'Assemblée générale des Nations unies. Elle a été confirmée et précisée depuis par M. Wu lui-même et par M. Deng Liqun, secrétaire à la propagande du comité central. Pas plus tard que mardi 8 novembre, *le Quotidien du peuple* concluait un article sur la question de son ancien correspondant à Bruxelles en écrivant que *« la lutte des pacifistes doit obtenir soutien et solidarité de tous les peuples épris de justice et de paix »*.

Pareilles contradictions – invitation à tenir tête aux Soviétiques d'une part, sympathie envers les mouvements pacifistes d'autre part – entraînent inévitablement certaines contorsions dans l'attitude de Pékin sur le plan diplomatique. C'est ainsi que, le 28 octobre, un porte-parole du ministère des affaires étrangères constatait, pour le regretter, que *« le déploiement de nouvelles armes nucléaires »* envisagé par les deux superpuissances *« ne pouvait qu'intensifier la course aux armements nucléaires et aggraver la situation tendue existant dans les régions »* où un tel déploiement est prévu.

Position apparemment balancée – Russes et Américains sont renvoyés dos à dos, – mais qui, étant donnée la situation sur le terrain européen, aboutit, en fait, à soutenir indirectement Moscou. D'où la question posée ici par certains observateurs : comment les Chinois comptent-ils s'opposer, à l'avenir, à l'hégémonisme soviétique, s'ils se mettent à lui faire des tels cadeaux ?

La situation est d'autant plus étrange que la Chine est elle-même sous la menace des SS-20 installés dans l'Extrême-Orient soviétique et dont le nombre aurait récemment augmenté, passant de cent huit à cent vingt-six. Quitte à éveiller la suspicion de tenir une double langage, la Chine paraît, dans cette affaire, poursuivre des objectifs à première vue difficilement conciliables, mais qui, dans l'esprit de ses dirigeants, sont compatibles, car ils ne se situent pas en réalité sur le même plan.

D'un côté, Pékin a décidé de camper sur une position de principe caractérisée par l'hostilité à la course aux armements. En poussant un peu le raisonnement, on pourrait dire que les Chinois, après l'avoir vilipendée sur tous les tons, favorisent aujourd'hui une politique de détente, sans toutefois recourir ni au concept ni à sa rhétorique. Toute tension internationale entre les Deux Grands les met actuellement mal à l'aise dans la mesure où ils se refusent à choisir entre eux.

Autre avantage recherché par Pékin : en manifestant sa compréhension aux pacifistes occidentaux, la Chine espère sans doute retrouver parmi certains groupes d'extrême gauche une audience que les aléas de l'ère postmaoïste ont fait quasiment s'évanouir. Au fond, pour Pékin, il s'agit aussi de ne pas abandonner complètement le terrain aux manipulations soviétiques.

Mais les Chinois, étant, par ailleurs, essentiellement des réalistes, ils sont tout à fait conscients de la nécessité d'un rééquilibrage de l'armement nucléaire en Europe, et cela au profit même de la paix. Aujourd'hui comme hier, la Chine estime que le maintien de l'équilibre entre Russes et Américains est indispensable et qu'une telle contrainte implique l'installation des Pershing et des missiles de croisière en Europe occidentale.

Le mariage de ces considérations stratégiques avec la recherche d'objectifs différents sur le plan de la propagande et de l'influence politique peut sembler fragile. En n'apportant qu'un soutien officiel ambigu aux Occidentaux dans cette affaire-clé, la Chine risque surtout d'entamer sa crédibilité auprès des gouvernements européens, au moment même où elle affirme vouloir renforcer avec eux sa coopération dans de nombreux domaines.

MANUEL LUCBERT.

MATIE

FIN DE LA VISITE

...es et retenue

rencontre de l'opinion publique française. Beaucoup d'Algériens en butte à des difficultés d'accueil, s'en seraient ... réconfortés. Au lieu de cela, l'amitié retrouvée entre les deux pays s'est épanouie en chambre, la plupart du temps dans les salons ou au cours d'entretiens.

Sécurité

Une première explication de cette limitation peut être avancée : les services de sécurité français et algériens n'ont pas caché qu'ils redoutaient un attentat. Des rapports de police faisaient état, ces dernières semaines, du « trouble » de certains milieux liés à l'extrémisme islamique ou proches de l'ancien président Ben Bella à voir le président Chadli reçu en grande pompe en France. Par mesure de précaution, le ministre de l'intérieur a préféré éloigner de Paris une dizaine d'opposants algériens et a recommandé au protocole de ne pas trop « exposer » en public le président Chadli.

Mais, plus sûrement, le chef de l'Etat algérien avait tenu à donner lui-même à cette visite « historique » un style ... un peu guindé semblable point par point à ce que pourrait être le voyage officiel d'un chef d'Etat invité en France depuis longtemps. « Pourquoi voulez-vous que le président Chadli se comporte différemment d'un homme d'Etat européen ? » demandait mercredi l'ambassadeur d'Algérie en France, M. Djamel Houhou. Son voyage est politique ... de temps et ... a tant à faire. »

Le poids des épreuves ... monde ... Proche-Orient ... particulier les relations économiques ... d'attente ... style retenu de cette visite ...

PHILIPPE BOGGIO.

Le Monde

politique

LA CONTROVERSE SUR LA TROISIÈME VOIE D'ACCÈS A L'ENA

M. Le Pors rappelle les anciens élèves à l'obligation de réserve

Un nouvel épisode de la crise qui secoue l'association des anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration s'est déroulé le mercredi 9 novembre à l'Assemblée nationale, à l'occasion d'une question posée par M. Charles Millon, député (U.D.F.) de l'Ain.

*Celui-ci s'est étonné que M. Ani*cet Le Pors, secrétaire d'Etat à la fonction publique, ait cru devoir évoquer la notion d'« *obligation de réserve* », qui s'impose aux fonctionnaires, à propos de la décision défavorable à la création d'une troisième voie d'accès à l'ENA prise par l'association des anciens élèves de cette école (*le Monde* du 14 octobre).

M. Millon a demandé si cette déclaration du ministre était « *conciliable avec l'élargissement des droits sociaux et syndicaux et de la concertation qu'il souhaite promouvoir dans la fonction publique* ». Il a aussi demandé si, en dehors de leurs fonctions administratives, « *les fonctionnaires avaient droit à la même liberté d'association et d'expression que les autres citoyens* ».

Dans sa réponse, M. Anicet Le Pors a rappelé que, lors de la discussion à l'Assemblée nationale du statut général des fonctionnaires, il avait jugé – contrairement à l'opposition – que l'obligation de réserve ne devait pas y être mentionnée, préférant « *confier celle-ci au champ de la jurisprudence* », et ajoutant : « *Vous ne devriez pas me reprocher d'avoir invoqué l'obligation de réserve, mais, au contraire, me remercier d'y avoir fait référence à la première occasion. Mais ce qui vous déroute, c'est que vous n'avez jamais conçu que l'obligation de résere puisse servir à autre chose qu'à casser du syndicat. Les choses ont changé. Nous voulons donner à l'obligation de réserve des bases juridiques correctes. Quand j'ai entendu de hauts fonctionnaires et même des députés anciens élèves de l'ENA, connus notoirement et s'affichant en tant que tels, mettre en cause une loi dernièrement votée par le Parlement, j'ai estimé qu'ils frôlaient les frontières de cette obligation et j'ai jugé nécessaire de leur adresser, dans leur intérêt même, un avertissement sans frais (...).* »

« *Croyez bien*, a continué M. Le Pors, *que le gouvernement n'est animé d'aucun esprit de vindicte. Seulement, le bon droit peut être calme et peut être ferme : il le sera. Le droit syndical a été développé considérablement dans la fonction publique et il est unanimement reconnu, de même que le droit d'association. J'ai d'ailleurs entretenu jusqu'à présent les meilleures relations avec l'association des anciens élèves de l'ENA. Mais l'encouragement à l'association ne peut en aucun cas servir de prétexte à de hauts fonctionnaires pour mettre en cause, collégialement ou individuellement, une loi de la République !* »

Déjà, à l'occasion du débat sur le budget de son ministère, M. Le Pors s'était interrogé sur « *le rôle joué par certains parlementaires de l'opposition* », jugeant qu'en de telles matières « *il devait y avoir entre les hauts fonctionnaires et les hommes politiques une séparation absolue* ».

« Voyou ! »

M. Charles Millon (U.D.F., Ain) interrogeait M. Anicet Le Pors, secrétaire d'Etat à la fonction publique, à propos de la troisième voie d'entrée à l'Ecole nationale d'administration (ENA) et de l'obligation de réserve des hauts fonctionnaires. *(Lire par ailleurs.)* Alors que M. Le Pors répondait, dans une ambiance houleuse, on a entendu M. Emmanuel Hamel (U.D.F., Rhône) parler de « *goulag* » et affirmer que son collègue de l'U.D.F. était, lui, un « *homme de liberté* ».

Dans un brouhaha croissant, le mot « *voyou* » a fusé des rangs de l'opposition. La majorité a bondi sous l'insulte. Pour la première fois depuis 1981, les députés socialistes et communistes ont quitté la séance, laissant seuls dans l'hémicycle les membres du R.P.R. et de l'U.D.F. et le gouvernement, représenté, alors, par le ministre chargé des relations avec le Parlement. Solennel, M. André Labarrère a lancé aux parlementaires de l'opposition : « *Il n'est (...) pas acceptable de dire qu'un membre du gouvernement de la France n'est pas un homme de liberté. Vous n'avez pas, non plus, le droit de traiter un collègue de voyou (...). Aujourd'hui, par son attitude, la droite s'est déshonorée !* »

Bien que M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F., ait tenté, laborieusement, d'expliquer qu'il était l'auteur de l'interjection et que celle-ci ne visait pas M. Le Pors, M. Guy Ducoloné, au nom du P.C., a dénoncé « *un redoutable penchant pour l'injure, qui surgit à tout propos* ». Le député des Hauts-de-Seine s'est indigné de « *la hargne, pour ne pas dire de la haine* », de certains membres de l'opposition. M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, a averti les députés de l'opposition : « *Les propos de ce genre, nous les relèverons chaque fois qu'ils seront tenus. (...) Veiller à ce que le débat parlementaire se déroule dans des conditions normales, c'est, aussi, défendre la liberté.* »

MM. Gaudin et Hamel ont tenté, ensuite, de se justifier, alors que la tension retombait, mais, un peu plus tard, dans un communiqué au ton offensif, M. Gaudin a affirmé : « *En matière de liberté, le groupe U.D.F. n'a de leçons à recevoir de personne.* »

J.-L. A.

Une certaine contradiction

Alors que la création de la troisième voie d'accès à l'ENA a été décidée par une loi de janvier 1983 et que le premier concours de ce genre vient de se terminer (*le Monde* du 9 novembre), les anciens élèves de cette école ont réagi avec un certain retard.

Le 6 octobre, au cours d'une assemblée générale, ils ont demandé, par 241 voix contre 43 et 11 abstentions, que le gouvernement abroge la réforme.

Les craintes de « politisation » de la haute fonction publique se sont, en effet, accrues avec la publication de la liste des candidats retenus pour ce concours (sur 47 postulants, 40 se réclamaient de la C.G.T.; de la C.F.D.T. et des partis de gauche, et sur les dix reçus, huit appartiennent à ces tendances-là). Le bureau de l'association, mis en minorité, a démissionné et il prépare, avec l'aide des neuf anciens présidents, une consultation de l'ensemble des anciens élèves sur une modification de la réforme.

S'il est exact que les anciens élèves proches de l'opposition ont été les éléments les plus hostiles à la création de la troisième voie, de nombreux autres hauts fonctionnaires critiquent soit le principe, soit les modalités de cette ouverture de l'accès à l'ENA offerte désormais à des syndicalistes, des élus locaux et des responsables d'associations sans exigence de diplôme. Les anciens élèves les plus engagés politiquement dans la majorité, et qui semblent pour le moment très minoritaires, préparent une riposte.

M. Le Pors estime que cette contestation n'est pas acceptable et assure que les fonctionnaires demeurent soumis à l'obligation de réserve, même en dehors de l'exercice de leurs responsabilités administratives. Par cette interprétation extensive d'une jurisprudence qui, par nature, n'est faite que de cas d'espèce, il dénie à une association professionnelle le droit de critiquer les règles qui régissent le statut d'une profession, sous le motif que celui-ci est fixé par la loi.

Or il est déjà arrivé que dans l'ordre administratif ou judiciaire, de telles associations aient souhaité la réforme de certaines lois. Le ministre n'a pas caché que, en rappelant les fonctionnaires à l'obligation de réserve, il entend leur adresser un « *avertissement* », ce qui dans le langage administratif a signification et même valeur de sanction.

M. Le Pors a-t-il voulu aussi contester à des parlementaires le droit – qui leur appartient – de vouloir modifier une loi, lorsqu'il a reproché à ceux d'entre eux qui sont également énarques d'avoir assisté à l'assemblée des anciens élèves de leur école où, cependant, ils n'ont pas pris la parole ? La position prise par M. Le Pors recouvre une certaine contradiction puisque le secrétaire d'Etat se flatte – à juste titre – d'avoir développé les droits sociaux et syndicaux dans l'administration depuis deux ans et d'avoir voulu, selon son expression, faire des fonctionnaires des « *citoyens à part entière* » en leur conférant « *des droits extrêmement étendus* » afin qu'ils ne soient plus des « *fonctionnaires-sujets* ».

M. Le Pors, qui fut lui-même responsable syndical à la C.G.T. de 1955 à 1977, puis secrétaire du comité communiste du ministère des finances, dénonçait au cours d'une conférence de presse, le 7 novembre, l'attitude des gouvernements d'avant 1981, « *fondée sur une conception du fonctionnaire-sujet dominée par l'autoritarisme et le refus du dialogue entraînant des comportements conformistes et d'allégeance* ».

L'opposition parlementaire, qui avait déjà interrogé le ministre sur ce sujet (*le Monde* du 21 octobre), a saisi une nouvelle occasion de s'en prendre à un membre communiste du gouvernement pour dénoncer ce qu'elle considère comme une tentative de « *noyautage* » de la haute fonction publique par les partis politiques au pouvoir.

ANDRÉ PASSERON.

● *Dégâts à Saint-Pierre-et-Miquelon.* – A Saint-Pierre-et-Miquelon, la grève déclenchée le 2 novembre par le syndicat Force ouvrière se poursuit. L'annonce de l'ouverture de négociations le 17 novembre à Paris n'a pas apaisé les grévistes, qui exigent la venue dans le département d'un représentant du gouvernement afin d'étudier avec lui les moyens de remédier à la baisse de leur pouvoir d'achat, Saint-Pierre-et-Miquelon étant situé dans la zone dollar. Une centaine de manifestants ont saccagé, mardi matin 8 novembre, les bureaux de la mairie de Saint-Pierre.

Des vitres ont été brisées, des meubles renversés, des dossiers dispersés. Le mouvement est suivi par la quasi-totalité des six cents fonctionnaires locaux. M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., a évoqué ce conflit, mardi après-midi, au cours de son entretien avec M. François Mitterrand.

Il ne faut pas « balkaniser » la Sécurité sociale déclare M. Bérégovoy

L'Assemblée nationale a commencé, mercredi 9 novembre, l'examen des crédits du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale du ministère délégué et des quatre secrétariats d'État rattachés au ministère de M. Pierre Bérégovoy.

M. Bérégovoy a commenté l'excédent probable, pour 1983, des comptes de la Sécurité sociale : « *Ce retour à l'équilibre*, a-t-il affirmé, *confirme que notre système de sécurité sociale n'est pas condamné au déficit (...). Il est possible de prévoir, chaque année, les recettes nécessaires au financement des dépenses sociales.* »

Le ministre a précisé : « *Si le déficit devenait permanent, le système institué en 1945 n'y résisterait pas, et nous risquerions d'aboutir à un système à deux vitesses, qui serait une régression sociale considérable. La décélération de la croissance des dépenses est compatible avec le maintien de la couverture sociale (...). Il n'y aura pas de rationnement des soins.* »

A l'adresse de ceux qui souhaitent « désétatiser » la prévention sociale, M. Bérégovoy a affirmé : « *Nous exercerons nos responsabilités (...), car nous pensons qu'il ne faut pas « balkaniser » la Sécurité sociale.* » Le ministre a conclu : « *Nous appelons (...) les Français à la solidarité nationale. Nous nous sommes efforcés de demander moins à ceux qui ont moins, et plus à ceux qui ont plus. J'ai fait appel à la conscience des Français et je me suis aperçu, avec satisfaction, que cela n'avait pas été vain.* »

M. Claude Bartolone (P.S., Seine-Saint-Denis) a indiqué que les socialistes « *assument* » le budget de M. Bérégovoy. M. Jean-Michel Belorgey (P.S., Allier) est revenu sur la « *distinction entre logique de l'assurance et logique de la solidarité* ». Il a déclaré : « *Toute politique sociale a besoin de concepts directeurs, et celui-ci n'est pas sans mérite.* »

Pour sa part, M. Alain Bocquet (P.C., Nord) a affirmé : « *Nous ne voulons pas d'un système à deux niveaux, ni de séparation entre assistance – par la collectivité – et assurance – par les sociétés privées (...). Le problème du financement des régimes sociaux ne peut pas se régler durablement par une pression fiscale accrue sur les salariés, ni par le recours à la T.V.A. Ces procédés reproduiraient en l'état les inégalités existantes et hypothéqueraient l'objectif de justice sociale qui sous-tend l'action du gouvernement* ».

M. Alain Madelin (U.D.F., Ille-et-Villaine) a réaffirmé, au contraire, « *la nécessité de tracer (...) des orientations alternatives à la philosophie de l'État-providence et de procéder à un redéploiement moderne d'un certain nombre de nos sécurités sociales* ». M. Madelin a précisé que son groupe a « *quelques points d'accord* » avec le gouvernement sur la façon de concevoir ce « redéploiement ». Enfin, M. Claude-Gérard Marcus (R.P.R., Paris) a déclaré : « *Votre budget est marqué par la rigueur. C'est l'effet de la dureté des temps et de la politique laxiste menée pendant deux ans, du temps où Mme Questiaux se vantait de ne pas être le ministre des comptes.* »

J.-L. A.

La réforme de la fiscalité agricole vise à permettre une meilleure connaissance des revenus

Une vision « politiquement » identique des choses – en l'occurrence parvenir à une meilleure connaissance des revenus des agriculteurs pour qu'ils soient imposés comme les autres catégories professionnelles – peut conduire à des choix techniques bien différents. Ainsi l'accord auquel étaient parvenus M. Henri Emmanuelli et le groupe socialiste, le 8 novembre (*le Monde* du 10 novembre), a nécessité de longues discussions entre socialistes le mercredi 9, avant que, dans la soirée de ce même jour, la commission des finances de l'Assemblée nationale ne parvienne à une position précise en adoptant des amendements, et du gouvernement, et de M. Jean-Jacques Bénetière, député de la Loire, au nom du groupe socialiste.

Ces longues discussions ne réjouissent pas tous les parlementaires socialistes, certains d'entre eux constatant que l'on passe plus de temps sur les problèmes fiscaux des agriculteurs que sur ceux d'autres catégories sociales tout aussi dignes d'intérêt. Ils craignent surtout que le souci de tenir compte des spécificités – incontestables – de l'agriculture ne permette, encore, une évasion fiscale importante. A l'inverse, les défenseurs du monde agricole se félicitent d'avoir obtenu, malgré les réticences de la Rue de Rivoli, la mise au point d'un régime de connaissance des revenus réellement simplifié devant inciter les agriculteurs à se doter d'une base de comptabilité qui leur permettra aussi d'améliorer la gestion de leur exploitation.

Finalement, après la réunion de la commission des finances, l'essentiel du dispositif retenu est le suivant :

● **IMPOSITION AU FORFAIT.** – Elle concerne, actuellement, quelque quatre cent cinquante mille agriculteurs ; dorénavant, ils devront fournir un état physique de leur exploitation à l'administration.

● **IMPOSITION AU RÉEL.** – Les quarante-cinq mille à cinquante mille agriculteurs qui sont soumis à cette imposition pourront continuer à choisir une période de calcul de leur revenu différente de l'année civile, mais, dorénavant, cette période devra être obligatoirement de douze mois et ne plus changer d'une année sur l'autre, ce qui, dans le passé, permettait une considérable évasion fiscale.

● **RÉEL SIMPLIFIÉ.** – Pour augmenter le nombre des agriculteurs (dix-huit mille aujourd'hui) pouvant choisir cette forme d'imposition, celle-ci pourra, comme le « réel », être basée sur une période de douze mois, ne correspondant pas à l'année civile ; mais pour l'année de transition, la période retenue devra contenir au moins 50 % des recettes de l'exploitation. Le plancher de chiffre d'affaires sera, comme le souhaitait le gouvernement, de 450000 F jusqu'à 1987, de 380000 F au-delà, le plafond étant limité à 1,8 million de francs.

THIERRY BRÉHIER.

CANDIDAT A LA PRÉSIDENCE DU PARTI RADICAL

M. Bariani refuse de jouer sur le « créneau sentimental » de la réunification des radicaux

Qui affrontera qui à la présidence du parti radical valoisien lors du congrès des 18, 19 et 20 novembre ? De nombreuses incertitudes demeurent dans la mesure où tout dépendra du premier vote des délégués. Ceux-ci devront, dès l'ouverture des travaux, après une discussion à huis clos qui risque d'être passionnée, se prononcer pour ou contre une modification des statuts du parti.

Si elle était votée, cette modification autoriserait M. Didier Bariani, président du parti, en campagne depuis plusieurs mois, à solliciter un troisième mandat. Dans cette hypothèse, il affrontera les deux candidats officiellement déclarés : M. Olivier Stirn, député du Calvados, et M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, conseiller de Paris. Ses chances seraient alors grandes de l'emporter.

En revanche, dans la deuxième hypothèse – les statuts ne sont pas modifiés et M. Bariani doit se retirer de la course, – M. Stirn peut espérer obtenir la présidence. Il aurait, selon toute vraisemblance, M. André Rossinot comme adversaire. Le député de la Meurthe-et-Moselle, secrétaire général du parti, qui a décidé, dans cette bataille, de faire équipe avec son président M. Bariani, ne peut que monter en première ligne. Mais sa candidature pourrait souffrir de n'avoir été annoncée qu'au dernier moment. Les chances de M. Stirn pourraient donc s'en trouver renforcées d'autant que ce dernier, s'il est parti de très bas, rencontre dans les fédérations un bon accueil. Il est écouté avec intérêt quand il insiste sur la nécessité de redéfinir un grand projet radical prônant « *une philosophie de gauche libérale* » susceptible de redonner une ambition au parti.

Reste à savoir si, au dernier instant, les radicaux valoisiens sauteront le pas en s'engageant avec M. Stirn dans la voie de la réunification de la famille radicale; s'ils accepteront de participer à une table ronde avec les radicaux de gauche, coupables à leurs yeux d'avoir signé le programme commun et aujourd'hui de siéger au gouvernement avec des ministres communistes. Certes, cette idée d'une réunification reste chère aux cœurs de bien des radicaux, mais, pratiquement, elle paraît, aux yeux d'un bon nombre d'entre eux, « *irréaliste* ».

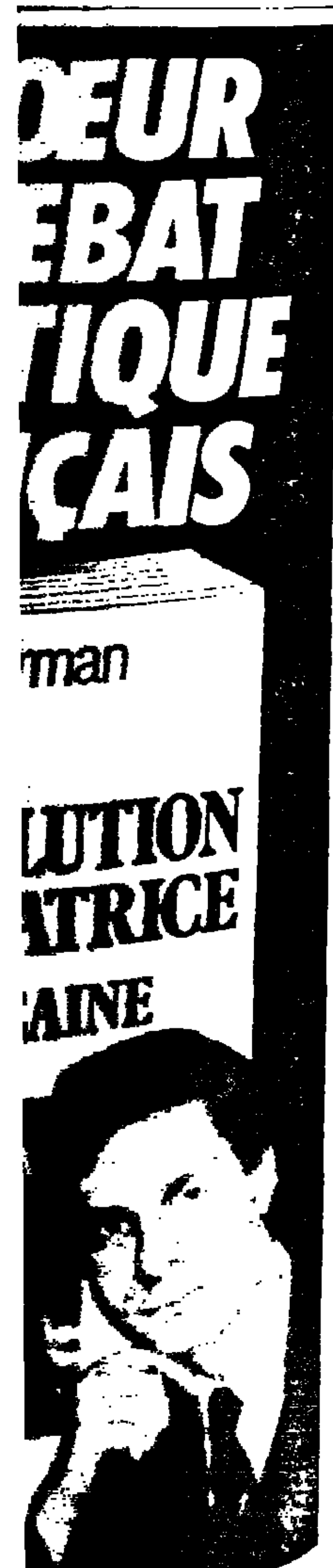
M. Stirn pense cependant que son projet, tel qu'il a pu notamment le développer dimanche au « Club de la presse d'Europe 1 » (*le Monde* du 8 novembre), est plus « exaltant » que celui de M. Bariani, qui, selon le député du Calvados, campe sur des positions « frileuses » peu susceptibles de mettre en valeur l'originalité du radicalisme.

Le président des valoisiens, qui a paru, ces derniers jours, sur la défensive, a rendu publique, mardi 8 novembre, la lettre qu'il adresse à tous les militants et dans laquelle il répond avec fermeté à M. Stirn sans toutefois le nommer. Il souligne les « *efforts déployés, ces dernières années, pour redonner une existence à* [sa] *formation, l'aider à survivre aux événements depuis 1981* ». Il remarque, avec une certaine insistance, que, durant cette période, il ne s'est livré à « *aucune incantation des grands ancêtres du radicalisme, dont on se réclame avec d'autant plus d'impunité qu'ils ne sont plus là pour dire ce qu'ils auraient fait à notre place* ». Il note qu'il n'a « *appelé à la rescousse ni l'actuel président de la République, ni l'ancien premier ministre, ni le nouveau président des radicaux dits de gauche* », et qu'il n'a pas « *sollicité les complaisances de la « diaspora » radicale qui nous fait tant de mal parce qu'elle accrédite l'idée que les radicaux sont partout et nulle part* ».

« *Notre vocation*, affirme M. Bariani, *c'est de devenir un des grands courants par lesquels passera l'alternance au socialisme (...). C'est de devenir la structure d'accueil des déçus du socialisme, car*, explique-t-il, *ceux qui sont revenus traumatisés de l'espérance de 1981 ne veulent pas un peu moins de socialisme : ils espèrent une expérience différente qui leur offrira ce qu'ils attendaient du socialisme et que le socialisme aura été incapable de réaliser. Notre vocation*, ajoute-t-il, *c'est d'être l'indispensable contrepoids à la tentation droitière d'une partie de l'opposition* ».

En s'associant à M. Bariani, c'est cette conception que M. André Rossinot s'efforcera de défendre, s'il devait, face au refus des congressistes de voter une modification des statuts, relayer M. Bariani dans sa candidature à la présidence du parti radical valoisien.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.



DU SCRUTIN DE DREUX A L'ÉLECTION D'AULNAY-SOUS-BOIS

La dynamique de l'insécurité

L'insécurité est, dorénavant, un thème mobilisateur, capable d'ébranler et d'émouvoir, facteur d'engagement et de radicalisation. Et, de ce fait, aussi – le scrutin d'Aulnay-sous-Bois le confirme après celui de Dreux – une recette électorale. La gauche en tire argument pour sonner le tocsin et dénoncer la résurgence de l'intolérance. Les percées répétées d'une extrême droite qui n'hésite pas, à l'occasion, à prendre pour cible « les juifs » du gouvernement, lui donnent raison. Mais cet émoi légitime ne saurait dissimuler l'essentiel ; le sentiment d'insécurité, nourri de craintes justifiées et d'imaginaire, n'est pas simplement une aubaine électorale. Il bouscule, désormais, les règles du jeu politique, auquel excelle la « bande des quatre », et crée une dynamique sociale au développement imprévisible.

L'insécurité est un fourre-tout qui brasse pêle-mêle des faits de société *a priori* peu comparables, de la boîte aux lettres fracturée au chômage croissant, de l'affrontement des cultures à l'absentéisme scolaire, du vol à l'étalage à la menace terroriste... Cependant, sous cette apparente diversité, ces peurs, grandes et petites, se sont épanouies sur le même terreau.

Ce terreau, dira-t-on, c'est la crise économique. Mais les années d'expansion portaient déjà en germe les déchirures actuelles du tissu social. Brutalement, à l'échelle d'une génération, de la fin des années 50 au début des années 70, la France est passée d'une civilisation encore agricole et rurale à une société industrielle et urbaine. C'est l'époque où des gosses de H.L.M. apprennent à lire dans des manuels aux illustrations champêtres. Celle où l'école perd sa prééminence culturelle au profit de la télévision. Celle où, en dix ans exactement, le nombre de travailleurs immigrés passe de deux à quatre millions. Celle enfin, des emballements industriels, du complexe de Fos-sur-Mer au supersonique Concorde.

Eaux troubles

Crise économique ou pas, il aurait fallu en payer le prix. Car dans cette exaltation moderniste, à peine entamée par mai 1968, on avait oublié le mode d'emploi. Cette insouciance, sur fond d'amélioration continue du niveau de vie, masquait les secousses tectoniques qui avaient ébranlé la société française. S'était-on préoccupé de savoir comment l'on vivrait ensemble dans ce nouveau paysage, quelles seraient les références communes, d'où surgiraient les facteurs d'unité d'un corps social profondément transformé ?

Précipitée par la crise économique, cette remise en cause d'un modèle de développement peut être datée. Durant la période 1978-1980, à la charnière de la décennie, les pays industrialisés s'installent dans la crise. Ceux à qui elle avait paru conjoncturelle admettent alors que la sortie du tunnel n'est pas pour demain. Les sacrifices sont à l'ordre du jour, les intérêts catégoriels s'exacerbent. A la même époque, apparaissent les premiers indices d'exaspération du sentiment d'insécurité, les premiers progrès de l'intolérance. La crise délite le corps social : le chacun pour soi fait de l'autre un adversaire potentiel.

1978, c'est la création de l'association Légitime défense ; 1979, l'élaboration du projet « sécurité et liberté », la première manipulation politique de sentiment d'insécurité ; 1980, le bulldozer de la municipalité communiste de Vitry-sur-Seine contre un foyer d'immigrés. Et, pendant le même temps, les actes d'auto-défense émergent comme phénomène de société (1). L'Etat devient la cible commune. La justice et la police sont taxées d'impuissance, accusations que conforte M. Alain Peyrefitte, alors garde des sceaux, en réclamant des moyens répressifs accrus.

Ce « sus à l'Etat ! » a des racines profondément populaire, comme l'a montré dans les années 50 le succès de M. Pierre Poujade. Le mouvement est donc largement amorcé et joue contre les vainqueurs de mai 1981. La gauche qui, dans l'opposition, avait presque le monopole des mouvements sociaux, a, désormais, face à elle une droite qui découvre, avec ravissement, une dynamique sociale défaillante jusqu'ici. Bénéficiant d'une telle aubaine, on la voit mal renoncer à ce levier, ne pas utiliser cette force, ne pas profiter du pouvoir de conviction d'arguments aussi simples. Quitte à pactiser en eaux troubles. Si ce mouvement se développe encore, les réserves de M. Jacques Chirac sur une alliance avec l'extrême droite ne dureraient pas longtemps. Et le courageux combat de Mme Simone Veil serait perdu.

La gauche au pouvoir, elle, se bat à mains nues : elle ne bénéficie plus d'une vraie dynamique sociale et n'est plus guère porteuse d'un mythe conquérant. Sa riposte – cette politique de prévention tous azimuts qui s'attache à reconstituer le tissu sociale et que symbolise la création, cet été, du Conseil national de prévention de la délinquance – suffira-t-elle à faire face ? La course de vitesse est engagée.

BERTRAND LEGENDRE et EDWY PLENEL.

(1) Cf. Renaud Dulong, *L'Auto-défense, enquête sur quelques faits indécidables*, librairie des Méridiens, 1983.

● *Incident électoral à Aulnay-sous-Bois.* – M. Gilles Clert, colistier de M. Jean-Claude Abrioux (R.P.R.), candidat à l'élection municipale partielle d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) dont le second tour a lieu dimanche 13 novembre, a déposé plainte contre X... pour violences et voies de fait après un affrontement entre des colleurs d'affiches de l'opposition et des inconnus, qui a eu lieu mercredi 9 novembre. Frappé au visage, M. Clert a obtenu une interruption temporaire de travail de huit jours.

Mme GASPARD ESTIME QUE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT CONTRIBUE A « FAIRE CONFONDRE IMMIGRÉS ET CLANDESTINS ».

A l'occasion de la discussion à l'Assemblée nationale, mercredi 9 novembre, du budget du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, Mme Françoise Gaspard (P.S., Eure-et-Loir), ancien maire de Dreux, a déclaré que les immigrés constituent *« une cible politique, (...) un enjeu pour une droite qu'on croyait à jamais débarrassée de certaines références, depuis que l'holocauste les a rendues insoutenables ».*

Elle a ajouté, à l'adresse de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'État chargé de la famille, de la population et des travailleurs immigrés : *« Vous avez (...) annoncé, le 31 août dernier, des mesures importantes, que nous attendions. (...) Je suis, certes, persuadée qu'il faut (...) lutter contre l'immigration clandestine et le trafic de main-d'œuvre, mais je déplore que vous ayez situé la lutte contre l'immigration clandestine avant l'action pour l'insertion sociale. Vous contribuez, ainsi, à faire confondre immigrés et clandestins. »*

Mme Gaspard estime que *« l'insertion reste, toutefois, l'objectif primordial »* de la politique du gouvernement, mais elle a souligné que *« l'insertion est une affirmation politiquement nécessaire, pour préparer les Français à accepter la présence de ces étrangers, mais, aussi, pour dire aux immigrés qu'ils doivent se plier à certaines règles de la société française ».*

M. LAURENT (P.C.F.) : les forces de gauche sont exaspérées par l'absence de solution à certains problèmes

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a déclaré, mardi 8 novembre, au cours d'un meeting à Lyon, que les résultats du premier tour de l'élection municipale partielle d'Aulnay-sous-Bois sont *« de nouveaux motifs de préoccupation ».*

« Il y a un reflux des positions de la gauche à cause de l'offensive de la droite », a dit M. Laurent. Il a ajouté : *« Il s'agit moins d'un transfert de la gauche vers la droite que d'une démobilisation des forces de gauche, exaspérées par l'absence de solution à certains problèmes. (...) Les résultats de dimanche nous causent de nouveaux soucis, car nous ne constatons pas de retournement de la tendance, et le mouvement de reflux se confirme. »*

M. Lajoinie, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, attribuait, mardi, dans les couloirs du Palais-Bourbon, la progression de l'extrême droite au climat entretenu par l'opposition. *« Chirac est le voleur qui crie « au voleur ! »*, ajoutait M. Lajoinie à propos des déclarations du président du R.P.R. qui, la veille, à la télévision, avait mis le phénomène d'extrême droite au compte de l'*« exaspération »* provoquée par la politique de la gauche.

L'embellie de M. Mitterrand

(Suite de la première page.)

Le congrès de Bourg-en-Bresse, en particulier, a rappelé, par sa tonalité antiaméricaine, que les militants socialistes conservent une sensibilité assez différente de celle qu'exprime aujourd'hui le chef de l'Etat. Pourtant, les critiques, à gauche comme à droite, sont devenues fort discrètes.

Il en va de même pour la politique économique. Le congrès de Bourg-en-Bresse a réduit au silence les partisans d'une solution de rechange et levé ainsi une hypothèque qui pesait lourd. Il semble que la réalité de la crise entre enfin dans la conscience des Français et que de nombreux responsables soient prêts à en tirer les conséquences. Les socialistes ont pris acte de cette évolution, sur laquelle M. Mitterrand fonde désormais son action.

L'accord dont paraît bénéficier, pour le moment, la politique présidentielle ne signifie pas que celle-ci soit assurée du succès, ni même qu'elle ait commencé à porter ses fruits. Mais il comporte plusieurs enseignements.

Il confirme d'abord, s'il en était besoin, que l'Elysée est bien le point névralgique de notre système politique et que seules les interventions du chef de l'Etat en assurent l'équilibre.

Il suggère ensuite que, après avoir flotté dans sa recherche d'une meilleure communication avec l'opinion, le président de la République a trouvé probablement le ton qui convenait. Un geste fort (son déplacement à Beyrouth au lendemain de l'attentat), des discours clairs (au cours de son voyage en Poitou-Charentes) l'ont montré – à tort ou à raison – porteur d'un projet cohérent.

Ce projet peut apparaître à certains comme infidèle au socialisme. Et de fait, il met en question plusieurs tabous de la pensée de gauche. Finie la méfiance envers l'armée, fini le refus de l'austérité. Les problèmes ne sont certes pas résolus. Au moins sont-ils ouvertement posés. Cela plaît, apparemment, aux Français.

THOMAS FERENCZI.

● *Selon le baromètre mensuel Ipsos-France-Soir* réalisé du 27 octobre au 3 novembre auprès d'un échantillon représentatif de mille cinq cent quinze personnes et publiée par *France-Soir* daté 10 novembre, 35 % des Français se déclarent « très » ou « plutôt satisfaits » de M. François Mitterrand. Ils étaient 31 % au mois d'octobre et 29 % au mois de septembre. Parallèlement, le nombre des mécontents n'atteint plus la barre des 50 % (47 % en novembre au lieu de 52 % le mois dernier).



POLITIQUE

LE PROJET DE RÉFORME UNIVERSITAIRE

La majorité sénatoriale estime que le texte donne un «quasi monopole» de représentation à «certains syndicats»

Encore vingt-quatre articles, auxquels s'ajoutent ceux pour lesquels une seconde délibération sera demandée, et le Sénat en aura fini avec son premier examen du projet de loi sur l'enseignement supérieur. Primitivement envisagé pour mercredi soir 9 novembre, le vote final n'interviendra pas avant la semaine prochaine.

● L'article 27 énumère certaines attributions du conseil d'administration et, surtout, reprend les dispositions sur la composition dudit conseil qui figuraient, avant que l'Assemblée nationale n'en décide autrement, à l'article 26. Sur le premier point, le Sénat a adopté, mercredi, un amendement de M. Paul Seramy (Union centriste, Seine-et-Marne), rapporteur de la commission des affaires culturelles, qui se contente de poser le principe de la *« compétence générale »* du conseil d'administration. Le Sénat a retenu la composition du conseil proposée par M. Adrien Gouteyron (R.P.R., Haute-Loire) : le conseil d'administration (qui comprend au plus soixante membres) devrait être composé, selon le Sénat, *« pour 80% de représentants des personnels et des étudiants, dont la moitié au moins de professeurs et de chercheurs de rang équivalent; pour 20% de personnes extérieures à l'université »*.

● A l'article 28, qui détermine certains pouvoirs et la composition du conseil scientifique, le Sénat a adopté les suggestions de M. Guy Cabanel (R.I., Isère) : le nombre maximal de membres du conseil est porté de trente à soixante, l'adaptation des pourcentages accordés aux catégories représentées est permise et il est prévu que les professeurs membres de l'Institut ou de l'Académie de médecine, ou encore ayant fait l'objet d'une distinction nationale ou internationale, font partie du conseil, de droit et en surnombre. La commission a fait adopter la non-représentation des étudiants dans ce conseil, où les représentants des professeurs devraient disposer d'au moins 50 % des sièges, ceux des autres catégories d'enseignants d'au moins 30 %, ceux des ingénieurs et techniciens de 10 % et les personnalités extérieures de 10 %.

● Suivant la demande exprimée par M. Michel Durafour (Gauche *dém., Loire), le Sénat a supprimé* l'article 29 instituant un conseil des études et de la vie universitaire (innovation par rapport au texte de 1968).

● A l'article 30, qui définit les U.F.R. (unités de formation et de recherche), appelées à remplacer les U.E.R. (unités d'enseignement et de recherche), le Sénat a choisi la composition des conseils proposée par M. Gouteyron : chaque U.F.R. devra être administrée par un conseil élu, composé de *« 80 % de représentants des personnels et des étudiants, dont la moitié au moins de professeurs et de chercheurs de rang équivalent »* et de *« 20 % de personnalités extérieures »*.

Les dispositions relatives aux études médicales, odontologiques et pharmaceutiques, qui figuraient à l'article 30, sont reprises dans un article additionnel, qui, en outre, accorde notamment l'autonomie financière à ces U.F.R. M. Franck Sérusclat (P.S., Rhône) et Mme Danièle Bidard (P.C., Seine-Saint-Denis) se sont, comme M. Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale, opposés au mécanisme retenu par la commission.

● A l'article 31, qui traite des instituts et des écoles faisant partie des universités, la commission a fait voter un amendement qui maintient le sytème de nomination, par le ministre, des directeurs des I.U.T., alors que le projet prévoit de les faire élire. Pour M. Séramy, l'élection des directeurs nuirait au *« prestige »* des I.U.T. et compromettrait l'insertion professionnelle des élèves. M. Savary a contesté ces allégations et déclaré que, par son amendement, la commission donne *« pratiquement le statut d'établissement public aux instituts et écoles, ce qui ne concorde pas avec leur appartenance à un établissement d'enseignement supérieur »*.

● Les articles 32 à 35 ayant été supprimés, l'examen des modalités d'élection des représentants des *personnels et des édutiants* (article 36) donne lieu à un vaste débat. Les modifications au texte tendent à faire coïncider le mandat du président avec celui des représentants des personnels (ces derniers seront donc élus pour cinq ans et non pour quatre ; le mandat des représentants des étudiants restant de deux ans). A la demande de M. Cabanel, il est stipulé que les représentants des personnels et des étudiants perdent leur mandat dès lors qu'ils quittent l'université où ils sont élus. Au scrutin de liste à la proportionnelle, pour la représentation des personnels — qui, *« combiné »* au système de collège unique pour toutes les catégories, tend, selon la commission, à *« instituer un quasi-monopole de la représentation des personnels au profit de certains syndicats »*, — le Sénat, sur proposition de sa commission, a *substitué le vote à deux tours*, au scrutin majoritaire, par collèges distincts. En revanche, il a maintenu le scrutin proportionnel pour la désignation des représentants des étudiants. A cette occasion, M. Savary a émis le souhait que l'on renonce *« à ce procès continuel fait au syndicalisme de l'enseignement supérieur »*. Il a ajouté : *« Il y aussi des syndicats qui se disent antimarxistes. Cette diversité, c'est la démocratie. »* En outre, il a assuré que les non-syndiqués pourront être candidats.

● A l'article 38 (personnalités extérieures), la commission s'est ralliée à la proposition de M. Gouteyron, qui ne prévoit pas la présence ès qualités de personnalités, mais laisse à un collège, comprenant les membres du conseil d'administration et du conseil scientifique, la liberté de désigner, à la majorité absolue, ces personnalités extérieures.

ANNE CHAUSSEBOURG.

La protection du Rhin contre la pollution

UN AMBASSADEUR « HEUREUX »

M. Claude de Kemoularia, ambassadeur de France aux Pays-Bas, a suivi de très près la procédure parlementaire d'approbation d'une convention relative à la protection du Rhin contre la pollution par les chlorures. Il n'a pas ménagé sa peine pour convaincre les parlementaires français de la nécessité pour la France de respecter sa parole et de l'intérêt, quasi vital, pour les Néerlandais d'amorcer un processus de dépollution du grand fleuve.

« Je suis heureux, confiait-il après l'adoption définitive du projet, mercredi 9 novembre, *de voir que, au Sénat, la convention a été approuvée par un très large éventail politique. » « Heureux »*, aussi, parce que la ratification, promise pour 1983 par M. Pierre Mauroy à son homologue néerlandais, M. Ruud Lubbers, *« laisse présager d'excellentes relations entre nos deux pays »*.

Comme à l'Assemblée nationale (*le Monde* daté des 8 et 9-10 octobre), le groupe communiste s'est abstenu. En revanche, l'hostilité des élus alsaciens (les deux députés socialistes d'Alsace s'étaient abstenus) à la convention n'a pas été unanime. M. Louis Jung (Bas-Rhin, Un. centr.) n'a pas partagé l'opinion de ses deux collègues centristes du Haut-Rhin (MM. Henri Goetschy et Pierre Schiélé), qui, d'accord avec la nécessité de la dépollution du Rhin et du respect par la France de ses engagements, refusent le procédé retenu, à savoir l'injection des saumures en couches profondes. Il est vrai que M. Jung est, aussi, président de la commission de l'environnement du Conseil de l'Europe.

A. Ch.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 9 novembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

● CONGÉ PARENTAL D'ÉDUCATION

— Quatre possibilités nouvelles pour permettre aux parents de se consacrer à l'éducation de leur jeune enfant. — Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale a présenté au conseil des ministres un projet de loi ralatif au congé parental et au travail à mi-temps des parents d'un jeune enfant.

Ce projet a pour but d'offrir aux salariés, femmes et hommes, la possibilité de concilier plus aisément leur activité professionnelle avec l'éducation d'un jeune enfant. Il prévoit quatre dispositions nouvelles :

— La possibilité de choisir entre un congé parental non rémunéré, qui suspend le contrat de travail, et un travail à mi-temps;

— La possibilité de passer de l'une à l'autre de ces options à l'expiration d'une période initiale d'un an ou plus;

— L'extension du droit au congé parental ou au travail à mi-temps aux personnels des entreprises de moins de cent salariés. Toutefois, dans ces entreprises, l'employeur pourra refuser ce congé ou ce travail à mi-temps s'il devait entraîner des conséquences préjudiciables à la production et à la marche de l'entreprise;

— L'ouverture du droit au congé ou au travail à mi-temps au père comme à la mère, ensemble ou alternativement.

● NAVIGATION AÉRIENNE

— Développement, sur de nouvelles bases, d'un service public essentiel à la vie de la nation. — Le ministre des transports a présenté au conseil des ministres une communication et un projet de loi sur le service public de la navigation aérienne.

1) Le projet de loi soumet à la création d'un service minimum l'abolition de diverses dispositions législatives qui, depuis vingt ans, ont interdit le droit de grève des personnels de la navigation aérienne. Ce service minimum permettra notamment en toutes circonstances :

— La continuité de l'action gouvernementale;

— Les missions de défense nationale et celles destinées à assurer la sauvegarde des personnes et des biens, comme les évacuations sanitaires et la lutte contre les feux de forêts;

— La préservation des intérêts essentiels et le respect des engagements de la France au plan international;

— Les liaisons destinées à éviter l'isolement de la Corse et des départements et territoires d'outre-mer.

2) Les services de la navigation aérienne, qui assurent le contrôle de 1 100 000 mouvements par an, dont 40% de survols sans escale, ont contribué au développement de l'industrie française de l'électronique aérienne, qui est aujourd'hui au premier rang dans le monde pour l'exportation de matériel électronique.

Les services ainsi rendus sont payés par les transporteurs aériens qui, en 1983, verseront à ce titre 1 100 000 francs; 80% de cette somme sont acquittés en dollars par les usagers étrangers. La navigation aérienne apporte ainsi une contribution notable à l'équilibre de nos échanges.

Pour renforcer la capacité et la qualité de notre système de contrôle du trafic aérien, un important effort de modernisation des équipements est nécessaire. Le projet de loi de finances pour 1985 comportera la création d'un budget annexe de la navigation aérienne, permettant ainsi d'établir un lien direct entre les dépenses engagées et les ressources collectées et de mieux planifier les investissements en fonction de l'évolution prévisible des trafics.

3) Pour engager une réflexion prospective sur la navigation aérienne au cours des vingt prochaines années, compte tenu des mutations technologiques prévisibles, une mission de quatre « sages » a été mise en place. Elle s'attachera plus particulièrement à réfléchir à l'évolution des emplois, des qualifications correspondantes et de la formation des agents.

● DÉCENTRALISATION OUTRE-MER

Le secrétaire d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer a présenté au Conseil des ministres un projet de loi relatif aux compétences des régions d'outre-mer.

Ce projet fait suite à la loi du 31 décembre 1982 portant création des régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion. Celles-ci sont devenues collectivités territoriales de plein exercice depuis l'élection de leur assemblée au suffrage universel direct, le 20 février 1983.

Le projet prévoit de transférer à ces régions un certain nombre d'attributions qui incombaient jusqu'à présent, soit à l'Etat (en matière d'urbanisme, de mise en valeur de la mer), soit aux départements (en matière de transport, d'éducation et dans le domaine financier). Il leur donne également des compétences nouvelles en matière de développement économique et culturel.

Les disposition nouvelles, conformément à l'article 73 de la Constitution, permettront d'assurer, dans le respect du droit commun, mais en l'adaptant pour tenir compte des spécificités locales, la coexistence et la complémentarité, sur une même aire géographique, des régions et des départements d'outre-mer.

● ASSURANCE MALADIE

— Vers une meilleure répartition des charges sociales entre les entreprises. — Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif au déplafonnement intégral des cotisations d'assurance-maladie.

Cette mesure, qui porte sur 5,45 points de cotisations des employeurs actuellement encore sous plafond, s'accompagnera d'une baisse du taux d'ensemble de 0,85 point. Elle permettra ainsi de réduire les charges pesant sur les entreprises de main-d'œuvre.

La réforme prendra effet au 1er janvier 1984 : cette date est la plus appropriée pour faciliter la gestion des entreprises et celle des organismes de recouvrement.

● PRIX DE L'EAU

— Reconduction du régime de modération contractuelle de l'évolution des prix de l'eau. — Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté au conseil des ministres un projet de loi dont l'objet est de reconduire, dans ses principales modalités, le régime déterminant l'évolution du prix de l'eau.

Ce régime est actuellement défini, conformément à la loi du 30 juillet 1982, dans le cadre d'accords passés avec les professionnels et d'un décret. Il devait prendre fin au 31 décembre 1983.

Il est donc nécessaire que le législateur se prononce à nouveau, afin que l'évolution du prix de l'eau en 1984 soit cohérente avec l'objectif d'évolution des prix de 5 %.

Comme en 1982 et 1983, il pourra être tenu compte, pour la fixation des tarifs, des charges d'investissement sur les réseaux.

● POLITIQUE DE LA CONCURRENCE

Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté une communication sur la politique de la concurrence et fait le point des actions préparées dans ce domaine.

La concurrence constitue le principal stimulant dans la compétitivité des entreprises. La politique de la concurrence est une composante essentielle de la lutte contre les facteurs structurels de l'inflation.

Quatre orientations ont été présentées :

1) **Renforcer le contrôle des concentrations.** — A la lumière de l'expérience, le gouvernement envisage de réformer sur deux points essentiels la loi du 19 juillet 1977 relative au contrôle de la concentration économique et à la répression des ententes illicites et des abus de position dominante, qui s'est révélée inopérante dans la grande majorité des cas :

— Rendre obligatoire, comme dans la plupart des autres grands pays industriels, la notification préalable de tout projet important de concentration ;

— Rendre les dispositions de la loi applicables aux concentrations dans la distribution.

2) **Adapter la réglementation aux nouvelles méthodes de distribution.** — Les mesures envisagées ont pour but de lever les entraves au développement des méthodes modernes de distribution, telles que la distribution sélective, la distribution exclusive ou le franchisage, et de mieux caractériser et réprimer les refus de vente injustifiés.

Le prix d'appel fera prochainement l'objet d'une réglementation dans le même esprit.

3) **Améliorer les rapports entre distributeurs et producteurs.** — Les professionnels ont été invités à définir eux-mêmes les pratiques abusives en matière de délais de paiement et de transparence des conditions de vente.

Trois accords interprofessionnels importants ont été signés : sur le crédit fournisseur, sur la transparence des conditions de vente et sur les contrats de coopération commerciale. Il reviendra aux professionnels d'en déterminer, secteur par secteur, les modalités d'application.

4) **Assurer une meilleure application de la réglementation.** — Le gouvernement accroîtra les moyens et l'autorité de la commission de la concurrence. Les administrations et les collectivités publiques seront invitées à veiller davantage au respect et au développement de la concurrence. L'information à l'intention des consommateurs sera développée et leurs organisations seront encouragées à participer plus activement à la lutte contre l'inflation.

● L'ADMINISTRATION ET LES USAGERS

— Une administration plus attentive à ses usagers. Des droits nouveaux reconnus et garantis. — Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des réformes administratives a présenté au conseil des ministres un projet de décret et une communication sur l'amélioration des relations entre l'administration et ses usagers.

1) Le décret, dont les dispositions seront applicables six mois après sa publication, constitue l'élément essentiel de la charte des relations entre les citoyens et l'administration annoncée par le président de la République dans son allocution aux corps constitués du 4 janvier 1983. Il contient trois séries de dispositions.

a) Egalité des citoyens dans leurs rapports avec l'administration : les circulaires, instructions et directives établies par l'administration doivent être publiées et tout citoyen pourra s'en prévaloir ; l'administration sera tenue, sur la demande de l'administré, d'abroger les règlements illégaux et de faire bénéficier tous les intéressés des conséquences des décisions juridictionnelles ayant reconnu l'illégalité d'un règlement ;

b) Droits des usagers lors de l'instruction de leur dossier par l'administration : les usagers devront systématiquement être informés de leurs droits, notamment en matière de délais et de voies de recours. L'administration leur fera connaître, en accusant réception de leur demande, le service ou l'agent chargé de leur dossier. Ils pourront faire valoir leur point de vue par écrit ou oralement avant que l'administration ne prenne une décision les concernant ;

S'ils ont mal dirigé leur demande, l'administration sera tenue de la transmettre au service compétent.

c) Fonctionnement des organismes consultatifs : des dispositions concernent les organismes dont l'administration doit solliciter l'avis avant de prendre une décision. Elles visent à mettre les membres de ces organismes mieux à même d'exprimer leur point de vue et à mieux assurer la régularité de leurs avis.

2) Le secrétaire d'Etat a rappelé les actions déjà entreprises par le gouvernement dans le cadre des orientations prioritaires arrêtées lors de précédents conseils des ministres.

Des dispositions concrètes ont été prises pour améliorer l'orientation du courrier reçu par les administrations, généraliser l'usage des photocopies pour les formalités, raccourcir les délais administratifs, améliorer la procédure des enquêtes publiques. Une brochure relative aux droits des usagers en matière d'information administrative a été massivement diffusée. De nombreux organismes devenus inutiles ont été ou vont être supprimés.

Les expériences « administration à votre service » (A.V.S.) ont permis d'améliorer l'accueil et l'orientation des usagers dans certains départements. Le succès de ces expériences autorise aujourd'hui leur extension.

Soixante-quatre mesures de simplification administrative, suggérées notamment par le médiateur, ont été retenues et sont en cours de mise en œuvre. Un nouveau train de simplifications est actuellement à l'étude.

3) Une campagne nationale pour l'amélioration des relations entre l'administration et les usagers a été décidée afin de mieux faire connaître les actions en cours et de donner une nouvelle dimension à l'action de réforme administrative.

Cette campagne sera marquée, au cours de l'automne 1983, par les initiatives suivantes :

— L'organisation d'une semaine « L'administration portes ouvertes », du 21 au 27 novembre, animée dans chaque département par les commissaires de la République ;

— Un colloque sur l'informatique et l'amélioration du service public qui se tiendra le 15 novembre avec la participation de nombreux ministères ;

— Un colloque sur l'évaluation des politiques publiques prévu pour les 15 et 16 décembre prochain.

● SECURITÉ SOCIALE

— Grâce à une meilleure maîtrise des dépenses et à l'effort consenti pour développer les recettes, les comptes de la Sécurité sociale seront excédentaires en 1983 et équilibrés en 1984. — Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale a présenté une communication relative aux comptes prévisionnels de 1983 et 1984 qui ont été examinés le 8 novembre par la commission des comptes de la Sécurité sociale.

Pour 1983, ces comptes font ressortir un résultat prévisionnel positif de 5 milliards de francs pour l'ensemble des régimes de base, dont 4 milliards de francs pour le régime général.

Pour 1984, les mesures décidées au conseil des ministres du 14 septembre dernier assurent l'équilibre prévisionnel de chacune des catégories de régimes.

Ce retour à l'équilibre est le résultat d'une double action :

— Un important effort a été engagé pour maîtriser l'évolution des dépenses. Leur taux de croissance, en volume, doit passer de 6 % en 1982 à environ 2 % en 1984. Cette décélération, particulièrement sensible en matière d'assurance-maladie et notamment de frais d'hospitalisation, n'est pas imputable à une diminution de la couverture sociale mais à un effort de gestion rigoureux et à la prise de conscience des Français ;

— Parallèlement, les recettes ont été consolidées et diversifiées. En effet, en période de crise économique, la croissance spontanée des cotisations assises sur les revenus professionnels est durablement ralentie.

Cette action s'inscrit dans une perspective plus large : le gouvernement a présenté en juin dernier, à l'Assemblée nationale, un Livre blanc, afin d'engager un débat public sur le devenir du système français de protection sociale. Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale recevra, à cet effet, les partenaires sociaux dans les prochaines semaines.

● ÉTÉ-VACANCES JEUNES 1983

Mme le ministre délégué au temps libre, à la jeunesse et aux sports a présenté une communication faisant le bilan des actions d'animation et de loisirs pour les vacances des jeunes qui se sont déroulées durant tout l'été sur le plan national, dans le cadre du programme annoncé au Conseil des ministres du 18 mai dernier.

Parmi ces actions, menées en collaboration avec les collectivités territoriales et les associations, figurent notamment :

1) **Vacances et loisirs pour tous.** — Cinq cent trente-six centres d'animation de jeunes ont proposé des activités physiques de plein air, culturelles, scientifiques et techniques. Plus de cinq cents animateurs occasionnels ont été recrutés.

2) **Prévention-Eté 1983.** — Cette action, coordonnée par le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, a concerné onze départements. Vint-cinq conventions ont été signées avec des associations nationales de jeunesse.

3) **Points accueil jeunes.** — Quatre cent cinquante points-accueil jeunes répartis dans dix-sept régions ont fonctionné cet été. Cette structure légère, constituée d'un terrain de camping et d'une salle d'accueil, a permis d'encourager le départ autonome de jeunes prenant leurs vacances individuellement ou par petits groupes. Cinquante mille jeunes environ ont été accueillis grâce à ce programme.

4) **Un été pour l'avenir.** — Cette opération, menée à l'initiative du Centre mondial informatique et ressource humaine, a permis à plus de cent mille jeunes de s'initier à la micro-informatique sur les lieux de vacances.

5) **Les centres de vacances.** — Ces centres ont accueilli un million d'enfants. Deux cent mille directeurs ou animateurs ont composé l'encadrement. Ce taux de couverture témoigne du souci de sécurité.

6) **Les chantiers de jeunes.** — Cette forme de vacances utiles a connu auprès des jeunes un grand succès. Douze associations nationales agréées et subventionnées organisent des chantiers. Vingt mille jeunes ont participé effectivement à ces chantiers.

7) **Les auberges de jeunesse.** — Ce mode d'accueil connaît un succès particulièrement important auprès de jeunes étrangers qui constituent 70 % de la fréquentation. Plus d'un million de nuitées ont été réalisées durant l'été 1983.

8) **Faites du sport pendant les vacances.** — Cette opération, menée en concertation avec le mouvement sportif, vise à favoriser l'ouverture des équipements, tant municipaux que scolaires, universitaires ou militaires, en période de vcacances scolaires. Elle vise à permettre à tous ceux qui ne partent pas en vacances de découvrir les activités sportives les plus variées. Ces projets se sont appuyés sur un encadrement de qualité.

MESURES INDIVIDUELLES

Avec les nominations de MM. Pierre Chassigneux (directeur des renseignements généraux) et Paul Roux (chef de l'inspection générale de la police nationale), annoncées dans *le Monde* du 10 novembre, le conseil des ministres de mercredi a nommé M. François Moses, conseiller maître à la Cour des comptes, président de chambre à ladite Cour.

le Monde

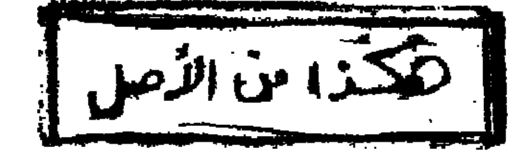
LES ÉVÊ

La bombe et l'Évan

par JEAN TOULAT (*)



Les trois auteurs



Le Monde

société

LES ÉVÊQUES ET LA DISSUASION : SURPRISES ET DÉCEPTIONS

Le document de l'épiscopat français sur la menace nucléaire a agréablement surpris certains par sa fermeté – notamment dans les milieux militaires – mais provoqué aussi beaucoup de déception parmi les catholiques. Adopté par 93 oui, 8 non et 2 blancs (et non pas à l'unanimité moins deux voix, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 10 novembre, ce texte se distingue par un refus inhabituel d'user de circonlocutions pour désigner l'adversaire – l'idéologie marxiste-léniniste – et l'« alignement », pour tout dire, des évêques sur les positions officielles françaises, en matière de défense nucléaire.

Outre les réactions que nous publions ci-dessous, parmi les premières prises de position qui nous parviennent, on peut citer celle de M. Jean-Marie Muller, animateur du Mouvement pour un alternatif non-violent (MAN). *« Au-delà des précautions littéraires, des nuances et des réserves qui abondent, ce qui est essentiel dans le texte épiscopal, c'est que la dissuasion nucléaire est déclarée moralement acceptable. Et tous les zélateurs de la course aux armements ne s'y sont pas trompés. »*

De leur côté, un groupe de chrétiens (1), dans une « lettre ouverte aux évêques de France », écrivent : *« Nous sommes peinés au plus profond de nous-mêmes, de voir les responsables de notre Eglise tolérer les armes sataniques et suicidaires de la terreur. Nous leur demandons avec respect et confiance, de revoir leur position et, retrouvant leur fonction de prophètes, d'inviter les chrétiens à se former à la résistance non violente. »*

Enfin, Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, qui ne cache pas son opposition au texte, qu'il n'a pas voté, qualifie celui-ci de *« trop prudent, trop raisonnable et pas assez prophétique. Il est certain qu'il fera plaisir à beaucoup de monde, principalement aux militaires, mais, pour ma part, j'aurais préféré qu'il n'y ait pas de déclaration ».*

A. W.

(1) Alfred Bour, Jean-Pierre Lanvin, René Macaire, Arnaud de Mareuil, Nicole Lacoste et Etienne Ruche.

POINTS DE VUE

La bombe et l'Évangile

par JEAN TOULAT (*)

LES évêques de France ont raison de le rappeler : toute nation a le droit et le devoir de se défendre. La dissuasion nucléaire, toutefois, qu'ils justifient pratiquement, est-elle un bon moyen, sur le plan de la morale et de l'efficacité ?

« *La menace n'est pas l'emploi.* » Certes. Mais la dissuasion n'est crédible que si l'on accepte, le cas échéant, de la mettre en œuvre. Il faut donc être prêt à commettre ce que Vatican II appelle « *un crime contre Dieu et contre l'homme* ». Quant au poids de notre stratégie anti-cités, Michel Pinton n'est pas le seul à penser qu'elle est « *une nouvelle ligne Maginot* ». Son emploi déclencherait sans doute une riposte capable d'anéantir la France.

Approuver la force nucléaire, c'est aussi, en fait, avaliser sa modernisation constante. Pourtant, les cinquante-sept savants de l'Est et de l'Ouest réunis par l'Académie pontificale des sciences en septembre 1982 concluent le rapport qu'ils ont remis à Jean-Paul II par cet impératif : « *La course aux armements doit être arrêtée.* » D'autant plus, disent ces sages, qu'elle aggrave « *le scandale de la pauvreté, de la faim, et constitue une menace croissante pour la paix* ».

Certes, vouloir changer de système de défense du jour au lendemain ne serait pas réaliste. Mais il est grand temps d'étudier d'autres modes de défense.

Parmi eux, les évêques citent la non-violence, non sans bienveillance. Mais ils l'assortissent parfois de certains termes, « *passivité* », « *pacifisme* », qui masquent les exigences de ce mode d'action que Gandhi appelait le « *satyagraha* », la force de la vérité. N'est-ce pas à cette arme qu'ont spontanément recouru, devant l'oppresseur, des hommes comme Perez Esquivel, Walesa, Sakharov, pour citer trois Prix Nobel ?

Selon la déclaration de Lourdes, la non-violence vaudrait surtout pour les cas individuels. Pourtant Jean XXIII affirme, dans *Pacem in terris* : « *La même loi morale qui régit la vie des hommes doit régler les rapports entre les Etats.* » Pourquoi les chrétiens laissent-ils sous le boisseau le discours-programme du Christ, le Sermon sur la montagne, dont le Mahatma avait fait sa charte ? Il nous presse de rompre avec les maximes courantes comme « *œil pour œil, dent pour dent* » (on ajouterait aujourd'hui : missile pour missile) et à d'aimer même nos ennemis. Dans un regard de foi, le disciple de l'Evangile voit ce que sont, fondamentalement, ses adversaires : des frères. Oui, les hommes, les femmes, les tout-petits, sur qui sont pointées nos fusées, sont des créatures de Dieu, marquées à son effigie. Pouvons-nous accepter d'en faire des cibles et, en même temps, prêcher le jubilé de la rédemption et l'Année de la réconciliation ?

La stratégie de l'Evangile, c'est de vaincre le mal par le bien. Le Christ a toujours fait le premier pas. Sans désarmer unilatéralement, un pays comme la France ne pourrait-il pas faire un geste, renoncer par exemple à la bombe à neutrons, voire suspendre les essais nucléaires et prendre des initiatives diplomatiques en vue de la détente ?

Voilà des orientations qui méritent d'être appuyées par les chrétiens. C'est sans doute la meilleure façon d'atteindre l'objectif défini par la belle expression des évêques français : « *Gagner la paix.* »

(*) Prêtre et écrivain, auteur notamment de *Combattants de la non-violence* (CERF).



(Dessin de PLANTU.)

Des appréciations très contestables

par MAXIME GRÉMETZ (*)

L'EXISTENCE même d'un tel texte élaboré par les évêques de France après ceux de nombreuses autres Eglises dans le monde traduit tout à la fois l'aspiration grandissante qui se manifeste dans notre pays en faveur de la paix et du désarmement et l'engagement massif de croyants au côté de non-croyants, dans leur diversité, dans ce noble combat.

Je relève, toutefois, dans ce texte à propos des causes de la situation de tension qui prévaut au plan international, des appréciations très contestables et très critiquables : ainsi, quand il est dit, par exemple, qu'« *il serait injuste de fermer les yeux sur le caractère dominateur et agressif de l'idéologie marxiste-léniniste* », cela ressemble fort à l'empire du mal décrit par M. Reagan ! Je suis persuadé que nombre de croyants ne se reconnaissent pas dans une appréciation aussi péremptoire et qu'on croyait dépassée.

Par ailleurs, le document se prononce contre le désarmement unilatéral et pour le droit de notre pays à disposer d'une force de dissuasion nucléaire. Cela rejoint, tout à fait, la position du parti communiste français. Chacun sait, en effet, que nous considérons comme un droit inaliénable de la France de pouvoir disposer d'une telle force, et que le parti communiste français a décidé, avec sespartenaires, de doter le pays des moyens nécessaires à sa modernisation : cela est, en effet, aujourd'hui le moyen essentiel pour préserver notre sécurité et notre indépendance.

Dans cet esprit, nous refusons, nous aussi, tout désarmement unilatéral. Nous agissons et estimons que notre pays peut contribuer à l'action pour avancer dans la voie du désarmement progressif sur la base de l'équilibre des forces et de la sécurité garanti pour chaque État. De même, enfin, nous nous prononçons pour la dissolution simultanée des blocs militaires. « *Il faut construire la paix* », disent les évêques de France. C'est une évidence. Et il est important de noter qu'il s'agit là d'une tâche commune à tous les hommes de bonne volonté. Sans doute, les nombreux croyants qui considèrent, comme nous, qu'il faut, aujourd'hui, face au danger, se rassembler dans le respect de la diversité, pour agir ensemble, trouveront-ils que cette déclaration n'accorde peut-être pas toute la place qu'il conviendrait à cette nécessité.

Pour le parti communiste français l'action pour assurer en toute circonstance la sécurité de la France, son indépendance et les droits de l'homme dans toute leur dimension, est inséparable de celle qu'il convient de mener, dans l'union, pour préserver la paix et le désarmement.

(*) Membre du bureau politique du Parti communiste français, chargé de la politique extérieure.

Une inspiration très militaire

Des officiers proprement ébahis, mais satisfaits. Ebahis, parce qu'ils étaient loin de croire, de leur propre aveu, que les évêques français puissent aussi facilement accepter le concept même de dissuasion nucléaire, assimilée à un acte de légitime défense d'un pays. Satisfaits, parce que cette approbation, même nuancée, va marginaliser, en France, les derniers opposants de l'armement nucléaire et qu'elle a toutes les chances de consolider un consentement national, jadis si difficile à instaurer sur ce thème.

Le texte des évêques reprend, à s'y méprendre, des expressions, voire des arguments que l'on entend, fréquemment, dans la communauté militaire lorsqu'il s'agit d'expliciter le bien-fondé d'une défense nucléaire. Par moments, il rappelle, dans leur forme comme dans leur esprit, certaines des affirmations du préambule de la loi de programmation militaire.

L'argument de Jean-Paul II

Rien d'étonnant, en vérité, dans cette dernière observation. Depuis plusieurs mois, les évêques français ont rencontré beaucoup d'experts – notamment des officiers intégrés dans la communauté catholique et actifs – et ils ont eu tout loisir d'analyser la documentation que, régulièrement, le ministère de la défense leur adresse sur ce sujet-là comme sur d'autres sujets propres à l'institution de défense en France et dans le monde. Le texte des évêques se ressent, dans sa rédaction technique, de cette volonté de ses auteurs d'amasser une documentation suffisante et d'écouter le plus grand nombre possible de spécialistes. Cela ne signifie pas que les évêques ont manqué de réflexion originale ou personnelle, mais que le langage du document « *gagner la paix* » pourrait – tant il lui est proche – être celui de nombreux officiers, voire de M. Charles Hernu lui-même. Comme si, dans un monde de plus en plus dangereux, les analyses de l'institution de défense réussissaient à influencer même les esprits qui se veulent les plus libres.

L'épiscopat français – en se démarquant des épiscopats étrangers – donne le sentiment d'avoir voulu tenir compte de la situation particulière à la France : celle d'un pays dont la dissuasion s'affiche comme indépendante, non agressive et volontairement limitée à ce qu'on appelle « la suffisance » de ses moyens de destruction face au surarmement des Grands.

Dans ces conditions, comment condamner un armement qui se refuse à être surabondant, qui n'a pas d'ambition hégémonique ou coercitive et dont la mission – décourager préventivement un adversaire de s'approprier les richesses d'une nation qu'il convoite de contrôler ou d'asservir – demeure de rendre immoral et improbable le recours à l'agression ? Sur ce point précis, force est de reconnaître que les évêques reprennent l'argument de Jean-Paul II, dans son appel à l'ONU en 1982, qu'ils n'avaient pourtant pas retenu, au début, lors des premières versions de leur document.

Mais ce qui a le plus surpris de nombreux officiers, à la lecture de ce texte, c'est, à n'en pas douter, la détermination des évêques français de bien différencier l'éthique individuelle – celle de chacun des croyants – de l'éthique propre à l'Etat et à ses responsables suprêmes. C'est une distinction que pratiquent, eux-mêmes, de nombreux cadres militaires.

Qu'il s'agisse de la non-violence, dont l'efficacité est relativisée selon qu'elle est un acte isolé et démonstratif ou une politique de gouvernement vouée à l'échec ; qu'il s'agisse, encore, du désarmement, dont il est admis qu'il puisse relever d'une conduite individuelle mais qu'il doit être condamné s'il reste une initiative unilatérale ; qu'il s'agisse, enfin, du pacifisme, encouragé sauf s'il devient une prime à la violence aveugle, les évêques ont pris un soin infini à toujours distinguer la démarche personnelle de celle qui inspire les responsables de la cité. Comme si l'épiscopat français engageait ses fidèles à être indulgents lorsqu'ils jugent du devoir qu'a l'Etat de sauvegarder la communauté nationale.

En tenant des propos responsables et pragmatiques, au risque de déplaire à certains, l'épiscopat se pose en institution avec laquelle l'Etat, et l'armée, doivent désormais compter. On est loin du tumulte provoqué, il y a dix ans, par le chef d'état-major de la marine, l'amiral Marc de Joybert, qui accusait avec véhémence le clergé français d'intervenir, hors de propos, dans le choix des moyens de la défense.

JACQUES ISNARD.

Les trois auteurs

● *Mgr Jacques Jullien*, évêque de Beauvais, cinquante-quatre ans. – Cet ancien professeur de théologie morale au grand séminaire de Quimper s'est intéressé aux problèmes de guerre et de paix depuis qu'il a assuré la charge de curé de la paroisse Saint-Louis de Brest. A ce titre, il a eu à connaître des problèmes moraux d'officiers des sous-marins de la force nucléaire stratégique. Il fait allusion à cette expérience dans son livre *l'Homme debout* (1980). Mgr Jullien aime à citer Jeanne d'Arc, pacifique et non pacifiste : *« Je requérais d'abord qu'on fît la paix ; au cas où l'on ne voulait pas faire la paix, j'étais toute prête à combattre. »*

● *Le père Gérard Defois*, ancien secrétaire général de l'épiscopat, cinquante-deux ans. – Il a été la cheville ouvrière du document épiscopal sur l'armement nucléaire. Sociologue de formation, il n'a eu aucun mal à devenir un polémologue aux prises de position balancées. Le Père Defois nous déclarait l'été dernier : *« Il ne s'agit pas de renier quoi que ce soit de l'éthique et d'une morale de l'homme, pas plus que de l'esprit de l'Evangile. Mais il nous faut situer ces exigences dans le contexte géopolitique qui est le nôtre. Et c'est cela le paradoxe du chrétien et de l'homme dans le monde : nous ne gérons pas le paradis, et c'est bien dommage ! »* (*le Monde* du 9 juillet 1983).

● *Mgr Jacques Fihey*, vicaire aux armées, cinquante-deux ans. – Ancien porte-parole de l'épiscopat et ancien évêque auxiliaire de Marseille, Mgr Fihey a été associé à la phase ultime de la rédaction du document. Il a fait toute sa carrière dans l'appareil de l'Eglise catholique.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

Si *l'Humanité*, sous la plume de son rédacteur en chef René Andrieu, juge que « *certains passages du document semblent empruntés directement à l'Evangile reaganien et à ses considérations sur « l'empire du mal »*, le ton est modéré et on veut croire que la prise de position de l'épiscopat « *ne reflète pas l'état d'esprit de nombreux chrétiens* ». *Le Figaro*, en revanche, voit dans ce texte « *la volonté de l'Eglise catholique de se démarquer nettement du mouvement pacifiste* » et il le résume par deux formules : « *Non au chantage à la peur* », « *contre le pacifisme à outrance* ».

Le Quotidien de Paris renchérit en titrant « *Pacifisme : le défi des évêques* » et écrit notamment : « *Dans les circonstances présentes, l'attitude de l'épiscopat français sera reçue comme un défi par le mouvement européen ainsi que par certains épiscopats (Etats-Unis, Pays-Bas.)* » Ce journal y voit « *une étape dans la vie des communautés chrétiennes d'Occident* », car « *c'est la première fois qu'un épiscopat prend aussi vigoureusement position. Il le fait sans avoir peur de dire en quoi consiste la menace. La puissance soviétique est clairement désignée.* »

Le Matin de Paris, pour sa part, considère que l'épiscopat « *a apporté un appui complet au gouvernement français* » dans un texte qui prend « *l'exact contre-pied* » de la déclaration des évêques américains. Il ajoute que le fait de « *mettre les points sur les « i », en dénonçant l'idéologie marxiste-léniniste* » consiste à attribuer « *explicitement une prime à l'OTAN* ».

Libération, qui titre « *Sainte bombe protégez-nous* », estime que l'attitude des évêques, « *en rupture avec le pacifisme et beaucoup plus musclée que celle, d'autres épiscopats, notamment les évêques américains, fait réagir certains « chrétiens de gauche » mais vient à point pour conforter la position du gouvernement français dans le débat sur les euromissiles.* »

La Croix, enfin, y voit un appel pour « *dépasser la dissuasion* ». Qualifiant la position épiscopale d'« *originale et puissante* », Henri Tincq écrit : « *La défense n'est pas qu'un problème militaire ou technique. Elle est éminemment politique. Et à un nouvel amiral de Joybert qui répéterait aujourd'hui aux évêques : « Occupez-vous de vos oignons », les évêques seraient en droit de répondre, dans le même ton, « Mais, nos oignons sont aussi les vôtres... ». Tous les citoyens sont naturellement concernés parce qu'ils* paient, *mais aussi comme* victimes éventuelles.

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 9 novembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● AIR. – Sont promus commissaire général de brigade aérienne, le commissaire-colonel André Auvieux, affecté au secrétariat général de la défense nationale ; général de brigade aérienne, le colonel Moalic Thénénan.

● CONTROLE GÉNÉRAL DES ARMÉES. – Sont promus contrôleur général des armées, les contrôleurs des armées François Cailleteau et Jacques Roussot (nommé contrôleur général de la IIe région maritime à Brest).

● *Jeux olympiques.* – L'équipe de France olympique de football a fait match nul (1-1) contre la Belgique, mercredi 9 novembre, à Charleroi. Les Français, qui sont assurés de terminer à la première place de leur groupe, au terme du tour éliminatoire, quel que soit le résultat de leur match contre l'Espagne, le 29 février 1984 au Parc des Princes, devront battre le vainqueur d'un groupe constitué par la R.F.A. (actuellement en tête), le Portugal et Israël pour obtenir leur qualification aux Jeux olympiques de Los Angeles.

RUGBY. – *L'équipe d'Australie a été battue, mercredi 9 novembre, à Agen, par une sélection française, 36 à 6.*

SOCIÉTÉ

A L'ASSEMBLÉE DE LOURDES

Les évêques de France veulent revaloriser les diocèses

La publication du document sur la dissuasion nucléaire (*le Monde* du 10 novembre) a éclipsé les autres dossiers traités par l'assemblée plénière de l'épiscopat catholique, réunie à Lourdes du 5 au 8 novembre. Or, en insistant à nouveau sur l'importance de l'évêque à l'échelon diocésain, cette réunion marque un tournant pour l'Eglise de France. Les cent vingt-deux évêques français ont aussi adopté un texte de proposition sur *« la mission en monde ouvrier »* et voté les nouveaux programmes d'étude et de formation dans les séminaires. Ils ont enfin étudié le dossier de la vie religieuse en France, examiné quelques points du nouveau droit canon et procédé à l'élection de quelques membres du conseil permanent et des commissions épiscopales.

A nouveau maîtres chez eux

De notre envoyé spécial

Lourdes. – Cela ressemblait fort à une assemblée de routine : multiplication et chevauchements des divers dossiers à étudier ; pluie d'amendements et de votes ; alternance de séances publiques et de huis clos, de réflexions théologiques et de précisions pratiques. Bref, un maximum de textes à mettre en forme dans un temps d'autant plus court que cette réunion était ramenée de six à quatre jours.

Mais, à y regarder de plus près, et notamment après analysé des deux principaux dossiers – la vie religieuse et la mission en monde ouvrier, – on voit se dessiner des changements d'orientation capitaux pour l'avenir de l'Eglise en France. On perçoit deux mouvements convergents – une certaine « dénationalisation » des structures d'ensemble, et un « désenclavement » des mouvements spécialisés – qui conduisent à une revalorisation du diocèse et de l'évêque.

Les abus de la collégialité

La tendance n'est pas nouvelle, mais elle s'accentue à la faveur de la restauration de la « visibilité » de l'Eglise et de l'identité chrétienne, entreprise depuis cinq ans. Un des maîtres mots du concile Vatican II était la collégialité. Pour l'Eglise universelle, on avait vu naître le synode mondial des évêques et les regroupements à l'échelon d'un continent : tel le Conseil épiscopal latino-américain (CELAM) ou le Conseil des conférences épiscopales européennes (C.C.E.E.). Pour les Eglises particulières, il y eut la mise en place des conférences épiscopales et des structures nationales traitant de la liturgie, de la catéchèse, de l'action catholique, de l'enseignement privé, etc. Pour l'église diocésaine enfin, se multipliaient les conseils épiscopaux, presbytéraux, paroissiaux...

La formule magique était : *« faire équipe »*, avec comme corfolaire sous-entendu : *« Point de salut en dehors du travail collectif. »* Cette intuition a connu ses excès et ses abus. Il y a eu bureaucratisation excessive et ce que d'aucuns ont appelé *« la tyrannie des commissions anonymes »*. A tel point que certains évêques se plaignaient d'être dessaisis de leur autorité individuelle au nom d'un « unanimisme » trompeur. On ne peut nier toutefois l'énorme travail accompli par les instances nationales pour mette en œuvre les réformes conciliaires. Et puis la dimension nationale permet une cohérence parfois difficile à atteindre autrement. Pour l'enseignement privé, par exemple, l'Eglise catholique aurait-elle pu défendre sa position aussi efficacement si elle n'avait pas eu de comité national, accepté comme interlocuteur valable par le ministre de l'éducation nationale ?

Le mouvement inverse, qui vise à redonner toute sa place à l'évêque diocésain, est illustré par le nouveau code du droit canon, qui accorde peu de place à la conférence épiscopale face aux évêques résidentiels. Cela est démontré par les récentes décisions romaines sur la cathéchèse qui rappellent que, si l'évêque est *« dans son diocèse la première autorité responsable de la cathéchèse »* – c'est-à-dire qu'il peut publier un cathéchisme de sa propre autorité, – la conférence épiscopale ne peut pas publier de textes sans l'approbation de Rome et, encore moins, *« déléguer son pouvoir législatif à des commissions »* (*le Monde* du 5 novembre).

Les prises de position de l'assemblée de Lourdes vont dans le même sens. Pour la vie religieuse, les évêques souhaitent une meilleure intégration des ordres religieux dans la mission de l'église locale. Mgr Georges Gilson, évêque du Mans, nous le faisait remarquer : *« Le nombre de prêtres diocésains diminue de façon dramatique dans mon diocèse, alors que le monastère de Solesmes compte une cinquantaine de moines-prêtres. Sans méconnaître la vocation du moine ni son charisme propre, on ne pourra empêcher les chrétiens sans prêtres d'aller un jour frapper aux portes du monastère... »*

De leur côté, les religieux s'interrogent sur leur spécificité et sur leur place dans le diocèse. On parle beaucoup d'une « visibilité » souhaitable pour la vie religieuse dans la cité. Or les religieux à Lourdes se sont demandé si *« ce qui est visible est bien lisible par l'environnement »*. *« Il y a un message, mais est-il reçu ? »* Ils ont enfin évoqué avec insistance l'apparition de communautés de prière qui ne relèvent pas de l'état religieux. Il s'agit de mouvements charismatiques sur lesquels certains évêques commencent à s'appuyer pour pallier le manque de prêtres ou de religieux. D'autres évêques s'en inquiètent, et les religieux, à Lourdes, ont demandé à la conférence épiscopale d'envisager *« une instance qui puisse étudier cette réalité originale de la vie de l'Eglise »*.

Mais c'est le dossier sur la mission de l'Eglise en monde ouvrier qui fut le plus révélateur du double mouvement de dénationalisation et de désenclavement. L'élaboration du document final n'est pas allée sans mal, puisqu'il a fallu trois projets successifs avant que l'assemblée ne l'adopte. On y décèle la première tendance visant à ramener les responsabilités de la mission ouvrière du niveau national à celui du diocèse. Trois exemples de cette dénationalisation.

Dès le préambule, on souligne ce principe théologique : *« L'Eglise du Christ est présente et agissante d'abord dans les églises diocésaines. »* Ensuite, on rappelle que les instances nationales ne se situent pas *« à part, en face ou à côté de l'église diocésaine »*, car la mission ouvrière *« fait partie de celle-ci de par la volonté de l'évêque »*. Enfin, on lit que *« chaque évêque jugera de quelle manière il convient d'assurer la continuité de l'effort d'évangélisation en monde ouvrier »*, alors que – modification significative – le premier projet du texte disait *« toute l'assemblée jugera »*...

L'autre tendance vise à désenclaver les mouvements spécialisés de la mission ouvrière – mouvements d'action catholiques, prêtres ouvriers, ordres religieux, – afin de les resituer dans la mission globale du diocèse. Le texte rappelle que *« le monde ouvrier n'est pas isolé de l'ensemble de la société »* et que *« l'intuition des mouvements d'action catholiques est devenue aujourd'hui le bien commun de toute l'Eglise »*. En maints endroits, on affirme que *« la mission est l'œuvre de l'Eglise tout entière et de tous les membres du diocèse »*. On souligne la *« diversité des courants »* du monde ouvrier ainsi que *« la complémentarité des divers chemins pour la rencontre de Jésus-Christ »*, etc.

Repli frileux sur l'église diocésaine ou renforcement des structures locales en vue de la mission ? Le phénomène est ambigu, car tout dépendra à nouveau de l'évêque seul, avec ses forces et ses faiblesses, ses options doctrinales personnelles, ses liens privilégiés avec Rome, qui cherche à diviser pour régner...

Malgré certains abus de collégialité, l'épiscopat français avait réussi depuis vingt ans à mettre collectivement en pratique les réformes conciliaires – qu'il s'agisse de la liturgie ou de la catéchèse, de l'action catholique ou de l'œcuménisme. Il a produit des documents marquants et novateurs sur l'engagement politique, la justice sociale, le désarmement, l'éthique sexuelle.

Le retour trop marqué à l'indépendance de chaque diocèse pourrait produire l'éclatement et l'individualisme qui régnaient avant le concile. Quelques signes montrent que le risque n'est pas chimérique : l'affaiblissement du rôle du secrétariat général de l'épiscopat, le démembrement éventuel de la catéchèse au plan national ; la volonté de remplacer les séminaires régionaux par des séminaires diocésains ; la mise en place dans certains diocèses de structures parallèles animées par des groupes charismatiques...

La tentation serait de remplacer les équipes de responsables par des figures charismatiques isolées. Comme l'a dit le Père Henri Madelin, provincial des jésuites : *« Sans les sauvegardes de la vie religieuse traditionnelle, surgit la tentation de se fier aux gourous. »*

ALAIN WOODROW.

LA LONGUE DÉTENTION PROVISOIRE DE M. ZOLOTARENKO

Les photocopies d'un père tranquille de l'espionnage

M. Waldimar Zolotarenko, cinquante-trois ans, serait-il un espion oublié ? Cet ancien salarié de l'OTAN (Organisation du traité de l'atlantique nord) pourrait le croire. Il attend son procès en prison depuis trois ans.

M. Zolotarenko aurait pu continuer longtemps sa carrière d'espion tranquille. C'était un employé apprécié de l'OTAN. Un employé qui faisait partie d'une petite équipe, discrètement installée dans la région parisienne, à Neuilly, et connue des seuls initiés : l'AGARD (groupe consultatif pour la recherche et les réalisations aéronautiques).

Simple bachelier, M. Zolotarenko était entré il y a plus de vingt ans à l'OTAN. Il avait commencé par être chauffeur puis « spécialiste en reproduction ». Une tâche assurément répétitive, mais pour laquelle il avait obtenu le degré d'habilitation « OTAN très secret ».

L'AGARD est, en effet, une sorte de bunker. Un lieu clos soumis à d'intransigeantes mesures de sécurité. Or des documents échappaient au contrôle de l'agence pour se retrouver finalement dans des mains ennemies. En 1980, très probablement, les responsables de l'OTAN avaient prévenu les autorités françaises. La Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.) avait été saisie.

« NATO restricted »

Dès lors, M. Zolotarenko ne pouvait échapper aux contre-espions français. Russophile, ce fils d'émigrés russes avait opté pour la nationalité française en 1951. Sans grandes relations, il était entré en 1959 à l'OTAN grâce à l'appui de son ami Francis Roussilhe, un documentaliste arrêté dix ans après pour espionnage au profit des services spéciaux roumains. Deux éléments qui furent bien vite des indices, puis des soupçons.

Une véritable « ceinture sanitaire » fut mise en place par la D.S.T. autour de l'AGARD. M. Zolotarenko fut filé. Et les enquêteurs de la D.S.T. furent, à leur tour, filés par des membres du K.G.B... C'en était trop ! Le 20 octobre 1980, Waldimar Zolotarenko était arrêté.

Cet employé modèle, aux compétences certaines mais aux possibilités intellectuelles ordinaires, avoua. Ses liens avec l'Union soviétique remontaient au début des années 60. Un certain Valentin, officier du K.G.B., l'avait abordé dans une librairie parisienne spécialisée dans la vente d'ouvrages en langue russe. Il lui démontra lors de plusieurs rencontres que la politique de l'OTAN était nocive pour la paix. M. Zolotarenko, convaincu, acquiesca. Il signa même une déclaration sur l'honneur en forme d'acte d'allégeance.

Durant près de vingt ans, M. Zolotarenko fit « les commissions » pour le compte de quatre officiers soviétiques. Quelques jours avant de les rencontrer – trois ou quatre fois par an – il rassemblait parfois des ouvrages sur des sociétés aéronautiques comme Dassault, Messerschmidt, la SNECMA. Il livrait aussi des éléments biographiques sur le personnel de l'AGARD. Mais, surtout, M. Zolotarenko profitait de ses fonctions pour transmettre des photocopies de documents qu'il avait eus en main.

La confiance qu'on lui témoignait à l'AGARD lui permettait de dérober des documents qualifiés *« NATO secret »*, *« NATO confidential »*, *« NATO restricted »* ou qui devaient l'être après passage à la photocopie. De temps à autre, M. Zolotarenko avait même accès au saint des saints : les locaux du Military Committee Studies (M.C.S.). Il fallait alors être un virtuose pour s'emparer, en un clin d'œil, d'un texte mal imprimé jeté au panier.

Le contre-espionnage reproche à ce fouilleur de poubelles émérite d'avoir fait parvenir aux Soviétiques des projets extrêmement « sensibles ». M. Zolotarenko aimerait probablement le démentir, mais qu'en sait-il ? Spécialiste en reproduction, il ne parle pas l'anglais et ne saisissait pas la portée des butins fidèlement remis aux agents de son ancienne « mère patrie ».

Les officiers du K.G.B., eux, lui remettaient régulièrement des enveloppes contenant quelques billets de cent francs à titre de cadeau. M. Zolotarenko, marié, père d'un enfant, consacrait cet argent de poche à financer l'une de ses passions favorites, la photographie. Cet homme était un père tranquille de l'espionnage.

A deux reprises, son avocat, Me Jean-Michel Trouvin, a demandé sa mise en liberté. M. Rolf Dobbertin, physicien ouest-allemand, poursuivi pour des faits de même nature, n'a-t-il pas été libéré avant son procès qui doit avoir lieu prochainement ? Mais l'accord du juge d'instruction n'aura pas été suffisant. La chambre d'accusation a répondu non. Rouage parmi d'autres au service du K.G.B., M. Zolotarenko est, aujourd'hui, dépassé par les événements.

LAURENT GREILSAMER.

L'AVENIR DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Plusieurs organisations lance une mise en garde contre les propositions de M. Savary

Prises de position et avertissements se multiplient à la veille du 12 novembre, date fixée par le Comité national de l'enseignement catholique (CNEC) pour rendre publique sa réponse aux propositions de M. Alain Savary sur les rapports entre enseignement public et enseignement privé.

Mardi 8 novembre, c'est M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) qui a confirmé au président de la République le refus de son organisation de participer aux négociations sur la base de la déclaration du ministre de l'éducation nationale. Un document considéré par M. Pommatau comme *« dépassé »* et qui, *« loin d'ouvrir la voie à la nécessaire unification du service public laïc (...), tend au contraire à consacrer le pluralisme scolaire »*.

La C.G.T. de son côté a exprimé, mercredi, *« plus que des réserves »* sur les propositions de M. Savary qui *« loin de correspondre aux objectifs fixés initialement (...), semblent vouloir résoudre les problèmes qui découlent de la décentralisation dans le domaine de l'éducation »*.

Sur la participation aux manifestations organisées par le Comité national d'action laïque (CNAL), du 20 novembre au 4 décembre, les organisations de gauche divergent. Si le bureau exécutif du P.S. a appelé, mercredi, les militants socialistes à s'y joindre, la C.F.D.T. refuse d'y associer ses adhérents pour *« ne pas prendre le risque (...) de l'enterrement du dossier et du maintien du statu quo »*.

Du côté de l'enseignement privé, plusieurs mises en garde se sont succédé à l'égard d'une éventuelle acceptation par le CNEC des négociations proposées par M. Savary.

Le Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-C.F.T.C.), représenté au CNEC, a exprimé, mercredi 9 novembre, son refus de s'engager dans des discussions à partir de la *« méthode globale »* exposée par le ministre. Le SNEC-C.F.T.C. souhaite *« rester fidèle »* au refus par l'enseignement catholique des premières propositions de M. Savary rendues publiques le 20 décembre 1982 et *« n'envisage pas une réponse différente »*, cette année, de la part du comité national. Le syndicat chrétien s'inquiète, en particulier, des mesures de titularisation envisagées par le ministre, une *« brèche qui signifierait la disparition de l'enseignement privé »*. Reconnaissant qu'*« il y aura toujours des enseignants preneurs »* d'un tel changement de statut, le SNEC pense que *« la question de la fonctionnarisation ne doit pas être posée »*. D'ailleurs, si de telles mesures intégrationnistes venaient à être votées au budget 1984, le syndicat serait conduit à *« déclencher son plan de riposte »*.

« Un gouvernement qui n'applique pas la loi »

D'autre part, dans une lettre adressée à M. Mitterrand, plusieurs syndicats de chefs d'établissements et de personnel de l'enseignement privé – Fédération nationale des syndicats professionnels de l'enseignement libre, SNEC-C.F.T.C., et SNEP-C.G.C. notamment – jugent *« inacceptable »* la mesure de titularisation éventuelle de quinze mille professeurs du privé, contenue dans le projet de budget de l'éducation nationale qui sera discuté lundi 14 novembre par les députés. Ce projet constitue même un *« acte d'agression caractérisée »*, selon M. Jacques Barrot, président de l'Association pour la liberté de l'enseignement (APLE). Le député de la Haute-Loire a mis en garde les responsables de l'école privée contre la tentation de discuter avec un gouvernement qui tente d'*« étouffer le pluralisme »* par le biais des restrictions de crédits et de la fonctionnarisation des enseignants. Les propositions budgétaires du ministre de l'éducation nationale constituent *« un piège »*, selon M. Michel Debré, auteur de la loi de 1959 instaurant le système contractuel en vigueur. L'ancien premier ministre qui participait, mercredi, à une conférence de presse de l'APLE, serait *« médusé si l'enseignement catholique acceptait de négocier avec un gouvernement qui n'applique pas la loi »*, sous l'épée de Damoclès de la fonctionnarisation. L'APLE considère le projet de budget comme une *« déclaration de guerre à l'enseignement libre »* et appelle les responsables de l'école privée à *« en tirer très rapidement toutes les conséquences »*.

Pour leur part les Frères des écoles chrétiennes, congrégation religieuse présente dans deux cent soixante établissements scolaires, voient dans le texte de M. Savary *« une volonté affirmée de rénover le système éducatif »* tout en considérant que la modification des rapports entre enseignement public et enseignement privé *« n'est pas une urgence nationale »*. Appelant les partenaires de l'éducation à *« dépasser les querelles partisanes ou secondaires pour répondre ensemble aux vrais besoins des jeunes »*, les Frères des écoles chrétiennes se réjouissent de les voir *« envisager de se réunir »*.

EN BREF

Le directeur de « T.C. » n'a pas provoqué à l'antisémitisme

Le directeur de l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*, M. Georges Montaron, poursuivi pour provocation à la discrimination, à la haine et à la violence raciales, après la parution d'un article, a été relaxé le 9 novembre par la onzième chambre de la cour d'appel de Paris. M. Montaron avait été condamné en première instance à 1 500 francs d'amende et à 1 franc de dommages-intérêts envers la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme et l'Association de l'amitié judéo-chrétienne de France, qui s'étaient constituées partie civile.

L'article incriminé, un éditorial du 27 juillet 1981 intitulé « Israël, l'État terroriste », critiquait vivement le comportement d'Israël à l'égard des Palestiniens et le bombardement de Beyrouth par ses troupes. La cour d'appel estime : *« Après examen des écrits incriminés, il apparaît que ce n'est qu'en dénaturant le sens de quelques expressions à résonance biblique, sorties de leur contexte, que les parties poursuivantes ont cru y voir des provocations à l'antisémitisme, alors que leur emploi, qu'il est permis de considérer comme inopportun et maladroit, trouve sa véritable explication dans la seule dénonciation, véhémente certes mais licite, de la politique de l'État d'Israël... »*

Les braquages d'un ancien maoïste

Un ancien militant maoïste, Patrice Bourdais, trente-deux ans, accusé d'avoir commis une série de hold-up dans des banques, a été condamné le 9 novembre à cinq ans de réclusion criminelle par la cour d'assises du Val-d'Oise.

Ce *« soixante-huitard attardé »*, selon son avocat, Me Antoine Compte, a affirmé avoir commis ces hold-up pour financer un *« comité anti-fasciste »*.

Séismes : après la Belgique, l'Italie

Un séisme de magnitude 5,8 s'est produit mercredi 9 novembre à 17 h 28, dans la région de Parme (Italie). Sur la centaine de blessés, trois ont été grièvement atteint et vingt et un seulement ont du être soignés à l'hôpital. Trois églises et une école de Parme ont été ébranlées au point de devoir être fermées. Plusieurs immeubles ont subi quelques dégâts. La secousse a été ressentie dans une vaste zone de l'Italie du Nord.

Licenciements au Touring-Club de France

La direction du Touring-Club de France (T.C.F.) a annoncé, mercredi 9 novembre, le licenciement de l'ensemble du personnel, soit quatre cent trente salariés. Cette décision fait suite à la liquidation judiciaire prononcée par le tribunal de grande instance de Paris (*le Monde* daté 30-31 octobre). La Fédération C.G.T. des personnels du commerce, de la distribution et des services, favorable à la survie du T.C.F., demande une réunion tripartite, pouvoirs publics-syndicats-direction. De son côté, la Fédération de la montagne souhaite *« l'application rapide de mesures susceptibles de sauvegarder les possibilités d'un redressement »*. D'autre part, une association pour la sauvegarde du T.C.F. vient de se créer. Au secrétariat d'État au tourisme, on indique que le plan pour « ressusciter » le T.C.F. est toujours à l'étude.

Dans un souci de clarté, l'Automobile-Club de l'Ile-de-France (ACIF) précise qu'il n'est en rien concerné ni menacé par la disparition du T.C.F., ces deux organisations étant complètement distinctes. La mise en liquidation du T.C.F. n'affecte pas non plus les activités commerciales de la marque Touring Vacances, fabriquée et exploitée par Butetour, filiale du groupe Havas.

Sévérité accrue contre les chauffards en ville

A la demande de la délégation interministérielle à la sécurité routière, des contrôles plus sévères de police auront lieu contre l'ivresse au volant, les excès de vitesse et les infractions aux carrefours dans les villes. Malgré une baisse de 4,28 % du nombre des accidents en septembre par rapport au même mois de l'année dernière, le nombre des tués (trois cent trente) en zone urbaine a progressé de 31 %, et cette situation est imputable *« à une dégradation du comportement de certains conducteurs »*.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

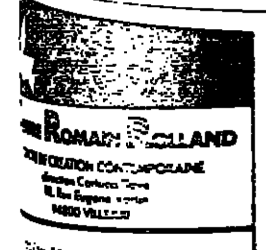
ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

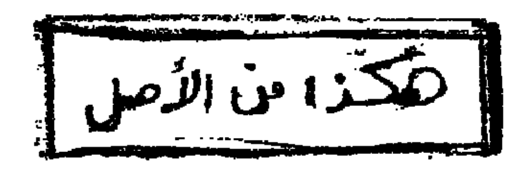
Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Dix mille ans d'art en Syrie au Petit Palais

Un gentilhomme de l'Oront[e]



CRÉATION DE L'ÉTABLISSEMENT P[UBLIC] DU GRAND LOUVR[E]



هكذا من الأصل

Le Monde

culture

EXPOSITIONS

Dix mille ans d'art en Syrie au Petit Palais

(Suite de la première page.)

En ce temps-là, à Tell-Brak, on ne statufiait pas les divinités, qui étaient représentées par des «acteurs» *ad hoc* placés sur ce podium (il y a bien aujourd'hui encore, des déesses vivantes du côté de l'Himalaya) à la modernité géométrique tout à fait Arts déco. Les clous en sont en argent, avec une tête en or.

L'un des autres «clous» les plus précieux de l'exposition est naturellement le trésor d'Our, mis au jour en 1965 à Mari, par André Parrot l'archéologue français qui, de 1933 à 1972 (2), orchestra la résurrection de la «*dixième cité après le Déluge*», où vivait dans un palais de deux hectares et demi le roi Zimrilim, contemporain et adversaire malchanceux d'Hammourabi de Babylone — celui du code de basalte noir retrouvé en 1902 que l'on peut voir au Louvre et que l'Irak aimerait bien récupérer pour son musée de Bagdad pourtant rempli à ras bord de mille et une merveilles...

Une assiette couleur aubergine

Les sujets du roi de Mari adoraient la déesse Ninni-Zaza, vénérée aussi à Our, à plus de 300 kilomètres de là, ce qui à l'époque conférait l'universalité à une divinité. Cela explique sans doute que les Ouriotes aient peut-être envoyé à Mari au moins une partie des objets composant ce que l'on appelle, depuis sa découverte par Parrot, le «trésor d'Our».

Parmi les pièces à la beauté «effrayante», choisissons cet aigle léontocéphale (musée de Damas) fait de lapis-lazuli, d'or et de cuivre, et dont l'«âme» et les yeux (encore eux) sont en bitume. Yeux toujours, mais de coquillage incrusté de lapis, plantés dans cette statuette de femme (ou d'efféminé, selon l'assyriologue E. Sollberger) qui monopolise la couverture du catalogue et provient du temple mariote de cette fameuse Ninni-Zaza en laquelle un étudiant syrien, peut-être farceur, voit de nos jours «*la réconciliation avant la lettre de Vénus et de Marie*»...

Descendons de ces empyrées avec l'intention de faire un peu de populisme (s'il est sincère, il vaut bien d'autres attitudes) devant les ustensiles de ménage de l'époque amorite : des érotomanes se faisaient donc cuire des pains en forme de femme-nue-se-soupesant-les-seins... Ça donne une idée de la «bonvivance» de ce temps-là (dix-neuvième siècle avant Jésus-Christ), mais c'est raté pour le populisme : les moules de terre cuite, libidineux ou pas, proviennent, après vérification, d'une vaisselle royale...

C'est finalement après la Syrie égyptienne, hittite, hellénistique, romaine et byzantine, (élisons vite au passage cette lourde et dénigrée *Athéna Promachos*, combattante basaltique vieille de dix-huit siècles ramenée du noir djebel Druze au musée de Damas) qu'à la suite de tant de haut luxe nous pourrons satisfaire, sous l'islam, notre faim d'objets populaires ou sobres autour de plats arabes dont la simplicité commande aussi celle de la description. Dont acte... Mentionnons quand même *in extremis* une coupe aubergine de Syrie septentrionale (treizième siècle), mince coquille vernissée dont la perfection n'a d'égale, en la matière, que celle de l'Iran seldjoukide.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

★ Au musée du Petit-Palais de la Ville de Paris, tous les jours sauf le lundi jusqu'au 8 janvier 1984. (Pour les conférences, téléphoner au 705-30-11.)

(2) Voir notamment *Mari, capitale fabuleuse*, par A. Parrot, Payot 1974, 217 p.

Un gentilhomme de l'Oronte

Au même moment que l'exposition d'art syrien du Petit-Palais et au lendemain des concerts de musique de Syrie à la Maison des cultures du monde, la collection orientale de l'Imprimerie nationale a eu la main heureuse en publiant le fameux *Kitab-el-Itibar* d'Ossama Ben Mounkiz (Usâma Ibn Munqidh pour les orientalistes ralliés à la très simple transcription anglo-saxonne des termes arabes...).

Le *Kitab* (livre) d'Ossama, présenté en France sous le titre *Des enseignements de la vie*, ainsi explicité : «*Souvenirs d'un gentilhomme syrien au temps des croisades*», a été traduit en un français à la fois savoureux et limpide par André Miquel, professeur de langue et littérature arabes classiques au Collège de France. André Miquel est un de ces savants qui ne confondent pas leur science avec la politique contemporaine. Aussi est-il surtout connu de ceux qui ont apprécié ses travaux portant entre autres sur les contes des *Mille et Une Nuits* ou sur le grand poète irakien feu Badr Chaker El-Sayyab (*le Golfe et le Fleuve*, Sindbad, 1977).

Ossama Ben Mounkiz, né dans la famille des émirs musulmans de Chayzar, en Syrie du Nord, familier des templiers chrétiens de Jérusalem, ambassadeur de la toute-puissante famille bouride de Damas, fut enfin et surtout l'un des principaux «idéologues» de Saladin, ce Kurde de l'Irak qui allait fonder la dynastie ayyoubide du Caire et séduire l'Occident tout en le combattant. Ossama mourut presque centenaire et c'est à la fin de sa vie qu'il dicta cet ample panorama du douzième siècle vu et vécu par un gentilhomme de l'Oronte. Par ordre (de préférence ?) défilent la politique, la chasse, les femmes, les Francs, la guerre, les «*anecdotes édifiantes*», etc. Le tout est présenté avec de succulents dessins arabes du temps, venus de l'Escurial, de Florence de Paris ou de Baltimore. La Syrie d'hier fait oublier celle d'aujourd'hui...

J.-P. P.-H.

★ *Des enseignements de la vie*. 445 pages, 32 planches en couleurs. 450 F Imprimerie nationale. 39, rue de la Convention. Paris 75015. Tél. : 575-62-66.

CRÉATION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU GRAND LOUVRE

Un décret du premier ministre, publié le 5 novembre au *Journal officiel*, crée l'«établissement public du Grand Louvre», dont Emile Biasini, qui avait été chargé de diriger la mission de coordination du projet, est nommé président. Le nouvel organisme a pour mission «*de concevoir et de conduire l'aménagement du domaine national du Louvre et des Tuileries en vue d'en faire un ensemble culturel original à caractère muséologique qui sera dénommé Grand Louvre*».

L'établissement public proposera notamment au ministre chargé de la culture le schéma d'aménagement, d'organisation et de fonctionnement du Grand Louvre. Le président et les membres du conseil d'administration, qui, outre les représentants des divers ministères et services intéressés, comportera sept personnalités choisies en raison de leur compétence, sont nommés pour une durée de trois ans renouvelable.

CINÉMA

«AU NOM DE TOUS LES MIENS», de Robert Enrico

Un feuilleton pour Martin Gray

Quand un livre mondialement célèbre, comme celui de Martin Gray, devient une série de télévision de huit heures et, en même temps, un film de deux heures quarante minutes, c'est un événement. D'autant que l'auteur, farouchement acharné à survivre à toutes les catastrophes dont il fut accablé, peut être pris en exemple. Martin Grayewski, juif polonais né en 1925, a traversé l'histoire de son pays annexé par les nazis. Sa famille a été exterminée et, après s'être refait une existence aux Etats-Unis puis en France, près de Cannes, sa femme Dina et ses quatre enfants ont péri, en 1970, dans un incendie de forêt.

Naturalisé américain, Martin Gray a écrit *Au nom de tous les miens* pour témoigner en faveur de ses frères juifs de Pologne martyrisés, en faveur de l'instinct de survie, de l'apaisement, sinon du bonheur, toujours possible malgré la perte des êtres chers, dont la mémoire est préservée. Le film de Robert Enrico commence dans les cendres encore chaudes de la forêt du Tanneron. Hagard, désespéré, Martin Gray est prêt à se tuer. Et puis, il se met à raconter son histoire et le passé resurgit.

Michael York, qui joue le rôle de Martin adulte est, maintenant, son père, à Varsovie, en 1939. Martin jeune, c'est Jacques Penot. Le récit se met dramatiquement en place. Robert Enrico n'est pas pour rien le réalisateur du *Vieux Fusil*. Les horreurs de la guerre contre les civils, le mal absolu que fut le nazisme, l'indignent. Et cette indignation, il veut la faire partager aux spectateurs ; il veut empêcher l'oubli du génocide.

En dehors de sa personnalité propre, Martin Gray devient donc, par les deux visages de sa représentation cinématographique, le personnage-clé du cinéaste ; celui qui est toujours là lorsque la barbarie des nazis se manifeste selon son implacable organisation. Sauf dans *Samson*, de Wajda, et, surtout, dans *le Temps du ghetto*, montage de documents par Frédéric Rossif, on n'avait jamais vu à ce point de vérité historique, la vie imposée aux juifs dans le ghetto de Varsovie, parcouru par un tramway qui leur est interdit et d'où on les regarde comme des bêtes.

Gens mourant de faim sur le trottoir, troc, marché noir, cachettes dans les misérables logements, rafles pour les trains de déportation, lente agonie, puis sursaut de l'insurrection : cette reconstitution (effectuée dans un vieux quartier de Budapest) dépasse celle d'un épisode d'*Holocauste*, dont *Au nom de tous les miens*, par ses huit heures pour la télévision, veut, sans doute, à partir du calvaire polonais, être l'équivalent, on le verra, on le saura plus tard. Et c'est ce qu'il y a de plus fort, de plus tragique dans le film. Avec Jacques Penot (le jeune et grand interprète de *Crime d'amour*, de Guy Gilles), le thème de la survie dans les conditions les plus épouvantables est entièrement assumé, directement perçu.

Cependant, le récit est déséquilibré. La réduction de la durée pour la version cinématographique amène des coïncidences qui peuvent paraître un peu forcées, des ellipses inexplicables. On ne met pas en doute l'honnêteté de Robert Enrico. Mais sa mise en scène vacille dans les scènes du camp de Treblinka, lorsque des figurants nus, hommes, femmes et enfants, jouent les victimes de la chambre à gaz — cela devient impudique si l'on songe à *Nuit et brouillard*, d'Alain Resnais, — et dans la deuxième partie où le destin individuel de Martin s'accélère, comme détaché du propos initial. L'indignation cède la place à l'émotion, vraie dans les retrouvailles avec la grand-mère américaine, sollicitée par le romanesque lors de la rencontre avec Dina et de l'incendie de forêt (Brigitte Fossey n'est qu'une apparition).

Tiré vers la superproduction internationale, le film en subit forcément les lois, vire à la sensiblerie, sous l'effet de la renommée du livre de Martin Gray. C'était, peut-être, inévitable. On aurait aimé ne pas avoir à faire ces réserves.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

ROCK

«THE LIFEBOAT PARTY»

Kid Creole and the Coconuts à l'abordage

Une quinzaine de musiciens (des percussionnistes, des cuivres, des guitares, des claviers) répartis sur deux étages qui figurent les coursives d'un navire immergé. Des tapis de mousse sur les pupitres des instrumentistes, des algues géantes qui tombent sur des malles à la dérive, *Vingt Mille lieues sous les mers* et cinquante mille au-dessus de leurs pairs, c'est le nouveau spectacle de Kid Creole and the Coconuts, qui, en référence au titre vedette de leur récent 33 tours, s'intitule *The Lifeboat Party*.

A l'avant-pont, Auguste Darnel, le Kid Creole en personne, élégant et sensuel, le panama beige penché sur l'œil, le «zot-suit» coordonné, façon chicano, tiré à quatre épingles, les pompes rutilantes : maître après Dieu de son équipage, il tire les cordages, chante et tient la guitare. A babord, les Coconuts, trois créatures de rêve aux avantages généreux et aux atours indiscrets qui changent au rythme des chansons : elles font les chœurs et suivent une chorégraphie pour le moins émoustillante. A tribord, Coati Mundi (en guest star comme dans les films), l'alter ego de l'Auguste Darnel, la bille rasée, petit et élastique, cocasse et facétieux. Il bondit, exécute des sauts périlleux, se roule par terre et saute dans les bras qui se présentent à lui : derrière son vibraphone, il rivalise d'imagination sur ses instruments de percussion et chante à l'occasion ses propres morceaux.

Le décor est planté, plantureux, les personnages sont présentés, pulpeux, la fête peut commencer, pétulante. Quelle nouba ! Il y a de la rumba dans l'air. Pas de jazz en perspective mais, pardon, une java du diable. La party du radeau nous plonge, médusés, en pleine comédie musicale, Hollywood des années 40 revisité : décors en trompe-l'œil, fastes rutilants, frivolité. Le temps des big bands est de retour, magique et swingant.

Chaque chanson est un petit scénario remarquablement construit et mis en scène. Textes lascifs et plein d'humour. Le Kid Creole joue les crooners, chanteur de charme ténébreux, voix suave et intonations fiévreuses. Les Coconuts lui donnent la réplique avec le sex-appeal requis et Coati Mundi le provoque dans des dialogues échevelés. C'est Frank Sinatra parti s'encanailler aux Caraïbes, Elvis version métissée, faisant des ravages à Acapulco. C'est ludique, extatique ; l'ambiance, on l'a compris, est à la danse. Derrière, on tangue, on chaloupe, sans jamais ramer.

Les romances tropicales succèdent aux funks torrides, assortis de mélodies en clair de lune. Un rock-latino mâtiné de rythm'n blues, secoué de salsa, émaillé de musiques des îles, pimenté à la sauce créole, le tout en pastiche et un brin décalé. A Bruxelles, il y a trois semaines, le public exultait.

ALAIN WAIS.

★ Le 10 novembre à Bordeaux ; le 12 à Paris (Espace ASE) ; le 16 à Rennes ; le 19 à Strasbourg.

★ Discographie chez Phonogram.

NOTES

Musique

Cordes toulousaines

Fondé en 1953 par Louis Auriacombe, qui, en quelques années, l'amena à une rare perfection, l'Orchestre de chambre de Toulouse a poursuivi sa route après la cruelle maladie et la disparition de son chef grâce à son premier violon Georges Armand. Et ces onze instrumentistes à cordes, où les jeunes côtoient les anciens, ont gardé une homogénéité merveilleuse de sonorités et de mouvements à la lumière d'un quatuor à cordes.

Le concert qu'ils ont donné lundi à Radio-France a montré l'originalité de leur répertoire, qui fait une place de choix à la musique contemporaine : à côté du *5e Concert* de Rameau, dix exquises petites pièces, danses et chants populaires, de Bartok, deux pages divertissantes et colorées, quoique un peu sèches, de Janos Komives, et surtout *Ombres*, d'André Boucourechliev. Cette œuvre, écrite pour eux en *1970*, est un admirable hommage à Beethoven, présent par des cellules très brèves, quelques notes, un rythme, un échelonnement harmonique, empruntés à ses quatuors surtout, qui s'éveillent au sein d'un tissu frémissant, à la limite du silence.

La qualité de l'Orchestre de chambre de Toulouse s'affirmait aussi bien dans cette partition, d'une stricte économie, que dans la *Sérénade* de Tchaïkovski, où la générosité profonde des cordes s'alliait à une beauté de sentiment impressionnante.

JACQUES LONCHAMPT.

Théâtre

A l'adresse des enfants

Longtemps les créateurs du théâtre pour jeune public se sont préoccupés de donner des spectacles «comme» : comme pour adultes, avec de gros textes, de nombreux comédiens, de grandes machines ; cet effort a abouti à une manière de reconnaissance, avec la création de six centres dramatiques nationaux pour la jeunesse.

Aujourd'hui, tandis que beaucoup ont basculé dans la formule équivoque du théâtre pour tous, d'autres pensent que la chance est de travailler précisément sur les possibilités et les limites de la notion même de l'enfance.

C'est ce qu'ont montré les Journées de Montpellier, organisées en octobre par le Groupe d'encouragement au spectacle et par le TAJP (théâtre animation jeune public). *Smash*, du théâtre Porte-Lune (Maisons-Alfort) s'inspire de la bande dessinée façon Mad Max. Les personnages parlent une langue mi-réelle, mi-technique, et leur comportement physique, brutal ou sinueux, en dit plus que les mots. On s'adresse ici aux enfants par ce qu'ils connaissent et ce qu'il aiment.

Avec l'*Armoire*, du Mantois (Mantes-la-Jolie), autre langage : deux vieilles femmes (remarquable interprétation d'Ahmed Madani et de Michel Thibault), vivent à l'intérieur d'une armoire le rituel violent, nostalgique et drôle de deux anciennes équilibristes de cirque : affaires d'adultes qui fascinent toujours les enfants. Avec *Enveloppes et déballages* du Vélo théâtre d'Angers, c'est pure magie visuelle. Dans le plus grand silence, un facteur facétieux ouvre des colis qui délivrent de merveilleux paysages animés. Le marionnettiste y promène délicatement les aventures d'un minuscule dinosaure.

BERNARD RAFFALLI.

THÉATRE

«LA CHAMAILLE» A NANTES ET A L'ASSEMBLÉE

M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, a dénoncé, mercredi à l'Assemblée nationale, la «*décision arbitraire*» de la mairie (R.P.R.) de Nantes de rompre la convention liant la municipalité à la troupe de théâtre de La Chamaille.

«*La liberté de création ne se divise pas. Le gouvernement, contrairement à ses prédécesseurs, la défendra partout et toujours*», a ajouté le ministre lors de la séance des questions au gouvernement. M. Lang a admis qu'un spectacle présenté par la troupe avait donné lieu à des «*critiques partagées*», mais, a-t-il affirmé, la compagnie de La Chamaille est «*l'une des meilleures de l'ouest de la France*».

Un comité de soutien, créé sous la présidence de l'écrivain Eugène Ionesco accuse M. Michel Chauty, sénateur et maire, «*d'être un censeur d'un autre âge*» et exige qu'un débat s'engage au conseil municipal «*sur la liberté d'expression et de création*».

Le spectacle *Bas ventre*, créé par La Chamaille l'hiver dernier, avait suscité les critiques de l'opposition, qui considère cette pièce collective comme «*dégradante*», bien que jouée par «*des acteurs de talent*». La reprise de la pièce la semaine dernière, dans une salle municipale nantaise, a été considérée «*comme une provocation*» par le sénateur-maire.

● *Un récital israélo-palestinien à Paris.* — La chanteuse israélienne Sarah Alexander se produira fin novembre au Théâtre La Tannerie, à Paris, en compagnie du chanteur palestinien Imad Saleh, pour, dit-elle, «*marquer la reconnaissance mutuelle des deux peuples et en raison de la gravité des événements*».

Livres

Portraits du jazz

Leloir, reporter-photographe, est connu de tous ceux qui fréquentent les concerts, pour sa moustache triomphante et son objectif Kilfitt, ce tromblon de 6 kilos et de 400 millimètres aussi rare sur le marché de l'occasion qu'une Hispano-Suiza ou une Isota-Fraschini. Nous soupçonnons le tromblon d'être responsable du Basie index levé, de l'Etta James ruisselante, et de la Nina Simone taillée dans l'ébène, yeux lourds, visage figé, qui surgissent lorsqu'on feuillette *Du jazz plein les yeux*.

Légende immobilisée : Stan Getz statufié, Duke nimbé de lumière, Slim Gaillard en Moïse, Raelets en figurines d'horloge, Dizzy visant haut avec sa trompette-carabine, Portal perdu au milieu de champignons de métal, et Chautemps, solitaire, délaissant la scène, la fête finie.

Nous revoyons les «classiques» de Leloir, *Sister Rosetta devant le miroir*, par exemple, digne de Veermer de Delft, et qui évoque *la Lettre d'amour* ou *la Joueuse de guitare*, à ceci près que l'une et l'autre dame tournent le dos à un tableau à la Wijnants, tandis que Rosetta, elle, fait face à la glace carrée, et se contemple en rêvant. Délicieux anachronisme, portrait fameux parmi les quelque deux cents que contient, pour la joie du regard, le beau livre d'images.

LUCIEN MALSON.

* Jean-Pierre Leloir, *Du jazz plein les yeux*. Préface d'Alain Gerber. Editions Edica, 1983, 195 F.

SPECTACLES

théâtre

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LULU. — Bataclan (721-18-81). 20 h 30.
CENT MINUTES POUR CENT ANS. — Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45) 20 h 30.
L'INVITATION AU VOYAGE. — Lucernaire (544-57-34) 22 h 15.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Madame Butterfly.
SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Vive Offenbach.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour ; la Colonie.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, 20 h 30 : Tombeaux de poupées.
ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h : La Tempesta (en italien).
PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 18 h : Acting Shakespeare, par Ian McKellen.
TEP (797-96-06) 20 h 30 : La Mort de Danton.
PETIT TEP (797-96-06), 20 h 30 : Clair d'usine.
BEAUBOURG (277-12-33).
Concerts-animations : 19 heures et 20 h 30 : Opération *Zig-Zag* (œuvres de J. Dillon, J. Cage et Y. Holler) ; Cinéma vidéo : 13 heures : Histoire d'une sculpture : Ipousteguy ; 16 heures : Duras filme ; 19 heures : l'Argentine à l'heure zéro ; 18 heures : Michael Snow. ; de 14 heures à 20 heures : Graines de cinéastes.
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : C. Magny ; 20 h 30 : L'art de la comédie
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Mario Maya, Ay Jondo.

Les autres salles

AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : les Déménageurs.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : Cocteau-Marais.
BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (227-25-95), 20 h 30 : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf ; 22 h : la Maison jaune.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod zodzod...iaque.
CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : la Maison de Bernarda Alba ; Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Vater Land.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie 20 h 30 : les Troyennes.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : Appelez-moi Arthur ou les Mystères de la Table ronde.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Oscar et Wilde.
ELDORADO (208-23-50), 20 h 45 : le Don Juan de la Creuse.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Mademoiselle Julie.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Louise-Emma.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 15 : la Boun' Femme aux camélias ; 21 h 45 : Lâche-moi les claquettes.
ESPACE GIRAUD-PHARÈS (233-55-77), 20 h 30 : Fantaisie mineur.
ESSAION (278-46-42), II. 21 h : le Rite du premier soir.
FONDATION DE L'ALLEMAGNE (589-32-26), 21 h : le Malheur indifférent.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (340-36-35), 21 h : Récit d'une passion envahissante.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes.
GALERIE-55 (326-63-51), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : Dérive à l'écume d'amour.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho ; 22 h 45 : Cabaret Dada.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LIERRE - THÉÂTRE (586-55-83), 20 h 30 : La Colonie pénitentiaire.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Cajamarca ou le Supplice de Pizarre ; 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; Petite salle, 18 h 30 : Comme la pierre ; 19 h 45 : Mozartement vôtre (dern. le 12) ; 22 h 15 : Baudelaire du mal.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Serpents de pluie.
MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : les Sales Mômes.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons ; Petite salle 21 h : Hérode le Grand.
NOUVEAUTÉS (770-52-76) : 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste ; 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 15 : la Dernière Bande ; 21 h 15 : Restaurant de nuit.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
SAINT-GEORGES (874-74-37), 20 h 45 : Ma vedette américaine.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : l'Astronome.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : 20 h 30 : Tartuffe ; 20 h 30 : l'Écume des jours ; II. : 20 h 30 : Fando et Lys.
THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Cinquante-neuf minutes d'attente.
THÉÂTRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer.
THÉÂTRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 18 h 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h 30 : l'Orchestre ; 21 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer.
THÉÂTRE EN HERBE (277-15-92), 20 h 30 : Silex.
THÉÂTRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Sortilèges.
THÉÂTRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h : Titus Andronicus.
THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80), I. 20 h 30 : Savannah Bay ; II. 20 h 30 : les Exilés.
THÉÂTRE 13 (588-16-30), 21 h : l'Emoi d'amour.
THÉÂTRE 14 (545-49-77), 20 h 30 : *Goodbye paradis calicot*.
THÉÂTRE 18 (226-47-47), 22 h : Bruits de peau.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; 22 h : le Bel Indifférent, l'Amour toujours.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 18 h 30 : Sacha, Tristan, Jules et les autres ; 21 h : la Nuit du 16 janvier.
UNION (246-20-83), 20 h 30 : le Chant général.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 21 h : Aum Namo.
THÉÂTRE 18 (226-47-47), 20 h Kasei 5.
THÉÂTRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Ballet national des Philippines.

Opéra

BOUFFES-DU-NORD (239-34-50), 20 h 30 : le Cadeau de l'empereur.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : H. Tachan.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 30 : Yvonne Bastien.
FORUM (297-53-47), 21 h : Nazare Pereira.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : J. Guidoni.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-33), 20 h 30 : Sylvie Vartan.
TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : G. Elbaz.
THÉÂTRE DE LA PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Armason.



Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 10 novembre

cinéma

Les exclusivités

L'AMI DE VINCENT (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).
L'AMIE (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches 6e (633-10-82).
ASSIA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES FILMS NOUVEAUX

AU NOM DE TOUS LES MIENS, film français de Robert Enrico. — Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES CŒURS CAPTIFS, film britannique de Michael Radford. — Logos, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
FAUX-FUYANTS, film français d'Alain Bergala et Jean-Pierre Limosin. — Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic, 14e (545-35-38).
GARÇON !, film français de Claude Sautet. — Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE, film français de Jacques Monnet. — Forum, 1er (233-42-26) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
SOLLERS AU PARADIS, film français de Jean-Paul Fargier. — Studio 43, 9e (770-63-40).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f., Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (325-52-37).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LE BOURREAU DES CŒURS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Tourelles 20e (364-51-98).
BRULER LES PLANCHES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Escurial, 13e (707-28-04).
CHANEL SOLITAIRE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).
CHRONOPOLIS Logos III (H. sp.), 5e (354-42-34).
CLASS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City (v.o./v.f.), 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LA CRIME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

هكذا من الأصل

SPECTACLES

L'ERMITE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

LE FAUCON (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRANCES (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

LE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE MORTE (Fr.-It.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LE GRAIN DE SABLE (Fr.) : Logos III, 15e (354-42-34) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic Entrepot, 14e (545-35-38).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) (H. sp.).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (h. sp.).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) (h. sp.).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-93-83) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ritz, 18e (606-58-60).

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LES PRINCES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-77) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RACKET (A., v.f.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-45-76) ; … Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Français, 9e (770-33-88) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Espace Gaîté (h. sp.) 14e (278-47-86).

ROSI ET LA GRANDE VILLE (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

STAYING ALIVE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

TENDER MERCIES (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

TONNERRE DE FEU (A., v.f.) : Gaîté Boulevards, 2e (233-67-06).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Paris-Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) : version Delavault : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; version Gal : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; version Saurova : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (h.s.p.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UNDERGROUND U.S.A. (A., v.o.) : Action-Christine (h.s.p.), 6e (325-47-46).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (329-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

VIVE LA SOCIALE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ZELIG (A.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 5e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).





COMMUNICATION

M. Claude Labouret est nommé président du directoire de Larousse

Le conseil de surveillance de la Librairie Larousse a nommé membres du directoire, pour la période 1984-1988, M. Philippe Liotier et M. Claude Labouret, qui en assumera la présidence. Ils succèderont au 1er janvier prochain à l'actuel directoire de trois personnes dont le mandat venait à expiration et qui était composé de MM. Georges Lucas, président, Claude Moreau — tous deux atteints par la limite d'âge — et de M. Claude Labouret. Toutefois, à la demande du nouveau directeur, M. Georges Lucas aura un rôle de conseiller pour *« certains aspects de l'évolution de la société pour les années à venir »*.

M. Claude Moreau, qui n'a plus de responsabilités, avait été à l'origine de la tentative de rachat engagée l'été dernier par M. Claude Nielsen, P.-D.G. des Presses de la Cité, avec un groupe d'actionnaires de Larousse. Des négociations sont entamées actuellement en vue d'un rapprochement, en particulier, avec la Compagnie européenne de publications, (C.E.P.), filiale d'Havas, et qui contrôle elle-même les éditions Nathan. Le chiffre d'affaires de Larousse a été de 715 millions de francs et le bénéfice de 5,9 millions de francs en 1982.

[Né le 20 juin 1924 à Senlis (Oise), M. Claude Labouret, diplômé de l'Ecole libre de sciences politiques, licencié en droit, diplômé de Business School de Harward, a fait l'essentiel de sa carrière au groupe Hachette, dont il était devenu le vice-président en 1969. Il est entré en 1981 chez Larousse en qualité de directeur Général.]

[M. Philippe Liotier est né le 3 octobre 1931 à Paris. Diplômé d'H.E.C., il a commencé sa carrière à la direction de l'exportation de Naphtachimie en 1957, l'a poursuivie au sein de Pechiney, a rejoint le groupe Hachette, puis Rhône-Poulenc, avant d'être chargé de mission à la Librairie Larousse en septembre dernier. M. Liotier a été aussi P.-D.G. de la Société de développement financier (1979-1980) et de ses filiales Néogravure, Hélio-N.E.A., S.A. Imprimerie et Edition Braun.]

[M. Georges Lucas, né le 29 août 1915 à Rennes, est licencié en droit. Il a exercé sa carrière dans l'édition pour l'essentiel. Il a été notamment directeur général des éditions Laffont de 1967 à 1975, puis de 1978 à 1981. Il était président du directoire de la Librairie Larousse depuis 1979.]

[Né le 8 décembre 1917 à Lausanne, M. Claude Moreau est descendant d'un des fondateurs de la Librairie Larousse. Diplômé de H.E.C., il était entré chez Larousse en 1941, en était devenu le co-directeur général et membre de son directoire en 1972. Il avait été nommé en 1972 administrateur de l'imprimerie Georges Lang et de la Société des périodiques Larousse.]

● *Une intersyndicale élargie Larousse-Nathan*, réunissant les sections C.G.T.-F.O. Larousse Montrouge, et les sections C.F.D.T. et C.G.T. de Nathan, fait état, dans un communiqué commun, de la *« menace sur le pluralisme culturel et pédagogique »*, et des risques de *« restructuration »* avec suppressions d'emplois dans les deux entreprises. Elles *« exigent que les deux sociétés gardent une réelle autonomie dans tous leurs domaines d'activités (éditorial, commercial, technique et administratif), reçoivent les investissements nécessaires pour assurer leur expansion respective, concessions nécessaires au maintien et au développement de l'emploi »*.

LA CRISE DE L'IMPRIMERIE LOURDE

La harangue de M. Ginioux

Ivan Ginioux suspend un moment sa voix chaude au timbre convaincant pour observer l'effet produit par ses exploits oratoires. Conviés, mardi 8 novembre, à ce que l'on pourrait presque appeler une « harangue de presse », les journalistes ne font entendre que le bruit de leur plume. Ils écoutent le P.-D.G. d'Avenir Graphique et d'Héliogravure de France (racheté à Georges Lang avec l'aide des pouvoirs publics) donner sa version de la crise qui sévit dans l'imprimerie lourde (*le Monde* du 27 septembre).

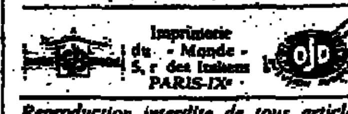
« On fait régner des mythes », s'exclame M. Ginioux. Mythe du marasme, du déclin. Si le « labeur » est malade, c'est en raison des erreurs de certains confrères ou de l'étroitesse d'esprit du syndicat qui domine la profession : le Livre C.G.T., auquel Ivan Ginioux reproche de vouloir purement et simplement sa chute. *« Pourquoi s'en prennent-ils à mes camions quand Montsouris est malade ? Pourquoi ont-ils fait pression sur Hachette pour m'enlever l'impression de* France-Dimanche *qui m'aurait permis de remettre Héliogravure de France à flot ? »*

Le P.-D.G. d'Avenir Graphique, qui reconnaît s'être lancé dans une *« idée folle »* en voulant installer — *« je suis le seul au monde à l'avoir fait »* — une nouvelle machine tous les deux mois dans son imprimerie de Torcy (Val-de-Marne) traverse sans doute la passe la plus difficile de sa carrière agitée. En guerre non seulement avec le Livre, mais aussi avec ses confrères et concurrents qui ne lui font pas de cadeaux, confronté à une situation financière délicate, M. Ginioux est à présent contesté par le personnel de son autre imprimerie, qui a signé une pétition réclamant son départ et en appelle aux pouvoirs publics pour l'organisation d'une table-ronde avec clients et fournisseurs. *« Je me suis démené pour sauver cette entreprise et rapatrier des travaux de l'étranger. D'accord, j'ai peut-être eu parfois des mots un peu durs avec le personnel, mais c'est le métier. Aujourd'hui, à cause de quelques agités, nostalgiques des heures de lutte pour la sauvegarde de l'emploi en 1980, on risque de tout remettre par terre. C'est un fait sans précédent dans l'industrie en France »*. Du jamais vu, en effet, dans le « labeur », où l'on croyait avoir tout vu, et qui n'a décidément pas fini de nous en faire voir.

E.R.

● *Décès de Marcel Dodeman.* — M. Marcel Dodeman est mort des suites d'une longue maladie à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Ancien directeur général de l'imprimerie Sirlo et ancien membre du directoire de la société de gestion du *Figaro*, il était l'une des grandes figures du groupe fondé par M. Jean Prouvost qui a marqué le monde de l'imprimerie de presse pendant près d'un demi-siècle.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et vente par adjudication

POUR CETTE RUBRIQUE, S'ADRESSER
OSP
7, rue Ste-Anne
75001 PARIS
261.51.52

Vente sur saisie-immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY (93)
le mardi 22 novembre 1983 à 13 h 30
MAISON D'HABITATION
d'un rez-de-chaussée de 3 pces cuisine et une chambre au grenier - cour et jardin 2 ares 7 centiares
77, rue Marcel-Sembat et 32, rue du Petit-Noyer à l'angle de ces 2 voies
à AULNAY-SOUS-BOIS (93)
Mise à Prix : 80 000 F
S'ad. pour rens. à Me WUILQUE, avocat à AULNAY-SOUS-BOIS (93) 31, rue de Bondy, au greffe du T.G.I. de BOBIGNY où le cahier des charges est déposé.

Vente sur Folle Enchère au Palais de Justice de VERSAILLES
Mercredi 23 novembre 1983 à 10 h
UN APPARTEMENT
au 5e étage, ascenceur, cave et box, compr. 3 pièces principales, S.d.B., terrasse dans un immeuble sis
32, rue du Général-Leclerc
LE PECQ (78)
Mise à prix : 60 000 F
Loué
S'adr. à Me RAVIART avocat 13 bis, av. de Saint-Cloud, tél. : 950-03-12

Vte Palais Justice Versailles (78) 3, place A.-Mignot - 23 novembre à 10 h
PROPTÉ À TRIEL-S/SEINE (78) - M. À PRIX 500.000 F sur TERRAIN de 23 a 75 ca
53, R. DES FRÈRES-LEIRIS avec pav. d'un étage 5 PCES PRINC., occupé.
Renseign. **SPC D'AVOCATS JEAN SILLARD ET AUTRES** Tél. 950-02-99
79 bis, boulevard de la Reine, à Versailles (78)

Vente s/sais. Palais de Justice de Pontoise (95) 17 novembre 1983 à 14 h
APPARTEMENT en duplex **à ÉRAGNY-SUR-OISE (95)**
4 pièces principales - DOUBLE BOX - 14, rue Chaille-Orange
M. à Px 150.000 Frs Consign. pour enchérir 25.000 Frs (chèque certifié banque)
Renseign. **Me BUISSON** AVOCAT. tél. 032-31-62 - 29, rue P.-Butin à Pontoise (95).

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice de PARIS le Jeudi 24 novembre 1983 à 14 heures
4 PAVILLONS à ROMORANTIN
(loir-et-Cher)
1 - 1, rue Claude-de-France
Libre de location et d'occupation
MISE A PRIX : 50 000 FRANCS
2 - 3, rue Claude-de-France
MISE A PRIX : 50 000 FRANCS
3 - 9, rue Louis-XII
Libre de location et d'occupation
MISE A PRIX : 50 000 FRANCS
4 - 11, rue Louis-XII
MISE A PRIX : 50 000 FRANCS
S'adresser à Me Bernard de SARIAC, avocat, 70, avenue Marceau à PARIS. Tél. : 720-82-38 - Mes FERRARI syndic, HERISSAY syndic Me LAFONT administrateur judiciaire.

VENTE au Palais de Justice de PARIS, le JEUDI 24 NOV. 1983, à 14 h
UN LOCAL COMMERCIAL
au rez-de-chaussée du bâtiment D, de l'immeuble sis
30, RUE JOUBERT - PARIS (9e)
MISE A PRIX : (pouvant être baissée) **100.000 FRS**
S'adresser à la S.C.P. LE SOURD-DESFORGES, avocats à PARIS (7e) - 27, quai Anatole-France - Tél. 551-31-60 - Me PINON, syndic, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée, PARIS (5e) - Tous avocats postulant près les tribunaux de grande instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE, CRÉTEIL.

Cabinet Me JOSSE, avocat, 45, bd Leclerc (83300) DRAGUIGNAN Téléphone (94) 68-00-22 - VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE, au plus offrant et dernier enchérisseur, au Palais de Justice de DRAGUIGNAN, le JEUDI 8 DÉCEMBRE 1983, à 14 h 30
2 APPART. de 60 m² envir. chacun à SAINT-RAPHAEL
Résidence du Golf de Valescure, bât. A, au rez-de-chaussée, comprenant : 1 séjour mezzanine, cuisine équipée, salle de bains, W.-C.
MISE A PRIX : 400.000 FRANCS CHACUN

LA VILLE de PARIS
Vend LIBRE aux enchères publiques
le MARDI 29 NOVEMBRE à 14 h 30 à la Chambre des Notaires de PARIS
5 APPARTEMENTS - 4 CHAMBRES
(dont 1 appartement 4/5 pièces - 117 m²
2 appartements 3 pièces, 81 m² et 3/4 pièces, 89 m²
ont vue directe sur champ de course)
à PARIS, entre
LE BOULEVARD SUCHET
et le CHAMP de COURSES D'AUTEUIL
Me BONNEL, notaire, 79, bd Malesherbes, PARIS (8e) - Tél. 296-16-08.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 10 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Téléfilm : Pauvre Eros**, de G. Regnier, avec J.-L. Bideau.
Julien Passerot vit dans un confort douillet un amour qu'il croit éternel, quand Edith le met à la porte de son domicile. Son ami Alex, philosophe cynique, lui fait découvrir le vaste marché amoureux... où chacun devrait trouver sa chacune.

22 h 15 **Document : Charles-André Julien** réalisation de C. Jourde et J.-N. Roy.
Quatre-vingts années de souvenirs, de l'affaire Dreyfus à la victoire de la gauche, racontées par Charles-André Julien, ancien professeur d'histoire de la décolonisation à la Sorbonne.

23 h 15 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Série : Martin Eden**, réal. G. Battiato.
Martin Eden, amoureux de Ruth, décide de chercher refuge dans les montagnes chez une veuve misérable. Un très beau personnage tiré d'un des plus grands livres de Jack London.

21 h 25 **Musique au cœur : Carmen**, par E. Ruggieri.

22 h 40 **Histoires courtes.**

23 h 10 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Cinéma 16 : le Bois cormier.**
Réal. J.-P. Bernagaud.
Simon, jeune garagiste pauvre et en mauvaise santé (mentale), est aux prises avec le maire du village, riche et méchant, pour l'acquisition d'un domaine. Affligeant.

22 h **Journal.**

22 h 20 **Boîte aux lettres**, magazine littéraire de J. Garcin.

23 h 25 **Prélude à la nuit.**
« La Pologne » de M. Cecconi-Botella, par la Péniche-Opéra.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 6 *Dis, raconte-moi la mer.*
17 h 21 **Document : Un regard s'arrête.** Paysages d'Espagne.
17 h 47 **La tribu fantastique.**
18 h **Magazine du rock : Rocking chair.**
18 h 30 **Présence du théâtre :** autour de « A chacun sa vérité », de Pirandello.
19 h **Informations.**
19 h 35 **Feuilleton : Rouletabille.**

FRANCE-CULTURE

20 h, **Dramatique :** My sweet destiny... obsession, par Y. Daoudi. Avec J.-P. Cisife, R. Coggio, H. Virlojeux, J. Danno...
21 h 45, **Profession : spectateur**, Guy Dumur : le théâtre à ciel ouvert.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE A LILLE

20 h 30, **Concert :** chants ambrosiens des quatrième et huitième siècles, Monodies du manuscrit de Bobbio par le Gruppo di Canti Ambrosiano del Duomo di Milano, dir. L. Benedetti.
22 h 30, **Fréquence de nuit :** « La ville d'Ys » ; 23 h 10, Ulysse : œuvres de Monteverdi, Debussy, Szymanowski, Purcell, Telemann...

Vendredi 11 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 45 **Armistice du 11 novembre 1918.**
Cérémonies commémoratives.
12 h **Le rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Téléfilm : La main coupée.**
D'après Blaise Cendrars, réal. J. Kerchbron.
15 h 25 **Trésors des cinémathèques.**
16 h 25 **Concert.**
Don Juan, *de R. Strauss, par l'Orchestre national de Lille, dir. J.-C. Casadesus.*
16 h 45 **Téléfilm : le Dernier des Mohicans**, de J. Conway. (Rediff.)
18 h 15 **Le village dans les nuages.**
18 h 40 **Variétoscope.**
18 h 55 **Sept heures moins cinq.**
19 h **Météorologie.**
19 h 15 **Accordéon-accordéons.**
19 h 45 **Jeu : Marions-les.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Une belle jeunesse**, de M. et G. Carpentier.
Avec Z. Jeanmaire, J. Birkin, G. Lenorman, Carlos...
21 h 40 **Série : La vie de Berlioz.**
Scénario et dialogues de F. Boyer. Réal. J. Trebouta.
Après « la Vie de Mozart », de Marcel Bluwal, et la série « Verdi », de R. Castellani, voici une fiction musicale — genre délicat — qui retrace la vie du grand compositeur, incarné par Daniel Mesguich. On attendait mieux.
22 h 50 **22, v'là le rock.**
Duran Duran, Madness, ZZ Top, Genesis.
23 h 25 **Journal et cinq jours en Bourse.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
13 h 35 **Feuilleton : Les amours romantiques.**
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
Avec Jérôme Savary.
14 h 55 **Téléfilm :** *Des rumeurs dans la forêt,* d'après T. Keneally, réal. B. Gibson. (Rediff.)
16 h 25 **Reprise : Les jours de notre vie.**
L'hospitalisation à domicile (diff. le 9 novembre).
17 h 15 **Itinéraires.**
Musique-mémoire : Myriam Makeba.
17 h 45 **Récré A2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 55 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Dessin animé : Bugs Bunny.**

19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : Les Brigades du Tigre.**
21 h 35 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Les deux guerres mondiales » sont invités Henri Amouroux (l'Impitoyable Guerre civile ; *tome VI de* la Grande Histoire des Français sous l'occupation) ; *Pierre Miquel* (la Grande Guerre), *Jules Roy* (Une affaire d'honneur : Mers-El-Kébir), *l'amiral Philippe de Gaulle pour* Lettres, notes et carnets juin 1943 - mai 1945, de Charles de Gaulle).
22 h 50 **Journal.**
23 h **Ciné-club (cycle Eisenstein) : Ivan le Terrible (2e partie).**
Film soviétique de S.M. Eisenstein (1945). Avec N. Tcherkassov, S. Birman, P. Kadotchnikov, A. Abrikossov (v.o. sous-titrée. N.).
Rentré à Moscou avec le peuple, le tsar Ivan, menacé par un complot des boyards auxquels il a enlevé le pouvoir militaire, se montre terrible envers ses ennemis. Cette deuxième partie, encore plus belle, plus étonnante que la première par son style cinématographique fut condamnée et interdite par le comité central du P.C. soviétique. Ivan le Terrible, tyran shakespearien, représentait-il Staline ? Eisenstein mourut sans avoir pu réaliser la troisième partie, qui devait être entièrement en couleurs.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 **Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.**
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **D'accord pas d'accord.**
20 h 35 **Vendredi : Rencontre avec Pierre Mauroy.**
Magazine d'information de A. Campana.
21 h 50 **Journal.**
22 h 10 **Flash 3.**
22 h 55 **Document : Ailleurs.**
Réal. L. Dussaux et P. Lelorain.
Ils étaient quelque 200 000, venus de l'Afrique de l'Ouest, embarqués dans la première guerre mondiale, parfois volontaires, parfois emmenés de force, attachés avec des cordes avant d'être entassés sur des bateaux. Dans les tranchées, aux côtés de leurs camarades français, ils ont parfois découvert des rapports égalitaires, mais aussi le froid, la guerre. Laurent Dussaux et Patrice Lelorain ont cherché quelques-uns de ces hommes, Sénégalais, Voltaïques, qui se souviennent de tout comme si c'était hier. Leurs témoignages, sur fond d'actualités de guerre de l'époque, revisitent l'histoire, échappent à tous les clichés. Un travail d'intelligence, un document filmé de manière très moderne, dans des voitures qui filent, comme au grand cinéma.
23 h 45 **Prélude à la nuit.**
Variations sur un poème d'Apollinaire, *de Honegger, par A. Raes, piano.*

FR 3-PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 6 **Série : A skis redoublés.**
17 h 30 *Insolite : non, tu n'as rien vu à Bergerac.*
17 h 55 **Pierre et le Loup.** D'après Prokofiev.
18 h 20 **La Sicile grecque.**
18 h 40 **Magazine : Librairies.**
19 h 10 **Ulysse 31.**
19 h 15 **Informations.**
19 h 35 **Feuilleton : Rouletabille.**

FRANCE-CULTURE

18 h 30, **Feuilleton :** Encore heureux qu'on va vers l'été.
19 h, **Actualités magazine.**
19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne :** l'hélium fluide.
20 h, **Lovecraft, le solitaire de Providence** (États-Unis), par F. Angelier, textes lus par P. Girard et F. Angelier.
21 h 30, **Black and blue :** jours tranquilles à Stockholm.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

18 h, **L'imprévu, à Lille.**
19 h, **Concert** (en direct de Lille) : œuvres de Couperin, d'Anglebert, Soler, Balbastre, Mozart, Bach, avec T. Koopman, T. Mathot, clavecin.
20 h 5, **Jazz.**
20 h 20, **Concert** (en direct de Baden-Baden) : *Maurerische Trauermusik*, de Mozart, *Grande Aulodia* de Maderna, six pièces de Webern, *Symphonie de chambre n° 1*, de Schoenberg, par l'Orchestre du Sudwestfunk, dir. B. Klee, sol. R. Fabbriciani, flûte, H. de Vries, hautbois.
22 h 15, **Fréquence de nuit :** Le chant du vide ; œuvres de Paniagua, Reynolds, Reich, Maetz, Berlioz ; vers 23 h 10, Radio la Jungle.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 11 NOVEMBRE

— *M. Amadou Mahtar M'Bow*, directeur général de l'UNESCO, est l'invité de l'émission « Plaidoyer », sur R.M.C., à 8 h 15.

— *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre, est reçu sur Génération 2 000 (Paris, 88,5 MHz), à 19 heures.

Le Monde

Les joyeusetés du « prêt-à-penser »

● *Une ... tion sur la ... sur le temps.*

Les produits de la mode

Une visite

● *A l'école ... forêt.*

هكذا من الأصل

Le Monde

LIVRES

billet

Les joyeusetés du « prêt-à-penser »

EN 1981, Serge Quadruppani avait publié un livre sévère, les Infortunes de la vérité (1), *où il dénonçait l'aveuglement des intellectuels des années 1925-1945, qui avaient sous-estimé — et souvent ardemment soutenu — les pires délires de cette malheureuse époque : le nazisme et le stalinisme.*

Il récidive maintenant, en s'en prenant non plus à la génération de ses parents, mais à la sienne, avec ce Catalogue du prêt-à-penser français depuis 1968. *Là encore la chasse est bonne. Comme si la vocation des maîtres à penser était précisement de se tromper, et de tromper ceux qui ont la naïveté de les prendre au sérieux.*

On trouve cette fois dans le collimateur de notre procureur : les maoïstes repentis, les nouveaux philosophes, la nouvelle droite et les exploiteurs abusifs de l'holocauste. Les citations drolatiques abondent et leur effet est garanti — même si le plaisir de faire mouche ne va pas parfois sans une certaine injustice. Il est plaisant de voir à quelles sottises ingénues, à quelles contorsions grotesques ont pu se laisser aller ceux qui ont la certitude de détenir la vérité et qui parlent, de façon péremptoire, du haut de l'autorité qu'ils se sont à eux-mêmes attribuée.

Les produits de la mode

Mais par-delà l'aspect distrayant de son entreprise Serge Quadruppani, qui se dit proche des marxistes libertaires de Socialisme ou Barbarie *et des situationnistes, pose des questions de fond sur la vie intellectuelle française.*

Deux idées sous-tendent sa démonstration. La première est que le stalinisme n'a pas fini de faire des ravages, y compris auprès de ceux qui s'en sont fait les plus bruyants — et les plus tardifs — dénonciateurs. Après avoir condamné d'un geste théâtral le totalitarisme communiste, ils font preuve d'une identique intolérance dans leurs nouveaux engagements « pour les droits de l'homme » *et d'un identique aveuglement contre l'autre forme de totalitarisme qui opprime la planète : celle du capitalisme. Cette rémanence stalinienne explique, selon Quadruppani, la persistance des tabous et des* « mots fétiches », *qui ont pour fonction d'exclure d'office les contradicteurs, de jeter l'anathème sur leurs arguments avant même qu'ils aient pu les produire.*

L'autre idée est que le débat intellectuel est maintenant soumis aux lois de la « société du spectacle » *et de la mode, qui poussent à la présentation accélérée, par les médias et les techniciens du marketing éditorial, de produits dont la prétendue « nouveauté » est une incitation à la consommation.*

Si ces remarques sont indéniablement pertinentes, on peut toutefois se demander si les phénomènes qu'elles décrivent sont si... nouveaux que cela. Les intellectuels français n'ont pas attendu le stalinisme et la télévision pour se jeter des injures à la tête et pour se complaire dans l'exercice du retournement de veste. En matière d'intolérance, la France — pays longtemps dominé par le cléricalisme et les guerres de religion — a de solides références. Et ce n'est pas d'aujourd'hui que les inconséquences des précieux font rire le bon peuple.

Le catalogue de Serge Quadruppani n'est en fait qu'un chapitre de plus à la longue histoire d'un trait propre à la société française : l'existence d'une caste de beaux esprits qui prétendent faire profession du vrai et dicter à leurs contemporains ce qu'il convient de penser.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ CATALOGUE DU PRÊT-A-PENSER FRANÇAIS DEPUIS 1968, de Serge Quadruppani. Balland, 359 p., 98 F.

(1) Orban éditeur.

Marguerite Yourcenar et la profondeur des jours

● *Une méditation sur la mort, et sur le temps.*

MÉDITANT sur les mœurs japonaises dans son dernier livre — *le Temps, ce grand sculpteur,* — Marguerite Yourcenar cite un poème qui me ravit, et m'obsède :

« Je suis indifférent au froid de l'hiver,
Ce sont les cœurs glacés des hommes qui me font peur.
Je sais que ma fin est prochaine :
Quelle joie de mourir comme les feuilles éclatantes qui tombent à Tatsuta
Avant que les pluies d'automne ne les ternissent ! »

Ces « adieux poétiques à la vie » furent écrits, ou prononcés, au dix-neuvième siècle, par Saïgo, meneur d'« une révolte paysanne », qui se donna la mort après avoir considéré la faillite de ses espérances. Marguerite Yourcenar distingue deux traits essentiels dans l'*« âme japonaise »* : la passion de la nature, et une *« étonnante facilité à mourir »*. Le premier trait, selon la romancière, *« explique peut-être en partie »* le second. Sans doute faut-il entretenir *« avec l'univers »* des relations très intimes et très mystérieuses pour se louer de connaître le même sort que les feuilles emportées dans leur dernier éclat. Marguerite Yourcenar admire la sagesse et les *« raffinements »* avec lesquels les japonais ont accepté, jusqu'à présent, la *« défaite »* inscrite dans toute existence.

Ce livre se compose d'essais très divers, qui furent écrits à différentes époques, mais le thème de la mort y revient souvent, sans offrir ailleurs le même aspect de sérénité que dans le poème de Saïgo. Ainsi, Marguerite Yourcenar montre quelles craintes se dissimulent encore dans nos rites funèbres. Malgré la façon, distraite ou routinière, dont nous les accomplissons maintenant, *« les rites sont plus forts que nous »*. Lorsque nous allons au cimetière, en novembre, ce n'est pas seulement pour avouer les regrets ou le chagrin que les morts nous font éprouver, c'est aussi — mais à notre insu — pour exorciser la peur qu'ils nous inspirent. Car le peuple des disparus est un peuple ennemi. Nous voulons l'ignorer. Nous préférons ne pas l'entendre dire. Pourtant, comme l'écrit Marguerite Yourcenar, d'une manière si mélancolique et si juste : *« c'est un fait, inavoué et à peu près inavouable, que les morts les plus chers, au bout de quelques années, ou même de quelques mois, seraient, s'ils revenaient, des intrus dans l'existence des vivants... »* Nous aimons les fantômes à condition qu'ils se contentent de visiter nos rêves.

Marguerite Yourcenar médite également sur cette *« profondeur du temps »*, qui séduit et même ensorcelle son imagination. La vie n'est certes qu'un voyage très bref, mais nous venons d'un sommeil infini pour retourner dans un sommeil infini : *« Des millions d'âges, j'ai dormi, des millions d'âges, je vais dormir... »* Et pendant notre premier sommeil, des siècles se sont accomplis qui donnent le vertige à notre mémoire. Certains visages portent sur eux les marques de ces époques lointaines. En Tunisie j'ai été fasciné par les traits d'un homme plus vieux que la vieillesse. C'était un masque nègre, sculpté par les millénaires. Dans *le Temps, ce grand sculpteur,* l'essai qui donne son titre au recueil, Marguerite Yourcenar évoque le destin de ces statues modelées jadis par des hommes, et qui, livrées un jour à la nature, ont subi, sous terre ou au fond des eaux, de telles transformations qu'elles ressemblent, une fois retrouvées, à des « dieux mutilés ». De même le vieux Tunisien semblait avoir été façonné par le travail des siècles...

La profondeur du temps, nous l'éprouvons aussi dans l'écriture. Marguerite Yourcenar raconte comment un personnage qu'elle croyait inventer dans l'*Œuvre au noir* allait, un peu plus tard, *« se révéler réel »*. A ce propos, elle cite Bachelard : *« Tu crois rêver, et tu te souviens... »* Parfois, en effet, nos écrits renferment le souvenir des jours que nous connaîtrons. Ils sont notre mémoire du futur.

FRANÇOIS BOTT.

★ LE TEMPS, CE GRAND SCULPTEUR, de Marguerite Yourcenar. Gallimard, 246 p., 75 F.



Dessin de BERENICE CLEEVE.

Une visite de Pierre Gascar à la statue de Buffon

● *A l'école de la forêt.*

EN 1784, Hérault de Séchelles fit un voyage à Montbard, entre Auxerre et Dijon, et passa deux jours chez Buffon. Il voulait savoir si la maison, les horaires, la dégaine et les propos de l'illustre naturaliste lui donneraient la clef du génie de la connaissance. Son récit, une merveille vive et ironique, est plus profond qu'il n'y paraît ; on y devine la grande question qui hante son époque : comment l'homme peut-il percer les secrets de la nature ? Deux siècles plus tard, dans un appartement de Montparnasse qui donne sur un jardinet plutôt étique, Pierre Gascar raconte pourquoi il est allé rôder autour de la statue de Buffon.

« Certains de mes livres, dit-il, *apportent en partie une réponse.* Les Bêtes (1), *mon premier recueil de nouvelles, parlaient du pacte étrange qui nous lie aux animaux. J'ai essayé ensuite d'y voir plus clair, avec des ouvrages didactiques comme* l'Homme et l'Animal (2). *J'ai aussi parodié les taxinomies savantes en explorant le monde végétal, celui des plantes communes qui, du narcisse au pavot, de la joubarbe au lupin, poussent dans les modestes jardins* (3). »

« J'éprouve depuis mon enfance le sentiment indéfinissable de faire partie, comme n'importe qui, d'un monde harmonieux où j'ai ma place. Cette intuition, qui me porte vers les arbres, les chats ou les chevaux, s'accompagne de la certitude que tout va finir. C'est une mélancolie sereine. Chez Buffon, j'ai retrouvé la présence d'une communication profonde, vécue, méditée, avec la nature. Seul Montaigne, avant lui, avait sorti l'animal du domaine de la fable... mais c'était pour rabaisser le caquet de l'homme, un animal comme les autres. Même si Buffon a donné dans l'anthropomorphisme, il a eu le courage inouï de relever l'être humain, écrasé par le péché, pour le replacer dans le cours de l'évolution. Et si l'on a multiplié les études sur son œuvre, publié sa correspondance annotée, il n'existait aucune biographie de Buffon ! Malgré le peu de sympathie que m'inspirait le personnage, j'ai trouvé cela assez paradoxal. Il avait tellement su faire parler de lui de son vivant... »

Ceux que fascinent les *Souvenirs entomologiques* de Fabre ou le curieux *Voyage en Laponie* de Linné n'ouvriront jamais le *Spectacle de la nature* de l'abbé Pluche ni *l'Histoire des insectes* de Réaumur. Ils ne se plongeront pas non plus dans les trente-six volumes de *l'Histoire naturelle,* le monument que Buffon mit quarante ans à édifier. On sait seulement qu'il s'occupa de dissections, étudia la croissance des végétaux, se démarqua des encyclopédistes, dirigea le Jardin des plantes, et pressentit, avant Lamarck et Darwin, l'évolutionnisme et la sélection naturelle. Quelques morceaux célèbres surnagent, le portrait du lion, le parallèle de la mort du chêne et de l'homme, le *Discours sur le style,* prononcé en 1753. C'est peu pour un écrivain qui fut mis au pinacle par Hugo et Chateaubriand.

« Ecrire la vie de Buffon, admet Gascar, *représentait pour moi une gageure. Un bonhomme si imposant, si figé, si monolithique, était difficile à saisir. J'ai eu devant lui la même réaction que certains de ses contemporains : de l'accablement et une lassitude infinie. Diderot, qui l'aimait bien, se moquait de ses allures solennelles. Il jouait trop au grand écrivain pour ne pas s'attirer des piques. J'ai quand même voulu animer sa statue, le prendre en faute.*

» Quant à son style, qu'il croyait « ferme, nerveux et concis », il est surtout redondant.

RAPHAEL SORIN.

(*Lire la suite page 24.*)

(1) Gallimard.
(2) Albin Michel.
(3) *Un jardin de curé,* Stock.

Visages de la guerre

DEPUIS *le Temps des morts* (1), Pierre Gascar cède parfois à ce qui n'a cessé de l'obséder, et s'en délivre. Son dernier recueil de nouvelles, *le Fortin,* où il montre cinq visages de la guerre, est encore sa « simple » histoire, celle d'un combattant ordinaire, jeté comme une graine au vent de l'histoire, d'un front à l'autre.

Le nord de l'Alsace, le chemin de la Norvège, en mer, la campagne normande, l'Allemagne et le territoire soviétique sont les décors de ces récits, séparés par des intervalles de temps. Le narrateur, perdu au cœur d'événements tragiques, naufrage ou incendie, survit grâce à une force d'inertie presque minérale.

La ventre clair d'une biche morte, une jeune nageuse près de l'épave d'un contre-torpilleur, des visions arrachées au tohu-bohu général suffisent à boucler des textes crépusculaires. Gascar n'est pas revenu du cataclysme où naquit sa vocation d'écrivain ; mais, les yeux ouverts, à dérive comme un noyé, frôle des souvenirs et des rencontres. L'attente plutôt que l'oubli crée l'inquiétude où il continue de glisser.

R.S.

★ LE FORTIN, de Pierre Gascard. Gallimard, 167 p., 74 F.

(1) Gallimard, 1953.

le feuilleton

« L'AFFAIRE », DE JEAN-DENIS BREDIN

Quand les intellectuels de droite auraient mieux fait de se taire

LES Français ont le chic pour faire porter à quelques-uns le chapeau de bassesses largement répandues. Ainsi pour l'antisémitisme. On vous concède l'affreux Drumont, parce que celui-là était vraiment indéfendable, et Céline, tout en vous soupçonnant de sectarisme si vous ne mettez pas *les Beaux Draps* au compte d'un besoin fou et génial, donc excusable, de se nuire à soi-même. Les autres n'auraient rien fait : Bloy aurait été aveuglé par son exécration chrétienne de l'usure, Barrès par son obsession des racines, Daudet par son nationalisme...

Dès les premières lignes décrivant la dégradation de Dreyfus sous les quolibets de Barrès, le livre de Jean-Denis Bredin sur *l'Affaire* fait voler en éclats cette légende lénifiante de quelques moutons noirs égarés dans une France littéraire blanche-bleue. Le vrai est que la haine du juif suait de la plupart de nos plumes patriotes du début du siècle, prêtes à couvrir de tricolore toutes les ignominies. Rien que pour ce rappel, il faut savoir gré à Bredin, qui — outre ses activités d'avocat, de professeur de droit et de militant radical — a entrepris, avec son brillant *Caillaux* (1980), une carrière d'historien à part entière, d'ajouter à la bibliographie déjà imposante du scandale majeur de l'histoire française.

CETTE bibliographie, Bredin s'y réfère sans cesse, ne craignant pas de limiter parfois son travail à un patchwork de citations. Mais, sur un sujet aussi rebattu, c'est la grandeur du dernier arrivant de ne pas jouer les découvreurs et de s'inscrire modestement au bas de la liste.

— Les sources primordiales restent, bien sûr, Marcel Thomas, Maurice Paléologue, Bernard Lazare, Théodore Reinach, Clemenceau, Jaurès, Blum, Zola, Guillemin, Dreyfus lui-même, et son frère Mathieu. A partir de cette masse immense, Bredin met son talent de pédagogue à raconter des faits particulièrement complexes, comme toujours dans les erreurs judiciaires.

par Bertrand Poirot-Delpech

Jeunes et moins jeunes trouveront lumineusement démonté le mécanisme de mauvaise foi qui, d'un hasard ou presque — le soupçon de trahison à l'encontre d'un officier juif et alsacien, — a fait un révélateur exceptionnel de nos mentalités les plus enfouies. Voici donc exposés le bordereau truqué, les calomnies délirantes, le conseil de guerre de 1894, la dégradation de janvier 1895 à l'École militaire, la déportation à vie dans l'île du Diable, les fausses expertises dévoilées, l'acquittement d'Esterhazy, le « J'accuse » de Zola (1898), le procès en révision de Rennes (1899), l'hésitation des juges transformée en circonstances atténuantes, le décret de grâce, la France coupée en deux, les intellectuels se découvrant tels et inventant, vis-à-vis de la cité, ce que Sartre appellera l'« engagement ».

EN grand juriste, Bredin a fouillé mieux qu'aucun de ses devanciers les audiences des deux conseils de guerre et les archives de la Cour de cassation. Jamais, à ma connaissance, n'avait été mis à ce point en évidence le rôle de la juridiction suprême dans l'annulation de la condamnation de 1894 et la requête en révision. Issus de milieux comparables à ceux de l'état-major, les magistrats mettent la défense des institutions aussi haut que les officiers généraux, mais excluent, par métier, le recours à l'erreur judiciaire. Ce sont eux qui, à deux reprises, sauvent l'honneur et la réputation de notre pays de droit. Bredin voue à leur obstination professionnelle une gratitude et une tendresse qu'il sait rendre contagieuses.

L'autre point fort du livre est l'analyse des répercussions de l'« Affaire », étape par étape, sur la vie politique et intellectuelle, sur l'antisémitisme, réapparu vers 1880 et soudain en délire. L'« Affaire » comme miroir, selon l'expression de Mauriac.

Par une exagération que favorise, de nos jours, l'application aux débats d'idées des mœurs du spectacle, il a été avancé, il y a quelques années, que toutes les familles idéologiques françaises se seraient rendues également coupables d'antisémitisme. Il est vrai, Bredin le souligne à la suite de Pierre Sorlin, que le catholicisme et la « bonne presse » ont joué un rôle activement raciste et ont trouvé des échos favorables dans les milieux populaires ; la fiction du « peuple déicide » frappait les esprits simples et allait sévir jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Aujourd'hui encore, il y a une manière de juger Dreyfus « un peu bête pour un juif » qui, sous la bonne volonté, vaut son pesant de racisme inconscient...

Mais c'est par un abus de langage qu'on assimile le culte du terroir de Péguy à une xénophobie latente. Tout se passe comme si se perpétuaient, à l'égard des dreyfusards, les dénigrements de leurs adversaires du moment. Le geste de Zola était bel et bien courageux et exemplaire ; il prenait le risque d'un procès en diffamation et mettait en jeu quarante ans de succès. Jaurès, Clemenceau, Proust, Mallarmé, Blum, Benda, Durkheim ou Lucien Herr s'exposaient à des insultes et à des voies de fait dont on n'a plus idée.

(*Lire la suite page 22.*)

la vie littéraire

La Liberté de l'esprit ne sera pas traînée en justice.

Arrivé à la fin d'un intéressant numéro consacré à des recherches en paternité, avec des articles de François George sur « Sartre et le nom du fils », de Sylvie Deninolle sur « Le droit du père », de Marc Richir sur « L'hérédité et les nombres », de Michel-Pierre Haroche sur le fameux « Pater semper incertus » et de René Garrigues, fils de Kant, on apprend non sans étonnement que la liberté de l'esprit peut faire l'objet d'un procès sinon en paternité, du moins en propriété. Les éditions Calmann-Lévy contestaient, en effet, à la revue de François George, éditée chez Balland, le droit de s'appeler *La Liberté de l'esprit*. Ce titre qui, selon la revue, exprime *« l'essence même de la philosophie et de la création littéraire »*, eut pour père André Malraux, qui le donna à un fils célèbre, Claude Mauriac, lequel en fit une revue qu'il dirigea de 1949 à 1953, en le partageant avec Raymond Aron qui le donna à une collection de grande qualité chez Calmann-Lévy. Le beau livre de Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, vient d'y paraître. Ni Claude Mauriac ni Raymond Aron ne s'étaient opposés à la reprise de ce titre par une jeune revue de philosophie.

C'est d'ailleurs grâce à l'intervention personnelle de Raymond Aron, peu de temps avant sa mort, que les éditions Calmann-Lévy se sont finalement décidées à retirer leur plainte, évitant ainsi à des juges le ridicule d'avoir à trancher la liberté de l'esprit comme s'il s'agissait d'un camembert. – M. C.

* **LA LIBERTÉ DE L'ESPRIT**, « Qu'est-ce qu'un père ? », n° 4, octobre 1983, Balland, 182 p., 59 F.

Nourritures matérielles et spirituelles à Brive

Joli succès d'affluence à la Foire du livre de Brive-la-Gaillarde (Corrèze), qui s'est tenue du 4 au 6 novembre à la grande halle Georges-Brassens. *Elle était organisée par l'association* Les amis du livre, avec le concours de la municipalité et des libraires de la ville. Près de soixante maisons d'édition et plus de quatre-vingts auteurs ont participé à cette manifestation. Si les écrivains du pays comme Claude Michelet ou Denis Tillinac furent parmi les plus entourés, Alphonse Boudard fut l'un des stakhanovistes de la dédicace.

Les écoliers vinrent nombreux à la foire. Les auteurs qui avaient été invités par les enseignants à s'expliquer sur leur œuvre devant les élèves s'y prêtèrent de bonne grâce. L'un des moments les plus plaisants eut lieu quand on vit des ménagères revenir du marché voisin, le cabas débordant de victuailles, et s'arrêter, dubitatives, devant les stands de livres. Ce *mélange de nourritures spirituelles et matérielles allait de soi dans une région réputée pour sa gastronomie.*

Au stand de la bibliothèque municipale, on indiquait que les prêts de livres étaient passés de 159 000 en 1981 à 202 500 en 1982. L'explication de cette progression exceptionnelle tient pour une large part dans la mise en service d'un bibliobus qui dessert les quartiers excentrés de la ville. Voilà qui devrait inciter les municipalités qui doutent encore de l'utilité d'un bibliobus à réviser leur jugement. – B. A.

Un monument pour Maurice Scève

Les 449 dizains de la *Délie, objet de plus haute vertu*, de Maurice Scève sont sans doute le monument le plus étrange de notre poésie. Par sa forme d'abord : ces dizains de décasyllabes tous élaborés minutieusement pour chanter l'amour qu'il porte à Délie, Pernette de Guillet, seize ans, qu'il constitue vers 1536 *« idole de sa vie »*. Belle, poète elle aussi, et tôt mariée, Pernette meurt à vingt-cinq ans. Quelques mois après, va paraître la *Délie*, dans la magnifique édition « emblématique » de 1544.

Par son contenu aussi : l'œuvre de Maurice Scève, au cœur du seizième siècle, baigne dans l'hermétisme mystique de l'époque. L'amour sacré et l'amour profane, la présence et l'absence, s'y entremêlent dans un contrepoint savant derrière lequel la passion du poète pour la jeune fille s'étiole parfois.

Paul Ardouin, au prix d'un travail immense, propose de la *Délie* une édition intégrale et critique, dans laquelle le déchiffrement des cinquantes « emblèmes » de l'édition de 1544, qui font partie intégrante de l'œuvre, s'ajoute à celui des dizains. Cette édition de référence est largement et intelligemment illustrée. Un très beau livre, en hommage à un très grand poète. (*La Délie de Maurice Scève et ses cinquante emblèmes, ou les noces secrètes de la poésie et du signe*, de Paul Ardouin. Nombreuses illustrations. A.-G. Nizet, éditeur, Paris, 657 p.)

Sur le même auteur, Marcel Tetel s'attache à montrer que le *Microcosme* de 1562, *tentative de connaissance aboutissant à un échec prométhéen, prolonge* la recherche menée dans la *Délie* : seule la poésie, ou la foi, transcendent la mort. (*Lectures scéviennes, l'Emblème et les mots*, de Marcel Tetel, Klincksieck, 169 p.) – J. C.

Hommage à Paul Gilson

Poète, auteur de films et de pièces de théâtre, journaliste, Paul Gilson a été aussi directeur des services artistiques de la radio de 1946 jusqu'à sa mort en 1963. Pour le vingtième anniversaire de sa disparition, F.-J. Temple, également poète et homme de radio, publie un livre d'hommages où sont réunis les témoignages de nombre de ceux qui l'ont connu. On y trouve, entre autres, des textes de Henri Sauguet, René Clair, André Beucler, Jean Masson, Philippe Soupault, Edmond Humeau, Pierre Seghers, ainsi que des lettres de Georges Méliès et de Blaise Cendrars. (« Paul Gilson hommage et contribution biobibliographique », 147 p., éditions Le Front littéraire. B. P. 387, Lausanne, Suisse.)

Homme aux talents multiples, mais rêveur et discret, grand voyageur à la curiosité toujours éveillée, Gilson consacra l'essentiel de son énergie à faire connaître les autres en mettant la radio au service de la poésie.

Un poète à la tête d'une machinerie aussi complexe ne pouvait être, comme le dit Nino Franck, qu'un *« malentendu ». « Dix-sept ans durant, savoir et poésie vont trouver une circulation nouvelle à travers les ondes dites hertziennes. Vraiment l'homme qu'il ne faut pas dans la place qu'il ne faut pas... »* – F. G.

vient de paraître

Nouvelles

ANDRÉ PIEYRE DE MANDIARGUES : *le Deuil des roses*. – Un recueil de sept nouvelles où l'auteur glisse du familier au fantastique et ne cache pas une certaine complicité avec Sade et Mishima. (Gallimard, 188 p., 62 F.)

Récit

HENRI VINCENOT : *les Voyages du professeur Lorgnon*. – Un socrate érudit et gourmand, le professeur Lorgnon, entraîne son lecteur à la découverte du pays, prétexte à un aimable tour de France ferroviaire. (Denoël, 330 p., 72 F.)

Fantastique

HENRY RIDER HAGGARD : *la Vierge du soleil*. – A la fin du quatorzième siècle, Hubert de Hastings, fuyant l'Angleterre, se retrouve dans le lointain pays inca. Après une série de batailles et d'étranges cérémonies, Hastings connaîtra une merveilleuse passion avec la princesse Quilla. Un classique traduit de l'anglais par Arlette Rosenblum. (Néo, 304 p., 29 F.)

Poésie

CHARLES LE QUINTREC : *le Règne et le Royaume*. – Second volume des poésies complètes de C. Le Quintrec composées entre 1970 et 1982. (Albin Michel, 360 p., 90 F.)

Critique littéraire

GABRIEL CONESA : *le Dialogue moliéresque*. – L'auteur s'efforce de mettre en lumière les mécanismes de l'écriture de Molière, car celle-ci contribue, *de manière déterminante*, à « l'efficacité » de son théâtre. (P.U.F., 488 p., 150 F.)

Biographie

DENISE AIMÉ-AZAM : *Géricault*. – L'auteur retrace la carrière héroïque d'un artiste mort à trente-trois ans et se livre à une fine analyse du *Radeau de la Méduse*. Préface de Pierre Daix. (Perrin, 380 p., 100 F).

Essai

CLAUDE MOSSÉ : *la Femme dans la Grèce antique*. – L'auteur rend compte de la condition féminine dans un monde dominé par les valeurs viriles et héroïques qui reléguait la femme au simple rôle de reproductrice et dont, paradoxalement, l'histoire et les mythes furent illustrés par des grecques célèbres. (Albin Michel, 190 p., 65 F.)

Document

FRAN HOSKEN : *les Mutilations sexuelles féminines*. – Un réquisitoire contre la pratique des mutilations sexuelles que subissent quatre-vingt millions de femmes par le monde et dont l'opinion internationale s'accommode en se retranchant derrière le fallacieux argument culturel. *Préface de* Benoîte Groult. Traduit de l'américain par Danièle Neumann. (Denoël-Gonthier, 296 p., 98 F.)

Sciences

JEAN E. CHARON présente *l'Esprit et la Science*. – Si nous sommes avant tout esprit, alors que savons-nous aujourd'hui de l'Esprit ? Pour répondre à cette interrogation, le physicien Jean E. Charon avait réuni en colloque à Fès trente chercheurs, dont les communications ont été rassemblées dans le présent volume. (Albin Michel, 476 p., 90 F.)

Mémoires

JEAN PIERRE-BLOCH : *Jusqu'au dernier jour*. – Président de la LICRA, Jean Pierre-Bloch raconte sa vie et ses combats politiques et antiracistes dans plus d'un demi-siècle d'histoire. (Albin Michel, 282 p., 85 F.)

en poche

Les frissons du sortilège

« *FAITES semblant de pleurer, mes amis, puisque les poètes ne font que semblant d'être morts.* » Jean Cocteau mimant sa mort dans *le Testament d'Orphée* l'abolit aussitôt. Renouant avec l'ancienne conception magique du langage, il invente une poésie dont les mots de passe allient savamment la lucidité *(« Je dors et je le sais et je sais que je rêve »)* et les frissons du sortilège *(« Cours dormeur ligoté par les algues du songe. »)*.

Composés entre 1922 et 1946, les poèmes du présent recueil attestent une fascinante continuité des thèmes et des termes dont *Plain-Chant* (1923), avec son obsession de l'« envers » des visages enfoncés dans le sommeil après l'amour, offre le plus raffiné des florilèges. Sur la marge des quêtes de l'art moderne, Cocteau expérimente un alliage des rythmes anciens et nouveaux, que dévoile à merveille la formule alchimique de *Par lui-même* (1927) :

Accidents du mystère
[et fautes de calculs
Célestes, j'ai profité d'eux,
[je l'avoue.
Toute ma poésie est là :
[Je décalque
L'invisible (invisible à vous).

A travers les années et les pages se tisse une chaîne de mots et d'images qui évoquent les masques et les songes, la chair et le néant. Le Sésame absolu de ces vers est détenu par la figure de l'Ange, qui accompagne le poète, tel un inspirateur amoureux, passeur funèbre des frontières secrètes. Ainsi, dans les seize strophes de *l'Ange Heurtebise* (1925) :

Heurtebise ne t'écarte
Plus de mon âme, j'accepte.
Fais ce que dois, beauté.

Cocteau ne cesse d'arracher à la nuit les créatures du poème pour les couler ensuite dans les mystères impeccables des joyaux de son art. Après la litanie de *Léone* (1942-1944), il lui advient de toucher à l'extrême limite d'une parole au bord du souffle et et du gouffre, comme dans cette *Crucifixion* (1945-1946) qui clôt le volume :

Ce qui ne peut se dire
[(et cependant
que ne puis-je avec
ma façon de forcer les mots
[à se taire)...

Le silence d'Orphée est encore son chant.

SERGE KOSTER.

★ **Vocabulaire, *Plain-chant* et autres poèmes (1922-1946), de Jean Cocteau. Préface de Jacques Brosse. Ed. Gallimard, coll. « Poésie », 225 p., 24,50 F.**

La collection « Poésie » Gallimard, a précédemment publié : *le Cap de Bonne-Espérance*, suivi de Discours du grand sommeil.

∴

● La reprise en livre de poche de la collection « La vie quotidienne » des éditions Hachette continue. Vient de paraître *la Vie quotidienne des templiers au treizième siècle*, où Georges Bordonove analyse la règle du Temple en ses versions successives et décrit, à travers la carrière d'un templier type, la vie dans les commanderies d'Occident et d'Orient.

● La collection de poche des éditions suisses « l'Age d'homme » reprend *la Devinaize*, de Charles-François Landry (« Poche suisse », n° 23), écrivain suisse romand mort en 1973 et considéré comme un disciple de C.-F. Ramuz, perpétuant les grands thèmes de celui-ci : solitude de l'homme face à la nature, poésie de la terre, des vignes, du lac, des ciels, antagonisme des races aux confins des montagnes.

en bref

● **EN HOMMAGE A JEAN GIONO, une exposition est présentée au château de Cabriès-en-Provence (Bouches-du-Rhône), jusqu'au 23 janvier prochain. Sont aussi prévus des débats et des projections de films. Renseignements : château de Cabriès. Tél. : (42) 22-42-81.**

● **CINQ AUTEURS RESTENT EN PISTE POUR LE PRIX GONCOURT d'après la dernière liste dressée par le jury. Il s'agit de : Pierre Bourgeade (« les Serpents », *Gallimard*), *Rezvani* (« *la Loi humaine* », Seuil), Frédérick Tristan (« les Égarés », Balland), François Weyergans (« le Radeau de la méduse », Gallimard) et Elie Wiesel (« le Cinquième Fils », Grasset).**

● **JEAN GROSJEAN A LA MAISON DE LA POESIE à Paris (101, rue Rambuteau) jusqu'au 30 novembre. Outre une exposition, la Maison de la poésie accueillera, à 20 h 30 le mercredi 16 novembre, Pierre Oster et Jean-Michel Maulpoix, qui présenteront l'œuvre de Jean Grosjean, le jeudi 17 novembre, Henri Meschonnic, qui interrogera l'écrivain sur son activité de traducteur et le vendredi 18 novembre, Denis Manuel, qui dira des poèmes de Jean Grosjean.**

● **« L'UNIVERSITE ET LE DEVENIR DU LIVRE », sera le thème, les vendredi 18 et samedi 19 novembre, de deux journées de débats, rencontres, expositions, à *l'université de Lyon-2*, auxquelles participeront de nombreux écrivains et critiques. Renseignements : à Lyon : auprès de M. Jacques Aubert, Institut d'anglais, 86, rue Pasteur, 69365 Lyon, cédex 7. Tél. : (7) 869-24-45. A Paris : J.-L. Pinard-Legry, *la Quinzaine littéraire*.**

● **LES RENCONTRES DE MARCEVOL (66320 Vinça. Tél. : (68) 96-11-30) donneront l'occasion, les 11, 12 et 13 novembre, aux auteurs, éditeurs, bibliothécaires, etc., de s'interroger sur les meilleures conditions à réunir pour la création et la diffusion du livre, tout en « vivant au pays ».**

● **UNE « SEMAINE DE LA LITTÉRATURE RÉGIONALE » se déroulera du 14 au 18 novembre à la Maison d'Auvergne à Paris (194 bis, rue de Rivoli à Paris). Participeront à des séances de dédicaces des écrivains comme J. Anglade, F. Besson, G. Conchon, A. Pourrat, R. Sabatier, M. Toesca, etc. Sera présentée conjointement une exposition photographique sur l'art roman auvergnat jusqu'au 2 décembre.**

● **LA MAISON DE LA REGION NORD-PAS-DE-CALAIS, 19 boulevard Haussmann, 75009 Paris, accueille jusqu'au 18 novembre, les auteurs et les éditeurs régionaux. Chaque jour on peut rencontrer les écrivains, regroupés par thèmes, qui présentent et dédicacent leurs ouvrages, de 12 heures à 18 heures.**

● **DES ASSISES REGIONALES DU LIVRE se tiendront du 2 au 4 décembre au Casino municipal de Pau. Outre un Salon des éditeurs en région, sera organisée une foire du livre par huit libraires de la ville. Toute une série de *rencontres et de débats sont aussi prévus* sur l'édition occitane et basque, sur la politique éditoriale, la création et la lecture publique en région. Renseignements : Centre régional des lettres, hôtel de la région Aquitaine, 24, rue Esprit-des-Lois, 33000 Bordeaux. Tél. : (56) 44-49-44.**

● **UN LAPSUS, compréhensible mais d'une saveur un peu pâle, nous a fait prénommer Léon, dans « le Monde des livres » du 4 novembre, *l'auteur de « Mon Léon Blum ou les défauts de la statue »* (Régirex-France, 62, rue Ampère, 75017 Paris). En fait, l'auteur de cet ouvrage est Louis Guitard.**

MORT D'ANDRÉ CHAMSON

Huguenot en tout

L'écrivain André Chamson, membre de l'Académie française, est mort le mardi 8 novembre dans un hôpital parisien des suites d'une longue maladie. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans. « Des camisards insurgés contre l'absolutisme aux soldats de l'ombre dressés contre le nazisme, tous les combattants de la liberté furent ses compagnons », a déclaré M. Jack Lang, ministre délégué à la culture.

REGISTER (résister, en langue d'oïl) : gravé sur la pierre de la salle des prisonnières protestantes, dans la tour de Constance, ce verbe éclaire tout le comportement et l'œuvre entière d'André Chamson, écrivain resté fidèle à ses ancêtres cévenols persécutés pour leur foi, et engagé en des combats similaires dictés par sa conscience. Camisard-maquisard, la métathèse n'est pas gratuite.

Les longues randonnées du « petit garçon maigre et nerveux » dans le massif de l'Aigoual, une enfance émerveillée, qui revit par les personnages interposés du *Chiffre de nos jours*, ont sans doute créé le climat et l'âpre pureté de son premier roman, *Roux le bandit* (1925). Le jeune chartiste n'a pu oublier ses montagnes. Il y situe l'aventure de cet insoumis qui s'est placé en marge des lois et des hommes parce que l'Écriture a dit : « *Tu ne tueras pas.* » La figure d'un pacifiste indomptable rendu à la vie quasi sauvage apportait un souffle d'air pur dans le monde des lettres d'après-guerre.

Deux ans plus tard, son essai *l'Homme contre l'histoire* marque plus clairement encore cette prise de position. Opposant Mistral, son poète par excellence, à Maurras, pour qui la Provence est devenue une abstraction nationale, l'archiviste paléographe est persuadé que l'homme échappe à l'histoire. Le passé n'explique pas l'avenir. En même temps, esprit de double culture, qui a longtemps balancé entre le français et le provençal, Chamson exalte la poésie des félibres.

Uni à sa terre, André Chamson n'a jamais abandonné sa vieille maison des Bressous, bâtie au flanc de l'Aigoual. C'est dans ce décor qu'évoluent les personnages des récits qui, outre *Roux le bandit*, seront regroupés en 1968 dans la *Suite cévenole : les Hommes de la route, le Crime des justes, Histoires de Tabusse, les Quatre Éléments.* Tous écrits avant la guerre qui se prépare et qui le préoccupe. Les événements retarderont le mûrissement et la publication du gros de son œuvre. Le spectacle des années terribles auquel il a assisté en témoin et en acteur n'est sans doute pas étranger aux évocations « pathétiques » de destinées manquées, vaincues.

On peut se demander si Chamson, dont la carrière, finalement, s'est soldée par une série de succès et d'honneurs, n'a pas, avec une pointe de sadisme, été attiré par ces « *victimes de l'histoire* », selon l'expression de Germaine Castel, ou victimes de quelque fatalité intérieure. C'est la destruction morale de *L'homme qui marchait devant moi*, à la suite de la guerre de 1914. C'est la déchéance d'un être exceptionnel, Jean-Manuel, qui s'enfonce dans l'abjection, dans *Comme une pierre qui tombe*, et s'acharne à consommer sa propre ruine. Ce sont les fantasmes d'*Adeline Venician*, la recluse, morte à vingt ans sans avoir vécu. C'est l'échec de Nicole Aygalier, l'héroïne du *Rendez-vous des espérances*, qui a tout quitté pour devenir comédienne. Des ratés, il en est aussi parmi les garçons et les filles de la génération d'après-guerre (la dernière) dont Chamson esquisse le tableau dans *la Neige et la Fleur*, mais beaucoup ont su surmonter leur destin.

Plus tard, le temps d'engranger une immense documentation, Chamson haussera le ton et composera l'épopée, le martyrologe, de ses ancêtres huguenots. Il a soixante-sept ans lorsqu'il publie *la Superbe*. Seulement, il avoue : « *J'ai passé ma vie entière sans oser commencer ce livre.* » Il raconte le calvaire de Jean-Pierre Chamson et de ses coreligionnaires, condamnés à cet enfer pour le seul crime d'appartenir à la religion réformée. En 1970 paraît l'autre volet du diptyque évoquant la vie des détenues d'Aigues-Mortes, entre 1723 et 1768, *la Tour de Constance*. Il y aura enfin, en 1979, *Castanet le camisard de l'Aigoual*. Le retour aux sources, en somme.

Ainsi, son atavisme religieux n'aura cessé de l'habiter, de l'enfance à la mort. Solidaire d'une minorité persécutée, imprégnée de la lecture de la Bible, il a constamment témoigné en sa faveur, notamment par sa présence active aux rassemblements du musée de Saint-Ghilhem-du-Désert. Il y prenait la parole avec l'éloquence naturelle de tous les « laïcs » inspirés, habitués à prêcher en plein air. Son premier discours au « Désert » fut contemporain de ses premiers engagements politiques.

Il s'est en effet beaucoup mêlé au siècle, faisant siennes les causes qui stimulaient son besoin de justice. Parallèlement à ses fonctions de conservateur au château de Versailles, il a milité. Après le choc décisif du 6 février 1934, il décide de fonder *Vendredi*, avec Jean Guéhenno, et fait appel à Andrée Viollis. Il animera, de 1935 à 1938, cet hebdomadaire, qui s'oppose aux fascisants *Candide* et *Gringoire*, groupe tous les écrivains qui veulent lutter contre l'hitlérisme, d'André Gide à Jacques Maritain, en passant par Jean Cassou, Louis Martin-Chauffier, Paul Nizan, etc. Ces trois ans de lutte furent, dira-t-il, « *une des grandes aventures de ma vie.* »

Et c'est la guerre d'Espagne, autre choc « encore plus profond ». Chamson y voit plus qu'un phénomène local, les grandes manœuvres d'une guerre qui va être totale. Il est à Madrid, sous les bombes. Il fait cause commune avec l'Espagne républicaine.

Son œuvre d'écrivain avait été ralentie par ses engagements. La guerre l'interrompt totalement, du moins dans sa publication. A part quelques pages signées Lauter, il ne publiera pas une ligne sous l'occupation. Il a autre chose à faire. D'abord mettre les chefs-d'œuvre du Louvre en lieu sûr, au château de Loubéjac, où il se cache. Puis prendre sa place dans les maquis du Lot. Enfin rejoindre André Malraux et vivre une autre épopée, exaltante celle-là.

Les péripéties de ses années combattantes, on les connaît par cette *Suite guerrière* où le chartiste s'est fait son propre historiographe, souvent sous la forme romancée, tel *le Puits des miracles*, cas de conscience d'un non-violent qui prend les armes. *Le Dernier Village*, ce sont les « choses vues » par lui lorsqu'il était replié à Montauban : lâchetés, vilenies, délations qui rendent irrespirable l'atmosphère de la France d'une zone dite libre, et l'inoubliable récit de la venue du ministre de l'éducation nationale de Pétain, sous le pseudonyme transparent de Connard, « *raté bien qu'académicien, ou académicien parce que raté* ». Siégeant par la suite quai de Conti, Chamson n'a pas renié ce passage lors de sa réédition. Il a le sens de l'humour.

La Reconquête relate la folle équipée de la brigade Alsace-Lorraine, où, au côté de Malraux, il tient un rôle majeur. La partie n'était pas gagnée d'avance. Elle fut rude. Les détails de cette longue marche, ponctuée d'épisodes tragiques, qui, de la Dordogne en passant par la Provence, finit par atteindre le Rhin et se poursuivit bien au-delà, sont narrés avec une verve et un souci de l'exactitude historique, même dans les portraits des « vedettes ». Le lecteur suit pas à pas ces volontaires, libérant les Vosges, entrant les premiers à Strasbourg - qu'ils sauveront derechef lors de la contre-offensive allemande.

Rendu à la vie civile, on lui offre le Petit Palais, vide et dévasté. Il le remet en état, y réinstalle ses collections, organise des expositions qui font date au lendemain de la guerre. Dès 1946, ce sont les trois cents « Chefs-d'œuvre de la peinture française » ; puis, pour ne citer que les principales, les « Trésors des musées de Vienne », « le Moyen Age italien », « Le dix-huitième siècle français », la « collection Girardin », « Carpeaux », Courbet, auquel il consacre un livre, *Les Vierges dans l'art français*...

En 1959, changement de décor. André Chamson émigre des Champs-Elysées vers le Marais. Il va occuper le fastueux hôtel de Soubise. Directeur général des Archives de France, où il succède à Charles Braibant, il se retrouve dans son premier élément mais doit résoudre tous les problèmes posés par la prolifération des documents de toute espèce dont il a la responsabilité. Les bâtiments de la rue des Francs-Bourgeois ne peuvent contenir, au double sens du mot, le flot envahissant du passé. Les archives nationales doivent éclater. En Provence d'abord, à Aix, puis près de Saint-Gilles-du-Gard. Le dépôt central des microfilms, relais indispensable pour assurer la survie du contenu des originaux périssables, élira domicile au château d'Espeyran, acquis en 1964. Le 22 novembre 1970, André Chamson pose la première pierre. Alors sont transférés à 500 kilomètres de pellicule, soit 40 millions d'images. D'autre part, créée en 1967 à Fontainebleau, la Cité des archives contemporaines des ministères et des administrations centrales comptait 800 kilomètres de rayonnages. Parallèlement, les Archives mettent sur pied maintes expositions didactiques ou spectaculaires, tel cet hommage à Romain Rolland en 1966.

André Chamson était entré aux Archives auréolé d'un prestige supplémentaire : trois ans auparavant, il avait été élu à l'Académie française. Lors de sa réception, le 17 mars 1957, il y avait fait entrer avec lui l'angoisse et l'espoir du monde moderne, dont ses travaux et son expérience lui avaient donné une conscience aiguë : « *Nous voudrions sentir battre entre nos doigts le ressort secret de l'histoire, comprendre les dangers qui nous menacent, entrevoir l'avenir de la communauté dont dépend notre existence...* » Là aussi, il prit sa charge au sérieux.

Homme de guerre et homme d'action malgré lui - mais connaît-on toujours sa vraie vocation ? — André Chamson a su faire passer sa vie dans ses livres, même ses voyages, du Brésil à l'Afrique noire, dans *la Petite Odyssée*. Et ses écrits témoignent : une cinquantaine d'ouvrages, dont une bonne part a été traduite en vingt-deux langues et dont aucun n'est gratuit.

JEAN-MARIE DUNOYER.

Autour d'une lumière invisible

NÉ huguenot, André Chamson le fut en tout. Derrière l'archiviste veillant amoureusement sur nos trésors, derrière l'antifasciste de *Vendredi*, le militant de 1936, l'ami des républicains espagnols, le compagnon d'armes de Malraux et de de Lattre, derrière l'historien du martyrologe camisard, c'est l'éternel hérétique qui veille. Ses actes, ses propos, son regard même, brûlent de la même exigence fière, qui n'exclut pas la moquerie.

En tout, on retrouve le fidèle des Cévennes indomptées, là où l'Aigoual se soulève « comme l'épaule de Dieu ». Jusque dans son style, qu'il célèbre ses ancêtres galériens ou qu'il fouille des destins meurtris, c'est le même homme du Désert, l'irréductible, qui va son chemin. On pense à ce mot vexant du catholique Blaise de Monthuc : « Ces huguenots écrivent mieux que nous ! »

Il est rare qu'une vie et une œuvre entière s'ordonnent, comme celles-ci, autour d'une seule et même foi, comme un tableau autour d'une lumière unique, invisible.

B. P.-D.

André Chamson, né le 6 juin 1900 à Nîmes, a deux ans lorsque sa famille vient s'installer à Alès. C'est au lycée de cette ville puis à celui de Montpellier qu'il fait ses études secondaires. En 1918, il est à Paris, étudiant pauvre obligé de gagner sa vie tout en suivant les cours de la Sorbonne et en préparant l'Ecole des chartes d'où il sort en 1924. Cette année, il épouse Lucie Mazauric, chartiste et descendante des huguenots cévenols comme lui.

D'abord attaché à la Bibliothèque nationale, A. Chamson devient chef adjoint du cabinet d'Edouard Daladier, ministre de l'éducation nationale, tandis que sa jeune femme entre à la conservation du musée du Louvre, avant d'être nommée conservateur des archives des musées nationaux. En 1927, il rejoint Richard Cantinelli, bibliothécaire à la Chambre des députés. Ses fonctions, entrecoupées de voyages à l'étranger, ne l'empêchent pas de publier une dizaine de volumes.

En 1933, il est conservateur adjoint des musées nationaux, au château de Versailles. Le monde bouge, le national-socialisme submerge l'Allemagne, l'avenir se charge de menaces. André Chamson ne reste pas au-dessus de la mêlée. Il fonde Vendredi *avec Jean Guéhenno en 1935. Ce sera, jusqu'en 1938, l'hebdomadaire du Front populaire. Aux côtés d'André Gide et d'André Malraux, son ami depuis dix ans (qu'il va retrouver en 1937 à Madrid chez les républicains espagnols en pleine guerre civile), il participe au congrès des écrivains pour la défense de la culture.*

Gallimard vient d'éditer la Galère *lorsque la seconde guerre mondiale éclate. Le capitaine de réserve André Chamson est mis à la disposition du général de Lattre de Tassigny. Une estime réciproque rapproche les deux hommes. Après la défaite de 1940, il rejoint en zone libre sa femme qui a été chargée de mettre en lieu sûr les chefs-d'œuvre du Louvre. En 1941, il se trouve à Montauban, au château de Loubéjac ; en 1943, à Latreyne. Il milite dans les rangs de la résistance. En 1944, la jonction de ses maquisards avec ceux de Malraux constitue la brigade Alsace-Lorraine qui, sous les ordres du « colonel Berger » et du commandant Chamson, prend une part prépondérante dans la reconquête des Vosges et de l'Alsace. De Lattre de Tassigny, qui a incorporé les volontaires dans la première armée, poursuit sa campagne. La fin de la guerre trouve Chamson à Lindau, à l'état-major du futur maréchal.*

De 1945 à 1959, André Chamson sera conservateur en chef du Petit Palais et fera de nombreux voyages en Scandinavie, en Italie, en Grèce, au Brésil, aux États-Unis, tandis que deux de ses romans, les Histoires de Tabusses *et le* Crime des justes, *sont portés à l'écran. Entre-temps, en 1956, il est élu à l'Académie française au siège du baron Seillière, ainsi qu'à la présidence internationale des Pen Clubs. Nouveaux voyages au Japon, en Finlande, en Italie, au Canada, en Côte-d'Ivoire. En 1959, Malraux étant ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, il est nommé directeur général des archives de France, qu'il quittera en 1971, ayant atteint la limite d'âge, mais ces charges et ces honneurs n'ont jamais ralenti son activité littéraire.*

LA PENSÉE

poètes du temps présent

Robert-Maurice RAIN
« MAGIC & SOLO »
208 pages, 58,90 F T.T.C.

Norbert ZEMOUR
« LES NUITS POST-ROMANTIQUES »
48 pages, 33,20 F T.T.C.

Bernard CABANIER
« LA RONDE DES SAISONS »
80 pages, 35,00 F T.T.C.

Brigitte JACQUIER
« LE REGARD A VIF »
32 pages, 28,90 F T.T.C.

Nadine CONRAD
« LE PAYS DES ENFANTS »
32 pages, 28,90 F T.T.C.

GOMAR
« FABLES ET CHANTEFABLES »
258 pages, 61,00 F T.T.C.

Claudine ROHAYEM
« CHUTE LIBRE »
112 pages, 43,90 F T.T.C.

Régine MANIGAND
« LE LAC DES CYGNES »
112 pages, 37,50 F T.T.C.

GAËTANE
« LE FIL A PLOMB »
32 pages, 28,90 F T.T.C.

Nathalie BOCCONE
« INVITATION AU RÊVE »
48 pages, 32,10 F T.T.C.

Danielle PRESTAT-D'HISBERG
« NOTRE CERCLE »
48 pages, 31,00 F T.T.C.

Françoise BRISARD
« DIVAGATIONS POUR UN VAGUE DES PASSIONS »
48 pages, 31,00 F T.T.C.

Frédéric LECARME
« VIVRE D'AMOUR, DE RÉVOLTE ET D'ESPOIR... »
88 pages, 37,50 F T.T.C.

Eudes SOUCHON
« LA SENEFIANCE DES CHOSES »
72 pages, 35,30 F T.T.C.

Sophie LANGEMONT
« BALBUTIEMENTS »
80 pages, 48,20 F T.T.C.

Charles RIVIERA TITEMA
« VAHINE TAHITI, COCOTIERS ET MAIORES »
192 pages, 53,50 F T.T.C.

Joël MARTIAS
« LA NOSTALGIE »
128 pages, 42,80 F T.T.C.

Louis DIONAN
« BALADE DU PETIT MATIN »
48 pages, 31,00 F T.T.C.

Lima FABIEN
« UN POINT DE VUE »
112 pages, 40,70 F T.T.C.

Paul BASTIDE
« LES POÈMES DE PÊCHE-LUNE »
88 pages, 37,50 F T.T.C.

André ALIROL
« LA VIE DÉCOUVERTE »
64 pages, 29,00 F T.T.C.

Evry ARCHER
« AREYTOS DE GRIOT »
80 pages, 35,30 F T.T.C.

PIERRICK
« LETTRE A MOURIR »
64 pages, 33,20 F T.T.C.

Michel JUST
« LES LICHENS DE MON CŒUR »
48 pages, 28,90 F T.T.C.

Madeleine THIBERVILLE
« L'ENFER DES MOTS »
80 pages, 35,30 F T.T.C.

Jean COUVREUR
« CONTRADICTIONS »
64 pages, 31,00 F T.T.C.

NADINE
« DELIRES OR NOT DELIRES »
48 pages, 31,00 F T.T.C.

Christine MALENFANT
« DÉLIVRANCE »
64 pages, 33,20 F T.T.C.

René-Victor GAULTIER
« LE CŒUR EXALTÉ »
64 pages, 33,20 F T.T.C.

Jean-PAUL VICTORIEN
« UNE LARME DANS LA ROSÉE »
48 pages, 31,00 F T.T.C.

Claude RÉMY
« ERRANCES »
48 pages, 31,00 F T.T.C.

Jean-Pierre BOUYRAT
« TOURMENTS »
32 pages, 28,90 F T.T.C.

Jean-Claude SIPRA
« REFLETS DES ESPOIRS »
64 pages, 33,20 F T.T.C.

Silvère LERIBLE
« AVEC DE SIMPLES MOTS »
64 pages, 33,20 F T.T.C.

Reyfloyd LAURY
« TES YEUX ME LIRONT »
48 pages, 31,00 F T.T.C.

Henri COTTEZ
« DOUCE A LA MORT »
suivi de
« BLUES »
et de
« MEURTRE AMICAL »
72 pages, 35,30 F T.T.C.

R' GUIZANI MICHAELA
« MAIS OU VONT LES NUAGES QUAND ILS QUITTENT L'ILE ?... »
80 pages, 35,30 F T.T.C.

Sonia ORDUNA-ROBIN
« CRI D'AMOUR »
320 pages, 67,40 F T.T.C.

Marie-Hélène ABID
« PAROLES LAVÉES DE L'INJURE »
48 pages, 31,00 F T.T.C.

Michel D'OFFELLI
« CLAIRS DE BRUME »
96 pages, 38,50 F T.T.C.

Karima MANAR
« CE QUI NE REVIENDRA JAMAIS »
48 pages, 31,00 F T.T.C.

Joseph DE LEIBE
« A TRAVERS DES MOTS »
64 pages, 33,20 F T.T.C.

Frédéric BROUET
« LE PISSENLIT »
80 pages, 37,50 F T.T.C.

Dominique LE GUIRINEC
« LE JARDIN DES RÊVES »
40 pages, 31,00 F T.T.C.

Raymond A. JURY
« TRIPTYQUE »
112 pages, 40,70 F T.T.C.

Pascal KERVEN
« REGARD SUR LE PASSÉ »
96 pages, 38,50 F T.T.C.

Yucef MARCK
« REGARDS »
48 pages, 31,00 F T.T.C.

Marc MATTER
« HANTISES »
64 pages, 33,20 F T.T.C.

Joseph CALZADO
« CAFARD EN SOURDINE »
82 pages, 35,30 F T.T.C.

Pierre-Hugues ROBIEUX
« LA OU LE CIEL COMMENCE »
112 pages, 40,70 F T.T.C.

Frédéric SEFFINO-FORMISYN
« A CŒUR OUVERT »
64 pages, 33,20 F T.T.C.

Christian DUSTOUR
« LES ROSES NOIRES »
128 pages, 42,80 F T.T.C.

Robert INARD D'ARGENCE
« TIRE-LAINE »
288 pages, 66,40 F T.T.C.

Michel HARNOIS
« UNE AUTRE FOIS... AILLEURS »
80 pages, 35,30 F T.T.C.

Maximiano GONCALVES
« POÈMES ET RIMES POUR AMOUREUX »
80 pages, 35,30 F T.T.C.

Laure NOIRJEAN
« REFLETS AU CRÉPUSCULE »
72 pages, 37,50 F T.T.C.

Alain AISSA
« PULSIONS DE L'ESPRIT »
48 pages, 33,20 F T.T.C.

Margery MONTMOURET
« POÈMES POUR PASSER LE TEMPS »
160 pages, 51,40 F T.T.C.

René COSTE-HERY
« POÈMES SAGES D'UN SIÈCLE FOU »
192 pages, 40,70 F T.T.C.

Marie-Thérèse VAUTHEY-DJIAN
« LA JOIE DE VIVRE »
64 pages, 33,20 F.T.T.C.

Geneviève ROY
« A CONTRE-COURANTS »
56 pages, 35,30 F T.T.C.

Alain FOULON
« OMEGA ALLIANCE PSI »
96 pages, 38,50 F T.T.C.

Saverio CURABA
« VERS A SOI »
64 pages, 35,30 F T.T.C.

Dominique DELHOUME
« CAHIERS HORIZONTAUX »
128 pages, 42,80 F T.T.C.

Marie-Thérèse CHARPY
« ÉCAILLES DE NUIT »
178 pages, 51,40 F T.T.C.

Hubert COULON
« LES FUMÉES DU BONHEUR »
96 pages, 40,70 F T.T.C.

Samuel GIRARDOT
« POÈMES POUR MA GÉNÉRATION »
130 pages, 42,80 F T.T.C.

Robert COLAS
« CHANTS DE LA DÉSESPÉRANCE »
48 pages, 33,20 F T.T.C.

Marianne LAURENT
« PASSIONS ET DÉPASSIONS »
96 pages, 40.70 F T.T.C.

Hugo LOEW
« BONJOUR TENDRESSE »
112 pages, 42,80 F T.T.C.

essais

Kai FALKMAN
« LE ROBOT ET LA SIGNIFICATION »
Réalité et utopie
280 pages, 79,20 F T.T.C.

Robert XUEREF
« L'IRAN AVANT LE RÈGNE DES AYATOLLAHS »
D'une dictature l'autre
302 pages, 98,50 F T.T.C.

René de CHANTAL
« LA FIN D'UNE ÉNIGME : LA BÊTE DU GÉVAUDAN »
Un mystère élucidé
400 pages, 149,80 F T.T.C.

Désiré FREMINEUR
« LES CLEFS DE L'ESPOIR »
Échapper au désastre
256 pages, 66,40 F T.T.C.

Jean-Pierre GRABER
« LES PÉRILS TOTALITAIRES EN OCCIDENT »
Démocraties en péril
368 pages, 130,60 F T.T.C.

Pierre BLIN
« LES GRANDS PRINCIPES DE LA COMPTABILITÉ »
Les règles de l'art
184 pages, 104,90 F T.T.C.

François GARCIA
« RÉFLEXION »
Ne pas se résigner
96 pages, 34,30 F T.T.C.

Michel MUIR
« JE SUIS LE SEXE DE DIEU »
Une perspective adamique
256 pages, 71,70 F T.T.C.

MAURIBAR
« CRÉDO »
« MÉDITATIONS SUR LA FOI (1974-1981) »
Croyons en Dieu
96 pages, 34,30 F T.T.C.

FRÉDÉRIQUE-CHARLES
« AINSI S'ENFANTERAIT LA VIE »
La mystification n'est plus
296 pages, 78,10 F T.T.C.

Joseph MAMPOUYA
« LE TRIBALISME AU CONGO »
Un cancer social
160 pages, 46,00 F T.T.C.

Adrien NGUEMAH-ONDO
« LE VILLAGE, STRUCTURE ET TRADITION »
Connaître vraiment l'Afrique
176 pages, 46,00 F T.T.C.

Michel DUBREUIL
« NOTRE ROYAUME EST DE CE MONDE »
Vivre coûte que coûte
112 pages, 37,50 F T.T.C.

H.A. SCHWARZ-LIEBERMANN VON WAHLENDORF
« RÉSISTEZ ! »
« UN MANIFESTE POUR L'EUROPE »
Non au déclin !
128 pages, 40,70 F T.T.C.

Yvan DIONIS
« PROPOS SUR LA LIBRE SANTÉ »
Debout les hommes
224 pages, 64,20 F T.T.C.

Roger FLEAUX
« APPRENDRE LA CONDUITE »
Le moniteur à domicile
128 pages, 55,70 F T.T.C.

André DE SMET
« LA GRANDE DÉESSE N'EST PAS MORTE »
Le sexe et le sacré
258 pages, 78,10 F T.T.C.

Joseph QUITTEL
« FÉTICHEURS, SORCIERS ET COMPAGNIE »
L'Afrique de tous les jours
264 pages, 67,40 F T.T.C.

Blanche et Daniel EVEN
« REGARDS SUR LES MYSTÈRES DE L'INFINI »
Une autre vision du monde
112 pages, 41,80 F T.T.C.

Moïse PACHILLY BALOTOKEN
« ALERTE A NOS MAUX »
Appel à la clairvoyance
192 pages, 47,10 F T.T.C.

Roberto LIVADIOTTI
« OPÉRAS CHOISIS »
L'essence du beau
192 pages, 42,20 F T.T.C.

Claude VERMOREL
« LES CLINS D'ŒIL D'UNE RÉVOLTE »
La révolte par l'humour
96 pages, 36,40 F T.T.C.

Michel-Alain COGNET
« LE DÉPART IMMOBILE »
Partir quand même
160 pages, 47.10 F T.T.C.

L. ARAMOV
« OPINIONS D'UN PEINTRE D'AUJOURD'HUI »
Le malaise de l'artiste
112 pages, 26,75 F T.T.C.

Jean Manoel COSTA
« LE RELAIS DE DIEU »
Des raisons d'exister
176 pages, 47,10 F T.T.C.

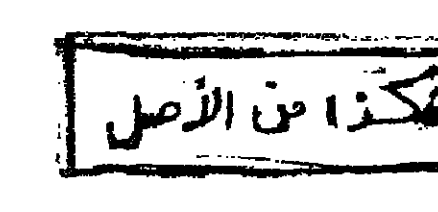
Claude BRICE
« LOUIS-PIERRE LOUVEL, LE ROI POSSIBLE »
Qu'est devenu Charles-Louis Capet ?
160 pages, 61,00 F T.T.C.

François MALET
« OUI, JE LES AIME »
L'école est en crise
96 pages, 35,30 F T.T.C.

Jean CHEMINEAU
« ERREUR JUDICIAIRE »
La justice accusée
320 pages, 99,50 F T.T.C.

Marc POGGI
« COMIC-MAGIE »
pour rire en société
96 pages, 41,80 F T.T.C.

Roger GILSON
« ET SI ON... ET QUAND ON... »
Une forte tranche de vie
64 pages, 31,00 F T.T.C.



[LA] PENSÉE UNIVERSELLE

romans

Arthur ESPINOSA
« COMME L'OISEAU SUR LA BRANCHE »
Des amours impossibles
224 pages, 68,50 F T.T.C.

Jean SAQUIÈRE
« CELA S'EST-IL PASSÉ AINSI ? »
« DIEU N'EXISTERAIT DONC PAS ? ! »
Il y a 15 000 ans...
224 pages, 65,30 F T.T.C.

Raymond-Charles GUYOT
« JUNILLE ET LE HARICOT VERT »
Histoire de deux amours
348 pages, 99,50 F T.T.C.

Georges « LE LOTOIS »
« L'ORDRE DU DAUPHIN »
Des mystères et des hommes
224 pages, 69,60 F T.T.C.

Frankli GRILLI
« LE TEMPS DES SACRIFICES »
Un cri de révolte
256 pages, 73,90 F T.T.C.

Zalek KALB-BELLER
« LE MIRACLE DES HOSTIES SANGLANTES »
La communauté juive à Bruxelles au quatorzième siècle
224 pages, 58,90 F T.T.C.

André JOSS
« ÇA S'EST PASSÉ EN CAMARGUE »
Enquête sur une enquête
192 pages, 53,50 F T.T.C.

Pablo OCUMENA
« L'EAU DISSOUTE »
Sexe et mysticisme dans une ville espagnole
288 pages, 79,20 F T.T.C.

Jany BEILLE
« ALLEZ-ENFANTS »
Que reste-t-il du passé ?
192 pages, 62,10 F T.T.C.

Pierre MIRRI
« HISTOIRES, RÉCITS POÉSIES »
Un quotidien rêvé
96 pages, 34,30 F T.T.C.

Tony LESARINI
« LA PUISSANCE ET LA GRANDEUR »
Amour, haine et aventure
192 pages, 52,50 F T.T.C.

Maurice VIRASSAMY
« NE CRACHEZ PAS SUR SANGARE »
OU « LA GÉNÈSE
DE LA RÉPUBLIQUE UNIVERSIENNE »
Tout homme est créateur
348 pages, 183,80 F T.T.C.

Gilles MENA
« L'HYDRE DU SORTILÈGE »
L'espionnage est un art
176 pages, 42,50 F T.T.C.

Louis-Noël DELANIAN
« AU-DELA DES PASSIONS... »
« AU-DELA DE LA HAINE »
Des choix incontournables
160 pages, 49,20 F T.T.C.

Albert MATHIEU
« AILES GRAND-OUVERTES »
Loin des contingences
192 pages, 54,60 F T.T.C.

Elisa VARNES
« MENU-DÉGUSTATION »
Mélancolie et sensualité
64 pages, 28,90 F T.T.C.

Mohamed RBIB
« LA ROUTE DES DESTINS »
Du malheur à la vengeance
128 pages, 42,80 F T.T.C.

Didier JANSSEN
« L'HOMME PROPOSE LA FEMME DISPOSE »
Une quête infinie
128 pages, 48,20 F T.T.C.

Sylvain GLUCKMANN
« TANAARA »
L'outil et la mort
360 pages, 99,50 F T.T.C.

Guido Santo DE CARO
« LE SERMENT TRAGIQUE »
Cinq garçons de la Résistance
256 pages, 66,40 F T.T.C.

Patricia MAUBERT
« LE GRAND AMOUR D'EDITH »
Un amour clair comme le jour
128 pages, 45,00 F T.T.C.

Jean-Marie PRANDO
« LA PATTE D'OIE »
Les pavés de Ménilmontant
158 pages, 46,00 F T.T.C.

Bruno GUERRA
« L'EXCLU »
La descente aux enfers
256 pages, 77,10 F T.T.C.

Jonas RANO
« LA VOIE DE MES PAS »
L'humanité est maussade
256 pages, 65,30 F T.T.C.

Henri CHAPELET
« LES PAS DE CENDRES »
Retrouver l'exil
160 pages, 45,00 F T.T.C.

Gilles ALBRECH
« DIMENSION »
La conquête du temps
1[illegible] pages, 41,80 F T.T.C.

Luce BALLAT
« L'ERREUR »
Le cœur éclate
96 pages, 36,40 F T.T.C.

Daniel MARTIN
« LES TEMPS DES ILLUSIONS »
Le rêve et la tentation
256 pages, 64,20 F T.T.C.

Josiane RALLET
« LE DESTIN DE LOUISE »
Une vie de femme
144 pages, 46,00 F T.T.C.

Jean LESAGE
« DOUCE VIE »
Une odeur de Provence
256 pages, 73,90 F T.T.C.

Eliette VELLEMENT
« LES OISEAUX DE PASSAGE »
Une petite fille malheureuse
128 pages, 38,50 F T.T.C.

Erik John WALTER
« IL ET JE »
Malgré les tabous
124 pages, 40,70 F T.T.C.

Pascal DORMIGNIES
« HISTOIRES IMPENSABLES »
Etranges et fantastiques
160 pages, 48,20 F T.T.C.

Jacques-Noël COUTURIER
« LES RUMEURS DE L'AUBE »
Les vérités contradictoires
224 pages, 37,50 F T.T.C.

Emile ANDRÉ
« LE QUARTZ ROSE »
Deux personnes en une
128 pages, 38,50 F T.T.C.

Cléo DYHLE
« LA FIN »
Une aventure espagnole
316 pages, 93,10 F T.T.C.

Gabriel MORON
« L'INDOMPTABLE GARS PAUL »
Un héros inoubliable
288 pages, 85,60 F T.T.C.

Jean-Paul GUILLARD
« BAROUD DE RETOUR »
Un couple pas ordinaire
128 pages, 39,60 F T.T.C.

Jan-Christer ODMANN
« MISSION EN NEUTRALIE »
Attention, bureaucratie !
356 pages, 74,90 F T.T.C.

Marguerite DELARUELLE
« LE FILS AINÉ DU ROI »
Voyage sous Louis-Philippe
258 pages, 68,50 F T.T.C.

Odile THOMAS
« UN QUEYRASSIN
PARMI DEUX MILLE AUTRES »
Le bel homme des neiges
224 pages, 59,90 F T.T.C.

Guillaume WAMBA
« TERRE DE CHEZ NOUS »
La solitude et le racisme
224 pages, 59,90 F T.T.C.

Thérèse PAROLA-COUDRY
« LA BELLE AUX JOUES DE ROSE »
L'invitation au voyage
270 pages, 82,40 F T.T.C.

Ahmed OUADAH
« PEU D'INDICES POUR L'IDENTIFIER »
L'ascension et la chute
224 pages, 55,70 F T.T.C.

Jean-Marie IMBERT
« LES COLLINES HAUTES »
Jusqu'à perdre l'âme
192 pages, 51,40 F T.T.C.

JESSYKA
« LA RESCAPÉE DE TAHITI »
Voyage, amour et fantaisie
112 pages, 40,70 F T.T.C.

Jérôme B. KABLAN
« PAROLE DE SANG »
« LES ALLÉES DE VULCAIN »
Chaleur et passion
288 pages, 84,60 F T.T.C.

CHANTAL
« LA MAL-VIE »
Un espoir fou
240 pages, 74,90 F T.T.C.

Jean-Joseph SIMONY
« DE MOZART A PAGANINI »
La recherche de la lumière
288 pages, 82,40 F T.T.C.

Vincent VIBERT
« POUR TES DIX ANS »
L'homme et l'enfant
192 pages, 53,50 F T.T.C.

CORENTINE
« LEGS »
tome II
« L'HERMINE AU ROI »
Une légende celte
80 pages, 33,20 F T.T.C.

Nancy HUTTEL-ARMAND
« PRUNEAU »
La petite fille qui voulait tout
256 pages, 70,60 F T.T.C.

Pierre AUBRARD
« L'ÉTAT SECOND »
Le rêve et l'illusion
288 pages, 82,40 F T.T.C.

Vonny COLLADO
« MATOUS, CHATONS ET Cie »
Aux amis des bêtes
162 pages, 45,00 F T.T.C.

Séraphin NDAOT
« LE PROCÈS D'UN PRIX NOBEL »
Un étrange réquisitoire
288 pages, 65,30 F T.T.C.

Claude BERNARD
« MAQUISARDS TERRORISTES »
Histoire des temps troublés
96 pages, 35,30 F T.T.C.

Docteur Tami MEDJBEUR
« LES JUMEAUX DU MAQUIS »
La vraie guerre d'Algérie
288 pages, 88,80 F T.T.C.

Armand BURDINO
« DRAME DANS LES MARAIS
DE LA GIRONDE »
La ferme maudite
64 pages, 31,00 F T.T.C.

Madeleine MONNIER
« L'EMPREINTE DU SCORPION »
Le signe de la mort
240 pages, 69,60 F T.T.C.

Laurie TOURAINE
« MY DARLING CAROLINE »
La mer et l'enfant
162 pages, 43,90 F T.T.C.

Henri NOVI-VALMAGNE
« LE BUCHERON DE LA LOUBATIÈRE »
Un poème universel
96 pages, 35,30 F T.T.C.

Patricia BENSOUSSAN
« JOIE D'AMOR »
Des retrouvailles mortelles
112 pages, 40,70 F T.T.C.

Janine PIO-ENFOUX
« LA NUIT DE MAI »
La fraternité et la vertu
192 pages, 52,50 F T.T.C.

Algimantas KUCINSKAS
« DÉJA..., SI TOT ! »
Un soupir et un regret
320 pages, 63,20 F T.T.C.

Pierre ARGENT
« LES JOYEUX LURONS
DU LYCÉE « PAPILLON »
Un professeur raconte
316 pages, 89,90 F T.T.C.

Marcel ARNOULD
« LES FEUX DE L'AURORE »
Du soleil et du ciel
224 pages, 73,90 F T.T.C.

Emmanuelle DAN
« L'AME DE FOND »
Ne jugeons pas
128 pages, 39,60 F T.T.C.

récits

Édouard CORTOLEZZIS
« CYCLO-AVENTURES »
Un véritable homme libre
96 pages, 36,40 F T.T.C.

Paulette M.
« UNE VIE COMME TANT D'AUTRES »
Une singulière histoire vraie
48 pages, 30,00 F T.T.C.

Marie BIEVRARY
« ADULTE FUT MON ENFANCE »
Je me souviens
112 pages, 40,70 F T.T.C.

Jean DESTOUCHES
« VOUS ÉCRIVEZ TROP »
Félonie et amitié, Scientifiques d'Université
176 pages, 52,50 F T.T.C.

Édouard LOICININ
« PARADIS MYSTÉRIEUX »
La recherche de la vérité
318 pages, 88,60 F T.T.C.

Suzanne PERRIN
« LES TRIBULATIONS
D'UNE BRETONNE EN MÉDECINE »
Docteurs, si vous saviez
160 pages, 47,10 F T.T.C.

Josette GOSSEZ
« UNE HOTESSE DE L'AIR RACONTE »
Vu d'en haut
158 pages 45,00 F T.T.C.

Guy POCHAT
« MARIE »
La petite fille malade
192 pages, 53,50 F T.T.C.

Solange BLANC
« DEUX CANCERS CONTRE UN SCORPION »
Garder l'espoir
98 pages, 37,50 F T.T.C.

Jean PYERE
« SALOPERIE DE JEUNESSE : JE T'ADORE »
La douleur de vivre
224 pages, 61,00 F T.T.C.

Commandant Roger GUIARD
« ANECDOTES PITTORESQUES »
« DU TEMPS DES ARMES »
« (1935-1957) »
L'Europe, l'Asie, l'Afrique
128 pages, 39,60 F T.T.C.

Janine AGOSTINI
« TES YEUX NOIRS »
La guerre, l'amour et la vie
32 pages, 26,00 F T.T.C.

Édouard LOICININ
« LA VIE SECRÈTE
D'UN CITOYEN DU MONDE »
A bas la guerre
200 pages, 58,90 F T.T.C.

Guy ROUSSEL
« LE CLEDIER »
Chronique de la vie rurale
112 pages, 37,50 F T.T.C.

4, rue CHARLEMAGNE, PARIS-4e. TEL. : 887-08-21

Les prix indiqués sont ceux pratiqués en notre librairie.

DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 4, rue Charlemagne, PARIS (4e) - Téléphone : 887-08-21 ou dans les C.R.D.L. Hachette

le feuilleton

Quand les intellectuels de droite auraient mieux fait de se taire

(Suite de la page 17.)

Bernard Lazare, qui s'est battu en duel avec Drumont en 1896, a fait de la justice pour Dreyfus le combat de sa vie. Une mort prématurée l'empêchera de savourer la victoire. Bredin consacre à ce destin de militant sans récompense les pages les plus émouvantes de son livre, les plus fraternelles.

Émotion d'autant plus forte qu'il se retient de toute colère envers les écrivains d'en face. Il se contente de les citer. Mais comme ces guillemets sont accablants, y compris pour ceux dont on imagine que les cadences, sinon les idées, ont bercé l'adolescence de l'auteur ! Oublions ou, plutôt, négligeons les rages de Drumont, responsable de la campagne des années 1880 contre la présence de juifs dans l'armée, et prophétisant en 1893, quarante ans avant Hitler : « *Quelque chose me dit que leur châtiment sera effroyable.* » Mais Bloy, dont il n'est pas question de négliger *la Femme pauvre* ou *le Désespéré*, vous souveniez-vous qu'il pouvait écrire sans frémir : « *Le youtre : confluent de toutes les hideurs du monde* » ?

LÉON DAUDET, ce critique succulent, ce découvreur de Proust qu'on cite volontiers en exemple pour son amour du drapeau et du style, saviez-vous, vous rappeliez-vous ce qu'il écrivait en assistant à la dégradation de Dreyfus ? « *J'entrevois sa tête chafouine et blafarde... Sa face terreuse, aplatie et basse... Épave de ghetto... Le misérable n'était pas Français, nous l'avions compris par son visage !* »

Et Barrès, le chantre du moi et de la terre sous les pieds, le champion d'une éloquence altière et sonore qui a fait marcher à son pas trois générations littéraires, qui épate encore et sous-tend les discours patriotes de tous bords, que voit-il, le même jour où, croyant déshonorer un officier « *pas de chez nous* », la France nationaliste se couvre de honte pour longtemps ? Il voit le « *nez ethnique* » de l'innocent, « *sa figure de race étrangère* ». Il se félicite que *Sambre et Meuse* « *balaie la puanteur de la trahison* »...

Plus tard, recevant Blum au milieu de sa leçon matinale d'escrime, le grand lyrique lorrain aura un éclair de remords. « *Je me demande*, dira-t-il, *si je ne me suis pas mépris* » ; au procès de Rennes, il parlera de « *chair vivante et broyée* ». Mais cela ne l'empêchera pas de batailler contre la révision et la relaxe de celui qui, selon lui, « *suinte la trahison* ». « *Instinct national d'abord* », quitte à taper, après l'« Affaire », sur des tambours crevés. N'ira-t-il pas jusqu'à traiter Zola, dans un délire tout célinien, de « *Vénitien déraciné* » ? Et que dire de *l'Action française* qualifiant de « *geste très français* » le coup de feu sur Dreyfus lors du transfert des cendres de Zola au Panthéon, prélude au couteau de cuisine souhaité pour Blum ?

Je ne sais si les intellectuels de gauche restent silencieux, mais il y a eu des cas où leurs collègues de droite auraient mieux fait de se taire, même s'il est vrai qu'ils ne faisaient, par rapport à la France profonde, que vendre la mèche !

DROITE, gauche : bien qu'engagé dans le combat actuel comme vice-président des radicaux de gauche, Bredin se garde d'employer sans examen les étiquettes dont le caractère tranché date en partie de l'« Affaire ».

A la lumière de cette dernière, il trace une ligne de partage plus subtile entre ce qu'on appelle les « sensibilités » françaises. Il n'y aurait pas, d'un côté, les hommes de la vérité et, de l'autre, ceux du dogme, mais plutôt ceux qui font de l'individu, selon Jaurès, « *la mesure de toute chose* », de la famille, de la patrie, de Dieu même, et ceux qui servent ces valeurs comme étant supérieures à l'individu. Ces derniers vénèrent comme sacrées la chose jugée, les institutions, la raison d'Etat, l'antique cimetière ; tandis que les autres se battent pour des idéaux comme la justice et la liberté, au mépris des conséquences pour l'ordre établi.

Aujourd'hui encore, les deux instincts s'affrontent : autour du sentiment national, des étrangers, de la sécurité. Mais c'est au cœur de chacun de nous. La frontière qui séparait clairement dreyfusards et anti-dreyfusards, par suite d'une conspiration éhontée, c'est en nous qu'elle passe, aussi vrai que ce sont les mêmes Français qui ont successivement sali et blanchi Dreyfus.

Ainsi Bredin clôt-il son travail monumental par une leçon de nuance et de scrupule, bien précieuse en nos temps d'intolérance et de partisanerie renaissantes.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ L'AFFAIRE, de Jean-Denis Bredin, Julliard, 550 p., 90 F.

anniversaire

Martin Luther

Le 10 novembre 1483 naissait Martin Luther. Fils d'un mineur aisé, il entra dans les ordres, avant de se dresser contre l'Eglise, puis de fonder une nouvelle religion. Menant au départ un combat essentiellement spirituel, il en vint à affronter la plus grande force temporelle de son temps : la papauté. Gilbert Comte décrit l'aventure de ce « philosophe à cheval », réformateur religieux et rebelle politique.

Mais ce genre d'affrontement ne va pas sans démesure : dans sa certitude de détenir le Vrai, « Luther le fanatique », comme le note Roland Jaccard, devait s'en prendre aussi à « Erasme le sage ».

Ce 500e anniversaire a été l'occasion de nombreuses publications. Roger Mehl, doyen de la faculté de théologie protestante de Strasbourg, et Jean-Paul Cazes, prêtre et délégué régional Ile-de-France pour l'Unité des chrétiens, présentent les plus importantes d'entre elles. (Voir également les articles sur Luther en page 2).

Le philosophe à cheval

EN mai 1968, la contestation anarcho-maoïste placardait à longueur de couloirs des portraits de « Che » Guevara, Lénine, Trotski, Karl Marx et quelques autres, dans la vieille Sorbonne, sans se chercher de précurseurs au-delà du dix-neuvième siècle. Pour élargir le cercle de famille, quelques érudits auraient peut-être découvert Danton, Robespierre ou Gracchus Babeuf. Quant à Luther, nul n'y pensa. Même défroqué, un prêtre ne se range pas, encore de nos jours, si spontanément parmi les fondateurs de grandes séditions. Un curé, pensez donc !

Si une œuvre révolutionnaire s'apprécie d'après les coups irréparables qu'elle inflige à l'ordre traditionnel, peu d'actes subversifs se comparent aux siens par l'ardeur de l'entreprise et l'étendue des résultats. Rempli d'une dévorante vitalité, le fougueux frère augustin écrivait, prêchait, admonestait, conseillait inlassablement humbles ouailles et puissants seigneurs. Autour de lui, disciples, admirateurs, écoutaient, recueillaient pieusement ses paroles. Avec les *Œuvres* et une énorme *Correspondance*, ces propos dispersés dans le vent, tenus à table, montrent l'homme dans le perpétuel bouillonnement de son caractère.

Irremplaçable ici comme tant d'autres fois, Michelet ouvrit, explora, compulsa ces archives. Il en tira, en 1835, deux volumes désormais regroupés en un seul avec une introduction originale, intelligente, de Claude Mettra (1). Luther en personne surgit à travers ces pages, vrai moine du Moyen Age, un peu fils de Rabelais par la malice, la truculence, la conversation directe, le savoir, brutal ou recherché, fort libre sur les sujets scabreux, en particulier le sexe.

Héritier des anciens hérétiques

Orgueilleux et modeste, téméraire et timide, d'une extrême violence et d'une exquise douceur selon les événements, les rencontres, ce théologien épris de musique, ami de Cranach, admirateur de Dürer, paisible joueur de quilles du dimanche, déconcerte et envoûte par les multiples contrastes de son caractère. Sa bonhomie cache une âme hantée par la peur du diable, l'angoisse du péché. Parmi des milliers d'autres, deux phrases prononcées en deux moments solennels de sa vie résument la farouche obstination d'où jaillit la Réforme.

En 1521 — il a trente-huit ans, — le très catholique Charles Quint le somme d'affronter sous ses yeux les émissaires du Vatican, devant la Diète de Worms. Cent six ans plus tôt, son prédécesseur en hérésie, Jan Hus, avait payé de sa tête une semblable comparution devant le concile de Constance. Luther connaissait trop bien son histoire pour ne pas s'alarmer. « *Quoi que je fusse effrayé et tremblant*, avoua-t-il plus tard,... *je répondis : je veux m'y rendre, quand même il devrait s'y trouver autant de diables que de tuiles sur les toits !* »

Quelques années après, croyant sa dernière heure venue, il articule fermement : « *Je meurs dans la haine de ce scélérat de pape qui s'est élevé au-dessus du Christ.* » Ce reproche décida son implacable lutte contre l'Eglise.

Depuis longtemps, le même grief tourmentait d'autres chrétiens. Des bogomiles aux vaudois, des cathares aux flagellants, les puissantes hérésies apparues entre le Xe et le XIVe siècle disputaient au clergé le rôle d'intermédiaire entre Dieu et ses créatures, qu'il monnayait si substantiellement.

Tous vaincus réduits en cendres...

Lorsqu'il contesta au successeur de Pierre, l'aimable Léon X, le droit de réduire ou de supprimer à prix d'or les peines du Purgatoire, autrement dit le commerce des âmes, Luther modernisa une revendication vieille d'au moins cinq cents ans. « *Le pape ne veut ni ne peut remettre aucune peine, si ce n'est celle qu'il a imposée de son chef ou d'après les canons* », affirmait ainsi l'une des fameuses *Thèses* qu'il cloua, le 31 octobre 1517, à grands coups de marteau, sur la porte de la chapelle du château, à Wittemberg.

« *La meilleure, l'infaillible préparation et l'unique disposition à recevoir la grâce, c'est le choix et la prédestination arrêtées par Dieu de toute éternité* », soutenait-il encore. Loin d'enfermer chacun dans la conscience de son néant, cette altière proclamation de l'irrémédiable infériorité humaine résonna dans les cœurs allemands comme un appel à la révolte. Le rationalisme contemporain conçoit difficilement qu'après quinze siècles d'un pouvoir ecclésiastique absolu en appeler à un arbitrage divin beaucoup plus sévère ressemblait à une libération.

Dans l'univers clos d'une idéologie sans rivale, l'opposition ne se conçoit pourtant qu'à l'intérieur des valeurs, des références universellement admises. De nos jours, certains dissidents soviétiques fondent ainsi sur Karl Marx leur lutte opiniâtre contre ses disciples officiels. Rome traquait ces déviations du dogme bien avant l'Etat léniniste, et ne leur laissait de choix qu'entre la honte d'un désaveu public suivi d'un emprisonnement, ou la mort au milieu des flammes. Quand Luther lui lança son défi, la papauté se supposait certainement devenue à jamais invincible.

Dès le grand schisme, cependant, ses divisions grotesques et tragiques entre trois souverains pontifes, pour le seul trône de saint Pierre, ébranlaient son prestige moral et préparaient des ruptures plus profondes. En attendant, Alexandre VI Borgia gardait, malgré ses vices, la ressource de faire brûler Savonarole. Au moment de croiser le fer, le rude moine augustin se reconnut bien quelques prédécesseurs. Tous vaincus, anéantis, foudroyés, réduits en cendres, au propre comme au figuré.

Avec son bel optimisme, Michelet suppose qu'alors « *il allait droit devant lui dans son courage et sa simplicité* », sans savoir jusqu'où son seigneur, Frédéric de Saxe, garantirait sa protection. Certes, Luther ne pécha guère par opportunisme. Mais, au cours d'une aventure essentiellement spirituelle, il déconcerta souvent ses adversaires par son habileté politique. Fort adroitement, il utilisa la haine des nobles contre l'Eglise, obtint leur protection avant l'épreuve de Worms. Quand il arriva devant Charles Quint entouré d'évêques et de cardinaux, « *ce n'était déjà plus en accusé mais en chef d'une révolution* », observe M. Pierre Lague dans son *Histoire de l'Allemagne* injustement oubliée (2).

Cette rencontre fameuse marque l'un de ces moments rares, sacrés, où l'intelligence affronte la force, le fer au poing, en égale. Jusqu'alors, elle comparaissait seule, nue, sans défense, humiliée devant les juristes et les casuistes, tandis qu'à l'arrière, les bourreaux préparaient le feu. Pour la première fois depuis bien longtemps, elle avance sous le costume d'un philosophe à cheval ou, si l'on veut, d'un moine soldat. Pour saisir l'événement, imaginons qu'elle l'emporte un jour sur les ordinateurs avec l'appui des technocrates...

Devenu à son tour fondateur d'une confession, responsable d'une Eglise, frère Martin changea brusquement de langage. Epouvanté par les excès de certains disciples, il recommanda la prudence, exorta les paysans insurgés contre les princes à remettre leurs armes. « *Jamais la révolte n'a eu une bonne fin* », jurait-il, quand sa réussite prouvait chaque jour le contraire. En même temps qu'il ouvrit la lignée des grands révolutionnaires modernes, il aperçut avant eux de quelles déceptions se paient toujours ces sortes de victoires.

GILBERT COMTE.

(1) *Mémoires de Luther*, écrits par lui-même, traduits et mis en ordre par Jules Michelet, présentation de Claude Mettra, 388 pages. Le Mercure de France, collection « Le Temps retrouvé ».

(2) Flammarion, 1950.

Dans les revues

— *Études théologiques et religieuses* (éditées par l'Institut protestant de théologie). Jean Ansaldi et P. Pélissero publient et commentent le *De homine* de Luther, thèses défendues sans doute vers 1536 et qui présentent une anthropologie non substantialiste et que l'on pourrait qualifier d'existentialiste. Danièle Fischer étudie la notion de martyre dans la théologie de Luther (1).

— *Positions luthériennes*. Dans le numéro de juillet-septembre 1983 : « *Luther et l'expression de la foi* » (André Birmelé) ; « Luther et l'éducation » (Per Lönning) ; « Luther et la continuité de l'Église » (Marc Lienhard). S'y ajoute une étude critique du P. Daniel Olivier sur le livre du théologien catholique allemand Th. Beer (2).

— *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, de la Faculté de théologie protestante de Strasbourg, numéro spécial : « Luther et l'Europe ». Marc Lienhard a regroupé les quatorze contributions sous quatre rubriques : a) La démarche théologique de Luther ; b) L'accueil de Luther dans l'Europe du seizième siècle ; c) Points de vue actuels sur Luther dans la théologie catholique, dans l'historiographie marxiste, dans la pensée freudo-lacanienne ; d) Un document inédit : un pamphlet proluthérien de Capiton, publié par O. Millet (3).

R. M.

(1) Montpellier, 57e année, 1982, no 4, 35 F.

(2) 16, rue Chauchat, 75009 Paris, 30 F.

(3) Strasbourg, palais universitaire, 63e année, 1983, numéro spécial, 1-2, 246 p. 80 F.

...é de Dieu

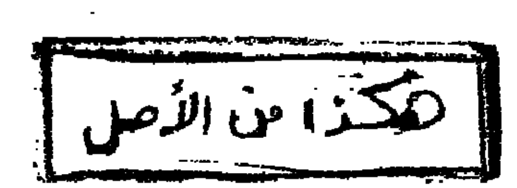
...regard de Marc L...

Une soif de certit...

Le sage et le fanatique

Une punaise puante

ROLAND JACCARD.



passionné de Dieu

Le regard de Marc Lienhard...

POURSUIVANT la publication en traduction française des principales *Œuvres* de Luther, l'Alliance nationale des Eglises évangéliques luthériennes de France et la revue *Positions luthériennes* présentent la traduction du *Commentaire de l'Epître aux Romains*, commentaire issu d'un cours de Luther à la faculté de Wittenberg pendant l'année universitaire 1515-1516.

Ce texte, qui fut décisif dans l'évolution théologique de Luther, puisqu'il découvrit, à la lecture de l'apôtre, que la justice de Dieu n'est pas la justice qui condamne, mais celle que Dieu nous donne en Jésus-Christ, avait été totalement perdu de vue. Il ne fut retrouvé qu'en 1908. Or il établit qu'en 1515-1516, alors que Luther est un simple prédicateur et professeur, qu'il ne joue aucun rôle public et ne songe en aucune façon à mettre en question l'institution catholique, il est déjà en possession de la vérité centrale au nom de laquelle s'accomplira la Réformation. Chez Luther, la pensée a précédé de plusieurs années l'engagement dans l'action militante.

Jean-Jacques Anstett publie un traité anonyme de mystique morale, intitulé *Une théologie germanique*, que fort curieusement Luther fit éditer et lança en 1518. Sa traduction est faite sur un manuscrit de 1497, car l'original, qui semble remonter aux premières décennies du quinzième siècle, est perdu. L'auteur est totalement inconnu, on est réduit à l'appeler *« le Francfortois »*. Le texte, écrit en un allemand encore très raboteux et presque grossier, est manifestement inspiré par une mystique néo-platonicienne, plus ou moins christianisée.

Pourquoi Luther a-t-il cru utile de faire connaître un tel traité, lui dont la christologie s'accommode si mal de la mystique ? La première explication est qu'effectivement la mystique a joué dans la formation du jeune Luther un rôle important ; elle lui a permis de se dégager de la scolastique. La seconde, c'est que ce petit traité comporte, notamment dans le troisième et le quatrième chapitre, des affirmations sur le péché radical de l'homme et la passivité de l'homme dans la réception du salut qui lui est donné par Dieu seul en Christ, affirmations où Luther a dû reconnaître ses propres intuitions, bien que la suite de l'ouvrage soit totalement en contradiction avec sa propre théologie.

Mais pour la connaissance de la pensée de Luther et de son œuvre, le livre le plus important est celui de Marc Lienhard, professeur de théologie à l'université des sciences humaines de Strasbourg : *Martin Luther. Un temps, une vie, un message.*

Une soif de certitude

La première qualité du travail de Lienhard est qu'il embrasse toute la vie de Luther et ne s'arrête pas, comme on l'a fait trop souvent, aux années de formation et aux grands textes proprement réformateurs. Son intention, étrangère à toute hagiographie, se situe aux points charnières, où la biographie débouche sur la théologie et où la théologie est aux prises avec l'histoire générale. Lienhard est certainement l'un des meilleurs connaisseurs de la doctrine luthérienne, et notamment de la christologie, mais il a eu le souci de faire sans cesse référence au contexte sociopolitique, culturel et ecclésial de l'époque. Il ne soutient pas pour autant une « explication » matérialiste ou marxisante de la pensée de Luther. C'est plutôt l'extraordinaire succès de la pensée de Luther et la rapidité de sa diffusion en Allemagne et dans toute l'Europe qui ont des causes sociologiques. Encore convient-il de compter parmi ces causes la soif d'une certitude spirituelle.

Quand il retrace la genèse de la pensée de Luther, Lienhard attache une grande importance aux Commentaires des Psaumes, à partir de 1513, que le réformateur interprète de façon christologique. Il est déjà en possession de la méthode d'interprétation de l'Écriture qu'il ne cessera plus de pratiquer. Il estimera que seul le Christ et sa croix donnent un sens à toute l'Ecriture, ce qui lui permet de discerner certains niveaux dans l'Ecriture et, finalement, de ne pas opérer une identification absolue entre l'Ecriture dans sa lettre et la Parole du Dieu vivant qui y retentit. Jusqu'au moment où le commentaire des Romains lui révèle le vrai sens de la justice de Dieu et, par suite, la doctrine de la justification par la foi seule, Luther ne se sent pas appelé à autre chose qu'à étudier et à enseigner. Ce n'est que très lentement, vers 1519, qu'il a pris conscience de son rôle de réformateur de l'Eglise et même de la société. On remarque ses hésitations intérieures au fait qu'il n'a condamné que tardivement la papauté, qu'il a longtemps cru à l'autorité du pape, tout en la considérant comme une autorité de droit humain.

Ce qui a sans doute le plus suscité l'hostilité de l'Eglise à son égard, c'est précisément la mise en question des hiérarchies ecclésiastiques et l'affirmation du sacerdoce universel des croyants, doctrine que Luther n'abandonnera jamais, mais qu'il adoucira dans sa maturité pour des raisons pratiques en valorisant le rôle des ministres ordonnés. Nos manuels scolaires ne cessent d'entretenir l'idée que la Réformation de Luther procède d'une critique des abus dans l'Eglise. Le livre de Lienhard dissipe entièrement ce mythe. Si Luther s'était borné à cette critique, il n'aurait aucune originalité. En réalité, les écrits réformateurs, même s'ils reprennent cette critique, ont un tout autre centre de gravité : la redécouverte d'un Evangile libérateur, d'un Dieu miséricordieux, la subordination des sacrements à la foi, la place centrale de l'incarnation, la foi comme relation de confiance avec le Christ, le rôle décisif de l'incarnation et de la théologie de la croix opposée à toute théologie de la gloire.

ROGER MEHL.

★ Martin Luther, ŒUVRES, tome XI, Genève, Editions Labor et Fides, Traduction et notes de René H. Esnault.

★ UNE THÉOLOGIE GERMANIQUE, de Jean-Jacques Anstett. PUF, 176 p., 175 F.

★ MARTIN LUTHER, UN TEMPS, UNE VIE, UN MESSAGE, de Marc Lienhard. Le Centurion et Labor et Fides, 480 p., 150 F.

...et celui de Jean Delumeau

PRÉSENTER à des adolescents un homme du passé sans faire une leçon d'histoire, aborder des sujets aussi ardus que la grâce, les indulgences, de façon claire, parler avec chaleur mais sans polémiquer d'un personnage qui, de tout temps, a soulevé des passions, voilà ce qu'Albert Greiner, secondé par son épouse, réussit dans un album de soixante-dix pages : *Martin Luther, un passionné de vérité.* La forme de l'ouvrage compte beaucoup dans cette réussite ; elle tient à la fois du montage de diapositives, de la bande dessinée et du livre d'images.

Quant au fond, il retient l'attention par sa grande honnêteté et sa vivacité. Cette dernière n'étonnera pas si l'on connaît un peu Albert Greiner et son amour pour Luther (*J'aime Luther*, dans la revue *Unité des chrétiens*, n° 52). Le moine augustin est enfin un homme vivant, et non un sujet de thèse, un homme habité par sa passion pour le Christ, un homme qui lutte et qui sait rire, avec ses traits de génie et ses erreurs, et que l'on peut rejoindre dans sa vie quotidienne.

Quant à l'honnêteté, maints traits en fournissent la preuve. Sur trente séquences, quinze relatent la partie « catholique » de la vie de Luther avant la rupture, les quinze autres sa vie de réformateur ; Albert Greiner a donc su replacer la vie de Luther dans l'Eglise de son époque en essayant de montrer — ce qui n'est pas évident pour les catholiques d'aujourd'hui — que le réformateur n'imaginait pas qu'« *une nouvelle Eglise pourrait naître de son action* », mais qu'il désirait bien promouvoir un mouvement de réforme à l'intérieur de la chrétienté. La présentation qui est donnée de l'Eglise catholique du moment est réaliste et saine ; aucune charge inutile contre Rome, et une présentation très positive de la consécration et de la vie monastique.

De même, les protagonistes du drame ne sont pas abaissés en vue de mieux exalter le héros ; le texte ne cache ni les fatigues, ni les hésitations, ni les erreurs de Luther.

Le réformateur et son époque

D'un tout autre genre littéraire est le bref et limpide ouvrage de Jean Delumeau, *le Cas Luther*. En historien des mentalités, il replace magistralement la pensée de Luther dans les courants qui traversaient le monde et l'Eglise de ce temps.

La démarche du livre se veut scientifique, c'est-à-dire sans parti pris pour ou contre Luther ; elle est en même temps invitation à un *« pèlerinage en direction de Luther »*. Il s'agit de *« ne pas isoler le réfomateur de son époque, mais au contraire (de) le comprendre par elle »*. On coupe ainsi à la racine toute exaltation hagiographique luthérienne comme tout acharnement catholique à démontrer, coûte que coûte, l'hérésie. Il est salutaire, par exemple, de montrer que, en ce qui concerne le débat sur la justification par la foi seule, aucune décision doctrinale n'avait, jusque-là, éclairé les esprits (le concile de Trente lui-même mettra du temps pour préciser sa pensée à ce sujet) ; cette incertitude doctrinale, antérieure à Luther, est telle que le réformateur, *« en exposant sa position à cet égard, n'eut pas l'impression de présenter une théologie hérétique ou nouvelle »*.

Chemin faisant, l'image simpliste que nous portons d'une Renaissance lumineuse est corrigée par une documentation précise sur l'histoire de la peur et de la crainte de la fin du monde qui régnaient à cette époque. Ce qui tend à expliquer, d'une part, le succès de la Réforme, qui apparaît comme une solution à l'angoisse généralisée et, d'autre part, le peu d'empressement de Luther à se réconcilier avec l'Eglise romaine puisqu'il semblait que l'on fût parvenu aux derniers temps.

Ainsi Jean Delumeau montre-t-il clairement les racines psychosociologiques de la théologie de Luther, de même que sa situation dans le mouvement augustinien. Car *« aucun homme* (et donc aucune théologie) *n'est indépendant de la conjoncture »*. Cette évidence, qui n'en est pas une pour tout le monde, comporte un risque pour le lecteur : celui d'en déduire que la théologie de Luther se réduit à cette conjoncture, ce que ne fait pas Jean Delumeau. Son livre se veut une *explication* de Luther et de sa théologie à partir du contexte historique. Mais le lecteur, séduit par cette explication, en oubliera peut-être que la *compréhension* d'un homme comme Luther est plus vaste que l'explication qu'on peut donner de lui à partir de son environnement ; s'il faut lutter contre l'image d'un Luther sans racines, il n'en faut pas moins affirmer l'originalité de ce chrétien hors pair dont la personnalité religieuse et la pensée sont autre chose que la somme des influences de l'époque.

Signalons d'autre part le gros livre de Michèle Monteil, *Martin Luther. La vie, oui, la vie*. Cet ouvrage se termine sur la partition d'un choral de Bach (texte de Luther), alors qu'Albert Greiner achève le sien sur un choral de Luther (*C'est un rempart que notre Dieu)* : Luther, troubadour de Dieu, homme de prière ! Double invitation à le *comprendre* de l'intérieur en nous joignant à son chant et à sa louange du Dieu de Jésus-Christ.

JEAN-PAUL CAZES.

★ MARTIN LUTHER, UN PASSIONNE DE VERITE, d'Albert Greiner, Centurion, 76 p., 85 F.

★ LE CAS LUTHER, de Jean Delumeau, Desclée de Brouwer, 112 p., 48 F.

★ MARTIN LUTHER. LA VIE, OUI, LA VIE, de Michèle Monteil, Cerf, 500 p., 175 F.

Le sage et le fanatique

LE fanatique non seulement croit détenir la vérité, mais il veut l'imposer à autrui. Luther était un fanatique. Le sage, lui, n'est l'homme d'aucun parti ; à l'instar de Confucius, il peut dire : si mes principes triomphent dans le monde, je m'en réjouis ; dans le cas contraire, je m'en réjouis également. Il s'est accommodé du caractère interchangeable des idées et redoute par-dessus tout la violence des hommes assujettis à un idéal. Erasme était un sage.

Né en 1466, à Rotterdam, l'auteur de *l'Eloge de la folie* voyait dans l'intolérance le mal héréditaire de notre société. De même qu'il ne contraignit personne à prendre parti pour lui, il refusa obstinément de se rallier à Rome ou à Luther ; il préféra, selon ses propres paroles, demeurer *« simplement spectateur de la tragédie »*.

« Tu n'es pas pieux ! », lui dira un jour Luther. Etait-il même chrétien ? L'un de ses biographes, J.-B. Pineau, a pu écrire : *« Il n'est pas douteux que le Christ soit un étranger pour Erasme. »*

Une fois consommée la rupture entre l'Eglise et Luther, on reproche à Erasme de se réfugier à Bâle pour y vivre dans sa « tour d'ivoire ». On ne lui pardonne pas sa tiédeur, son manque de courage, son absence de dévouement. On le supplie de sortir de sa neutralité, d'entrer en lice.

Finalement, violemment attaqué par l'un de ses anciens amis, Ulrich von Hutten, un luthérien convaincu, il se résout à contrecœur — et prudemment, selon son tempérament — à donner son opinion sur la doctrine luthérienne. C'est pour l'attaquer. Et pour la condamner sur le point de l'éternelle question du libre arbitre.

Pour Erasme, la liberté de choisir entre le bien et le mal n'est pas une « fiction », mais une condition *sine qua non* de la responsabilité humaine. A plusieurs reprises, dans le *Libero Arbitrio* (1524), il insiste sur le fait que l'homme collabore à son salut : tout comme le petit enfant qui, aidé par son père, apprend à marcher, le fidèle apprend à choisir le bien et à éviter le mal (1).

Luther lui répond avec son *De Servo Arbitrio* (1525), traduit un an plus tard en allemand sous le titre péremptoire : *Le libre arbitre n'est rien.* Il y répète inlassablement que *« l'homme est incapable de se sauver par lui-même. Le salut vient du Christ, et c'est un don de Dieu. Si nous croyons que Jésus-Christ nous sauve par son sacrifice, n'est-ce point anéantir une œuvre de grâce que d'en revendiquer une part quelconque pour nous ? »* A la théologie humaniste d'Erasme, il oppose sa théologie strictement théocentrique qui anéantit l'homme devant Dieu (2).

Une punaise puante

En 1525, cependant, Luther est déjà en mauvaise posture. Il est dépassé par des réformateurs plus audacieux, Thomas Münzer spécialement, et les masses ne l'écoutent plus. Les paysans se révoltent. C'est alors que, pour reprendre la situation en main, il écrira ces paroles peu glorieuses (en prenant le parti de l'autorité contre celui du peuple) : *« Moi, Martin Luther, j'ai tué tous les paysans révoltés, car j'ai ordonné de les assommer : j'ai leur mort sur la conscience. »*

Vis-à-vis d'Erasme, son attitude ne sera guère plus pacifique. Grossier, il écrit : *« Saint Paul ordonne de fermer la gueule aux bavards inutiles »*, et il dit à ses amis : *« Je vous ordonne, au nom de Dieu, d'être les ennemis d'Erasme et de fuir ses livres. Je tuerai ce Satan de ma plume. »* Et il ajoute presque fièrement : *« Comme j'ai tué Münzer, dont le sang retombe sur moi. »*

Lorsque Bâle se tournera vers la Réforme, Erasme ira chercher à Fribourg le calme nécessaire à son travail. Son message de paix n'est plus entendu. Et c'est taciturne, amer, déçu, isolé du monde que rendra l'âme, en 1536, celui qui fut le premier Européen conscient, le défenseur le plus éloquent d'un humanisme dont Spinoza, Lessing et Voltaire peuvent être considérés comme les héritiers.

ROLAND JACCARD.

(1) Mircea Eliade : *Histoire des croyances et des idées religieuses.* Volume III. Payot. 361 p., 92 F.

(2) René-Jacques Lovy : *Luther.* PUF. 232 p., 39 F.

roman

L'enfer trop pavé de Guy Scarpetta

● ***Dans la mémoire de l'Italie.***

POURQUOI Guy Scarpetta a-t-il gâché à ce point le plaisir qu'il aurait pu nous donner ? Cette vision éclatée, mi-réelle, mi-fantastique, de l'Italie, qui rayonne autour de quatre foyers : Venise, la Toscane, Naples, la Sicile, eût-elle perdu de sa violence, de son intensité, de la fascination qu'il lui arrive d'exercer, s'il l'avait déchargée d'une métaphysique ténébreuse où il est impossible de se repérer ?

Avec son ton apocalyptique, l'auteur semble annoncer quelque chose. Mais quoi au juste ? La fin du monde, l'avènement d'un règne nouveau, plus horrible que le précédent, déjà riche pourtant en malheurs et en cruautés ? Le narrateur fiévreux qui parcourt la péninsule du nord au sud cherche-t-il, au terme d'un voyage initiatique qui transpose le thème classique de la « Descente aux enfers », une issue pour échapper à un cataclysme menaçant ? Une mutation de lui-même qui le ravirait à une création vouée au pire désastre ? Mais quel désastre ? Le retour du paganisme, l'oubli du Verbe, la dissolution du réel dans la prolifération des reflets et des simulacres, la libération des forces obscures, l'asservissement de l'humanité à la seule reproduction de l'espèce ?

Toutes ces idées, dont beaucoup viennent d'un autre, se heurtent, s'entrecroisent, se contredisent tandis que, dans un tumulte de voix parlant anglais, italien, latin autant que français (parce que l'auteur cite Dante ou Pound ou Virgile ou l'*Orfeo* de Monteverdi), tournoie un chaos d'images empruntées les unes à la vie contemporaine de l'Italie, les autres à l'histoire, à l'art, à la littérature, d'autres encore à la mémoire personnelle de l'auteur. Ces images réalistes ou fantasmagoriques, directement perçues ou rêvées ou projetées sur des écrans, font l'intérêt et même la beauté du livre. Il est dommage qu'elles soient à extraire d'un fatras indescriptible et lassant.

Enfin Sollers vint...

Rien à redire contre l'hypothèse de départ qui relève de la science-fiction : l'explosion d'un ordinateur géant qui gardait en lui toute la mémoire de l'Italie et qui la libère soudain dans la folie... Elle pouvait convenir à cette littérature du déferlement, du déchaînement syncopés, qui se manifeste ici. Pour la première fois ? Certes non. Avant Guy Scarpetta, Sollers vint, moins le pamphlétaire ironique de *Femmes* que le nébuleux et burlesque poète de *Paradis*.

Et le disciple enfourche les idées les plus saugrenues du maître, sans en tirer, comme lui, un parti bouffon. Il le suit dans sa recherche d'une prose musicale : sonorités des mots, rimes intérieures, allitérations... Mais quand Sollers varie ses rythmes et ses tonalités, quand il passe du grave à l'aigu, du tendu au comique, Scarpetta, lui, jamais ne quitte la pédale forte, ni la transe, ni le cauchemar. Sans doute, ponctue-t-il, aère-t-il son texte, mais comme les langages les plus divers : filmique, scientifique, mythologique, religieux, historique, esthétique, érotique, s'y télescopent, l'impression de magma est à peu près la même. Moins la jovialité satirique et la souveraine aisance du modèle qui ne s'est pas soucié de faire un roman avec son *Paradis*.

« Tout ce qui est excessif »... Inutile d'achever la phrase, d'autant plus que *l'Italie* ne me paraît pas un livre insignifiant, même s'il demeure pour moi sans grande signification. Mais comment lire ces cinq cents pages de délire halluciné ? Il faudrait leur appliquer le traitement que Scarpetta réserve à la réalité : les laisser se dissoudre, s'évaporer, oublier les fumeuses idées qu'elles charrient, les vaticinations, les anticipations et même la mythologie personnelle que l'auteur y superpose, cette introuvable et finalement indésirable Eva Democracy dont la quête double bien inutilement l'explosion de l'ordinateur et cette guerre livrée par les Divines pour mettre fin au règne d'un douteux Commandeur.

Alors surnageraient du fécond désastre toutes ces belles images de l'Italie, de ses paysages, de ses villes, de sa lumière, de son tragique, de ses gens, de leur esprit que les grandes orgues de Scarpetta animent. Des fragments de l'histoire ancienne, médiévale, moderne, contemporaine, nous sont remis en mémoire. Les peintres, les musiciens, les écrivains, nés de cette terre ou venus d'ailleurs pour la célébrer, ressuscitent. On y voit Dante, principal inspirateur parce qu'il a traversé l'enfer, le purgatoire, le paradis, prendre le chemin de l'exil, Virgile retrouver au lac Averne la bouche du royaume des morts, la Sibylle écumer dans son antre, Empédocle disparaître dans le cratère de l'Etna, Fra Filippo Lippi mener sa scandaleuse double vie de moine dévoré par le désir, Paolo Ucello inventer la perspective... Plus fugitivement, on croise Nerval, Dostoïevski, Mozart, Wagner, George Sand et Musset en gondole, Chateaubriand au milieu de ses ruines et même ce rationaliste de Taine qui reçoit ici un hommage inattendu... Dans ce livre, où il y a trop de livres à la fois, celui-là était le bon.

JACQUELINE PIATIER.

★ L'ITALIE, de Guy Scarpetta, Grasset, 479 pages, 98 F.

lettres étrangères

Un humoriste génial : Alfredo Bryce-Echenique

● ***Les tribulations d'un Péruvien sans exotisme et sans folklore.***

CEUX qui ont lu, il y a quelques années, *Julius* (1), d'Alfredo Bryce-Echenique, ont immédiatement surpris l'originalité de ce romancier péruvien, certes très latino-américain, mais qui semble remonter à contre-courant le flot littéraire de ce continent. Moins par volonté, sans doute, que par distraction. Comme le protagoniste de son dernier roman, Martin Romana, qui se rend de New-York à Paris. Mais écoutons déjà la voix narratrice :

« Le changement d'avion à New-York compliqua à nouveau les choses, et les compliqua aussi, sans doute, pour Angel Saldivar, un Colombien charmant que j'avais connu à l'aéroport, pendant que nous remplissions tous deux nos paperasses au comptoir d'Air France. Saldivar rentrait à Bogota après avoir passé plusieurs années à Paris, ce qui donna lieu à une longue conversation émaillée de mille conseils que j'écoutais attentivement, pendant que nous continuions à remplir les paperasses et qu'il se produisait probablement une confusion de documents et de bagages, confusion dont je me rendis compte lorsque l'avion atterrit, enfin, à Paris. J'éclatai en jurons obscènes; voyant que personne ne comprenait mon espagnol, mais je ne pus faire autrement que de me plier à la rigueur de la législation française et de comprendre qu'un Péruvien nommé Martin Romana ne peut entrer en territoire français avec un passeport colombien délivré au nom d'Angel Saldivar. »

Dès les premières pages de *la Vie exagérée de Martin Romana*, le thème et le ton s'imposent : ce gros roman bourré d'un humour explosif, plus anglo-saxon qu'hispanique, est celui de la marginalité. Comme Charlot, avec lequel il a tant de traits communs, Martin Romana frotte son innocence aux aspérités d'une humanité complexe et intolérante qui transforme sa vie quotidienne en un perpétuel imbroglio de mésaventures burlesques. Réfugié dans la solitude complice de son fauteuil Voltaire, Romana raconte pour notre plaisir, et il est immense, sur les pages blanches d'un carnet bleu offert par une fille de passage *« pour qu'il le remplisse d'elle »*, ses tribulations de Latino-Américain pas comme les autres qui tente de démythifier avec une irrésistible allégresse mêlée à beaucoup de tendresse notre image de l'Amérique latine.

Un vilain canard dans la couvée des Latinos

Et d'abord, quand il arrive à Paris, Martin Romana ne s'abrite pas comme ses compatriotes dans le désordre fraternel d'une soupente collective. Même s'il ne compte pas parmi les siens, comme son créateur Bryce-Echenique, *un* vice-roi *et un* président de la République, il dispose malgré tout d'une rente paternelle non négligeable. Ce fils de bonne famille, raffiné et timide, bien élevé encore qu'il ait *« plutôt tendance à être le vilain canard de la couvée »*, a sa salle de bains, qu'il voit envahie jour et nuit par une colonie de moins nantis et qui lui reproche d'ailleurs son aisance.

Car ils sont là présents, ces Latino-Américains, pauvres et exaltés, étudiants ou exilés, groupes musicaux, hippies andins ou côtiers portant le béret étoilé du Che, unis par une bohème délirante et pathétique. Martin fera-t-il comme eux : épousera-t-il une Française éprise d'exotisme et de folklore ? Non, il se marie avec Inès, une Liménienne venue tout droit du Pérou, mais qui se révèle être aussi une militante féministe et marxiste-léniniste. Les brouilles tempétueuses alternent avec les ébats réconciliateurs au creux d'un lit défoncé, tendrement baptisé « la combe ». Inès-Martin, c'est un couple du style Guépard-Pasionaria. *« quelque chose d'extraordinairement drôle, à moins que cela ne devienne le contraire, évidemment »*.

En mai 1968, c'est la rupture avec Inès. Romana constate qu'il n'est sans doute pas né comme les siens *« pour être révolutionnaire, ni sympathisant, ni rien de tout cela »*. Il ne croit plus à la guérilla qu'on fait de Paris, et le plus souvent à coup de chansons. *« Jamais je n'ai chanté* El Condor pasa *et j'ai toujours évité, dans la mesure du possible, le folklore sud-américain, à cause de l'abus démagogique qu'en faisaient les nôtres, qui n'hésitaient pas toujours à se faire mousser, parce qu'il est certain qu'il ne suffit pas de chanter joliment* Los ejes de mi carreta *pour avoir fait la guérilla avec le Che, avoir été son ami ou avoir souffert dans la prison ou de la persécution, sous telle ou telle féroce dictature. »*

Pourtant, l'amour entraîne à nouveau Martin du côté des barricades.



A la suite de Sandra, une jeune contestataire nord-américaine qui couche avec tous les Latino-Américains qu'elle rencontre pour racheter les sévices qu'impose à



(Dessin de CAGNAT.)

leurs peuples son pays impérialiste. Mais Sandra aime trop Martin pour se donner bestialement à lui comme à ses amants d'un jour. Afin de l'éblouir et de la convaincre, Martin invente une rocambolesque histoire de terrorisme dont il est le héros. Mais ce nouveau James Bond poseur de bombes s'enlise lui-même dans l'embrouillamini de ses explications et sombre dans l'échec.

La réussite, Martin Romana la trouve en fait dans son époustouflante verve de conteur. Un conteur qui ressemble comme un frère à son créateur, Alfredo Bryce-Echenique, ce Latino-Américain frondeur, inclassable mais génial. Il le fréquente d'ailleurs et parle souvent de lui, de sa solitude de romancier, de ses déboires, de ses humeurs. *« Il y en a qui pensent*, affirme-t-il, *que ce type est un humoriste, mais la vérité est qu'il est toujours furieux et qu'il passe son temps à crier qu'il est toujours très occupé, quand, en réalité, ce qu'il est, c'est toujours très préoccupé... »* Cher Martin Romana ! Que ne pourrait-il nous confier aussi des réussites de Bryce-Echenique. De l'histoire si tendre et si truculente d'un mythomane qu'il narre dans *la Passion selon San Pedro Balbuena (2)*. Ou de ce beau recueil de contes, *Je suis le roi* (3), qui obtint en 1968, à Cuba, le Prix Casa de las Américas.

Mais à travers ses mille et une aventures d'enchanteur désenchanté, de *« victime d'une éducation privilégiée »*, il nous dit l'essentiel : l'immense talent de son inventeur, un certain Bryce-Echenique.

CLAUDE COUFFON.

★ LA VIE EXAGÉRÉE DE MARTIN ROMANA, roman, (excellemment) traduit de l'espagnol par Jean-Marie Saint-Lu. Luneau Ascot, éditeur, 418 p. 106 F.

(1) Traduit par Albert Bensoussan, Calmann-Lévy, 1973.

(2) Traduit par Albert Bensoussan et Micheline Maurel Lescure, Flammarion, coll. « Barroco », 1980.

(3) Traduit par Catherine Santoul, Luneau Ascot, 1980.

à travers le monde

GRANDE-BRETAGNE — Les douze meilleurs romans (en anglais) de notre temps

Quels sont les douze meilleurs romans écrits en anglais depuis 1945 ? Un jury composé de trois « amateurs de livres » — un écrivain, un universitaire et un ancien directeur des Chemins de fer britanniques — a établi une liste qui va avoir droit à une publicité spéciale dans les librairies et les rayons des grandes surfaces au début de l'année prochaine.

Les choix ont été, de l'avis des jurés, difficiles. Peut-être est-ce pourquoi nous trouvons treize livres à la douzaine. Ce sont (dans l'ordre décroissant des voix) : *la Ferme des animaux* (1945), de George Orwell ; *le Valet et la femme de chambre* (1947), de Ivy Compton-Burnett ; *l'Attrape-cœurs* (1951), de J.-D. Salinger ; *Une danse sur la musique du temps* (1975), d'Anthony Powell ; *l'Épée d'honneur* (1952-1961), une trilogie sur la guerre, d'Evelyn Waugh ; *Sa majesté des mouches* (1954), de William Golding ; *Ange* (1957), d'Elizabeth Taylor ; *Lolita* (1955), de Wladimir Nabokov ; *Prenez une fille comme vous* (1960), de Kingsley Amis ; *Herzog* (1961), de Saul Bellow ; *The Raj Quartet* (1966), de Paul Scott ; *le Consul honoraire* (1973), de Graham Greene ; *la Mer, la mer* (1978), d'Iris Murdoch.

Des écrivains, pour la plupart « british », à l'exception de Bellow, Nabokov, Salinger. Les Anglais aiment les Anglais...

Les lecteurs sont appelés à établir leur propre liste et à l'envoyer à l'adresse suivante : Best books, Room 504, 200 Gray's Inn Road, London, WC1 X 8 EZ.

VERMONT — Soljenitsyne contre les « pluralistes »

En complément à la publication prochaine en France, chez Fayard, de la nouvelle version d'*Août 14*, première partie — premier « nœud » — de *la Roue rouge*, son épopée sur l'histoire de la révolution russe, Alexandre Soljenitsyne a donné à son éditeur un texte d'une soixantaine de pages (en gros caractères), écrit au vitriol, qui va sans doute faire parler abondamment dans les chaumières des émigrés soviétiques.

Intitulé « Nos pluralistes » (traduit par Nikita Struve), paru précédemment aux États-Unis dans le périodique en langue russe *le Messager*, cet article pourfend vigoureusement ceux qui *« voient dans le pluralisme la plus belle conquête de l'histoire, le bien suprême de la pensée, la plus haute vertu de la vie occidentale »*.

« Il est curieux, écrit l'ermite du Vermont, *que le simple pluriel prétende à une telle dignité. Le pluralisme nous rappelle la multiplicité des formes, oui, cela nous le reconnaissons volontiers, mais peut-il rendre compte de toute l'aventure humaine ? Dans toutes les sciences rigoureuses, c'est-à-dire celles qui s'appuient sur les mathématiques, LA VÉRITÉ EST UNE, et cette disposition naturelle et universelle ne choque personne. »*

Prônant la nécessité d'accepter des *« valeurs universelles »* (*« Sans fondements universels, il n'est pas de morale possible »*), Soljenitsyne revendique le droit d'être sûr d'être dans le vrai. Sinon, dit-il encore, *« les hommes tournent alors en rond comme dans une forêt. Ce qui paralyse et laisse sans défense le monde occidental, c'est qu'il ne sait plus distinguer le vrai du faux, le Bien indiscutable du Mal avéré. (...) La vérité dans l'écoulement universel est une, elle relève de Dieu. »*

Il conclut en s'adressant aux *« pluralistes »* fourvoyés : *« La haine concertée qui vous unit me convainc plutôt de la justesse et de l'utilité pour la Russie de la sente que je me suis tracée. »*

L'émission « Apostrophes » du 9 décembre sera consacrée à Soljenitsyne ; Bernard Pivot est allé recueillir dans le Vermont, pendant le « pont » de la Toussaint, une des rares interviews de l'auteur du *Premier Cercle*. Répondra-t-il à la polémique qu'il ne va pas manquer de susciter ?

COLOMBIE — A la recherche de Macondo

Dans son dernier supplément du mois d'octobre, le quotidien espagnol El País *publie « le premier grand reportage de Gabriel Garcia Marquez depuis le Nobel »*, un texte consacré à Jaime Bateman Cayon, le leader de l'organisation de guérilla colombienne M 19, mort en avril dernier dans un accident d'avion. Il tente d'élucider *« le mystère sans finale »* de Bateman, dont la disparition fut connue mi-juillet, près de trois mois après l'accident de l'avionnette qui le transportait.

Un beau reportage, « A la recherche de Macondo », illustré de photos en couleurs, complète ce numéro marquezien. *« Macondo n'est pas un lieu, mais un état d'esprit »*, a écrit Gabriel Garcia Marquez à propos de cette région mythique, qui sert de cadre à *Cent ans de solitude*. Territoire des bananeraies de la United Fruit, Macondo existe bel et bien, nous dit le journaliste, à côté de la mer Caraïbe, près de la rivière Magdalena, à Cienaga, et surtout à Aracataca, où est né *« Gabrielito, que tout le monde connaît sous le nom de Gabito »*, le 6 mars 1928.

entretien

Pierre Gascar et la statue de Buffon

(Suite de la page 17.)

»Il a parfois une sorte de beauté plastique, presque musicale, très adaptée à son entreprise, mais on n'y trouve pas, comme dans les Confessions *de Rousseau, des pages libres, pleines d'images inattendues et prenantes. Il n'a pas non plus, comme Voltaire, ce ton primesautier qui, encore aujourd'hui, pétille de tous les feux de l'esprit. On s'ennuie en visitant ce qui ressemble à une nécropole, semée de chevilles et de périodes creuses, inerte comme un champ de fouilles.*

» Pour le débusquer, sous la gloire où on l'a momifié, j'ai fouillé les bibliothèques, y compris celle de Montbard. J'ai découvert ainsi des traits de son caractère et des faits qui humanisent sa figure. Par exemple, la fin tragique de son fils, guillotiné en tant qu'héritier du « seigneur » de Montbard, protégé par le roi et riche. Et j'ai reconnu le Buffon entreprenant, le maître de forges qui a réalisé des bénéfices énormes en fournissant les grilles du Jardin des plantes. »

Gascar, fasciné par la folie qui emporta les existences de Rimbaud, de Nerval et de Charles VI, a peut-être eu plus de difficulté à décrire l'ordonnance d'une carrière qui, malgré une frénésie de conquête des biens matériels, laissa son héros à l'écart de la grandeur et du pathétique. Néanmoins, sous la rigueur de l'historien, on devine plusieurs thèmes de ses fictions et, au cours d'un chapitre sur « l'école de la forêt », décrivant les bois de Bourgogne, au-delà d'Ancy-le-Franc, reviennent des paysages qu'il a déjà entrevus ou rêvés.

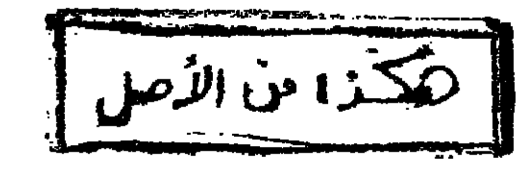
« Le délire de Nerval me touche et m'habite. Le goût de l'ordre de Buffon, sa prudence, au contraire, ont tout pour me tenir à distance. Il y a quand même, comme vous dites, un lien entre nous, c'est la présence de la forêt, l'odeur de la campagne, près de Montbard. Sa Bourgogne est un peu triste, pluvieuse, faite de terre lourde, de petites routes ravinées et de feuilles mortes. On y sent le passage du gibier, le mouvement des bêtes qui se glissent dans leurs terriers. J'aime les arbres, comme il a dû les aimer. Il a été surtout un forestier, et mon enfance campagnarde, dans le Périgord, près de Sarlat, m'a aidé à le comprendre et, finalement, à m'identifier assez avec lui pour ne pas l'abandonner en chemin.

» Mais il n'y a aucune sensualité dans ses portraits d'animaux. Je suis sensible au contact des poils, à la couleur des plumages, à la chaleur des bêtes. Il les décrit froidement, pas toujours avec exactitude. L'érotisme est d'ailleurs absent de sa vie. Il prenait des petites servantes, par hygiène. Il a fait un mariage de convenance. Sur le tard, il eut des passions, pour Mme de Necker ou Mme de Genlis, mais elles furent mentales et frappées par la sénescence.

» Je ne regrette pas d'avoir fait cette longue promenade avec un esprit remarquable qui m'a aidé à comprendre un siècle que Diderot et Rousseau dominent. Buffon était partagé entre sa vision épique du progrès et son désir de ne déplaire ni aux grands ni au roi. Il est mort à la veille de la Révolution, comme si le sort avait voulu lui éviter d'assister à l'effondrement d'un monde et de choisir entre son respect des hiérarchies et sa certitude du caractère inévitable des changements. »

RAPHAEL SORIN.

★ BUFFON, de Pierre Gascar, Gallimard, 268 p., 92 F.



CARNET

Naissances

– Etienne PINGAUD,
résolument tourné vers le XXIe siècle, est né le 31 octobre 1983 à 9 h 40.

Nathalie CHAUVAUD et Denis PINGAUD, ses parents, sont très contents.

Pierre Pingaud, son grand frère, semble plus réservé.

58, avenue des Minimes,
94300 Vincennes.

Décès

– Mme Lucien Borloo,
Jacques et Marie-José Salesses,
Jean-Louis et Jeanne-Marie Borloo,
Olivier Borloo,
Frédéric, Florence, Edouard,
Nathalie et Pauline,
Mme veuve Jean Borloo,
M. Louis Acquaviva,
Les familles Le Cognic, Le Fur, Acquaviva, Simeoni, Gillette, Boniface, Clairembaud,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Lucien BORLOO,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

leur époux, père, grand-père, fils, et parent,

Endormi dans la paix du Seigneur le 9 novembre 1983, à l'âge de soixante-huit ans.

Un office religieux sera célébré le lundi 14 novembre 1983, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille.

15, rue Pergolèse,
75016 Paris.

– M. et Mme Jean-Louis Coulon
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Coulon
et leurs enfants,
Mme Avinin,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Georges COULON,
née Dichampt.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

4, rue Robert-de-Flers,
75015 Paris.
7, place de Rungis,
75013 Paris.

– M. et Mme Michel Bastard
et leurs enfants,
Me Jacques Bastard,

ont la tristesse d'annoncer le décès du

docteur Sigismond DAUM,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
ancien chef
de clinique neuro-chirurgicale
à la faculté de médecine,

survenu en son domicile, le 6 novembre 1983.

– Mme Charles Delépine,
Michèle et Jean Akl,
Clotilde Ehrmann,
Mme Jules Auda,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles DELÉPINE,
proviseur honoraire de lycée,

survenu le 7 novembre à Paris.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, place Etienne-Pernet, Paris-15e, le lundi 14 novembre 1983 à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

8, rue de l'Atlas,
75019 Paris.

– M. Jean Albert Grégoire,
Et M. Gérard Grégoire,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean Albert GRÉGOIRE,
née Eugénie Julien,

survenu, à Paris, le 5 novembre 1983.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le mercredi 9 novembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Georges Khayat,
M. et Mme Michel Khayat,
M. et Mme Claude Bessot,
Julien Khayat,
Stéphanie et Célia Bessot,
M. Elio Khayat
et sa famille,
M. et Mme Lucien Khayat
et leur famille,
M. et Mme Jean Terrasson
et leur famille,
La famille de feu Raoul Khayat,
font part du décès de

Georges KHAYAT,
ex-délégué en Tunisie
de la Compagnie générale
transatlantique.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité au cimetière du Père-Lachaise le mercredi 9 novembre 1983.

– M. et Mme Jacques Prunet
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Prunet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Tricaud
et leurs enfants,
M. et Mme François Prunet
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Prunet
et leurs enfants,
M. et Mme Paul-Henry Prunet
et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Denys PRUNET,
née Anne Larrive,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente,
rappelée à Dieu le 7 novembre 1983 dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 11 novembre, à 15 heures, en l'église de Livernon (Lot).

23, rue de Mademoiselle,
78000 Versailles.
54, rue de Bourgogne,
75007 Paris.
1, chemin [illegible]
69660 Collonges-au-Mont-d'Or.
17 *ter*, [illegible]
78000 Versailles.
2, rue Berthier,
78000 Versailles.
[illegible]

– Nîmes. [illegible]
Mme Y. Ricoux,
Ses fils [illegible],
M. Roger Ricoux et Mme,
née Loca Alexandra,
Les familles Ricoux, Gombessis, Massare,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Roger RICOUX,
ancien chef de clinique
de la faculté d'Alger,
chirurgien des hôpitaux,

survenu dans sa soixantième année, le 5 novembre 1983.

Dions 30190 Saint-Chaptes,
5, rue des Aurès, Skikda.

– Mme René Wenz,
Nicole et Denis Wenz,
leurs enfants et petits-enfants,
Anne-Catherine et Robert Gonin,
leurs enfants et petits-enfants,
Sylvie Wenz et [illegible] Thoms,

font part du décès de

M. René WENZ,

leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père,

survenu le 3 novembre 1983, dans sa quatre-vingt-unième année.

Le service religieux a eu lieu au temple réformé de l'Oratoire du Louvre, dans l'intimité familiale.

« Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. »
Evangile de Jean, ch. XIII, v. 34.

19, boulevard Raspail,
75007 Paris.
23 A, rue Brongniart,
92310 Sèvres.
3, avenue du Chenil,
78160 Marly-le-Roi.
12, cour Debille,
75011 Paris.

– Lyon.
Mme Roger Wittlin,
Jacques, Rodolphe, Valérie,
Le docteur et Mme Félicien Wittlin,
M. et Mme Bernard Wittlin,
Vincent et Anne,
Les familles [illegible], Delest, Plumez et Schumacher,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès accidentel du

docteur Roger WITTLIN,

rappelé à Dieu le 2 novembre 1983, à Dakar (Sénégal), dans sa cinquantième année.

La messe de funérailles sera célébrée le lundi 14 novembre 1983, à 10 heures, en la cathédrale Saint-Jean de Lyon (corps déposé).

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

Dons pour la Pologne :
27, rue Sœur-Bouvier,
69005 Lyon.

Anniversaires

– Comme chaque année, une cérémonie réunira au cimetière de Bourg-la-Reine (92), le 11 novembre 1983, à 15 heures, ceux qui n'ont pas oublié le sacrifice des soldats morts pour l'Algérie française.

Après une minute de silence au monument aux morts, une gerbe sera déposée sur la tombe du

colonel Jean BASTIEN-THIRY.

– Pour le dixième anniversaire du décès de

Mme Roger WORMSER

une pieuse et affectueuse pensée est demandée par son époux, ses enfants et tous les siens, à tous ceux qui l'ont connue, estimée et aimée.

Services religieux

– La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique fera célébrer, le mardi 22 novembre 1983 à 18 h 30, en l'église Saint-Roch, paroisse des artistes, 296, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, un sevice religieux à la mémoire de

Georges AURIC,
de l'Institut,
président d'honneur de la SACEM,

et de ses administrateurs, commissaires et sociétaires disparus.

225, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10-11-83 [illegible]

PRÉVISIONS POUR LE 11-XI-83 [illegible]

PRÉVISIONS POUR LE 11 NOVEMBRE [illegible]

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 10 novembre à 0 heure et le vendredi 11 novembre à minuit.

L'anticyclone d'Europe centrale et [illegible] Méditerranée commence à céder sous la pression des perturbations océaniques. Ces dernières réussiront à pénétrer sur la moitié sud-ouest du pays, l'autre moitié conservant des conditions anticycloniques avec prédominance de beau temps.

Vendredi matin, encore beaucoup de brouillard sur toutes les régions au nord et à l'est de la Seine, des températures en légère baisse, de faibles gelées par place, environ 0 à 2 degrés. Sur les régions proches de l'Atlantique et des Pyrénées au sud du Massif Central, des nuages assez épais donnant sur place des ondées de faible intensité. Sur la moitié sud-ouest, le matin il fera entre 10 et 14 degrés. Entre ces deux zones, sur une large bande allant de la Normandie aux Alpes, assez beau temps peu nuageux et encore plutôt doux, 3 à 5 degrés.

Au cours de la journée le ciel s'éclaircira sur le quart nord-est, seuls quelques bancs de brouillards persisteront par place. Il ne fera pas plus de 10 à 12 degrés. Localement moins si le brouillard ne se lève pas.

Les nuages venant de l'océan gagneront toute la moitié sud-ouest du pays donnant par endroits de petites ondées. Des pluies plus marquées sur les Pyrénées orientales, le sud du Massif Central et en soirée sur la Corse et le sud des Alpes. Températures de 14 degrés sur la Bretagne à 16 ou 18 degrés sur le sud-ouest et près de la Méditerranée. Seule une étroite bande allant de la Picardie, Paris et à la région lyonnaise, où [illegible]

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 10 novembre [illegible]

[illegible]

PARIS EN VISITES

SAMEDI 12 NOVEMBRE

« Paris au temps de la Révolution française », 10 heures, place de la Concorde [illegible] (M. Serres).

« Exposition Turner », 11 heures, entrée Grand Palais (Mme [illegible]).

« Notre-Dame racontée aux jeunes », entrée, portail central (Mme [illegible]mersch).

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Mme Zujovic) (Caisse nationale des monuments historiques).

« Dix millénaires d'art syrien », 10 h 30, Petit Palais (M. Bouchard).

« Renoir et Van Gogh », 12 h 30, Musée du jeu de paume (Mme Cancer).

[illegible] 15 heures, [illegible] place [illegible] Bourbon (Connaissance [illegible]).

« [illegible] », 15 h 15, devant l'église [illegible].

« [illegible] », 15 heures, métro [illegible].

« Hôtel des Miramiones », 15 heures, 47, quai de la Tournelle (Histoire et archéologie).

« L'Académie française », 15 heures, 23, quai Conti (P.-Y. Jaslet).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3578

HORIZONTALEMENT

I. Peine de cœur. – II. Casse la croûte. – III. Note. Vente publique. Dispense de prendre un cachet. – IV. Style de peinture qui a de fervents admirateurs. – V. Fait la cour ou essaie de la refaire. – VI. Leur héritage permet moins de voir venir que de voir d'où l'on vient. VII. Mener ses affaires à la ruine. Trois petits tours et puis elles restent. – VIII. Personnel. Moitié de chef indien. – IX. Mettre dans de beaux draps. – X. Mère indigne. C'est un véritable gouffre. – XI. Remplit donc ou est dégagé. Plante.

VERTICALEMENT

1. Réparation sommaire. – 2. Tout le plaisir est pour elle. – 3. Note. Peu joyeux anniversaire. Besoin pressant. – 4. Sel de bain. – 5. Montrer une certaine faiblesse. [illegible] de manière désordonnée. – 6. [illegible] de fortes têtes. Côtoient certaines [illegible]. Où le solitaire a sa place parmi des pierres peu précieuses. [illegible] Note. Se reprend donc [illegible] de rire. Où les [illegible] n'occupent qu'une petite place. – 9. Une remise sur pieds après une remise en forme. Titre anglais.

Solution du problème n° 3577

Horizontalement

I. Garderies. – II. Exorciste. – III. Ni. Oo (lac). Sot. – IV. Oscillant. – V. Etienne (saint). – VI. Nie. Ter. – VII. Literie. – VIII. Loire. Sel. – IX. Eté. St. Vu. – X. Ramn. Rang. – XI. Effigie.

Verticalement

[illegible] Axis. Iota. – [illegible] Droitier. If. – 5. Ecolières. – 6. Ri. Le. Tri. – 7. Isantes. Ag. – 8. Etonne. Ovni. – 9. [illegible]

GUY BROUTY.

LOTERIE NATIONALE

RÉSULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 72 DU 9 NOVEMBRE 1983

[illegible]

3746	10 000	2 000	5734	10 070	2 070
3764	10 070	2 070	5743	10 000	2 000
4357	10 000	2 000	7345	10 000	2 000
4375	10 000	2 000	7354	10 070	2 070
4537	10 000	2 000	7435	10 000	2 000
4573	10 000	2 000	7453	10 000	2 000
4735	10 000	2 000	7534	[illegible] 000 070	30 070
4753	10 000	2 000	7543	10 000	2 000

PROCHAIN ARLEQUIN DU 23 NOVEMBRE 1983 – TIRAGE TÉLÉVISÉ à 19 h 50

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE [illegible] TOUS CUMULS COMPRIS [illegible]

TRANCHE DE NOVEMBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE

[illegible]

LOTO [illegible] 18 19 26 37 [illegible] 39

XXXVIIe SALON PHILATÉLIQUE D'AUTOMNE

Du 10 au 13 novembre 1983 - 39, av. de Wagram, 75017 Paris

Manifestation philatélique au cours de laquelle le Grand Prix de l'Art philatélique français sera attribué au plus beau timbre-poste français de l'année, le Grand Prix de l'Art philatélique européen sera décerné au plus beau timbre-poste [illegible] Prix Jacques Callot récompensera l'œuvre personnelle d'un graveur ou d'un dessinateur de timbre-poste agréé auprès du ministère des P.T.T. Enfin, le jury, composé de personnalités du monde philatélique, littéraire, artistique et journalistique devra décerner le Grand Prix des Nations africaines et malgaches francophones et des Territoires d'Outre-Mer de la République française.

Il faut noter aussi que les graveurs et dessinateurs de timbres-poste sont invités à y signer leurs œuvres.

Bureau temporaire le [illegible] novembre, de 14 heures à 18 heures 30, et le [illegible] novembre de 10 heures à 18 heures 30. Oblitération « Année Stendhal », les 12 et 13 novembre, mise en vente anticipée au bureau de poste temporaire du nouveau timbre 2,00 F×0,40 F « Stendhal », de 9 heures 30 à [illegible] heures 30.

Une bourse de négociants de la C.N.E.P. fonctionnera pendant ces journées consacrées à la philatélie.

Renseignements : Salon philatélique d'Automne, tél. : 236-42-53

UN ENTRETIEN AVE

important ...t que la discussion ...ntre l'Est et l'Ouest ...ontinue



FINLANDE

un renouveau en douceur



M. Mauno Koivisto, qui fait une visite d'Etat en France du 15 au 17 novembre, est le neuvième président de la République de Finlande depuis que celle-ci proclama, le 6 décembre 1917, son indépendance au lendemain de la révolution d'Octobre : elle avait été jusqu'alors un grand-duché de l'empire russe après avoir connu des siècles de domination suédoise.

M. Koivisto exerce ses fonctions depuis moins de deux ans : il a succédé en janvier 1982 à M. Urho Kekkonen, démissionnaire pour raisons de santé. Celui-ci avait « régné » pendant un quart de siècle ; aucun problème n'échappait à la vigilance de sa forte personnalité. Le style de M. Koivisto est tout autre mais il ne faudrait pas en déduire pour autant qu'il manque d'autorité car il sait se servir des pouvoirs étendus que lui reconnaît la Constitution.

Ancien ministre des finances, gouverneur de la Banque de Finlande et premier ministre, M. Koivisto préfère raréfier ses interventions personnelles et favoriser davantage le libre jeu des institutions démocratiques. Issu de la social-démocratie, c'est au président de ce parti (le premier du pays), M. Kalevi Sorsa, qu'il a confié le gouvernement. La coalition de centre-gauche qu'il a formée comprend le Parti du centre (ex-agrarien), le petit parti de la minorité suédoise et, pour la première fois, le parti rural. Cette formation avait été écartée jusqu'alors du pouvoir en raison du côté démagogique, on pourrait dire poujadiste, de ses thèses. L'actuel président des ruraux, le fils du fondateur, est beaucoup plus modéré et bénéficie d'un courant de sympathie dans l'opinion.

Assuré d'avoir le soutien de cent vingt-trois des deux cents députés, ce gouvernement est fait pour durer. A moins d'une grave désaffection des électeurs qui frapperait l'une de ses composantes aux élections municipales de 1984, il pourrait même tenir jusqu'à la fin de la législature, en 1986.

Deux formations restent en dehors du gouvernement. D'abord le Parti de coalition nationale (conservateur), qui, avec 22 % des suffrages et quarante-quatre députés, est la deuxième formation du pays. Il semble un peu trop modéré aux centristes, qui voient en lui un rival, et pas assez aux sociaux-démocrates.

Ensuite, le parti communiste, qui avait quitté le gouvernement fin 1982 pour tenter de refaire l'unité entre la fraction majoritaire nationaliste et les minoritaires prosoviétiques. Il continue à payer sa division. Aux élections de mars 1983, la Ligue démocratique, dans laquelle il est regroupé avec des socialistes indépendants, a perdu quatre points et n'a obtenu que 14 % des suffrages. Il n'est pas exclu qu'un jour il n'existe plus qu'un tout petit parti communiste pur et dur dont l'existence suffira bien pour promouvoir les thèses de Moscou.

En fait, l'arrivée au pouvoir de M. Koivisto a coïncidé avec le renouvellement d'une bonne partie de l'Assemblée nationale et du personnel politique dirigeant. Les vieux ténors du passé ont dû, bon gré mal gré, quitter l'arène, et la cour présidentielle, pleine d'éminences grises, n'existe plus. A l'exception du P.S., que le premier ministre M. Kalevi Sorsa dirige avec l'assurance que lui a donnée sa réelle transformation en homme d'Etat, les autres partis ont changé de dirigeants. Aucun n'a manifesté jusqu'à présent une forte personnalité.

Certes la crise mondiale a frappé la Finlande mais de manière plus atténuée qu'ailleurs. Il s'agit plus aujourd'hui de maintenir les acquis sociaux que de les développer, du moins sur le plan purement matériel. Même les syndicats en conviennent.

La politique étrangère, dirigée avec doigté par le président de la République, reste la même qu'auparavant. Le traité d'amitié avec l'U.R.S.S. a été prorogé d'avance au-delà de l'an 2000. Les échanges économiques avec l'U.R.S.S. représentent le quart du commerce extérieur et le seul problème posé est le surplus dont bénéficie la Finlande. Si les problèmes de la paix inquiètent les Finlandais, ils sont bien conscients que leur solution ne dépend pas uniquement d'eux. Ils n'ont plus une peur craintive du grand voisin et sont fiers de leur mode de vie et de leurs industries de pointe. Leurs relations avec les voisins nordiques et avec le reste du monde sont bonnes. Il leur faut, ils le savent, lutter contre l'inflation, le chômage. Ils y travaillent d'arrache-pied. C'est pourquoi sans doute la suite présidentielle comprendra, comme lors de ses voyages en U.R.S.S. et aux Etats-Unis, un groupe important d'industriels. Car la Finlance a tourné une page et se prépare pour le vingt et unième siècle en oubliant les rancœurs et les difficultés du passé. — A.-M. B.

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT KOIVISTO

L'important est que la discussion entre l'Est et l'Ouest continue

« Vous connaissez bien les dirigeants soviétiques, et vous êtes le premier dirigeant occidental à avoir rencontré M. Andropov à plusieurs reprises. Que pensez-vous du récent durcissement des relations Est-Ouest à propos des euromissiles ?

— Il y a eu un grand pas en avant lorsque M. Andropov a déclaré que l'U.R.S.S. était prête à détruire, à démanteler, ses euromissiles superflus. On discute encore, il est vrai, pour savoir ce que signifie au juste la destruction, dans chaque zone, des missiles, des plate-formes de lancement et des vecteurs.

» Trois questions difficiles se posent. Faut-il ou ne faut-il pas prendre en compte — et, si oui, comment — les missiles français et britanniques ? Le deuxième problème est que le président Reagan a promis aux Japonais (aux Chinois aussi, semble-t-il) de veiller à ce que les missiles soviétiques SS-20 ne soient pas redéployés vers l'Asie. M. Andropov a dit qu'il était prêt, si un accord était conclu et que *l'U.R.S.S.* ait *accepté* de *diminuer* le nombre de ses euromissiles, à démonter les SS-20 en surnombre et à ne pas les transférer en Asie. La troisième question est celle des avions porteurs. Le président Reagan se dit prêt à les inclure dans les négociations SALT.

» Autant de pas vers un accord. Mais, dans le même temps, le ton de la discussion est très dur. Lorsque l'atmosphère est aussi mauvaise, il est difficile de mener des négociations. Il faudrait que ce climat s'améliore de manière substantielle.

— Vous avez dit, devant l'Assemblée générale des Nations unies, que votre pays n'accepterait en aucun cas d'armes nucléaires sur son territoire. Y a-t-il ambiguïté à ce sujet ?

— Nous avons eu à ce propos une discussion académique en Finlande : du point de vue légal, dans certaines *circonstances*, des armes nucléaires pourraient être déployées sur notre territoire. C'est pourquoi j'ai répété devant les Nations unies ce que j'ai toujours dit à notre Parlement. Mais si une zone dénucléarisée devient une réalité en Europe du Nord, cela réglera ce problème du point de vue légal et pas seulement du point de vue politique (1).

— Après des manœuvres suédoises portant sur l'interception de missiles de croisière, un militaire soviétique, le général Tatarnikov, a déclaré au journal *Dagens Nyheter* du 7 octobre que, « *en cas de crise, l'armée soviétique considérerait qu'une violation de l'espace aérien suédois par des euromissiles ferait de la Suède un belligérant et non pas un Etat neutre* ». Pensez-vous que ce jugement concerne aussi la Finlande ?

— C'est un problème nouveau dans la mesure où, jadis, les missiles de croisière n'existaient pas. Mais, au fond, c'est le vieux problème qu'ont à affronter les pays neutres face aux Etats belligérants. Pour envahir la France, les troupes allemandes sont passées par la Belgique. La France et la Grande-Bretagne étaient prêtes, si le gouvernement finlandais, alors en guerre avec l'U.R.S.S., le demandait, à lui envoyer des renforts en faisant passer les détachements français et anglais par les territoires de la Norvège et de la Suède, alors Etats neutres...

» La nouveauté du problème réside dans l'existence d'armes qui circulent à vitesse et à altitude moyennes, comme le font les missiles de croisière que, en principe, il devrait être possible d'abattre. Les missiles balistiques ne posent pas le même problème. Mais il y a évidemment les missiles tirés de sous-marins ou d'avions qui pourraient nous placer dans un tel cas de figure. Quoi qu'il en soit, un pays neutre devrait être capable de défendre son propre territoire afin, si possible, d'empêcher l'utilisation de toute parcelle de ce territoire.

— Est-ce la raison pour laquelle vous avez renforcé votre défense, notamment dans le Nord ?

— Oui. J'ai dit l'année dernière, en Norvège, que nous avons renforcé notre capacité de défense en Laponie, pour calmer nos voisins. Si ces voisins savent que nous avons là une présence militaire que nous pouvons renforcer rapidement le cas échéant, qu'il n'y a pas de vide militaire, cela pourrait les modérer, les calmer. Car, si nous sommes forts, ils pourraient ne pas renforcer leurs troupes et leurs installations ; d'où davantage de stabilité dans la région.



(Dessin de SZLAKMANN.)

— Que pensez-vous de la création éventuelle d'une zone dénucléarisée en Europe du Nord ?

— Nous avons pris soin de ne pas définir avec trop de précisions notre approche du problème. En revanche, la *ligne* de *l'actuel* gouvernement suédois semble être bien définie : cette zone devrait couvrir pour lui les territoires des pays qui accepteraient un tel arrangement. Ces pays devraient donc prendre leur décision avant toute autre chose. Dans cette hypothèse, ces idées ne pourront pas être appliquées sans l'accord des pays qui détiennent l'arme nucléaire.

Propos recueillis par
AMBER BOUSOGLOU.

(Lire la suite page 31.)

(1) L'hiver dernier, un débat à ce sujet, soulevé par des universitaires, tournait autour des clauses du traité d'amitié avec l'U.R.S.S. qui, légalement, n'excluent pas la possibilité de l'installation d'armes nucléaires sur le territoire finlandais. Pour couper court à toute ambiguïté, M. Koivisto avait solennellement déclaré à la clôture de la session d'hiver du Parlement, en mars, que « *la Finlande n'autorisera pas qu'on installe des armes nucléaires sur son territoire* » et que « *l'idée que l'U.R.S.S. puisse nous imposer de tels armements est une offense pour notre voisin* ».

APRÈS AVOIR ATTÉNUÉ LES EFFETS DE LA CRISE

Le gouvernement s'efforce de réduire l'inflation

L'ÉCONOMIE finlandaise atteinte par la crise ? Sans doute mais moins que d'autres ; apparemment moins que le ton souvent morose des dirigeants industriels du pays pourrait en accréditer l'idée. En cette fin d'année 1983 la reprise est là plus qu'amorcée, bien réelle. La croissance qui avait retrouvé un rythme très soutenu à la fin du premier choc pétrolier (+ 7,9 % en 1979, + 6 % en 1980) a ensuite fléchi mais n'est jamais devenue négative. En 1982 — il y a là une controverse de chiffres entre l'Office national de la statistique et les bureaux d'étude de l'industrie, — elle s'est située autour de + 2 %, ce qui est très convenable par rapport aux performances de l'Europe occidentale. Elle pourrait être légèrement supérieure en 1983 (au cours du premier semestre, la production industrielle a progressé de 2 %) et le gouvernement en présentant le budget 1984 a prévu que le PIB croîtrait de 3 % (selon les bureaux de prévision d'une grande banque, la croissance atteindrait même 4 % en 1984).

Croissance ralentie signifie chômage accru. La Finlande n'a pas échappé au phénomène, mais elle est parvenue à limiter les dégâts. Le taux de chômage en 1983 comme en 1982 a été de l'ordre de 6 %. La tendance est à l'amélioration ; il serait ramené à 5 % en 1984. De quoi faire rêver *les ministres de l'économie de la* Communauté économique européenne ! Dans ce pays au marché intérieur étroit, on guette plus encore qu'ailleurs les performances du commerce extérieur qui représente un tiers du P.N.B. Du fait de l'augmentation du prix du pétrole, le solde a été négatif depuis 1979 mais ce déficit, au demeurant jamais vraiment préoccupant, est en voie de résorption. Bref, la situation du pays sans être brillante n'est pas du type à faire froid dans le dos. La Finlande tournée vers l'extérieur a subi les effets de la crise mais son économie n'est pas en déclin ni en voie de désindustrialisation. Les deux secteurs-clés de l'économie, le bois et les industries mécaniques, sont modernes et aptes à la reprise ; ils le manifestent déjà.

Parmi les raisons qui expliquent ces résultats plutôt satisfaisants vient en tête un double consensus. Ce mot qu'on affectionne à Helsinki s'applique à deux réalités différentes. D'abord, le consensus social : dans ce pays qui a connu en 1918 une révolution bolchevique brève mais sanglante conclue par une rude bataille entre Rouges et Blancs à Tampere, dans une région de lacs au nord de la capitale, gagnée par les seconds, les ouvriers et les patrons comme exorcisés coopèrent. Le seul vrai conflit social, aux conséquences au reste tout à fait sérieuses en dépit de sa connotation écologique et un peu anachronique, c'est celui qui oppose les paysans propriétaires de forêts et les industriels du bois... Le second consensus est celui qui a trait aux relations avec l'Union soviétique. L'amitié de la Finlande avec l'U.R.S.S. est contractuelle mais fait l'objet de la part d'Helsinki d'attentions d'amoureux. Amitié entre voisins signifie échanges : ils sont importants et font l'affaire des deux parties.

Dans les vieux immeubles qui bordent le port central d'Helsinki, sont installés les sièges sociaux de plusieurs organisations professionnelles. Dès le début de la conversation les industriels finlandais, témoignant ainsi si l'on ose dire de leur caractère définitivement occidental, montrent qu'ils sont atteints comme d'autres du syndrome japonais. Le mot magique tout de suite prononcé est celui de compétitivité. Comme un credo et comme une grande peur. Est en cause la compétitivité qu'on prétend avoir perdue et qu'il faut rattraper. M. Johansson, directeur de la Confédération des industries finlandaises, désigne le mal qui — il en est convaincu comme ses pairs — menace le plus gravement la prospérité nationale : l'inflation ; en 1983 elle se situe autour de 9 %. On est loin des taux argentins, mais c'est trop puisque c'est plus que la moyenne de l'O.C.D.E.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 28.)

Mer de Barents — NORVÈGE — L. Inari — Kittilä — Sodankylä — Kemijärvi — Rovaniemi — Kemi — Oulu — L. Oulu — Kajaani — Kokkola — Pietarsaari — Vaasa — Seinäjoki — Jyväskylä — Kuopio — Joensuu — FINLANDE — Tampere — Pori — Rauma — Hämeenlinna — Lahti — Kouvola — Kotka — Turku-Åbo — HELSINKI — Golfe de Finlande — Lac Ladoga — Aland — STOCKHOLM — SUÈDE — U.R.S.S. — ESTONIE — 0 — 100 — 200 km

Economie

Le gouvernement s'efforce

(Suite de la page 27.)

Il s'agit, précise-t-on comme pour souligner que les remèdes doivent être nationaux, d'une inflation d'origine très largement intérieure : la consommation des ménages a fortement progressé au cours des dernières années (+ 4 % en 1982 mais il y a déjà eu ralentissement en 1983) ainsi que les dépenses sociales. Les causes extérieures, en particulier les taux d'intérêt élevés, existent comme partout... Cependant peut-être moins qu'ailleurs : le bois, la pâte à papier sont cotés en dollars si bien qu'ici les taux records du billet vert ne présentent pas que des inconvénients.

Le message a été entendu : les syndicats jusqu'ici ont accepté des ajustements de salaires modérés en attendant que la reprise se manifeste avec netteté. Le budget 1984 ne traduit pas tant s'en faut une politique d'austérité, mais *« l'accroissement des dépenses sera contrôlé »*. Les commandes de l'étranger reprennent à un rythme encourageant ; les indicateurs de l'économie montrent tous pour 1984 des signes positifs. Le gouvernement table sur une inflation ramenée à 6 %. Le mal serait donc pratiquement conjuré.

La concurrence suédoise

Pouvoirs publics, industriels et syndicats redoutent d'autant plus l'inflation que ses effets s'additionnent avec ceux de la dévaluation de la couronne suédoise décidée par M. Palme en octobre 1982 dès son retour aux affaires. Une dévaluation sauvage de 16 % qui a secoué toute la Scandinavie. M. Pekkala, le ministre des finances qui fait figure d' *« architecte du succès économique de la Finlande depuis 1978 »*, a partiellement suivi. Le mark finlandais n'a été dévalué, en deux fois très rapprochées, que de 10 %, précisément pour éviter l'emballement des prix. *« Ce fut brutal, ce fut égoïste, tous les discours sur la coopération nordique ont été oubliés mais ce fut un succès. Réussir ainsi à réduire les coûts à l'exportation tout en contenant l'inflation... Nous applaudissons mais nous sommes un peu jaloux. Sur ce front de l'inflation il nous faut faire mieux que les Suédois »*, commente M. Johansson.

La Suède, vue d'Helsinki, c'est le début du cosmopolitisme, le modèle familier souvent imité. *« Quand l'économie suédoise se sent bien, c'est parfait pour nous,* renchérit M. Malberg, le directeur de la Fédération des industries métallurgiques et mécaniques, *et cela d'abord parce que la Suède est un acheteur important. »* Cependant, même pardonné, le coup de la dévaluation de la couronne a été rude. M. Malberg le reconnaît : *« Les Suédois sont nos concurrents ; la palette de la production est très proche. »*

L'éternel problème paysan

La préoccupation est encore plus nette chez les industriels du bois et du papier, car ici la concurrence est frontale. *« Aujourd'hui la Suède est le problème numéro un »*, confirme dans notre langue qu'il maîtrise à la perfection M. Ehrnrooth, P.-D.G. du groupe Shauman, juste de retour de France où sa société possède, à Rouen, une fabrique de sacs en papier qui apparemment fonctionne à la satisfaction générale. *« Les Suédois ont réussi à maintenir les prix assez bas. Ils nous ont pris des parts de marché. »*

Dans ce secteur, une seconde grande source de préoccupation déjà brièvement évoquée : l'industrie forestière n'a pas la maîtrise de sa matière première. Elle ne produit que 8 % du bois qu'elle consomme et doit négocier avec les petits propriétaires qui lui mènent la vie dure. *« Les paysans sont très bien organisés, si bien que le prix du bois est plus cher en Finlande qu'en Suède, qu'au Canada ou aux Etats-Unis »*, explique M. Ehrnrooth.

La moitié des fermiers ne sont pas intéressés à vendre. Est-ce parce que les taxes sont élevées ? Les propriétaires n'exploitent pas la forêt. Cet été les négociations entre eux et les industriels ont échoué. Depuis la situation reste bloquée. Ce problème d'approvisionnement pourrait être suffisamment grave pour contraindre des usines à fermer. Comme palliatif, les entreprises augmentent leurs achats de bois à l'U.R.S.S mais cela ne peut être une solution permanente. Un comble en effet alors que, comme les gens du métier aiment à le répéter, *« le bois constitue la seule ressource naturelle du pays »*.

Mis à part ces épines, la filière bois-papier apparaît comme l'histoire d'un succès. Certes, la part de l'industrie forestière dans les exportations diminue de façon constante, rattrapée ou presque à la première place par les industries mécaniques et métallurgiques, mais ses dirigeants font valoir avec fierté que pratiquement autosuffisante en énergie (grâce à l'utilisation de ses propres déchets et à l'hydroélectricité), utilisant une matière première essentielement nationale, elle rapporte 60 % des devises du pays.

Du contre-plaqué pour l'Asie...

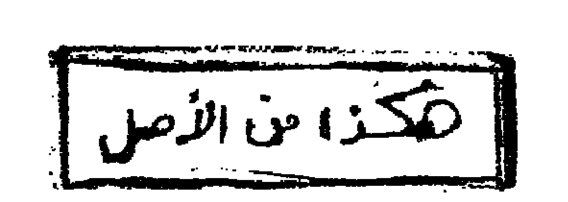
La C.E.E. tous produits confondus (bois scié, contreplaqué, pulpe papier) absorbe 54 % des exportations de l'industrie forestière finlandaise. Parmi les Dix du Marché commun, la France est le troisième client avec 6,8 % du total (320 millions de dollars en 1982), il est vrai loin derrière le Royaume-Uni (910 millions de dollars) et la R.F.A. (611 millions de dollars). Les pays de l'Est et l'U.R.S.S.

EN DOUCEUR

de réduire l'inflat

Un commerce av avec l'U.R.S

LES EXPORTATIONS EN 1982



هكذا من الأصل

Economie

de réduire l'inflation

sont d'autres débouchés importants.

L'industrie forestière s'adapte de façon continue à un marché en expansion. *« L'imprimerie se porte bien, nous n'observons aucun déclin »*, constate M. Keino, directeur général de la FINFAP, l'association des papeteries finlandaises. Il ajoute : *« Notre industrie est l'une des plus modernes du monde, nos machines sont plus récentes que celles de nos concurrents, nos investissements sont plus importants. »* M. Ehrnrooth confirme : *« La profession a joué à fond la carte du développement technologique »* ; il nous signale cette usine de pâte à papier qui, à elle seule, produit 430 000 tonnes par an.

L'industrie du contre-plaqué, à la pointe de la technique, lorgne de nouveaux marchés, surtout ceux d'Extrême-Orient. Une dizaine d'entreprises finlandaises y sont présentes. Ainsi Schauman, la société de M. Ehrnrooth, a installé depuis deux ans un bureau à Singapour : *« Nous nous trouvons en concurrence avec l'industrie indonésienne du contre-plaqué, mais dans cette région du monde à forte densité de population, la consommation progresse très vite. »*

Néanmoins le premier débouché demeure la Communauté. La Finlande, à l'instar des autres pays de l'A.E.L.E., a conclu avec elle en 1973, au moment de l'adhésion du Royaume-Uni au Marché commun, un accord de libre-échange. Celui-ci, qui a fonctionné à la satisfaction générale, comportait pour le papier des contingents tarifaires (le droit de douane était supprimé mais dans la limite de quotas d'importation ; au-delà de ces seuils, le droit était rétabli). Les contingents disparaissent maintenant que la période de transition est terminée. En pratique, cela ne changera guère, car au fil des années les droits de douane (applicables au-delà des contingents tarifaires) ont été sensiblement réduits.

Pourtant une certaine inquiétude s'est fait jour dans la Communauté, notamment en France, comme si, le garde-fou disparu, les producteurs scandinaves allaient submerger le marché. *« Nous n'avons pas l'intention de changer notre politique de commercialisation et nous sommes très attentifs à ne pas perturber le marché »*, rassure M. Keino. Le gouvernement, dans son projet de budget pour l'année 1984, prévoit une augmentation sensible des exportations de produits de la forêt vers l'Europe de l'Ouest, en raison de la reprise, mais aussi du ralentissement des livraisons des producteurs d'Amérique du Nord.

Une spécialisation efficace

Les perspectives d'exportation des industries métallurgiques et mécaniques sont elles aussi bonnes. Ce secteur comprend la fabrication de machines (28 % du total, machines pour l'industrie forestière, pour les travaux publics, ascenseurs...), les métaux (17 %, sidérurgie, cuivre), les matériels de transport (29 %, il s'agit surtout de bateaux), les équipements électriques (12 %). Il est le seul où les exportations ont continué à croître en 1982, atteignant 36 % des ventes extérieures totales du pays, celui où la valeur ajoutée est la plus forte. L'industrie mécanique finlandaise pratique une politique de créneaux de spécialisation apparemment efficace. Dernier produit dont on parle : les centraux téléphoniques à quartz, le radiotéléphone pour les voitures.

Il est rare en Europe de trouver des chantiers navals prospères : ils existent en Finlande, spécialisés notamment dans les brise-glace. *« Des navires très sophistiqués, de vraies centrales électriques »*, raconte avec fierté M. Johansson. *« Nos plus grands clients sont nos voisins, l'U.R.S.S., la Suède, la Norvège »*, note M. Malberg. De fait, les exportations des industries métallurgiques et mécaniques sont orientées différemment par exemple de celles des produits de la forêt : moins vers la C.E.E. (21 % du total), plus vers l'A.E.L.E. (23 %) et surtout très prioritairement vers le Comecon (38 %).

L'Union soviétique est un important acheteur de biens d'équipement et de bateaux finlandais. Problème sensible que celui des relations finno-russes ! Souvent troublées, conflictuelles après les débuts pourtant harmonieux du grand-duché de Finlande proclamé par le tsar Alexandre II. Jusqu'en 1870 environ, les Finlandais se sont bien accommodés des Russes et du tsar qui était leur grand-duc. Puis les choses se sont gâtées. Les deux guerres avec les Soviétiques (1939-1940 puis 1941-1945) ont été terribles. La Finlande y a perdu beaucoup d'hommes et 10 % de son territoire. Les Finlandais font remarquer en souriant qu'ils sont désormais les seuls voisins de l'U.R.S.S. avec lesquels celle-ci n'ait aucune difficulté d'aucune sorte... Ils ont comme principal souci de scrupuleusement appliquer le traité d'amitié et de coopération signé après la guerre, autrement dit de conserver la confiance de Moscou.

Un commerce avantageux avec l'U.R.S.S.

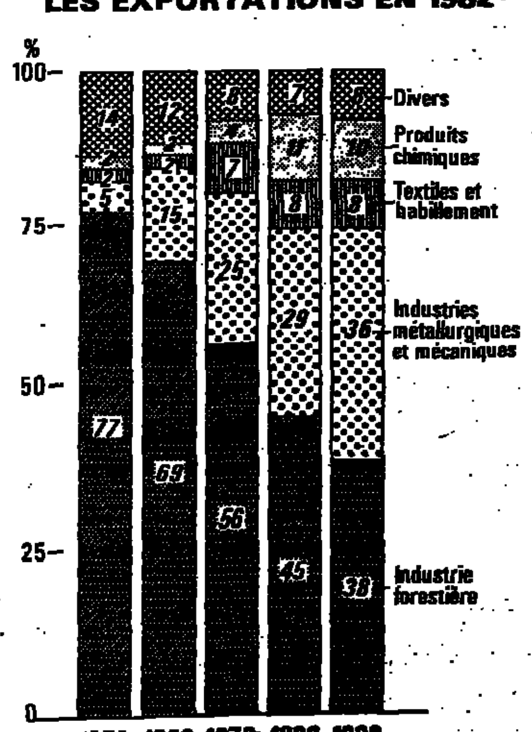
Développer des relations commerciales mutuellement avantageuses y contribue. Pour Helsinki, le commerce avec l'U.R.S.S. (28 % des exportations en 1982) se présente comme un facteur d'équilibre. Il permet la régularité des échanges, des débouchés quasi assurés et garantis par conséquent en cas d'accident conjoncturel à l'Ouest. Peu de surprise dans ce commerce où tout ou presque est programmé dans une série d'accords à un, cinq, dix ans. L'inconvénient ? Il s'agit d'un commerce bloqué car très largement déficitaire pour l'U.R.S.S. Celle-ci livre du pétrole, du gaz, du charbon, d'autres matières premières aux Finlandais, mais n'a guère de produits élaborés à leur offrir.

Les deux parties, au demeurant pleines de bonne volonté, sont d'accord pour ne pas augmenter le déficit annuel (plus de 2 milliards de marks en 1982). C'est dire que, sauf surprise, les exportations vers l'U.R.S.S. resteront stables en 1984 et 1985. Paradoxe : la Finlande est probablement le seul pays non-producteur au monde où les pouvoirs publics et les industriels peuvent se féliciter d'une hausse du prix du pétrole. Celle-ci ouvre comme contrepartie la possibilité de livrer davantage à l'U.R.S.S.

La dépendance énergétique qu'impliquent les échanges avec l'Est ne semble guère préoccuper les dirigeants d'Helsinki. Elle existe mais elle s'atténue. *« La structure de notre approvisionnement énergétique est saine. Nous nous efforçons de réduire notre dépendance par des économies d'énergie, par l'hydroélectricité, le nucléaire, la biomasse »*, résume M. Vaara, directeur général au ministère du commerce et de l'industrie. La Finlande possède deux centrales nucléaires avec chacune deux réacteurs. L'une fait appel à la technologie suédoise, l'autre à la technologie soviétique pour le cœur et à l'occidentale pour les appareils de contrôle. La France est sur les rangs depuis longtemps pour construire la troisième centrale. On estime que les besoins supplémentaires en électricité apparaîtront vers 1990. Les Finlandais, énergétiquement moins dépendants, n'achètent pas pour autant moins de pétrole à l'U.R.S.S. Mais ils raffinent une partie croissante du brut qu'elle leur livre et le réexportent vers la Suède ou la Communauté.

Le tableau ainsi tracé est sans doute plus optimiste que bon nombre de commentaires entendus à Helsinki. Les perspectives sont bonnes, meilleures chaque mois, mais comportent, il est vrai, un réel degré d'incertitude. La bataille contre l'inflation n'est pas encore gagnée. Le gouvernement social-démocrate tablant sur la reprise n'a pas présenté le budget d'austérité que certains espéraient. Les observateurs guettent avec un peu d'inquiétude le rendez-vous social de décembre. Patrons et syndicats vont alors négocier de nouvelles conventions collectives pour trois ans. Les seconds, compte tenu de la relance, considéreront-ils encore que la modération est de mise ?

PHILIPPE LEMAITRE.



M. Kalevi Sorsa, premier ministre : « L'Etat doit comprimer ses dépenses »

LE problème des subventions aux paysans (tant pour la production agricole que pour la sylviculture) a depuis toujours lourdement pesé sur le budget de l'Etat. Il a servi aussi, pendant longtemps, d'enjeu électoral, permettant au parti du centre (ex-agrarien) de jouer un rôle essentiel.

La population paysanne a décliné lentement au début de l'industrialisation de la Finlande, et représentait encore, en 1960, près du tiers de la population active. A présent, elle est en dessous de dix pour cent. Pour assurer aux paysans un niveau de vie convenable, semblable à celui de ceux qui travaillent dans l'industrie et les services, les paysans ont donc toujours été aidés, d'une manière directe ou pas.

Actuellement, les paysans refusent de vendre leur bois aux industries, trouvant les prix de rachat peu intéressants. Vendeurs et acheteurs attendent que l'Etat trouve le moyen de les aider. Mais l'actuel premier ministre, M. Kalevi Sorsa (qui dirige un gouvernement de coalition de centre gauche et préside le parti social-démocrate), est d'un autre avis : *« Le marché du bois doit s'apaiser, nous dit-il. Le bois est plus cher chez nous que dans n'importe quel autre pays qui exporte les produits du bois. Jusqu'ici, producteurs et acheteurs attendaient que l'Etat dévalue pour les aider. C'était peut-être une attitude justifiée quand l'industrie forestière assurait 70 % de nos exportations et qu'il était possible d'y créer de nouveaux emplois.*


(Dessin de ROUIL.)

Mais à présent, les produits basés sur le bois représentent à peine 40 % de nos exportations et leur part ne cesse de diminuer. On ne peut donc s'attendre à la création d'emplois supplémentaires ou de productions nouvelles dans le secteur forestier, même si on y injectait des ressources nouvelles par une dévaluation. Il faut qu'ils comprennent que c'est fini... »

Le problème posé par les paysans qui se consacrent uniquement à l'agriculture est plutôt *« une question sociale »* :

« Le nombre des agriculteurs va diminuant, donc la pression exercée n'augmente pas. Nous avons eu pendant deux ans des récoltes trop bonnes alors que les marchés d'exportation, eux, se fermaient. Nous allons continuer à leur accorder des subventions, mais il est impossible de continuer à le faire au même degré qu'auparavant. Cela est clair. Mais nos discussions avec eux sont plus constructives qu'auparavant. L'un des projets à l'étude pourrait fixer des quotas individuels de production pour chaque ferme. Certes, cette situation produit une certaine tension, car il y a une contradiction entre les intérêts de l'Etat et ceux de l'individu. Mais il est indispensable de faire des économies dans les dépenses de l'Etat. »

Les relations entre les syndicats et le patronat ne lui semblent-elles pas être *« trop raisonnables »* ? Pour lui, *« toute la société vit dans un temps de réflexion. Il est impossible de continuer comme dans les années 70 ; il faut trouver autre chose. Même si l'on ne sait pas trop quoi encore.*

» En 1984, le congrès du parti social-démocrate sera significatif à cet égard ; on y examinera des projets nouveaux, dont il est trop tôt encore pour parler. Nous pourrions envisager la création de fonds de salaires, qui, à la différence de ceux en discussion en Suède, pourraient être plutôt liés à chaque entreprise et non pas être administrés de manière centralisée, par un organisme unique. Du point de vue du mouvement ouvrier, il n'est pas mauvais d'essayer des méthodes différentes, puis de comparer les résultats.

» Nous préparons aussi un nouveau programme, qui serait davantage orienté vers le vingt et unième siècle que vers le dix-neuvième. Il faudrait pouvoir éviter l'intervention de l'Etat dans tous les domaines de la vie. Mais je ne puis en dire plus pour l'instant. » — A.M.B.

FINLANDE : U



Kivi réussit à imposer sur
terre empreinte de mythes
poésie un récit romantique et
liste où l'âme finlandaise tro
à s'exprimer pleinement au fi
aventures de sept orphelins
choisissent pour un temps d
vivre dans la forêt afin de
leurs obligations sociales.

Loin d'être passé aux
biettes. Kivi demeure pour l
coup sinon un modèle, en tou
une référence. Ainsi au débu
cette année, une revue litté
finlandaise a demandé à une
zaine d'intellectuels (écriv
critiques, enseignants) de
leurs sept hommes de lettres
férés : plus de la moitié d'
eux ont cité, au milieu d'un
semble de romanciers, c
poètes modernes, Aleksis Kiv
choix est révélateur du pro
attachement des Finlanda
toutes les valeurs qui peuvent
permettre d'affirmer leur ide
De fait, la phrase que l'on pr
l'historien et pamphlétaire
Ivar Arwidsson : « *Nou
sommes pas des Suédois, no
voulons pas devenir des Ru
soyons donc des Finlandais* »
meure toujours d'actualité.
égard, le vingtième siècle
l'occasion pour nombre d
vains d'évoquer à travers les
mans de guerre » les momen
plus critiques de l'histoire
nale.

Veijo Meri, qui est cons
comme l'un des plus grands
vains modernes, a écrit par e
ple *les Événements de 1918*,
raconte les épisodes marquan
la terrible guerre civile qui
la proclamation de l'indé
dance. Dans *Sainte Misère*,
lanpää (prix Nobel 1949) s
che à décrire la même pér
Plus tard, Väinö Linna (la tra
tion de ses *Soldats inconnus*
publiée chez Laffont en 19
Pentti Haanpaa (1905-1955
Paavo Rintala (né en 1930),
auteurs de grand renom, ont
porté dans leurs récits des

...entretien avec le pr...

— Pour l'essentiel, les rela
sont ce qu'elles étaient au
vant. J'ai dit que je veillerai
je veille — sur cet héritage. C
au style, il faudrait, pour po
en juger, avoir un recul qui
que encore.

**— Quelle est la situation éc
mique de votre pays ?**

— Nous avons une infl
dont le taux est plus élevé
dans d'autres pays d'Europe
dentale. Mais ce n'est pas le
Avec moins de 10 %,
sommes dans la moyenne. Le
mage se situe entre 5 % et 6
la population active. Il y
pays où il est plus fort.
l'ensemble, nous avons un d
en matière de commerce
rieur. Mais notre position
tellement forte pendant plus
années que nous contrôlons
notre endettement extéri
c'est l'un des plus bas par ra
au revenu national par
d'habitant.

**— Où en est votre comm
avec l'U.R.S.S. ?**

— Là nous avons un gran
plus, parce que les cours
diaux du pétrole ont dimin
que la consommation a di
(cette dernière reprend l
ment à présent). Lorsque l
du pétrole a augmenté, il y a
ques années, nous avions eu
dant un an et demi enviro
déficit dans notre commerce
l'U.R.S.S. C'est pourquoi, d
nos exportations se sont r
ment accrues, et nos compte
maintenant largement positi

« Nous avons dit à plu
reprises que nous tentons d'é
brer ces échanges à leur plus
niveau. On peut toujours r
un déséquilibre en diminu
volume des affaires. Mai
industries veulent continuer
dre. Je pense que ce pro
doit être résolu graduellem
non pas par des mesures radi

**— On étudie en ce mome
modification du mode d'él
présidentielle au suffrage in
Que pensez-vous de l'éve
limitation de l'exercice de la
dence de la République à
mandats successifs de six an
cun ?**

— Le projet actuel est u
modeste que je tiens pour
bré. Les électeurs devraient
sir à la fois les grands électe
se prononcer pour l'un des
dats à l'élection. Si l'un des
dats obtient plus de 50 % d
frages, il sera élu. Si ce n'e
le cas, les grands élec



Littérature

Des auteurs modernes trop peu connus en France

DANS l'ensemble des littératures dites « nordiques », celle de la Finlande occupe une place particulière tant par son histoire que par son évolution. Deux personnages peuvent être considérés comme les véritables pères de cette jeune littérature. Le premier s'appelle Elias Lönnrot. Alors qu'il pratiquait son métier de médecin dans la ville de Kajaani (ville située à environ 700 kilomètres au nord d'Helsinki), il entreprit de parcourir la campagne finlandaise pour collecter des fragments de la poésie populaire orale. Lönnrot composa arbitrairement à partir de ces éléments une longue épopée intitulée *Kalevala* et dont une première version fut publiée en 1835.

Vingt-cinq ans après la séparation d'avec la Suède, la publication de cet ouvrage permettait à l'élite intellectuelle fennomane de marquer des points face aux partisans de la langue suédoise. Mais surtout, c'est la valeur littéraire de l'œuvre qui devait lui assurer sa renommée. On alla même jusqu'à appeler Lönnrot, l'« Homère finlandais ». Des compositeurs (Sibelius, Somminen), des sculpteurs, des peintres et bien sûr des écrivains (Aleksis Kivi, Eino Leino) s'inspirèrent par la suite du *Kalevala*. Aujourd'hui, à Helsinki, on parle déjà des cérémonies et des manifestations qui marqueront dans deux ans le cent cinquantenaire de la publication de cette superbe épopée, trésor de la mémoire finnoise.

Affirmer l'identité finlandaise

Le deuxième personnage qui a joué un rôle déterminant dans la littérature finlandaise a pour nom Aleksis Kivi (1834-1872). Ce fils de tailleur publia en 1870 le premier roman écrit en finnois. Il avait pour titre *les Sept Frères*. Outre l'aspect purement finnois, Kivi réussit à imposer sur une terre empreinte de mythes et de poésie un récit romantique et réaliste où l'âme finlandaise trouvait à s'exprimer pleinement au fil des aventures de sept orphelins qui choisissent pour un temps d'aller vivre dans la forêt afin de fuir leurs obligations sociales.

Loin d'être passé aux oubliettes, Kivi demeure pour beaucoup sinon un modèle, en tout cas une référence. Ainsi au début de cette année, une revue littéraire finlandaise a demandé à une quinzaine d'intellectuels (écrivains, critiques, enseignants) de citer leurs sept hommes de lettres préférés : plus de la moitié d'entre eux ont cité, au milieu d'un ensemble de romanciers, et de poètes modernes, Aleksis Kivi. Ce choix est révélateur du profond attachement des Finlandais à toutes les valeurs qui peuvent leur permettre d'affirmer leur identité. De fait, la phrase que l'on prête à l'historien et pamphlétaire Adolf Ivar Arwidsson : *« Nous ne sommes pas des Suédois, nous ne voulons pas devenir des Russes, soyons donc des Finlandais »*, demeure toujours d'actualité. A cet égard, le vingtième siècle sera l'occasion pour nombre d'écrivains d'évoquer à travers les « romans de guerre » les moments les plus critiques de l'histoire nationale.

Veijo Meri, qui est considéré comme l'un des plus grands écrivains modernes, a écrit par exemple *les Événements de 1918*, où il raconte les épisodes marquants de la terrible guerre civile qui suivit la proclamation de l'indépendance. Dans *Sainte Misère*, Sillanpää (prix Nobel 1949) s'attache à décrire la même période. Plus tard, Väinö Linna (la traduction de ses *Soldats inconnus* a été publiée chez Laffont en 1956), Pentti Haanpää (1905-1955) ou Paavo Rintala (né en 1930), tous auteurs de grand renom, ont rapporté dans leurs récits des épisodes de la sanglante guerre russo-finlandaise de 1940. Ici, il s'agit moins pour les écrivains d'exalter un sentiment national que de colporter les éléments d'une mémoire douloureuse et très concrète.

La vogue du récit « prolétarien »

Ce n'est pas sans doute pas un hasard si tous ces romanciers sont d'origine sociale modeste : Väinö Linna est un ancien ouvrier, Haanpää a été, entre autres, bûcheron et cultivateur, Sillanpää était quant à lui fils de paysan. Plus que beaucoup d'autres, ils ont sans doute vécu tous ces événements d'une manière bien plus directe et vive. Pour eux, la description de l'environnement dans lequel ils vivent ainsi que celle des événements passe bien avant les questions d'ordre purement littéraire.

Dans une autre veine, le récit de type « prolétarien » a connu lui aussi une certaine vogue avec des auteurs comme Toivo Pekkanen (deux de ses romans, *A l'ombre de l'usine* et *Aux rives de ma Finlande*, ont été traduits chez Stock en 1943 et 1946). Ils n'ont cependant pas toujours le contenu politique auquel on pourrait s'attendre et ils se contentent le plus souvent de rendre compte d'une réalité, qu'il s'agisse du monde ouvrier ou paysan. Concernant cette étiquette de « roman prolétarien », Väinö Linna s'est élevé à plusieurs reprises contre ce qu'il appelle un label décerné par des universitaires amateurs de classifications.

Il n'en demeure pas moins vrai que dans la littérature finlandaise le réalisme et le néo-romantisme occupent une place privilégiée. Certains écrivains en sont parfaitement conscients, et c'est ainsi qu'en 1978 Veijo Meri et Erno Paasilinna se sont élevés dans un article contre le culte d'un passé présenté de façon idyllique et contre tous les romans collectifs et autres sagas paysannes. Des voix s'élevèrent alors pour demander à Meri s'il fallait jeter au feu des romanciers aussi importants que Eino Säisä, Paavo Rintala, Eeva Joenpelto, Jorma Ojaharju, sous le prétexte qu'ils rédigent des romans « réalistes ». Le réel enjeu ne se situait bien sûr pas à ce niveau mais davantage à celui du modernisme.

L'influence du nouveau roman

Les années 60 ont vu se produire l'émergence d'une nouvelle écriture et de nouveaux courants. Juha Mannerkorpi (1915-1980), traducteur de Camus, de Sartre et de Beckett, et Pentti Holappa (né en 1915) ont été perçus comme des romanciers influencés par le nouveau roman français. Parallèlement à cette « école » s'est constituée celle du modernisme finnois qui, sans rejeter les influences extérieures, n'en privilégie pas moins une écriture limpide propre à véhiculer les impressions immédiates de l'écrivain. Paavo Haavikko, Antti Hyry, Veijo Meri, Marja-Liisa Vartio (poétesse et romancière décédée en 1980) sont parmi les représentants les plus intéressants de ce « renouveau ».

Autre tendance, celle des écrivains dits « pamphlétaires » d'expression suédoise, parmi lesquels Christer Kihlman et Henrik Tikkanen. Ce dernier s'est rendu célèbre avec sa série des « romans adresses » (le titre de chacun d'eux est en fait le libellé des adresses successives où il a habité). Il y raconte sur un mode très féroce les péripéties de sa vie familiale. Son épouse, Märta Tikkanen, elle aussi romancière et poétesse de renom, a choisi de répondre par le biais de l'un de ses recueils de poèmes (*l'Histoire d'amour du siècle*, Helsinki, 1978) à l'un des romans, jugé scandaleux, de son mari. Où est donc passée la proverbiale pudeur des Finlandais ? Henri Tikkanen est connu (du moins il devrait l'être) du public français puisque l'un de ses romans (*le Soldat oublié*, édition Pandora, *cf. le Monde* du 7 mars 1980) a été traduit ici et nous avait permis de découvrir un écrivain qui, dans ce cas précis, n'avait rien à envier au légendaire Jaroslav Hasek.

D'autres noms très importants ont fait leur apparition au cours de ces deux dernières décennies, tel celui de Hannu Salama, dont *Les actes ont leur témoin oculaire* (Helsinki, 1972) est présenté par beaucoup comme l'un des plus grands romans finlandais modernes. Alpo Ruuth (auteur notamment du *Caporal Julin* et de *la Reprise économique*), Jorma Ojaharju (ancien docker et boxeur), Hannu Aho, Pirkko Saisió (une ancienne comédienne qui adapte au roman les « recettes » du théâtre), apparaissent quant à eux comme de jeunes auteurs qui, sans quitter de l'œil les grands problèmes politiques et sociaux de leur époque, parviennent à affirmer une réelle personnalité et un talent qui n'ont rien à envier à nos propres romanciers.

On ne saurait parler de littérature finlandaise sans évoquer la poésie. Longtemps marquée par le sceau du lyrisme et de l'académisme, elle a su cependant se libérer des contraintes ancestrales. Des poètes comme Bo Carpelan, Paavo Haavikko (également romancier), ou comme les jeunes Arja Tiainen et Arto Melleri lui ont redonné la vigueur de la modernité. Un nom domine ce domaine poétique moderne : celui de Pentti Saarikoski. Décédé cet été à l'âge de quarante-six ans, il était considéré comme le plus grand poète finnois depuis Eino Leino (1878-1926). Traducteur de Xénophon, d'Aristote, de Salinger, de Joyce, Saarikoski n'avait pas hésité à introduire dans sa propre poésie des éléments personnels sur le mode parfois du monologue intérieur qu'il mêlait à des fragments purement lyriques ou esthétiques. D'où la singulière couleur de ses poèmes, très attachants. Surnommé « l'enfant terrible des lettres finnoises », il avait été militant du parti communiste, mais s'était refusé à poursuivre davantage sa route avec ses compagnons en déclarant : *« L'ennui du socialisme est différent du mien. »*

Longtemps réputée d'accès difficile parce que trop régionaliste, la littérature finlandaise possède dorénavant tous les atouts qui devraient lui permettre de mieux se faire connaître hors les frontières nationales. On peut regretter qu'en France, hormis Mika Waltari, l'auteur de *Sinoué l'Égyptien* (édition Orban), les autres romanciers finnois soient totalement ignorés. Il y a quelques années, les éditions Flammarion avaient publié un superbe roman de Eeva Kilpi, *Tamara* : la critique lui réserva un accueil quasiment... glacial. Dommage. Il n'est pas dit cependant que la littérature finlandaise ne réussisse pas à s'imposer en France. Tombés les obstacles littéraires, il ne lui reste plus désormais à franchir que ceux de la mode...

BERNARD GÉNIÈS.

Un entretien avec le président Koivisto

(Suite de la page XX.)

» Il existe un autre problème : s'il y a deux pays neutres (la Suède et la Finlande) et deux qui appartiennent à l'OTAN (le Danemark et la Norvège), l'équiepement ne sera pas suffisamment assuré. Certains Suédois et Norvégiens ont suggéré d'inclure dans la zone, d'une manière ou d'une autre, des régions supplémentaires ou que, du côté soviétique, des aménagements soient opérés. Ainsi, a-t-on demandé que certains missiles qui pourraient être utilisés contre l'un ou l'autre pays soient retirés de la région.

» La mer Baltique, elle, devrait avoir un statut différent. Elle ne devrait pas faire partie du territoire de la zone dénucléarisée, mais faire l'objet d'un accord particulier.

» C'est là que l'U.R.S.S. entre en scène. En 1981, Brejnev avait dit qu'il était prêt à discuter des propositions avancées par les Norvégiens et les Suédois. Au début de cette année, M. Andropov a affirmé que l'U.R.S.S était prête à un « examen sérieux »... Mais les Russes ont pris soin de ne pas définir leur position. Ils se sont simplement dit prêts à entendre les suggestions des pays nordiques, et à envisager des discussions à ce sujet.

– Quel effet le durcissement des relations Est-Ouest a-t-il produit sur les relations entre les pays nordiques ? Et entre la Finlande et l'U.R.S.S. ?

– L'état des relations Est-Ouest n'a rien changé à nos rapports avec l'U.R.S.S. ou avec les pays nordiques : ils sont ce qu'ils ont toujours été.

– Quelle portée a l'engouement pacifiste en Finlande ?

– Notre population est très consciente des dangers d'une guerre et en a très peur. Cela n'exprime pas uniquement l'anxiété des anciennes générations, mais aussi celle des jeunes. Quant aux objecteurs de conscience, leur nombre s'est légèrement accru, il est vrai. D'où le pacifisme. Reste à savoir si les objecteurs de conscience auront la même attitude en temps de guerre. Se sentiront-ils en sécurité si une guerre éclate ?

– Y a-t-il un nouveau style de relations entre la Finlande et l'U.R.S.S. depuis que vous avez succédé à M. Kekkonen et que M. Andropov a remplacé Leonid Brejnev ?

– Pour l'essentiel, les relations sont ce qu'elles étaient auparavant. J'ai dit que je veillerai – et je veille – sur cet héritage. Quant au style, il faudrait, pour pouvoir en juger, avoir un recul qui manque encore.

– Quelle est la situation économique de votre pays ?

– Nous avons une inflation dont le taux est plus élevé que dans d'autres pays d'Europe occidentale. Mais ce n'est pas le pire. Avec moins de 10 %, nous sommes dans la moyenne. Le chômage se situe entre 5 % et 6 % de la population active. Il y a des pays où il est plus fort. Dans l'ensemble, nous avons un déficit en matière de commerce extérieur. Mais notre position a été tellement forte pendant plusieurs années que nous contrôlons bien notre endettement extérieur ; c'est l'un des plus bas par rapport au revenu national par tête d'habitant.

– Où en est votre commerce avec l'U.R.S.S. ?

– Là nous avons un grand surplus, parce que les cours mondiaux du pétrole ont diminué et que la consommation a diminué (cette dernière reprend légèrement à présent). Lorsque le prix du pétrole a augmenté, il y a quelques années, nous avions eu, pendant un an et demi environ, un déficit dans notre commerce avec l'U.R.S.S. C'est pourquoi, depuis, nos exportations se sont rapidement accrues, et nos comptes sont maintenant largement positifs.

» Nous avons dit à plusieurs reprises que nous tentons d'équilibrer ces échanges à leur plus haut niveau. On peut toujours réduire un déséquilibre en diminuant le volume des affaires. Mais nos industries veulent continuer à vendre. Je pense que ce problème doit être résolu graduellement et non pas par des mesures radicales.

– On étudie en ce moment une modification du mode d'élection présidentielle au suffrage indirect. Que pensez-vous de l'éventuelle limitation de l'exercice de la présidence de la République à deux mandats successifs de six ans chacun ?

– Le projet actuel est un plan modeste que je tiens pour équilibré. Les électeurs devraient choisir à la fois les grands électeurs et se prononcer pour l'un des candidats à l'élection. Si l'un des candidats obtient plus de 50 % des suffrages, il sera élu. Si ce n'est pas le cas, les grands électeurs devront alors choisir parmi les candidats en présence. Et ils n'auront plus la possibilité de s'entendre sur le nom d'une personne qui ne s'était pas présentée au premier tour. Quant à la limitation à deux mandats, ce n'est pas un drame. Douze ans, c'est assez long.

– Quelle est votre vision de l'avenir ?

– Dans un monde en mutation, la position de notre pays est assez forte. Bien des facteurs le rendent homogène : contrairement à d'autres pays, nous n'avons pas de problèmes religieux, raciaux ou linguistiques. Il n'y a pas de contradiction dans l'édification de notre société. Sauf dans la structure des classes : il y a encore bien des inégalités. Mais notre société est ouverte, souple, et des changements s'y produisent constamment. De toute manière, en Finlande, on doit gouverner par consensus, il n'est pas facile de gouverner ce pays avec une simple majorité. Et l'appui de certaines organisations peut jouer un rôle crucial. Nous ne sommes pas assez éloignés les uns des autres pour ne pas pouvoir nous entendre...

» En ce qui concerne la situation internationale, la tendance profonde n'est pas aussi mauvaise qu'elle semble l'être, malgré les mots durs employés de part et d'autre. Il faut espérer que les dirigeants pourront s'entendre sur un minimum de choses qui rendraient possible un accord pacifique.

– Qu'attendez-vous de votre visite en France ?

– Lors de son voyage au Japon, le président Mitterrand m'avait fait une brève visite juste après mon élection. Mais notre entretien avait été très bref. En raison de la politique très indépendante de la France, ce sera fort intéressant pour moi de m'entretenir à fond avec le président Mitterrand et les membres de son gouvernement. Il y a quelques questions bilatérales à examiner. Les problèmes que nous examinerons, c'est évident, ce sont surtout les grandes crises internationales du moment. J'ai rencontré encore une fois le président Mitterrand à New-York. Ce fut un bref entretien d'une demi-heure : juste le temps d'échanger quelques points de vue et d'avoir quelques impressions. C'est pourquoi je me réjouis d'avance de cette prochaine entrevue. »

Propos recueillis par
AMBER BOUSOGLOU.

Société

Un bonheur simple au pays

UN couple qui ressemble à bien d'autres. Lui, appelons-le Matti ; elle, Liisa. Nom de famille : Virtanen, car, après un ou deux ans d'union libre, Matti a voulu à la naissance de leur premier enfant sceller leur vie commune par les liens du mariage. Faute de pouvoir louer un appartement à bas prix, ils ont dû acheter un logement (après avoir remboursé les dettes contractées pour faire leurs études). Ils vivent à présent dans un trois-pièces confortable, dans une de ces cités boisées qui servent de banlieue à la capitale.

Employé dans le tertiaire, Matti se rend à son travail dans une Datsun, une Saab ou une Volvo. S'il était col bleu, il opterait plutôt pour une Lada. Liisa, elle, se contente du bus ou du train, qu'elle délaisse à la belle saison pour enfourcher sa bicyclette. Ils se plaisent chez eux, fréquentent peu d'amis, ignorent leurs voisins ; ils sortent le plus souvent *séparément* : à tour de rôle l'un d'eux reste à la maison pour s'occuper des enfants.

Matti et Liisa ne se sont jamais vraiment habitués au bruit et au rythme trépidant de la métropole de 500 000 habitants. Dans la grisaille de novembre, il leur arrive souvent de penser avec nostalgie à l'été *« si ensoleillé mais si court »* qui leur permet de renouer chaque année avec les vastes espaces du nord du pays, qu'ils ont dû abandonner un jour pour pouvoir se faire une situation dans le Sud, riche et prospère. Du moins n'avaient-ils pas eu besoin, comme leur frère, leur cousin ou leur ami d'enfance, de s'expatrier en Suède...

Assidu au travail, Matti est plutôt renfermé, timide et maladroit dans les relations humaines. Liisa *manifeste une aisance de comporte*ment et une force de caractère extraordinaires qui en font la figure dominante de la famille. Sont-ils heureux ? Ils sont très discrets à ce sujet. Les statistiques indiquent qu'il y a une chance sur quatre pour que leur union échoue un jour. Ce sera, problablement, la faute de Matti, qui aura commencé à boire plus que de raison, et ce sera Liisa qui prendra *l'initiative du divorce.* Elle obtiendra généralement la garde des enfants. Passé la trentaine, Liisa devra se faire à l'idée d'un célibat prolongé. En revanche, Matti éprouvera moins de difficultés à recommencer sa vie avec une compagne plus jeune...

Comme tous les Finlandais, Matti et Liisa lisent beaucoup, surtout les journaux. Le matin, *c'est à celui qui* bondira le premier sur le *Helsingin Sanomat,* le grand quotidien d'Helsinki. Dès 5 heures du matin, les voilà informés à domicile : *« Installation des euromissiles... Manifestations pacifistes... Tension internationale... Le Liban... »* Tout cela n'est pas bon du tout et finira par avoir *« des répercussions fâcheuses sur le Nord »,* songe Matti. Mais, en même temps, les difficultés des autres confortent Matti et Liisa dans cette opinion serinée par les grands moyens d'information : *« Etre né dans ce pays, c'est comme avoir gagné à la loterie de la vie. »*

Le débat écologique en cours en Europe a fini par convaincre Matti et Liisa qu'ils vivaient dans l'un des pays *le moins pollués* du continent, sentiment que les faits corroborent. Du haut de leur perchoir nordique, couvert d'immenses forêts et de milliers de lacs, les cinq millions de Finlandais, répartis sur un long territoire couvrant les trois cinquièmes *de la France,* voient donc dans le reste du continent européen non *plus le cœur de la civilisation* mais *un espace où l'on vit entassé,* dans *un vacarme constant,* en respirant *un air de plus en plus pollué.* Les yeux encore pleins des couchers de soleil inoubliables des vacances *passées dans la plus grande* solitude au bord d'un lac, Matti et Liisa savent qu'ils sont des privilégiés et ne céderaient leur place pour rien au monde. Leurs valeurs actuelles semblent se résumer aux concepts suivants : *la nature sauvage, l'eau,* la lumière, le silence, la solitude et le temps de vivre. Protectionniste de nature, Matti est heureux qu'interdiction soit faite aux étrangers d'acheter la moindre parcelle de terre de son pays.

Pour couper un hiver qui dure de *six à sept mois,* Matti *et* Liisa *ont* pris l'habitude de passer une semaine au soleil, en Italie, *en Grèce ou en Espagne. Matti retient* surtout de ces voyages la possibilité de boire sans trop débourser, tant *les alcools ont atteint des prix pro*hibitifs dans tous les pays nordiques.

Depuis quelques années, Liisa et ses amies ont pris, aux yeux de Matti et de ses copains, la fâcheuse habitude de se rendre « seules » en Italie ou en Grèce. Les femmes éprouvent une certaine attirance pour les cultures latines, dont celle de la France. Matti, lui, ne se sent *aucune affinité avec le monde* latin, dont il se méfie un peu. De plus, il préfère plutôt le style anglo-saxon. *C'est pourquoi, sans doute, de* nombreux pubs se sont ouverts ces derniers temps à Helsinki. Matti fréquente *celui de l'Angleterre* : il y boit de la bière, joue aux fléchettes et parle d'affaires et de sport, et *fort rarement de culture. Après sa* cabane au bord du lac, le sport est la seconde passion de Matti : tous les soirs, il fait du jogging ; sa femme l'accompagne quand elle n'est pas retenue par les enfants, par un cours de langue étrangère, une séance de culturisme, etc.

La fin des complexes

Matti, qui avait jadis conscience de ses propres insuffisances, est tombé à présent dans l'excès contraire. Pour lui, ce qui est finlandais est *« meilleur, plus sérieux, plus sain, plus hygiénique, mieux étudié, etc. ».* Cet état d'esprit véhiculé quotidiennement par les journaux et la publicité étonnera celui qui a gardé des Finlandais l'image d'un peuple pliant le dos sous les pressions soviétiques. Certes, Matti et Liisa sont parfaitement conscients de la longue frontière qui unit et sépare à la fois les deux pays. Mais, *à présent,* ils ont le vague sentiment que l'U.R.S.S. a les yeux fixés « ailleurs ».

A travers les propos quelque peu chauvins de Matti et de Liisa perce en fait leur volonté de se débarrasser enfin de cette humilité maladive engendrée par de profonds complexes historiques : leur nation a dû subir d'abord la domination suédoise, puis la russe. L'indépendance ne fut obtenue, en 1917, *qu'à la faveur de la révolution bolchevique.*

Pendant la seconde guerre mon*diale, il a fallu se battre de nouveau* et, en fin de compte, se plier aux exigences du vainqueur soviétique, lui céder *un dixième du territoire,* payer le lourd tribut du vaincu et travailler sans répit en espérant *pouvoir éviter les foudres de l'ours* oriental. Les rêves de ce peuple mal dans sa peau furent alimentés jadis *par la libre entreprise américaine,* la culture française, les institutions britanniques, la pensée allemande, *le modèle social suédois.*

Puis, avec la crise de l'Occident, ce fut la fin des *mythes.* La Grande-Bretagne de Mme Thatcher, la France de M. Mitterrand, l'Allemagne polluée, l'Amérique cynique de M. Reagan, *la société suédoise* actuelle, ont cessé de servir de phares et n'impressionnent plus comme jadis ce peuple à la recherche de son identité. Et qui, à force de travail et de persévérance, a réussi à bâtir en peu de temps une société neuve, tournée vers l'avenir et pleine encore de l'optimisme qui *caractérise les Etats jeunes.*

Les privilégiés de la nature

Matti et Liisa voyagent suffisamment pour pouvoir *faire* des comparaisons avec l'étranger. Questionnés sur le chômage, l'inflation, la drogue, la criminalité et sur les autres problèmes auxquels la Finlande n'échappe pas plus que les autres, ils répondent généralement en ces termes : *« Bien entendu, nous avons nos problèmes, mais reconnaissez-le, la situation est pire chez vous. »* Les hommes politiques, la presse, ne manquent jamais de rappeler que, *« internationalement parlant, nous nous sommes bien débrouillés ».* Les derniers doutes des incrédules à cet *égard seront levés par un rapport* de l'O.C.D.E. sur les mérites de la politique économique du gouvernement finlandais.

Maintenir à tout prix

Pour peu qu'il occupe un poste de responsabilité dans une entreprise commerciale, Matti adopte *une vision du monde qui contraste* fortement avec l'humilité des générations précédentes. Il y a toujours *« nous »* et *« les autres ».* Les autres, ce ne sont plus la culture et la civilisation convoitées, mais les *marchés à conquérir.* Matti et Liisa savent, on le leur rabâche constamment, que le maintien de leur niveau de vie actuel dépend du succès des exportations. Un impératif donc : conserver la compétitivité des entreprises. Tous les jours, la grande presse tient Matti et Liisa au courant de la position exacte du pays sur le marché international : un nouveau contrat signé à Moscou, un *nouveau bureau commercial ouvert* à Washington, une percée en Afrique, en Asie, la dévaluation chez le concurrent suédois... Rien n'est laissé au hasard. En lisant que le gouvernement français prépare un plan « forêt », Matti se dit : *« C'est bon pour nous, ça. On pourrait leur vendre notre savoir-faire en la matière. »* Cette affaire rappelle à Matti qu'il ne parle pas un mot de français. *« Belle langue »,* concède-t-il poliment. Il avait pensé que l'anglais lui ouvrirait toutes les portes de l'univers. *Erreur dont il a* pris conscience un jour à Paris même.

Malgré les inévitables petits ennuis quotidiens, Matti et Liisa semblent assez satisfaits de leur sort. Inutile d'essayer de les intéresser à des projets de réformes ou à des notions telles que *« le socialisme », « les nationalisations », « l'intervention de l'État ».* Liisa flirte bien sûr avec le féminisme *« mais n'en partage pas les excès ».* Matti vote social-démocrate sans trop bien savoir pourquoi. Une chose est sûre : à la moindre gaffe réformiste de son parti, il filera *s'inscrire chez les conservateurs.* Inutile de lui proposer de choisir entre le modèle suédois du socialisme (ou ce qu'il en reste) et le « socialisme réel » de M. Andropov. Pour lui rien ne vaut le simple bon*heur d'être Finlandais et de pouvoir* vivre dans son pays.

PAUL PARANT.









هكذا من الأصل

Au cœur de la région des mille lacs

Tourisme

LES charmes des côtes de la Baltique et de ses îles pittoresques, les églises de bois, la beauté grandiose de la Laponie ou les denses forêts ponctuées d'églises aux bulbes dorés ne sont pas les seuls dépaysements qu'offre la Finlande.

A une centaine de kilomètres au nord d'Helsinki commence une région de lacs qui s'étale sur plus de 250 kilomètres de long et où, chacun selon ses goûts, peut passer des vacances en toute saison. Ceux qui n'aiment pas se priver des ressources offertes par une ville peuvent s'installer à Lahti et profiter, hiver comme été, de son centre sportif polyvalent situé en plein cœur de cette cité de cent mille habitants. Il est surtout connu pour ses tremplins de saut à ski. L'un d'eux est aménagé de façon à ce qu'on puisse s'y exercer quand il n'y a pas de neige.



Autre plaisir : la ballade en traîneau en Laponie.

Ceux qui n'aiment pas vivre en pleine ville pourront opter pour un centre de plein air situé à Mukkula, au bord du lac Vesijärvi, et qu'un service de bateaux relie à Lahti. On y trouve des emplacements de camping, avec les installations nécessaires : cuisines collectives, douches et toilettes ; il y a aussi des bungalows individuels, un hôtel, un manoir-restaurant. Des barques, des canots, des planches à voile, des courts de tennis, des terrains de tir à l'arc, un golf à neuf trous et un mini-golf sont à la disposition des estivants.

Le lac de Vesijärvi, relié à présent par une écluse à celui de Päijanne, permet aussi des excursions en bateau sur ce second lac qui s'étire sur quelque 150 kilomètres jusqu'à Jyväskulä. Là, les fervents d'architecture verront au musée Alvar Aalto les maquettes de ce grand maître. Ils auront déjà vu à Lahti l'église de la Croix construite en 1978 par Aalto et où mille cent cinquante personnes peuvent entendre, au moment du festival annuel, les meilleurs interprètes aux orgues à cinquante-deux jeux situées à l'avant de la nef. De nombreuses escales s'offrent encore à la curiosité du voyageur sur le parcours : à voir, par exemple, à l'escale de Suopelto, le charmant musée d'art moderne et d'artisanat de Sysmä.

Ceux qui aiment conjuguer le sport et une table soignée choisiront plutôt le manoir de Messilä, exemple réussi de reconversion d'un grand domaine agricole. Situé à Hollola, à 8 kilomètres de Lahti, on y trouve non seulement des pistes de ski de fond, mais aussi, ce qui est plus rare ici, des pistes de slalom et les remonte-pentes indispensables. Car c'est à Hollola que l'on trouve le mont le plus élevé de la Finlande du Sud, le Tirismaa, de 222,6 mètres.

Dans le parc du manoir, un hôtel moderne avec sauna et piscine, une maison d'hôtes du dix-neuvième siècle, dotée du confort moderne, un restaurant raffiné dans le manoir et une auberge style années 20. Un étonnant musée du vêtement, des ateliers d'artisanat qui offrent leur production aux clients, une maison de jeux pour les enfants, une école d'équitation, un tennis, un mini-golf jalonnent la propriété. Et chaque jeudi, les maîtres du lieu, Kaarina et Kyösti Toivonen, donnent un dîner dansant. Le repas seul dure quatre heures : il faut bien ce temps pour déguster les sept plats préparés comme on le faisait aux alentours de 1900...

Ceux qui préfèrent profiter des joies de la nature dans la solitude et en dehors des nombreux camps de vacances, peuvent s'installer chez un fermier. Ainsi à Yrjöla, les Lehmonkarki ont choisi d'investir dans les loisirs tout en poursuivant leur activité principale. Ils ont construit au bord du lac, en pleine forêt, plusieurs chalets assez éloignés les uns des autres. Ces maisonnettes de bois, pour quatre à six personnes, comportent une cheminée, une cuisinière électrique, un réfrigérateur et un sauna. Chacune a son embarcadère et sa barque. Le tout est loué pour 1 500 francs par semaine, y compris la fourniture du bois pour le sauna et la cheminée. On peut louer sur place le linge de maison. L'eau du lac est pure, et le poisson y abonde.

Les groupes de jeunes peuvent à bon compte profiter du grand chalet collectif, situé à mi-parcours des maisonnettes individuelles. Il comprend de grands saunas, plusieurs dortoirs et cuisines et deux grandes salles. C'est un lieu de réunion pour les fêtes de famille, pour la nuit de la Saint-Jean, etc.

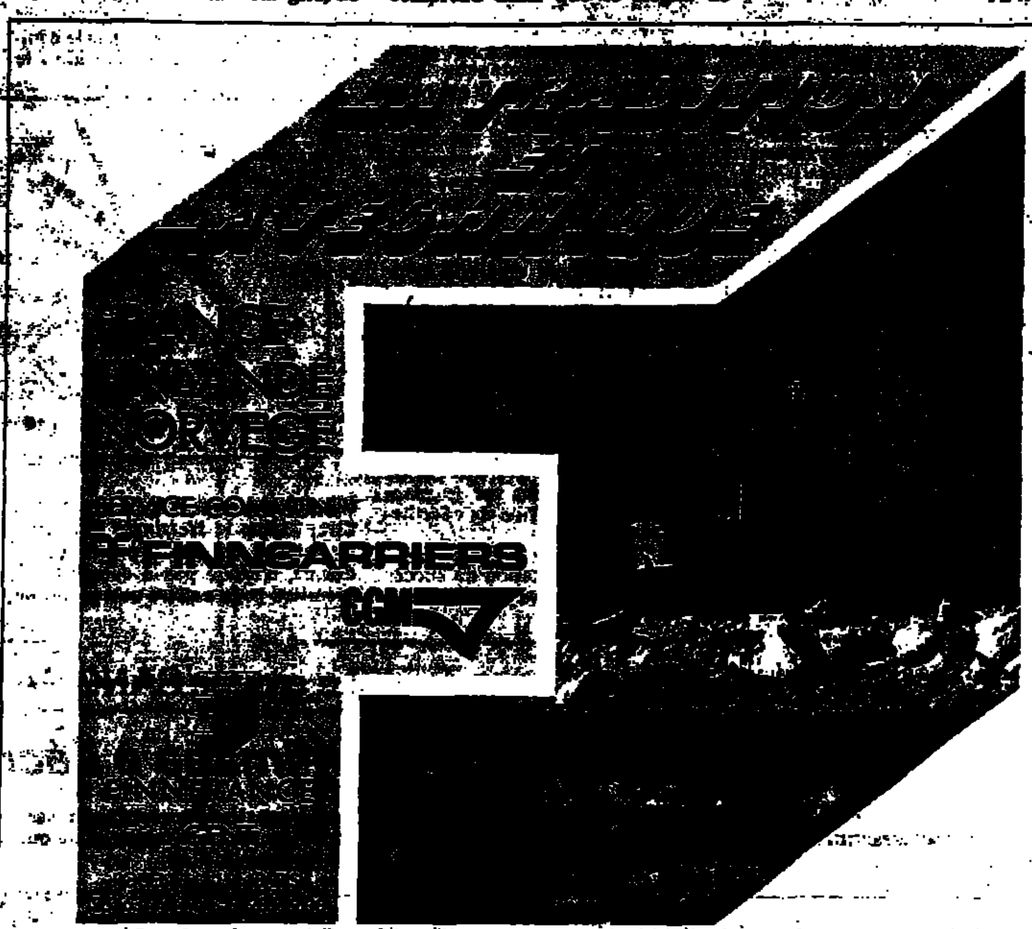
On n'a pas oublié ceux qui aiment simplement marcher.

A proximité des villages de vacances et des terrains de camping, on trouve des sentiers de randonnée balisés et aux kilométrages divers. Ceux qui veulent faire de grandes et randonnées, dit une brochure de l'Office national du tourisme (1), *« devront s'équiper solidement, car les parcours passent par des contrées inhabitées. Il faut se munir d'un habillement suffisant, de souliers solides, d'un sac de couchage, de cartes et d'une boussole, d'allumettes, de nourriture et d'ustensiles de cuisine »*.

L'Office vous prie de *« ne pas troubler les bêtes dans leur gîte, de ne pas perturber les habitants et de ne pas toucher sans raison à la végétation »* ; mais aussi de *« mettre toujours quelqu'un au courant de votre itinéraire et de votre horaire et de ne pas oublier qu'il est dangereux de s'aventurer seul dans une région inhabitée et sauvage »*. Mais, après cela, on peut communier en toute tranquillité avec la nature. L'on comprend aussi que le slogan de l'Office du tourisme finlandais, *« naturellement vôtre »*, recouvre à la fois l'amour de la nature et le souci de la mettre à la portée de toutes les bourses et de tous les goûts, tout en faisant le nécessaire pour la préserver du vandalisme et de la pollution.

A. M. B.

(1) A Paris au 13, rue Auber, 75009, téléphone 266-40-13 ou 742-65-42. A noter pour les amateurs de courses de ski de fond que la Finlandia, 75 kilomètres à parcourir de Hämeenlinna à Lahti, aura lieu le 26 février prochain. Date limite des inscriptions : 31 décembre 1983. En 1983, une Française, Marie-Christine Subot, s'était classée deuxième parmi les femmes en 4 h 18 mn 47 s, c'est-à-dire à 14 mn 2 s de la Finlandaise Sisko Kainulainen, première des mille cinquante-six participantes. Chez les douze mille quatre-vingt-trois hommes, le meilleur temps a été réalisé par le Norvégien Magnar Rismyhr avec 3 h 41 mn 54 s contre 11 h 55 mn 54 s pour la lanterne rouge...



Communication

La presse écrite s'attaque au monopole de la radio-télévision d'Etat

FIÈRE du rôle majeur qu'elle continue à jouer dans la société finlandaise, la presse écrite – *puissante, moderne, informatisée* et économiquement saine – envisage l'avenir avec confiance et sérénité. Sans s'endormir sur ses lauriers pour autant. Elle s'est empressée, tant que subsiste une législation imprévoyante et anachronique, de *prendre les devants pour s'assurer le* contrôle de deux secteurs cruciaux : les réseaux de distribution par câble et les banques de données de vidéotextes.

Actuellement, c'est un peu la loi de la jungle en la matière. Dans cette ruée vers l'or de style nouveau, chaque groupe de presse tente, en coopération étroite avec les sociétés de téléphone privées, d'occuper le maximum de terrain pour placer le législateur devant le fait accompli tant que la dernière touche n'a pas été mise au projet de loi sur les télécommunications.

Même les feuilles locales se sont lancées cet été à l'assaut des ondes. Ces petits journaux ont déposé des dizaines de demandes d'autorisation de création de radios locales. Alors qu'aucune réponse n'a encore été fournie, un nouveau syndicat est déjà né, celui de l'Union des radios locales.

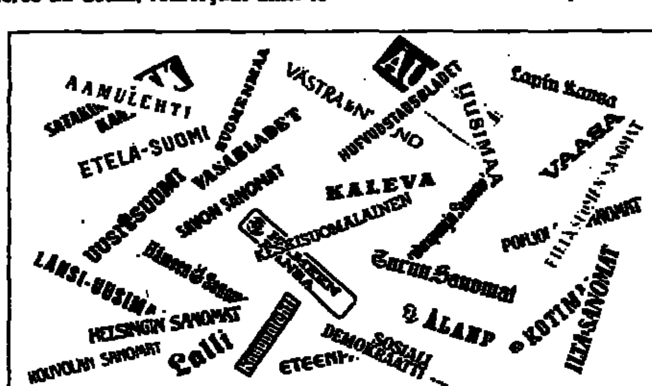
Ce dynamisme de la presse écrite a surpris la radio-télévision d'Etat et les milieux de la gauche qui auraient préféré que les réseaux de distribution de l'image par câble soient placés sous le contrôle de la « société ». Trop tard, semble-t-il...

Une simple comparaison permet de se faire une idée de la place détenue par la presse écrite dans ce pays nordique. Selon la *World Press Encyclopedy* (1982), le tirage journalier global des quotidiens finlandais s'élevait, *pour près de 5 millions* d'habitants, à 2 800 000 exemplaires contre 10 800 000 exemplaires en France, pays dix fois plus peuplé. Selon l'Unesco, le rapport entre le tirage global et la population place la Finlande au cinquième rang dans le monde après le Japon, l'Islande, la Suède et l'Allemagne de l'Est. Certaines données récentes indiquent *que le tirage actuel des quotidiens* avoisine les 3 millions d'exemplaires, ce qui équivaudrait pour l'année en cours à une croissance de 2 points. Un ménage achète 1,6 quotidien par jour ; ce chiffre pourrait passer à 1,7 ou 1,8 d'ici à la fin de la décennie. La presse table sur une croissance de son chiffre d'affaires de 3 % l'an au cours des années 80 et de 1 % *seulement au cours de la dernière* décennie du siècle.

L'engouement pour la lecture a diverses raisons historiques : ainsi, jadis les autorités ecclésiastiques étaient chargées de veiller à ce que chacun sache lire la Bible. Les analphabètes ne pouvaient obtenir le *sacrement du mariage... De nos* jours, d'autres facteurs expliquent en grande partie le succès persistant de la presse écrite. Tout d'abord, la quasi-totalité des quotidiens sont vendus par abonnement à des tarifs nettement plus avantageux que l'achat au numéro. *Dans la capitale,* deux journaux du soir sont vendus dans les kiosques ou dans des distri*buteurs automatiques. La presse du* matin traite de sujets sérieux ; celle du soir, aux titres accrocheurs, se réserve les sensations, le sang à la une, les accidents et les catastrophes. L'abonnement crée une habitude dont il est difficile de se défaire : sans avoir à affronter le froid hivernal pour se procurer son « compagnon du matin », il est fort *agréable de savoir qu'à 5 heures du* matin le distributeur l'aura déjà glissé à travers la fente de la porte d'entrée qui tient lieu de boîte aux lettres. Le bruit sec que fait l'épais quotidien en tombant sur le plancher fait souvent office de réveille-matin.

La seconde explication du succès de la presse se trouve dans la large place accordée à la publicité. Un journal tire environ les trois quarts de ses revenus de la publicité et des annonces classées et seulement le quart des abonnements. Dans la capitale comme en province, une bonne partie des revenus publicitaires de la presse sont constitués par des annonces passées par le commerce au détail, renforçant ainsi le caractère purement local de chaque titre. Même le *Helsingin Sanomat*, le numéro un de la presse quotidienne, n'hésite pas à consacrer sa première page entière aux soldes ou aux promotions dans les grandes surfaces ou les grands magasins. Sur la centaine de pages que compte le numéro dominical de ce quotidien, une bonne moitié sont souvent consacrées aux petites annonces classées.

Enfin, la presse écrite bénéficie d'un environnement qui en fait le support publicitaire dominant. La *radio de l'Etat ne passe pas* d'annonces publicitaires. Les stations périphériques n'existent pas. Il y a bien une chaîne de télévision *commerciale, mais ses heures* d'antenne sont limitées. De plus, l'affichage publicitaire est sévèrement réglementé. La concurrence provient principalement des prospectus et des journaux publicitaires distribués gratuitement.



S'agit-il d'une presse de qualité ? L'observateur étranger ne peut appliquer ses propres critères. Mais, selon un sondage local, les lecteurs considèrent que leur propre journal *« est plus intéressant qu'il y a cinq ans »*. Quelque 92 % des personnes interrogées estiment que l'information que leur fournit leur journal est *« très » ou « relativement »* crédible. A noter que 59 % ont déjà lu leur journal avant 9 heures, 70 % avant 11 heures. Selon une autre enquête, les jeunes de douze à vingt ans lisent le journal en moyenne dix-neuf minutes par jour. Le temps de lecture augmente avec l'âge. Alors que le jeune de douze ans préfère la télévision, six ans plus tard, il passera autant de temps le nez dans son journal que devant le petit écran.

Des lecteurs fidèles

Si la situation présente est plutôt satisfaisante, les groupes de presse sont conscients qu'il sera excessivement difficile dans les années à venir d'accroître les revenus publicitaires et le tirage des journaux. Il est probable que de nouveaux supports publicitaires leur feront concurrence.

Aussi estime-t-on à la Fédération de la presse écrite que « *s'en tenir aux activités traditionnelles à un moment où les journaux disposent de ressources économiques qui leur permettraient de développer quelque chose de nouveau serait choisir le sort qui fut réservé aux grandes sociétés de chemins de fer américaines après l'avènement des transports aériens...* ».

Contrairement à ce qui s'est passé souvent à l'étranger, ici ce sont les groupes de presse en coopération avec les sociétés de téléphone privées qui ont pris l'initiative d'investir depuis quelques années dans les nouveaux secteurs tels que la télématique, le télé-texte, la télévision par câble, etc. Depuis le début des années 80, douze banques de données de vidéotexte ont été établies dans les grands centres urbains. *Les actionnaires principaux* en sont le plus souvent les groupes de presse locaux et les sociétés de téléphone privées. A Helsinki, le système vidéo-texte fonctionne sur une base entièrement commerciale. Pour l'instant, la société opératrice, Telset Oy, contrôlée par le groupe Sanoma, préfère satisfaire les besoins des *milieux d'affaires plutôt que ceux* du grand public.

La bataille qui oppose les groupes de presse et les autorités concerne essentiellement le statut légal à accorder à la télévision par câble. Les grands journaux invoquent la liberté de la presse et estiment que la télévision par câble doit être assimilée à un organe de presse normal. C'est d'ailleurs pour montrer au législateur, pris au dépourvu, leur compétence en la matière que les journaux se sont lancés sans tarder dans cette activité. La gauche, elle, aurait préféré, pour des raisons idéo*logiques* et culturelles, réglementer le réseau câblé selon le modèle de la radio-télévision assimilée à un service public. Car la télévision par câble implique la réception de programmes transmis par satellites et donc une infiltration de la culture de masse internationale.

Le législateur imposera donc certainement des limitations en la matière (peut-être par l'institution de quotas). Les sociétés de programme seront problablement forcées de réserver au moins deux canaux à la radio-télévision d'Etat et de consacrer une partie des pro*grammes diffusés à des réalisations* d'origine finlandaise. En attendant, les sociétés de télévision par câble se constituent par l'association d'un groupe de presse local et d'une société de téléphone privée avec une banque, une société industrielle, une collectivité locale le plus souvent.

La publicité risque de poser un problème à la radio-télévision d'Etat. Une partie non négligeable de son budget provient des sommes que lui verse la M.T.V., la chaîne de télévision commerciale, qui loue un certain nombre d'heures d'antenne sur les deux chaînes nationales. La multiplication des réseaux câblés risque d'affecter à la longue le chiffre d'affaires de cette chaîne commerciale et pourrait forcer la télévision d'Etat à se lancer, elle aussi, dans la publicité.

Le même problème se posera avec l'apparition des radios locales, qui comptent sur la publicité pour leur financement. Pour l'heure, elles n'existent qu'à l'état de projets, et leurs promoteurs, généralement la presse à *caractère local, attendent* avec impatience que le gouvernement leur accorde, conformément à la loi, un permis d'exploitation. Si de telles petites radios locales obtiennent le droit d'avoir un caractère commercial, la radiodiffusion d'Etat – austère et bien ennuyeuse – devra, elle aussi, tenter d'obtenir une part du gâteau publicitaire.

P. P.

Le groupe SANOMA

De l'image à l'écrit

LE groupe de presse SANOMA a fait en 1982 un chiffre d'affaires de plus de 1 milliard de francs. Outre diverses publications de la presse écrite, il contrôle une banque de données vidéotexte, Telset, au service *des milieux* d'affaires, ainsi qu'une société de télévision par câble HTV (Helsinki televisio).

HTV, *« la société de télévision par câble la plus développée d'Europe »*, selon sa brochure de publicité, était en difficulté financière jusqu'à son rachat, il y a quelques années, par le groupe SANOMA. Elle *fonctionne sur une* base purement commerciale. Sur les 300 000 foyers situés dans la zone d'opération de HTV, quelque 80 200 sont déjà reliés à ce réseau. Ils ont accès gratuitement à un canal financé par la publicité. Quelque 17 000 foyers versent une redevance annuelle de l'ordre de 50 francs français pour accé*der au canal payant. La société* produit peu de programmes et joue plutôt un rôle d'intermédiaire entre des producteurs extérieurs et les téléspectateurs. La plupart des longs métrages diffusés par HTV sont d'origine américaine ou britannique.

Cinq produits sont proposés. Le premier et le second canal sont réservés aux deux chaînes de la télévision d'État. Le troisième, appelé « canal Helsinki », est gratuit. La publicité finance ses trois cents heures de programmes variés par an. *Le « canal 4 »*, payant, offre mille huit cents heures de divertissement par an, surtout des longs métrages ; enfin le « canal 5 » est réservé à l'information. Il comprend un journal électronique produit par le groupe SANOMA et deux heures de programme quotidien retransmis chaque soir par OTS, *la télévision par satellite de Londres.*

Une grande surface de l'information

Principale composante de cet État dans l'État *qu'est* le groupe de presse SANOMA, le quotidien *Helsingin Sanomat* a une position unique dans la presse. Son tirage est de plus de 400 000 exemplaires six fois par semaine et d'environ 500 000 le dimanche, soit plus du dixième de la population. Le grand quotidien d'Helsinki *est suivi de loin par le journal* publié à Turku, le *Turun Sanomat*, qui ne tire qu'à 140 000 exemplaires.

Pour expliquer le succès de leur quotidien, les responsables du *Helsingin Sanomat* évoquent fièrement *« la bonne gestion, les cadres compétents, les meilleurs experts »*. Ils se targuent même d'envoyer leurs spécialistes de par le monde pour redresser la situation des maisons de presse *en difficulté*.

Le simple bon sens offre un élément de réponse supplémentaire : *chaque ville du pays est* généralement dominée par son « géant local » entouré d'un ou de plusieurs « nains ». Le géant de la capitale a surtout l'avantage de se trouver dans la zone de la plus forte densité de population.

P. P.

LES JOURNAUX POLITIQUES

Des parents pauvres

FACE à la puissance et à l'expansion des puissants groupes de presse privés, les organes des principaux partis politiques, surtout ceux de la gauche et du centre, font figure *de mendiants* et *auraient du mal* à exister si une bonne partie de leur budget *n'était pas alimentée par des subventions de l'Etat.*

Pourtant, leur lecture est indispensable pour qui veut pouvoir *suivre les méandres de la vie* politique dans toute ses subtilités. Ainsi, *Sosialidemokraatti*, l'organe social-démocrate, et *Suomenmaa, celui du parti du* centre, fournissent le point de vue officiel en matière de politique étrangère. Les journaux de ces deux grands partis au pouvoir passent sous silence ou évoquent très prudemment toute information embarrassante pour l'U.R.S.S. : ils savent d'ailleurs que ce qui n'aura pas été écrit *dans leurs colonnes le sera de* toute façon dans celles de la presse indépendante.

Suomenmaa, l'organe des centristes, qui appuya, du temps du président Kekkonen, l'élaboration de bonnes relations avec l'U.R.S.S., est actuellement balayé par une vague d'antiaméricanisme assez virulent, qui contraste fortement avec la grande compréhension montrée pour les thèses de l'autre camp. *Sosialidemokraatti*, l'organe du P.S., adopte lui une attitude plus équilibrée entre l'Est et l'Ouest, *ne serait-ce que par solidarité* avec certains membres occidentaux de l'Internationale socia*liste. La presse communiste* enfin, qu'elle appartienne à la fraction nationaliste ou à celle des orthodoxes, partage en matière de politique internationale les thèses à l'ordre du jour à Moscou. – P. P.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

Recrutement d'INFORMATICIENS TUNISIENS
POUR
L'ARABIE SEOUDITE

The Société Tuniso-Séoudienne d'investissement et de développement (Stusid) seeks, on the behalf of a major financial institution in Riyadh and due to the expansion of his M.I.S. division, for Tunisian data processing professionals : Systems analysts and programmers (Cobol).

1/ Systems analysts must have :
- Relevant degree.
- Ten years progressive programming/analysis experience including at least 5 years of cobol programming and 3 years of systems analysis, with emphasis on on-line applications.
- Preference will be given to applicants with banking or related financial experience, and with experience of structured design.

2/ Programmers cobol must have :
- A minimum of 5 years cobol programming experience on a DEC/1020 computer.
- Experience in macros, optimisation techniques and structured programming techniques.
- Will ideally be currently responsible for tops 10/20 maintenance in addition to general applications.

All candidates must be able to communicate effectively in both written and spoken english.

Attractive remuneration in harmony with abilities.

Interested persons should send full curriculum vitae in english. Please write before november 25 th 1983 to :

Société Tuniso-Séoudienne d'investissement et de développement.
20, rue Asdrubal – TUNIS

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE ouvre une inscript. pour pourvoir, à la Fac. des Lettres, un poste de Professeur ordinaire pour l'enseignement de la langue et de la littérature grecques.
Titre exigé : doct. ès-lettres. Doct. d'État ou publications importantes ; habilitation. Les candidat. avec C.V., liste de publications doivent parvenir avant le 15-12-83 au Doyen de la Fac. des Lettres, bât. central, 1015 Lausanne (Suisse)
Tél. du secr. : 021-46-31-26.

secrétaires

Association reconnue d'utilité publique, quartier Madeleine,
recherche
SECRÉTAIRE
Excellente présentation et capacité d'initiatives nécessaires.
Dactylo et connaissances comptables indispensables.
Adresser C.V., manuscrit, photo et prétentions
Écrire sous le n° T 043.004 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.





ASSOCIATION NATIONALE
recherche
pour sa délégation RHONE-ALPES à LYON
UN DÉLÉGUÉ
CHARGÉ DE LA REPRÉSENTATION, ANIMATION, COORDINATION, GESTION
(expérience de 5 ans minimum)
- Du secteur associatif.
- De l'immigration.
- Des relations de haut niveau avec les pouvoirs publics.
- De l'élaboration de plans d'action.

Envoyer candidature et c.v. détaillé
avant le 20 novembre 1983 au CLAP
25, rue Gandon, 75013 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a récemment proposés.

- **CHEF DE ZONE EXTREME-ORIENT** Réf. VM 4314 AE

ESSO CHIMIE
- **JEUNES INGENIEURS** Réf. VM 6507 H
- **JEUNE DIPLOME GRANDE ECOLE** Réf. VM 11507 U
- **INGENIEURS** Spécialistes Electricité Réf. VM 14507 T

Secteur tourisme
- **RESPONSABLE ADMINISTRATIF FINANCIER** Réf. VM 11964 A
- **JEUNES INGENIEURS PRODUCTION** Réf. VM 6030 CF
- **DIRECTION FINANCIERE ET COMPTABLE** Réf. VM 6930 A
- **PROFESSIONNEL DE LA FONCTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE** Réf. VM 14761 D
- **RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE** Réf. VM 11962 A

Lorient -
- **JEUNE CONTROLEUR DE GESTION** Réf. VM 7916 A

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie à

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL
média-system

Groupe immobilier important
recherche
pour animer les ventes d'un de ses programmes sur la côte varoise
CHEF DE VENTES
expérimenté et imaginatif
Envoyer C.V., photo et prétent. ss la réf. 81.922 à CONTESSE, 20, av. Opéra, 75001 Paris.

SOPTEL
OPTIQUE PRÉCISION
recherche
JEUNE INGÉNIEUR
en optique
Téléphone : 607-30-64.

DEMANDES D'EMPLOIS

E.S.C.P. 48 ANS
Licencié en droit. Anglais, espagnol parlés couramment.
25 ans d'expérience
technico-commerciale, industrielle, financière, contrôle de gestion et direction du personnel, dans toutes les branches de l'électronique.
Offre ses services à société ayant problèmes de reconversion, d'assainissement, d'accroissement de part de marché, d'implantation à l'étranger ou tous problèmes liés à l'évolution technologique.
Peut fournir de nombreuses références.
Libre rapidement.
Écrire s/n° 6.550 *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

J. F. études sup. 10 ans, expér. profess. DOMAINE IMMOB., connais. marketing, gest. juridique, commercialisation, adj. de direct., rech. poste similaire. Ecr. s/n° 2325 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre direction du personnel et droit. recherche poste à Alger. Ecrire sous le n° T 043.058 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 27 ans, CAP comptable 2e degré, expérience 5 ans, en compt. indust., form. en micro informatique de gestion. Etudie ttes propositions. Ecr. s/n° 6.560 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU
Profil : 40 ans. Formation supér. Exp. : Marketing-Publicité. Dir. Filiale et Expert. Gestion et Adm. PME + 100 P. transport et services. Habitué négociation internat. Amér. lat., Maghreb, Sud-Europe. Anglais + Esp., conn. All. + Ita. Ch. poste actif à resp. de Direction, France ou étranger. Privé ou Public. Ecr. s/n° 6.557 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ASSISTANTE SECRETAIRE DE DIRECTION
40 ans. Personnalité dynamique. Secrétariat et comptabilité, télex. Travail d'organisation, rigueur administrative, assurances (10 ans d'expérience), sens profond des relations publiques, excellente présentation.
Ecr. s/n° 6.558 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H., 24 ans, D.U.T. gestion + licence A.E.S., BAFA et BAFD, solide exp. animateur dans secteur culturel et associatif, cherche poste fixe dans équipement social, éducatif ou culturel. Libre de suite.
Ecrire sous le n° T.042 876 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

représentation offres — représentation offres

Industrie italienne leader dans l'habillement masculin cherche pour compléter son réseau de ventes

REPRESENTANTS

1. **pour sa ligne Casual et Sportswear dans les régions de:**
   - Paris
   - Strasbourg et l'Est
   - Le Havre et le Nord-Ouest
   - Bordeaux et le Sud-Ouest
   - Lyon et le Sud-Est
2. **pour sa ligne classique élégante dans les régions de:**
   - Marseille et Sud
   - Strasbourg et l'Est
   - Bordeaux et le Sud-Ouest

Contactez avec curriculum:
Agenzia Argomenti, Via San Nicolò 64 - 31100 Treviso

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre R5 TS, mod. 80, 7 CV noir, T.O., Vitres teintées. 66.000 km. Px 21.000 F. Téléphone : 995-12-37.

de 12 à 16 C.V.

Vends CX Pallas 2500 Diesel avec options : 4 phares, 5 roues égales, couleur vert espadon, Modèle 1981, 120 000 km d'origine. Etat impeccable
- Prix demandé : 40 000 F
- Prix Argus : 42.000 F
T. : 430-16-64 — [illegible]

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE
rare très beau 2 p., stand., imm. réhabilité. 497.000 F. frais notaire réd. 347-57-07.

5e arrdt

NEUF IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE
Reste 9 APPTS de 3-4 et 5 pces et un DUPLEX-TERRASSES
Livraison immédiate
JARDIN PLANTES
1 et 3, rue Poliveau
A partir de 15 000 F le m². Ferme et définitif.
APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours 14 h à 19 h, sauf vendredi et dimanche.
A.W.I. – Tél. : 267-37-37.

RUE DES ÉCOLES 140 m² Séjour + 5 chambres, 2 bains, 4e étage, imm. pierre de t., asc. GARBI - 567-22-88.

10e arrdt

Mo RÉPUBLIQUE
Exceptionnel ! 2-3 p. tt cft, imm. ravalé. Prix : 214 000 F.
LERMS - 355-58-88

11e arrdt

BASTILLE
Bel immeuble rénové
SURF. A AMÉNAGER
A SAISIR 321-66-55.

ST-AMBROISE BD VOLTAIRE 4 p. 152 m², pierre de t., ravalé. Px 840 000 F. Tél. 347-57-07.

RÉPUBLIQUE
Magnifique 5 p., standing ancien. Px : 1.100.000 F. SIMRA 355-06-40.

15e arrdt

SÈVRES/LECOURBE
Dans imm. rénové, propr. vd studio tt cft 30 m² occupé. Tél. : 500-54-00.

91 – Essonne

MONTGERON
8 minutes gare. Part. vd très beau 2 pièces, gde cuisine, s. de b., w.-c. séparé, parking, cave, tt cft dans petite résidence standing, calme, soleil. Téléphone : 903-58-73.

92 Hauts-de-Seine

La Garenne-Colombes part. vd studio 33 m² + loggia, 3 m² + cave. Libre. 235.000 F. Tél. : 781-77-42 ap. 18 h.

94 Val-de-Marne

CRÉTEIL ÉGLISE
Appart. dans imm. rénové, 4-5 p., ch. indiv., asc., v.-o. Prêt conventionné A.P.L. MONTVIL - 837-15-03.

Province

CABOURG
Du studio au 3 pces – Jardin. Résidence récente standing à partir 75 000 F, petits travaux. Du vendredi au lundi. (31) 91-51-09 (1) 334-23-34

CANNES — LE CANET urgent beau 3 pièces, soleil, grand balcon. Prix à débattre. Tél. : (1) 651-61-31 le soir.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 277-44-44.

appartements achats

SOCIÉTÉ PAIE COMPTANT APPARTEMENTS PARIS 12e et VAL-DE-M., 345-55-53.

Part. à part. rech. de imm. pierre de t. standing 3 p.-cuis. s. de bs, w.-c., gar. Quartier résidentiel. LE PERREUX – VINCENNES – ST-MANDÉ – ST-MAURICE
Écrire E.V.L., Boîte postale, 94300 VINCENNES.

BCB FRANCE
31, avenue R.-Poincaré, 16e. Correspondant Société Audi-Montréal (Canada) rech. 150 à 200 m² stand. 16e, 8e. Tél. : 727-89-39.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphone : 296-58-46.

Région parisienne

A LOUER
4 villas neuves AUX JARDINS DE MAROLLES-EN-BRIE près de Villecresnes. R.E.R. Boissy-Saint-Léger à 6 km. 150 à 168 m² habitables, jardins 700 à 900 m², cheminée dans séjour, centre commercial, école.
5 300 F à 5 600 F.
Renseignements et visites s/place samedi de 15 h à 18 h. Tél. : 569-26-54.

locations non meublées demandes

Paris

Pr cadres affectés Paris IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE rech. appts 2 à 8 p., villas Paris banlieue. Garantie loyers possible. Tél. : 504-48-21, poste 12.

Couple fonctionnaire cadre cherche à louer, 3 ou 4 pièces. Paris ou très proche périphérie. Tél. : 549-11-52, H. bureaux.

Jeune ingénieur grande école cherche logement urgent, Paris ou proche banlieue sud. Préférence studio ou 2 pièces. 2.500 F charges comprises maximum. Téléphone : M. BROCHARD 687-22-38 de 9 h. à 19 h.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti. 10 000 F - 283-57-02.

locations ventes

EVRY
Quartier résidentiel. Maisons individuelles bon standing.
LOCATION VENTE
Bail de 3 ans assorti d'une promesse de vente
Maison décorée, sur place Villa Gripet — rue Gripet, à Evry : samedi, dimanche de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Lundi de 14 h à 18 h. Téléphone : 077-74-99
En semaine : boutique OCIL. Téléphone : 522-22-22.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information FNAIM de Paris — Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS — T. : 227-44-44

Belle maison ancienne, parfait état dans un village de caractère Côte d'Azur, comprenant grand living, 4 chbres, salle de jeux, salle de bains, cabinet de toilette, cuisine, nombreuses caves. Avec possibilités extension. Donnant sur jard. et bénéfic. expos., vue except. Px demandé 1.000.000 F. justifié. Tél. : 842-04-40 (matin et soir). 707-63-43 (h.b.).

propriétés

SOLOGNE
A VENDRE
BONS TERRIT. DE CHASSE de superficie variable, avec ou sans étangs et bâtiments. Écrire n° 201883 à AGENCE HAVAS, B.P. 1519 45005 ORLEANS CEDEX.

80 km autoroute A 13 PRES VERNON, MAISON, séj., poutres, cheminée, 3 chbres, cave, tt cft, terrain 800 m², remise. 450.000 F. Tél. : (16-32) 53-07-02.

domaines

ACHETERAIS GDE PPTE DE CHASSE SOLOGNE, paiement comptant, discrétion assurée. Écrire n° 201184 à AGENCE HAVAS, B.P. 1519, 45005 Orléans cedex.

viagers

Étude LODEL — 35, bd Voltaire PARIS XIe — Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

F. CRUZ — 266-19-00
8, R. LA BOETIE (8e)
Prix rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

Parc Monceau. Occupé 5 ans, 78 m². Appt 7e ét. 2 P.P + serv. park. 2 têt. 74-77 a. Rente 9.600 F/M. + 100.000 F compt. Tél. : 763-66-79.

Appt 4-5 p. tt cft moderne, 120 m² près av. M.-Moreau, Valeur libre 720.000, vendu 420.000 occupé, 266-19-00.

hôtels particuliers

16e SUD. - Agréable maison 650 m² R. + 4 prof., garage. Matin, 567-47-47.

bureaux

Locations

Votre siège social en
SUISSE DOMICILIATION
ttes démarches et services. TREFCO S.A., av. Druey 10, CH-1018 Lausanne, TX 24933. Tél. : 19-41-21/36-46-28.

BUREAUX MEUBLÉS
- à Paris-8e, 9e ou 15e -
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides.
ASPAC 293.60.50+

boutiques

Ventes

LEVALLOIS Rue commerçante, MURS BOUTIQUE, loués 22.500 F, 563-91-45.

fonds de commerce

Ventes

A VENDRE
Sortie NIMES, très jolie auberge restauration uniquement, (noces, banquets, séminaires). Téléphone : (66) 23-23-95
3.000 m de parking.
URGENT raison familiale.

locaux commerciaux

Locations

MONTREUIL-SOUS-BOIS Local profes. ou commercial 90 m² + PARKING
MONTVIL — 837-15-03.

locaux industriels

Locations

PARIS (20e), BD DAVOUT
A LOUER
Locaux d'activités à partir de 200 m²
SOCOMIE ; 776-17-46

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

Le Monde

économie

SOCIAL

EN CAS DE GRÈVE

Les contrôleurs de la navigation aérienne devraient rester soumis à un service minimum

Les grèves des personnels de la navigation aérienne (ingénieurs, officiers-contrôleurs et électroniciens), *autrement appelés* « les aiguilleurs du ciel », ne seront plus illégales mais elles devront s'exercer dans le cadre d'un service minimum selon les termes d'un projet de loi présenté, mercredi 9 novembre, en conseil des ministres par M. Charles Fiterman, ministre des transports *(lire page 10)*.

Désireux de modifier les lois de 1964 et de 1971, qui assortissaient de sanctions toute cessation concertée du service par les « aiguilleurs du ciel », le gouvernement a considéré qu'il lui fallait, pour ce qui concerne les grèves des personnels de la navigation aérienne, revenir au droit *commun* avec, *toutefois*, certaines restrictions qui se justifient, selon lui, par l'importance de la navigation aérienne dans la vie quotidienne d'un Etat.

C'est ainsi que le projet de loi adopté par le conseil des ministres obligera les organisations syndicales à déposer un préavis de cinq jours (pour offrir du temps à une éventuelle concertation avant le recours à la grève) et il a prévu que les retenues sur les salaires seront proportionnelles à la durée de l'interruption de service comme le dispose la loi du 19 octobre 1982.

Toutefois, le texte gouvernemental définit une série de missions qui devront, en tout état de cause, continuer d'être assurées en cas de conflit social : les missions de défense nationale, la continuité de l'action gouvernementale et la sauvegarde des biens et des personnes (évacuations sanitaires, secours, lutte contre les incendies de forêts), droit de survol du territoire national garanti pour les compagnies internationales, desserte de la Suisse maintenue par l'aéroport de Mulhouse-Bâle, trafic assuré entre Strasbourg et certaines villes européennes, liaisons préservées avec la Corse et les départements territoires d'outre-mer.

Les interdictions précédentes de faire la grève n'avaient pas empêché les « aiguilleurs du ciel » de cesser le travail en 1973, 1978 et 1979. Des grèves dures dont l'une, celle de 1973, fut marquée par un tragique accident d'avion, au-dessus de Nantes, lié au remplacement des « aiguilleurs » civils par des contrôleurs militaires, à l'occasion de l'application du plan dit « Clément-Marot ».

Bien que le ministère des transports estime que *« les nouvelles dispositions n'auront nullement pour effet de vider l'exercice du droit de grève de tout contenu réel »*, la principale organisation de la profession, le Syndicat national des contrôleurs *du transport aérien, a fait savoir que* ce texte, s'il est adopté par le Parlement, *« risque de mettre le feu aux poudres »*. Son secrétaire général, M. Jacques Fournier, estime que le trafic, qui devra être maintenu pour des raisons de service minimum, représente plus de la moitié du travail normal. *« La création de ce sevice minimum,* a affirmé M. Fournier, *est contraire aux engagements du candidat Mitterrand, tout comme aux prises de position du parti communiste lorsqu'il était dans l'opposition. En acceptant ce projet, nous rendrions un mauvais service à certains collègues de la fonction publique auxquels on imposera, aussi, un service minimum. »*

PLUSIEURS SYNDICATS DE L'ADMINISTRATION DES IMPOTS LANCENT UN MOT D'ORDRE DE GRÈVE CONTRE « L'INSUFFISANCE DES EFFECTIFS »

Trois organisations, qui déclarent représenter 70 % du personnel syndiqué de *l'administration* des impôts, F.O., la C.F.D.T. et le S.N.U.I. (Syndicat national unifié des impôts, *organisation autonome*), appellent leurs adhérents à une grève de vingt-quatre heures le lundi 14 novembre, pour protester contre *« l'insuffisance de moyens et d'effectifs, qui aggrave indirectement l'injustice fiscale »*.

Selon eux, les quelque six mille emplois créés depuis le 10 mai 1981 ont été absorbés par le jeu des réductions du temps de travail, le développement du système du temps partiel et les tâches engendrées par les impôts nouveaux. Les trois organisations réclament la création, au cours des prochaines années, d'au moins *quinze mille postes* supplémentaires.

La grève qui s'accompagnera notamment d'une manifestation à Paris, à midi, de la place du Palais-Royal à l'Assemblée nationale, sera le « temps fort » d'une série d'« actions administratives » menées depuis septembre, et qui prolongent la grève nationale de mai dernier, à laquelle avait participé la C.G.T. Cette dernière centrale désavoue pour sa part cette forme d'action, l'estimant inopportune en cette période. Un mouvement qui a déjà entraîné de vive réactions, *« d'un autre âge »*, selon les syndicalistes, parmi la haute hiérarchie de l'administration des impôts.

AFFAIRES

Le report de la nomination d'un nouveau président accentue le malaise de l'Institut de développement industriel

Un coup de théâtre s'est produit mercredi 9 novembre en fin de matinée. Alors que la nomination de M. Georges Chavanes, P.-D.G. de Leroy-Somer et administrateur de l'IDI, à la présidence de cette organisme, en remplacement de M. Dominique de La Martinière, démissionnaire depuis juillet dernier, avait reçu *l'aval de MM. Delors et Fabius, ministres* de tutelle, et de Matignon. L'Elysée, en la personne de M. Boublil, l'un des conseillers, bloquait le processus, prolongeant ainsi la crise qui affecte l'IDI depuis un certain temps. Un autre candidat aurait la faveur de M. Boublil, bien que, rue de Rivoli, on continue à laisser entendre que M. Chavanes ferait *« un très bon président »*. Cet accident de parcours illustre bien, au-delà des problèmes de personnes, les difficultés que rencontrent les pouvoirs publics pour définir le rôle futur de cet organisme.

L'Institut de développement industriel (IDI) traverse une passe difficile, moins sur le plan financier *que sur le plan moral, si l'on peut* s'exprimer ainsi. Certes, des pertes assez sensibles, plus de 500 millions de francs, ont été enregistrées sur son portefeuille, sur des opérations anciennes, le plus souvent, mais compte tenu des plus-values enregistrées ou potentielles, ces pertes sont ramenées à 200 millions de francs et ne sont pas de nature à remettre en cause ses activités. *De plus l'IDI* peut mobiliser, immédiatement, près de 500 millions de francs sur son *portefeuille*. En revanche, le conflit qui, depuis le mois de juillet, oppose ses dirigeants aux pouvoirs publics, ou à certains d'entre eux du moins au sujet de la manière dont a été réglée l'affaire Boussac-Saint-Frères, a empoisonné l'atmosphère. D'abord elle a provoqué le départ du président actuel, M. Dominique de La Martinière. Ensuite, *elle a remis en cause la vocation* d'un organisme tout à fait original (49,9 % du capital est détenu par l'Etat, le reste par les banques) véritable pionnier dans une activité qui, aujourd'hui, a pris une importance primordiale : renforcer les sructures financières et les fonds propres des entreprises moyennes, dynamiques, généralement à caractère familial, qui souffrent d'une insuffisance de capitaux permanents pour poursuivre leur développement.

Enfin, elle risque de casser une équipe et un outil qui a fait ses preuves en dépit des critiques et des *doutes qui se sont* élevés *à son sujet* tout au long de son existence.

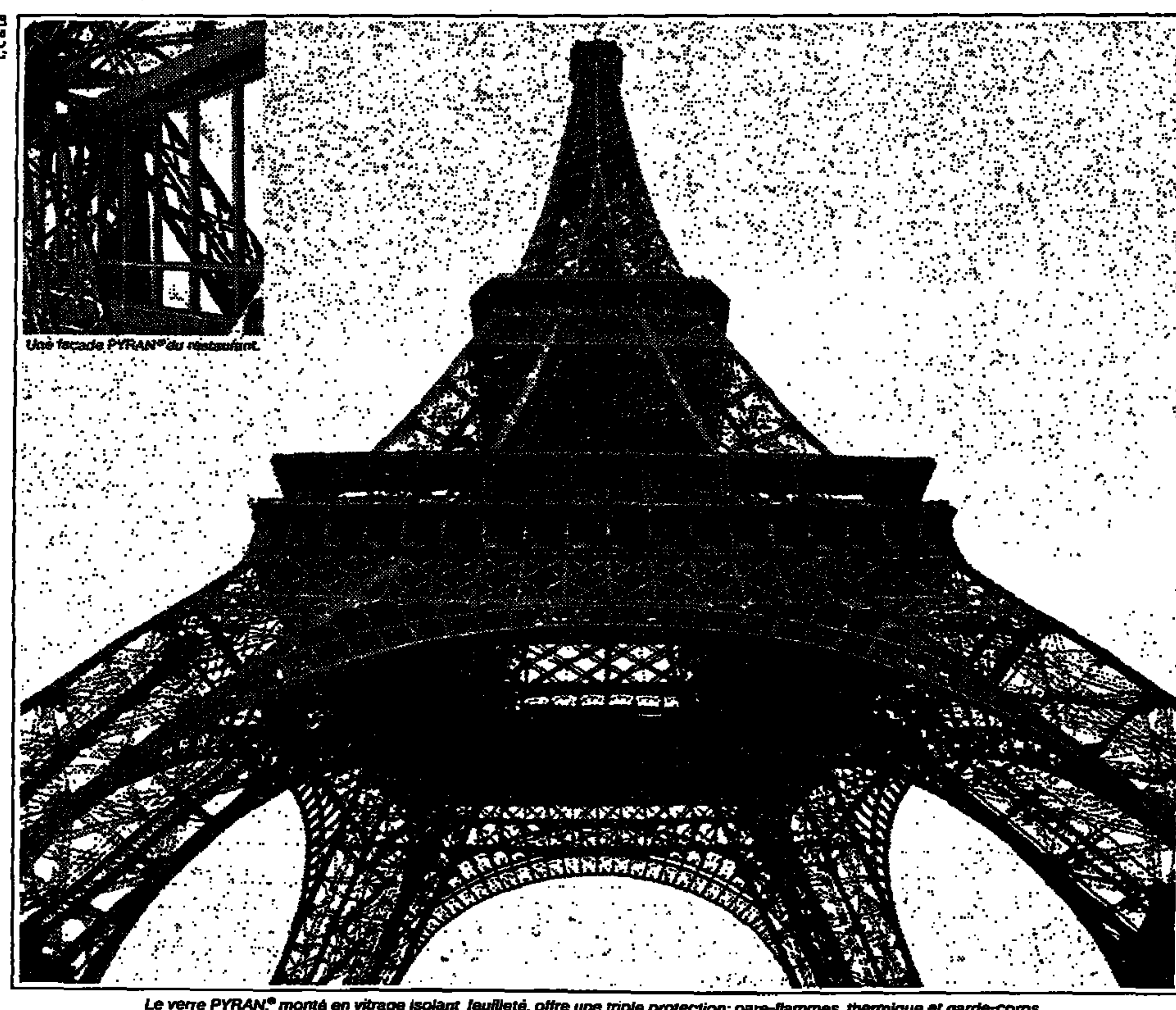
Le problème qui se pose maintenant est de savoir comment l'IDI continuera sa mission et avec quels moyens. Comme il a été dit, la création de l'IDI a été, au départ, critiquée par les banques, notamment les actionnaires, soit qu'elles n'y aient pas cru (leurs participations considérées comme de « bonnes œuvres » à fonds perdus étaient immédiatement provisionnées), soit qu'elles y *aient vu un concurrent potentiellement* dangereux. Par la suite, l'action de l'IDI auprès des entreprises moyennes a engendré une sérieuse émulation au point que, aujourd'hui, tout le monde en fait autant et que les créations d'organismes analogues se multiplient. *Comme le disait récemment un banquier, « les temps sont venus pour nous de faire le travail de l'IDI »*, ajoutant, pudiquement, *« mais il doit y avoir une autre image de cet organisme »*. Autrement dit, pour une certaine partie du monde financier, l'IDI serait venu trop tôt.

Ce même monde financier, en revanche, convient que l'équipe de consultants et de chargés de mission constituée par cet institut, et restée très légère (une quarantaine de personnes), est « bonne » et constitue même un lieu de formation, un *« outil qu'il ne faut pas casser »*. En outre, il est notoire que les pouvoirs publics éprouvent souvent des difficultés à trouver des consultants en gestion industrielle et en expertise stratégique pour les cas difficiles qui se posent de plus en plus.

Il y a bien les « américains », très performants, Boston Cosulting, Arthur D. Little, McKinsey, mais leur intervention n'est pas toujours possible ou même souhaitable pour des raisons de secret des affaires dans la *grande bataille internationale. D'où* l'intérêt d'avoir sous la main une équipe rodée et riche de plus de deux cents prises de participations.

La seconde question est celle de l'augmentation des ressources de l'IDI. Une troisième augmentation de capital était prévue. Si elle ne se fait pas, l'IDI devra ralentir le rythme de ses interventions. Si elle *se fait, il est probable que la Compagnie* financière de Suez y participera, soit directement, soit au sein d'une filiale commune. Suez est riche de son expérience financière, de son statut international et de ses capitaux, mais pauvre en équipe industrielle, et son P.-D.G., M. Peyrelevade, dont les ambitions sont grandes, en est bien conscient. Une *association serait donc bien venue.* Ce sera, sans doute, le moyen pour l'IDI, qui souffre d'avoir été un précurseur, *de trouver son second souffle.*

FRANÇOIS RENARD.


Une façade PYRAN® du restaurant.

Le verre PYRAN® monté en vitrage isolant feuilleté, offre une triple protection: pare-flammes, thermique et garde-corps.

ESPIONNAGE INDUSTRIEL

Hitachi verserait 300 millions de dollars d'indemnités à I.B.M.

La *société* japonaise Hitachi verserait à I.B.M. une indemnité d'un montan de 300 millions de dollars ! Telle serait l'une des clauses secrètes, révélée par le *Wall Street Journal*, de l'accord à l'amiable conclu le 6 octobre dernier entre les deux firmes.

En 1982, des agents du F.B.I. avaient «piégés», en liaison avec I.B.M., plusieurs employés d'Hitachi, en leur proposant des informations confidentielles sur les matériels du constructeur américain. Le scandale éclatait au grand jour en juin 1982. Ce qui n'aurait été en d'autres temps qu'une banale histoire d'espionnage industriel allait devenir une affaire d'Etat. I.B.M., appuyé par les autorités américaines, décidait de faire un exemple et de donner à travers lui un «avertissement» à l'ensemble de l'industrie nipponne.

Finalement, en octobre dernier, Hitachi, soumis à de multiples pressions, y compris celle de son propre gouvernement, allait à Canossa. I.B.M., magnanime, renonçait à ses plaintes en justice, Hitachi acceptant une inspection de ses nouveaux produits par des experts de la firme américaine. Il était également prévu le versement d'une indemnité dont le *montant n'était pas précisé.*

Selon *le Wall Street Journal*, qui a interrogé les différents cabinets d'avocats qui ont mis au point l'accord, cette indemnité représenterait la bagatelle de 300 millions de dollars. L'un des avocats américains d'Hitachi aurait été si *« furieux »* de cette clause défavorable aux intérêts de son client qu'il aurait refusé de cosigné cette partie de l'accord. I.B.M., comme Hitachi, se refusent pour leur part à tout commentaire sur l'affaire.

Création d'une association européenne pour le capital-risque

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés *européennes*). — *L'Association européenne du capital à risque a commencé officiellement ses activités le 9 novembre. Au cours de sa première réunion, l'EVCA (initiales de son appellation en anglais) a élu président M. Christian Cleiftie, représentant de la SOFINNOVA, filiale du Crédit national.

Créée avec le concours de la Commission européenne, la nouvelle organisation représente trente-cinq sociétés financières d'innovation *(S.F.I.) représentant tous les Etats* membres de la C.E.E. L'objectif est de servir de trait d'union entre les sociétés de « venture capital » afin de favoriser les opérations transnationales à l'intérieur de la Communauté. Suivant l'exemple américain, les organismes financiers européens ont créé depuis une vingtaine d'années des S.F.I afin de permettre la *création ou le développement de petites ou moyennes entreprises* utilisant des technologies de pointe.

L'appui de la Commission s'explique par l'intérêt que porte la C.E.E. à *« la promotion financière d'un marché commun de l'innovation »*. Les Dix ont accepté, le 26 octobre dernier, le projet de Bruxelles visant à financer un plan de trois ans à concurrence de 10 millions d'ECU (1 ECU = 6,87 F) avec la possibilité d'augmenter son montant au printemps 1985.

La Commission estime que le succès des Etats-Unis dans ce domaine est suffisamment net pour que l'Europe suive la même voie (*le Monde* du 1er juin 1983). Il s'agit d'intéresser les sociétés financières à *des projets en dehors du cadre national* : prise de participation dans le capital d'une P.M.E étrangère pour se retirer avec un gain au bout de trois à cinq ans, c'est-à-dire après que l'entreprise a atteint sa vitesse de croisière. — M.S.

● **Le patronat de la métallurgie (U.I.M.M.) lance une campagne nationale pour la « qualité ».** — M. Chevreau, secrétaire général adjoint de l'U.I.M.M., a présenté, le 9 novembre, à *la presse, une campagne* nationale lancée à l'intention des chefs d'entreprise : *« La qualité, un enjeu national. »* Pour l'U.I.M.M., *« nos produits se trouvent de plus en plus fréquemment supplantés par des produits étrangers de meilleure qualité et beaucoup moins chers. Il nous faut absolument relever le défi. C'est une question de survie pour nos entreprises. Et ne pas réussir reviendrait à créer une situation intolérable pour la population française. »* Présentée comme une *« aptitude à donner satisfaction aux clients »*, la qualité *« prend un poids essentiel et décisif dans toute stratégie de compétitivité »* et *« suppose un changement profond du management et de l'organisation »* pour dépasser progressivement le taylorisme. L'U.I.M.M. a demandé à ses chambres syndicales territoriales d'organiser des *séminaires réservés* dans un premier temps exclusivement aux chefs d'entreprise. Son objectif est de faire participer au moins mille employeurs à cette campagne.

AFFAIRES

M. Doumeng, le fisc et M. Alexa

Comment meurt un procès

« Si vous êtes frustré »

JEAN-MARC THÉOL

Un homme qui dérange

JACQUES GRA



هكذا من الأصل

AFFAIRES

M. Doumeng, le fisc et M. Alexandre

Comment meurt un procès

Beaucoup de bruit pour rien ? C'est la question que l'on peut se poser après cette nouvelle audience, mercredi 9 novembre, à la première chambre du tribunal civil de Paris où se poursuivait le débat du procès intenté, en 1981, par M. Jean-Baptiste Doumeng, P.-D. G. du groupe Interagra et membre du parti communiste français, à M. Philippe Alexandre, éditorialiste à R.T.L.

Alors que l'on pensait en avoir terminé avec les laborieux préliminaires de cette affaire et pouvoir aborder les petits ou gros secrets du contribuable Doumeng, Me Christian Charrière-Bournazel, avocat de M. Alexandre, a évoqué l'absence d'acte de procédure de son adversaire pendant un délai de plus de trois mois pour demander au tribunal de constater purement et simplement la prescription, autrement dit de rayer définitivement l'affaire de son rôle. Et comme, de l'autre côté, Me Joë Nordmann, au nom de M. Doumeng, n'a pas fait obstacle à l'argument, le procureur de la République, M. Stéphane Boittiaux, a estimé que devant un tel accord des parties le tribunal ne pouvait que constater cette prescription. On saura définitivement ce qu'il en est le 7 décembre.

Jusque là pourtant, chacun avait montré une fière combativité dans ce litige dont il faut rappeler le long cheminement. 13 novembre 1981 : au micro de R.T.L., ce matin-là, M. Philippe Alexandre parle des poursuites intentées contre Paribas et de l'inculpation de M. Pierre Moussa, P.-D. G. de cette banque. Mais il ajoute que la leçon serait assurément meilleure si l'on s'intéressait aussi à M. Doumeng, surnommé *« le milliardaire rouge »* et dont il affirme qu'un dossier de l'administration des impôts a été établi contre lui qui révèle *« une évasion fiscale »* de plusieurs centaines de millions. Et il ajoute : *« Le fait d'appartenir au parti communiste serait-il un brevet d'honorabilité suffisant pour échapper aux rigueurs du fisc ? »*

« Si vous êtes frustré »

La réaction de M. Doumeng est quasi immédiate. Assignation à jour fixe devant le tribunal civil pour diffamation, avec demande de 100 000 francs de dommages et intérêts. Il reste à plaider. On s'y attelle dès le 3 mars 1982. Prouvez vos affirmations, dit en substance l'avocat de M. Doumeng à son adversaire.

« Assurément, je ne peux les prouver, répond M. Alexandre. *Mais si l'administration fiscale communique au tribunal le dossier de M. Doumeng, on verra alors que mes informations étaient bonnes. »*

Nouveau temps de réflexion. Nouvelle décision. Le tribunal accède à la demande de M. Alexandre, fondée sur la loi du 4 août 1962 qui permet de telles communications et délie l'administration des impôts du secret professionnel lorsqu'elle peut concourir à la solution d'un litige. Voilà qui relance singulièrement l'affaire et surtout la pimente. On est le 23 mars 1982. Dans les semaines qui suivent, les fameuses pièces arrivent. Mais lorsqu'on se retrouve le 26 mai suivant pour enfin aborder le sujet, c'est M. Doumeng qui contre-attaque. *« Que le tribunal,* soutient-il, *puisse consulter les fameux documents, soit. Mais ils doivent être retirés du dossier, car en aucun cas il ne saurait en être débattu publiquement. Le secret fiscal s'impose. »*

C'est un renvoi de plus, pour jugement, sur cette délicate question. Le 23 juin 1982, le tribunal répond que les pièces resteront au dossier. M. Doumeng interjette appel. Le temps passe. Le 8 juin 1983, la première chambre de la cour de Paris déclare l'appel irrecevable. Le vrai débat peut s'engager. On le fixe au 9 novembre...

C'était mercredi. Mais voilà qu'au lieu de se plonger dans ce dossier où figurent les pièces relatives à des redressements dont fit l'objet M. Doumeng et à ses impôts mis en recouvrement à la perception de Carbonne (Haute-Garonne) et auquel se trouvent jointe, de surcroît, la lettre de l'administration des impôts annonçant au P.-D. G. un dégrèvement de 15 millions. Me Charrière-Bournazel, au nom de M. Alexandre, se borne à dire : *« Je dois constater que M. Doumeng a laissé courir le délai de prescription de trois mois car, depuis le 6 juillet 1983, il ne s'est manifesté par aucun acte de procédure montrant par là même qu'il ne tenait pas à voir cette affaire aller à son terme judiciaire. »* Me Charrière-Bournazel déplorait cette providence qui certes le servait, mais, assurait-il, le frustrait cruellement tout de même.

« Si vous êtes frustré, c'est que vous l'avez bien voulu » ironisait, tout sourire, Me Nordmann, sans pour autant s'offusquer de cette inattendue journée des dupes, à moins qu'elle ne soit celle des satisfactions partagées.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Un homme qui dérange

Ce Falstaff de soixante-cinq ans, milliardaire, communiste, coopérateur et maquignon dérange. Agent communiste international, celui de Moscou, selon M. Philippe Robrieux, il irrite, quand il demande à la France de sortir de l'Europe, quand il suggère, dans *le Monde*, la création d'un double circuit monétaire.

Il fait des affaires avec l'Est, avec le tiers-monde aussi, où il développe une conception de l'agriculture industrielle chère aux Soviétiques. Il nourrit les villes monstrueuses, et tant pis si c'est au détriment du développement autonome des campagnes. Affaire d'urgence, dit-il. Il met en colère quand il achète du vin italien, au grand dam des producteurs du Languedoc, mais il fait sourire quand il finance Jacques Tati ou soutient le couturier Jacques Esterel. Il se montre grossier, méprisant, ordurier à la télévision et cite, ailleurs, à qui veut l'entendre, Hegel et Feuerbach aussi.

Parti de rien, il a, sinon le sens des affaires, du moins celui de se glisser dans les affaires, utilisant, comme il dit, les contradictions du système (capitaliste bien sûr). Il s'est d'abord construit un empire coopératif dans le Sud-Ouest (l'UCASO), il en contrôle les rouages et les hommes. Il a monté en parallèle INTERAGRA, un groupe bien privé cette fois, pour donner un débouché à ses chers coopérateurs et une fortune à lui-même.

Par son entregent, il s'était rendu indispensable sous Giscard. Ce fut ensuite la traversée du désert, pendant laquelle ont commencé à courir des rumeurs sur ses difficultés financières. Des ennuis avec le fisc, des accusations de fraude ; il balaie ces *« vers de terre »* d'un revers de main. Lui, il fait de la géopolitique. Et puis voilà qu'il semble revenir en cour. On (l'Elysée, selon lui) le nomme administrateur de la Coface. Il prend part au dîner officiel lors de la visite du président algérien Chadli. Le 15 mai 1981, à la fois ravi et inquiet par le changement politique, il nous avait dit : *« Moi, je boxe dans ma catégorie. Peut-on y mettre quelqu'un d'autre ? »*

JACQUES GRALL.

Le mouvement de protestation des pompistes s'étend

La décision du gouvernement, entérinée mercredi 9 novembre par le comité des prix, de relever de 10 à 17 centimes pour le super et de 9 à 16 centimes pour l'essence ordinaire, les rabais maximum autorisés à la pompe ont provoqué un mobilisation générale des pompistes indépendants.

Les deux principales organisations représentatives de la profession, la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile (C.S.S.N.C.R.A.) et la Fédération nationale du commerce et de l'artisanat automobile (F.N.C.A.A.) ont invité leur adhérent à bloquer pour une durée indéterminée les principaux dépôts de distribution des carburants, voire certaines raffineries. Des opérations de ralentissement du trafic sur les autoroutes — « opérations escargot » — et des fermetures de pompes sont également prévues en fin de semaine.

Dès mercredi, un certain nombre de dépôts ont été bloqués, notamment dans le Centre (Indre-et-Loire, Loiret, Indre) et dans l'Est (Doubs, Territoire de Belfort). En Haute-Normandie, des raffineurs, pour prévenir des troubles éventuels, ont renoncé à faire sortir les camions de livraison. Jeudi matin 10 novembre, le mouvement s'est étendu à la Bretagne, où la plupart des dépôts et la raffinerie de Douge (près de Saint-Nazaire) sont bloqués par les gérants de stations-service, à la région parisienne (à Gennevilliers et à Villeneuve-le-Roi), aux Bouches-du-Rhône, où quatre raffineries devraient être soumises au blocus à l'Alsace, à la Picardie et à la Bourgogne. Selon le C.S.N.C.R.A., onze régions françaises, soit plus de la moitié, sont d'ores et déjà mobilisées. A Belfort, la police a *« dégagé »* un dépôt en utilisant des grenades lacrymogènes.

un certain

nombre de grandes surfaces, notamment les centres Leclerc et les hypermarchés (Euromarché, Intermarché), n'ont pas attendu la date officielle de mise en application (15 novembre) pour pratiquer aussitôt des rabais allant de 19 à 20 centimes. De son côté, l'Union fédérale des consommateurs *(Que choisir)* dénonce, *dans un communiqué les réactions des petits pompistes qui BI « prônent une défense corporatiste de leur profession au détriment des intérêts des consommateurs »* et leur adresse une *« solennelle mise en garde. En cas de grève, l'U.F.C. lancera, en réplique, un mot d'ordrede Boycott à l'encontre de toutes les stations ayant interrompu la distribution. »*

R.T.Z. investit 1 milliard de francs dans le pétrole de la mer du Nord

Rio Tinto Zinc (R.T.Z.), un des plus importants groupes miniers mondiaux avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 45 milliards de francs, se diversifie dans l'industrie pétrolière. Avec dix-huit autres prétendants, notamment Charterhouse Petroleum, Candecca, Charterhall et, dit-on, Elf, Texaco, Ultramar et Sovereign Oil and Gas, il vient d'obtenir le droit d'acquérir 12,25 % des intérêts possédés par B.P. dans le champ pétrolifère de Forties en mer du Nord, intérêts mis en vente par la compagnie pétrolière britannique et globalement évalués à 348 millions de livres (4,18 milliards de francs).

Pour sa part, R.T.Z. est décidé à racheter 1 % de Forties, soit quatre périmètres, pour un prix de 30 millions de livres (360 millions de francs). Mais le groupe minier ne s'arrête pas là. Simultanément, il a offert de racheter à la British Electric Oil Traction (BEOT) 5 % du gisement de Maureen, ainsi que treize concessions encore non explorées sur le même gisement pour un coût de 60 millions de livres (720 millions de francs). Mais avant que cette opération ne soit définitivement conclue, R.T.Z. devra attendre que les partenaires de la BEOT lui ait donné le feu vert, ceux-ci ayant un droit de préemption.

Si R.T.Z. obtient satisfaction, il aura ainsi dépensé 90 millions de livres (1,08 milliard de francs) pour se diversifier dans l'or noir. Jusqu'ici le groupe ne possédait que d'assez faibles intérêts en mer du Nord, avec une production de 5 000 barils/jour. Son acquisition lui permettrait de porter immédiatement ladite production à près de 13 000 barils/jour sans compter les promesses ultérieurs de découvertes.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● **Le centenaire du syndicalisme agricole.** — La FNSEA et le CNJA, fêteront les cent ans du syndicalisme agricole par un vaste rassemblement le 15 novembre, au Palais des Congrès, à Paris. C'est dans le Loir-et-Cher que fut créé en 1883 le premier syndicat local, à l'initiative d'un professeur d'agriculture, M. Jules Tanviray, dans le but de s'opposer aux fraudes des marchands d'engrais. Au lendemain de cette célébration, la FNSEA réunira un conseil national au cours duquel seront abordés les grands problèmes de l'heure : l'Europe, le revenu et le budget agricole notamment. La FNSEA et le CNJA représentent ensemble un peu plus de 70 % des agriculteurs.

● **L'étude du statut de l'exploitation agricole.** — M. Gérard Gouzes, député (P.S.) de Lot-et-Garonne, vient d'être nommé par Michel Rocard chargé de mission pour une étude du statut de l'exploitant agricole. Il sera chargé d'établir le bilan de fonctionnement des différents types d'exploitations agricoles et de faire des propositions qui porteront sur une série de mesures concourant au statut de l'exploitant : dans l'ordre fiscal, économique, bancaire, juridique et technique. Cette réflexion pour un statut de l'exploitant était réclamée depuis longtemps par les divers syndicats paysans, qui ont d'ailleurs fait des propositions à ce sujet.

Social

● **Préavis de grève des personnels commerciaux d'Air France** — Le syndicat F.O. d'Air France a déposé le 9 novembre un préavis de grève pour les 16 et 17 novembre pour les personnels commerciaux (environ cinq cent personnes) de l'aérogare de Roissy-2, chargés de l'enregistrement des bagages et de l'accueil des passagers. Selon F.O., le changement de programme des vols Air France au 1er novembre entraîne des pertes de salaires (primes d'horaires décalés) et pour certaines personnes une augmentation de la durée de travail.

● **Mouvement de grève aux péages des autoroutes le 10 novembre.** — Un mouvement de grève des personnels des péages des autoroutes devait se dérouler du jeudi 10 novembre à 5 h au vendredi 11 novembre à 5 h, à l'appel du syndicat F.O. de l'ensemble des sociétés des autoroutes, pour le maintien du pouvoir d'achat, la semaine de trente-cinq heures et l'embauche de personnels.

● **S.N.C.F. : le trafic devrait redevenir normal.** — Certaines lignes de la banlieue parisienne et de la région de Marseille ont été pertubées, le 9 novembre, à la suite des mouvements de grève déclenchés au niveau local par la C.G.T. et parfois la C.F.D.T. La situation devait *« en principe »* revenir à la normale jeudi 10 novembre, selon la direction générale de la S.N.C.F.

Quand les sociétés anonymes d'H.L.M. partent en guerre contre la loi Quillot

Rien ne va plus entre les sociétés anonymes d'H.L.M. et la loi Quillot. La concertation entre les H.L.M. et les représentants de leurs locataires pour la fixation contractuelle des hausses de loyers applicables en 1984 a été un échec. Cette année encore l'évolution des loyers sera fixée par décret. C'est bien la preuve que la loi sur les rapports entre bailleurs et locataires est inadaptée. Son échec est dû, selon M. Marcel Lair, président de la Fédération nationale des sociétés anonymes d'H.L.M., a des causes structurelles : *« Les représentants des locataires sont les chevaliers du court terme, ceux des organismes d'H.L.M., des chevaliers du long terme ; l'affrontement est inévitable. »*

Et puis, dit encore M. Lair, les associations de locataires, dans la négociation annuelle au sein de la commission nationale des rapports locatifs (C.N.R.L.), sont restées trop revendicatrices et n'ont pas su devenir cogestionnaires. C'est ainsi qu'elles ont refusé de négocier, en cette fin d'année, une expérimentation, sur soixante-dix mille logements, de cette remise en ordre des loyers H.L.M., qui doit être assortie de la création d'une aide personnalisée unifiée (1) ; le gouvernement y tient pourtant. Enfin, à terme et d'une façon plus générale, les sociétés anonymes d'H.L.M. estiment que l'Etat sera désormais moins riche que par le passé en raison de la crise mondiale. Dans la décennie qui vient, le logement ne sera plus une priorité. On commence à s'en apercevoir pour le budget de 1984, ajoute en substance M. Lair, et mieux encore dans le Plan, où le logement ne fait plus l'objet d'un programme prioritaire à part. L'Etat aidera donc moins les organismes d'H.L.M. *« Tant que l'Etat était riche, il soutenait les efforts des organismes, et cela contrebalançait les contraintes qu'il leur imposait. Il est nécessaire maintenant de desserrer le carcan des obligations administratives. »*

En clair, redonner aux sociétés anonymes d'H.L.M. une liberté complète de manœuvre pour la fixation des loyers à l'intérieur peut-être d'une fourchette de hausses possibles, pour la création d'un *« grand marché social de l'occasion »* permettant par la vente d'une partie du patrimoine d'en financer au moins partiellement les travaux d'amélioration ou de nouvelles constructions.

Tout cela, M. Lair en a débattu cet automne au cours d'un tour de France (2) qu'il vient de terminer en Ile-de-France, mercredi 9 novembre. Tout cela, M. Lair en a fait part immédiatement à la presse au cours d'un déjeuner.

Pour mieux comprendre cette déclaration de guerre à la loi Quilliot, des sociétés anonymes d'H.L.M., il convient de se souvenir qu'elles constituent avec les offices publics une des deux familles H.L.M. qui ont un patrimoine locatif (3). Sociétés de droit privé, elles gèrent trois cent cinquante mille logements locatifs sur les deux millions du mouvement H.L.M. Il est vrai qu'à la C.N.R.L. les sociétés anonymes et les offices publics ont présenté un front commun devant les associations de locataires représentées essentiellement par la Confédération nationale du logement (C.N.L.).

Il est certain que les offices d'H.L.M., eux aussi, connaissent des difficultés financières importantes. Il est certain aussi que, trop souvent dans les H.L.M., offices ou sociétés anonymes, la politique des loyers, pour sociale qu'elle fût, a été trop souvent irréaliste et trop sensible aux influences politiques locales.

Un brûlot

Puisqu'il s'agit de politique — et en matière de logement social, il s'agit toujours aussi de politique, — il faut aller plus loin dans l'analyse. Depuis toujours, on dit que les sociétés anonymes sont à droite, et que les offices sont à gauche. C'est un peu simpliste, car il est des exceptions de taille, mais au niveau des appareils fédéraux, c'est assez vrai. C'est plus vrai que jamais. Si M. Jacques Badet, président de la Fédération des offices, est socialiste, M. Lair, lui, est R.P.R. et un des proches de M. Chirac. Il préside le très important foyer du fonctionnaire et de la famille, une société anonyme d'H.L.M. ainsi que la Régie immobilière de la Ville de Paris (R.I.V.P.), qui gère une part importante du patrimoine immobilier de la capitale.

Si on ajoute que, au sein de la Confédération nationale du logement, de loin la plus importante association de locataires dans les H.L.M., qui se veut, bien sûr, apolitique, les instances dirigeantes sont depuis des lustres toujours membres du parti communiste, on a une vision plus claire des corésident de la Fédération des offices, est socialiste, M. Lair, lui, esYd'évaluation des loyers.

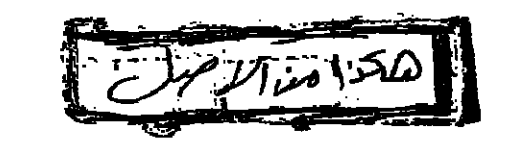
Ce n'est pas par hasard que M. Lair a choisi de rendre public avec autant d'éclat le désaccord qui existe entre les H.L.M. et le gouvernement en matière de loyers sociaux. C'est fort astucieusement qu'il a exploité un désaccord réel, mais ponctuel pour en faire un brûlot contre la loi Quilliot. Cette lei n'est-elle pas devenue pour l'opposition un cheval de bataille ? Il sera intéressant de voir comment M. Badet et l'union des H.L.M. vont réagir à cette action de franc-tireur. Intéressant aussi de voir comment M. Paul Quilès, tout nouveau ministre de l'urbanisme et du logement, défendra l'œuvre de son prédécesseur trop excessivement attaquée pour que ce soit en toute équité.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Qui doit à terme se substituer aux autres formes d'aides à la personne : les deux allocations logement (la familiale et la sociale) et l'aide personnalisée au logement (A.P.L.).

(2) M. Lair a remplacé cette année à la présidence de la fédération des sociétés anonymes d'H.L.M., M. Jacques Richard disparu prématurément lors d'un accident.

(3) Les deux autres familles d'H.L.M., coopératives et sociétés de crédit immobilier, s'occupent uniquement de l'accession à la propriété.



FORMATION

LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

« Nous avons besoin de la compréhension du patronat pour gagner le pari de la qualification »

déclare M. Rigout à Marseille

De notre envoyée spéciale

Marseille. — *« La formation professionnelle s'est inscrite comme une priorité nationale, réaffirmée à maintes reprises par le président de la République et par le premier ministre »*, a rappelé M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, au cours de la visite de deux centres de l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) à Marseille, le 8 novembre.

Pour gagner *« le pari de la qualification pour le plus grand nombre »* — auquel participe la réforme de la formation professionnelle continue, dont le texte devrait être définitivement adopté avant la fin de l'année, — *« la formation est devenue le passeport indispensable pour l'avenir »*, a poursuivi le ministre avant d'ajouter : *« Nous avons besoin de la compréhension du patronat pour gagner ce pari de la qualification et de la formation »*. Aussi, devant cet objectif, est-ce *« naturellement que le principal organisme de formation d'adultes du pays se trouve mis au service de cette politique »*, notamment par rapport aux orientations du IXᵉ Plan, en constituant, avec l'A.N.P.E. et les services extérieurs du travail et de l'emploi, un futur *« service public de l'emploi »*.

Deux missions pour l'AFPA

L'AFPA se voit donc confier deux missions par son ministère de tutelle. La première, d'ordre social, s'adresse à des *« groupes sociaux en difficulté »*, chômeurs, femmes ou jeunes sans qualification ou à qualification inadaptée. Toutefois, *« l'AFPA ne peut pas être l'ambulance de l'A.N.P.E. Elle doit apporter son concours à la formation des demandeurs d'emploi, mais sans s'y limiter. L'avenir de l'AFPA ne passe pas que par là »*. Quant à son deuxième rôle, à dominante économique, c'est là l'enjeu de l'avenir. Il s'agit d'accompagner l'évolution des technologies et des qualifications *« par une formation adaptée aux besoins des entreprises »*. Autrement dit, il faut que l'AFPA distribue des formations permettant d'accéder à des niveaux de technicien et de technicien supérieur — aujourd'hui 80 % des stagiaires sont dans les formations de niveaux les plus faibles — et ce, dans des secteurs prioritaires comme, par exemple, l'électronique.

Créée en 1946 et ayant reçu, en 1982, dans ses propres services de formation quatre-vingt-dix mille cent soixante-seize personnes (réparties entre trois centres de formation), l'AFPA vit une *« étape nouvelle tournée vers des technologies nouvelles »*. Il lui faut donc se moderniser et se renouveler. Des sections « dépassées » sont supprimées (bâtiment, métaux, etc.), d'autres se créent (bureaux, informatique, etc.). Cette transition s'illustre à travers les deux centres visités par le ministre. A Marseille — La Treille, centre choisi par M. Rigout, parce qu'étant le plus important de France (*plus de huit cents stagiaires*), — les formations traditionnelles, bâtiment, travaux publics, mécanique, subsistent, côtoyant des technologies plus avancées comme le soudage d'aciers spéciaux, utilisés dans le nucléaire, par exemple. A Marseille-Saint-Jérôme (quatre cents stagiaires), le centre *« à vocation tertiaire »* distribue principalement des formations dans le domaine de l'information. *« Les technologies nouvelles arrivent*, a dit M. Rigout, *et elles suppriment des emplois. Il nous faut être capables de les maîtriser et de les gérer. Environ huit millions de personnes seront à recycler d'ici l'an 2000. »*

CHRISTIANE GROLIER.

RÉGIONS

La Haute-Normandie en quête d'une identité industrielle

Le conflit de la Chapelle-Darblay focalise l'attention. En fait, c'est la Haute-Normandie tout entière qui connaît une crise industrielle diffuse, que s'efforcent de conjurer les élus locaux en tentant, vingt ans après, une *« révolution à la grenobloise »*. (*Le Monde* du 10 novembre.)

II. — *L'ombre de Paris*

De notre envoyé spécial JACQUES GRALL

Rouen. — La Chapelle-Darblay n'est pas seule. Traditionnelle sur les bords de la Seine, l'industrie papetière occupe encore 8 500 personnes en Haute-Normandie, dont près de 7 000 dans 21 établissements de plus de 100 salariés. Entre 1977 et 1981, le nombre des emplois dans ce secteur a diminué de 13,5 %. Le mouvement s'est poursuivi en 1981 avec des licenciements à la SICA d'Alizay. Il s'étend avec la restructuration de la Chapelle-Darblay.

Dans le bassin d'emploi de Rouen, sur 7 entreprises de papier-carton, 4 sont sous contrôle étranger et 2 sous contrôle extérieur à la région. La Chapelle-Darblay n'est pas un cas unique. Les entreprises sous-traitantes (mécanique — comme la société Julin, aujourd'hui sous administration judiciaire, et qui comptait 900 salariés il y a un an, — exploitation forestière, transport) sont fragilisées par la baisse d'activité de l'industrie papetière. Ce qui veut dire que la Chapelle-Darblay est exemplaire aussi de l'évolution régionale : de grosses entreprises touchées par la crise, mais avec retard, sans capacité de décision régionale et qui, si elles sont re-structurées, peuvent revivifier le tissu qui les entoure. A cet égard, on soutiendra que le volume des emplois induits dépend plus du chiffre d'affaires et du tonnage réalisé que du nombre des emplois de l'industrie génératrice. C'est ce qu'on peut appeler une mutation technologique.

Cette crise a touché le bassin d'emploi de Rouen — qui réunit 44 000 environ des quelque 200 000 emplois industriels de la région — plus profondément que l'ensemble de la Haute-Normandie. Cependant, *l'analyse par bassin de la* diminution des emplois industriels montre la responsabilité des grands établissements dans le maintien ou le déclin des effectifs. Ainsi Louviers (avec la ville nouvelle du Vaudreuil), Elbeuf, Evreux, Lillebonne, s'en sortent-ils mieux que Dieppe (−19 %), Le Havre (−14 %) ou Barentin (−24 %), ou Rouen donc (−17 %). Au total, 12 % de la population active sont sans emploi contre 9,8 % pour la France. De 1975 à 1980, le tertiaire a compensé la chute de l'emploi industriel (−28 000 emplois en cinq ans). En 1981, le fléchissement était global (−10 200). En 1982, le solde redevenait positif (+ 6 100) du fait de l'arrêt de la dégradation dans l'industrie (reprise dans l'automobile, embauches à E.D.F.). Malheureusement, 1983 n'a pas confirmé cette tendance.

La crise, on l'a dit, a surtout atteint les grands établissements. Il se trouve que la Haute-Normandie en est riche : c'est *la* troisième région française par le nombre de salariés employés dans les établissements de plus de 100 personnes. Mais cette crise fameuse a aussi atteint des industries nouvelles « importées » qui venaient prendre le relais d'industries traditionnelles défaillantes (papier-carton, construction, réparation navale, textile-habillement).

Une richesse encombrante

L'automobile, d'abord. Elle représente le dixième des emplois industriels régionaux, et la Régie Renault, deux de ces emplois sur trois. Sandouville, du fait d'une modernisation, a déjà connu des réductions. Celles-ci sont prévisibles à *Cléon* d'ici à 1985, Cléon dont dépend presque exclusivement l'équilibre du bassin d'Elbeuf.

L'industrie pétrolière, ensuite : 40 % des pétroles bruts sont importés par la Haute-Normandie et 30 % du raffinage s'y effectuent. Or la sous-utilisation des cinq raffineries s'accroît : perte de 1 000 emplois en trois ans et, selon la C.F.D.T., fermeture à venir de B.P. à *Vernon*. Le port d'*Antifer*, construit pour réceptionner les pétroliers géants, est devenu une friche industrielle : 48 millions de tonnes y étaient débarquées en 1980, 30 millions en 1982. Le *Pierre-Guillaumat*, lancé en 1973, ancien plus grand pétrolier français (550 000 tonnes), sera bientôt détruit. Il aura fait dix-neuf voyages entre le golfe Persique et Antifer dans toute sa carrière... *Le Prairial* (500 000 tonnes), dernier construit, va connaître le même sort : vendu au poids de l'acier !

L'industrie des engrais (6 usines, 3 000 travailleurs) est en décomposition. A l'A.P.C.-Grand-Couronne, 400 emplois sont menacés, 120 dans une autre unité, sans qu'un plan d'ensemble industriel et social, lié à une politique nationale de la fertilisation, accompagne cette restructuration sauvage.

En cinq ans, encore, la construction électrique, qui souffre de l'absence d'industrie de pointe, a perdu 16 % de ses emplois, la construction mécanique, 10 %. Seules tirent aujourd'hui leur épingle du jeu la production d'électricité, avec les deux centrales *nucléaires de Paluel et de* Penly (dont le programme, toutefois, a été réduit), la parachimie et l'industrie pharmaceutique.

Ce déclin s'explique. D'abord par une vieille idée : les groupes industriels élaborent leur stratégie sans référence au contexte régional. La notion de tissu leur importe peu. Or la Haute-Normandie détient le « ruban bleu » de la dépendance : à 70 %, la valeur ajoutée est apportée par des industries dont les postes de commande sont extérieurs à la région, et à plus du quart par des entreprises étrangères (contre 11 % pour la France). Pour six salariés sur dix, le siège de leur employeur est à Paris.

Les nationalisations n'ont pas modifié ce paysage. Un salarié de l'industrie sur quatre appartient au secteur public. Ces sociétés étaient *parmi les plus grosses, et donc aussi* parmi les plus touchées depuis 1975. Leur stratégie aujourd'hui a peu de rapport avec la décentralisation. Le cas de Thomson peut être retenu ici. Le partage des secteurs d'activité avec la C.G.E. aura des répercussions sur l'emploi à Eu (1 200 personnes) et Saint-Nicolas d'Aliermont (720 personnes).

La tréfilerie de Darnétal pourrait disparaître. A Monville, Videon a fermé en juillet sans reconversion. Certes, deux créations d'entreprise sont prévues : Thomson-Radar à Ymare et A.V.X. (composants électroniques, filiale d'un groupe américain) au Grand-Quevilly, c'est-à-dire, dans les deux cas, dans la *circonscription* du *ministre* de l'industrie, M. Fabius. D'autres points de chute auraient pu être retenus, dans les zones industrielles existantes et vides, au Vaudreuil aussi, créé pour attirer les industries propres et qui, avec Matra et Burroughs, est déjà un site électronique. Le choix de la rive gauche rouennaise est peut-être le bon. Là n'est pas le problème. Il est dans la poursuite de la pratique du parachutage depuis Paris, sans que la région maîtrise sa politique industrielle.

Le déclin tient encore au fait que la région qui produit des richesses ne les conçoit pas et les transfère. Zone de passage entre Paris et le grand large, la vallée de la Seine a l'inconvénient de cet avantage. *L'axe* portuaire Rouen-Le Havre, par où s'effectue 30 % du trafic français (en proie à la concurrence d'Anvers et de Rotterdam) a induit des industries de transformation de matières *premières* (phosphates, coton, café, pétrole), qui ont de plus en plus tendance à être traitées dans les pays producteurs d'origine.

A l'inverse, Rouen s'enorgueillit d'être le premier port céréalier français. Il exporte des tonnes de grain, mais pas beaucoup de valeur ajoutée par une transformation locale. La « région-couloir » a engendré aussi un type de leaders économiques plus férus de négoce que d'industrie.

Dernière et peut-être principale cause du déclin : le manque de formation. La Haute-Normandie détient un autre record : celui du nombre de jeunes qui sont sortis tôt du système scolaire sans formation. Sept enfants sur dix, contre huit sur dix en France, sont préscolarisés. Par rapport au nombre total de la population, la région devrait compter 30 000 étudiants, elle en a 15 000. Il manque environ 5 000 places dans les lycées d'enseignement professionnel. Il en découle une pénurie de cadres et de techniciens, au moment où la *réduction* des emplois s'accompagne d'un accroissement des qualifications recherchées.

Pour les indices de l'innovation, des dépôts de brevets (pour lesquels il n'existe d'ailleurs pas de cabinet dans la région), la Haute-Normandie arrive au vingt et unième rang des régions françaises. Ce qui explique aussi, dans une large mesure, le déclin de secteurs industriels tels que la mécanique ou *la papeterie*.

La « Silicone Vallée » de la Seine

Pour enrayer ce déclin, préparer l'avenir, on aura compris qu'il faut miser sur la formation initiale et permanente, sur la recherche aussi, et sur les industries de pointe, enfin. Les plus futuristes parlent d'une « Silicone Vallée » de la Seine. Plusieurs atouts existent pour lier la recherche et l'industrie du fait des richesses naturelles. L'exemple du lin à cet égard est frappant. Au-delà d'une étonnante pauvreté des industries alimentaires, hormis la filière lait, dans une zone de fortes productions agricoles, la première région française productrice de lin l'expédie, pour le transformer, en Belgique et plus loin encore.

Le gisement électronucléaire est un autre avantage : reste aujourd'hui à trouver les entreprises qui pourront en profiter et à adapter les procédés de fabrication à cette ressource locale. Au Havre sera créée une université orientée vers les techniques de la mer. Pour la productique et l'électronique, la région compte, quoi qu'on en ait dit plus haut, sur Renault et Thomson. Les initiatives ne manquent pas pour donner à la région sa carte des spécialités (génie électrique et électronique, aéro-thermo-chimie, équipement médical, résonance magnétique nucléaire, biotechnologies). Elles ne manquent pas non plus, et seraient peut-être même trop *concurrentes, pour attirer, materner*, conseiller les entrepreneurs. Elle mise encore, cette région, sur son désenclavement par la route, sur les voies d'eau, et sur son futur et toujours hypothétique aéroport.

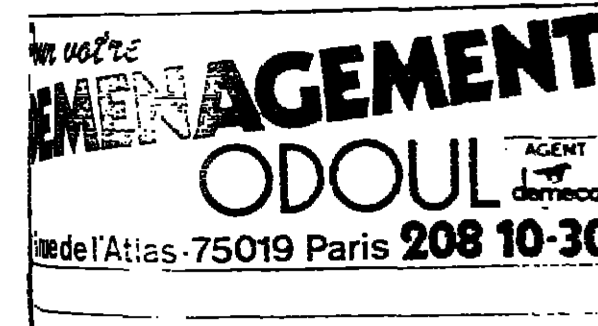
Mais il lui manque pour réussir un atout fondamental : une majorité. La région est traversée par une série d'antagonismes. L'opposition politique, majoritaire d'une courte tête est serrée de près par les élus de la majorité gouvernementale plutôt divisés (voir le conflit de la Chapelle-Darblay) ; l'Eure observe toujours la réserve prudente du parent pauvre à l'égard de la Seine-Maritime. Le dynamisme havrais le dispute à celui de Rouen, tandis que Dieppe ou Fécamp comptent les coups. Le comité économique et socal estime que ses avis pour la préparation du IXᵉ Plan n'ont pas été repris par le conseil régional. Si près de Paris, de telles divisions ne pardonnent pas.

FIN

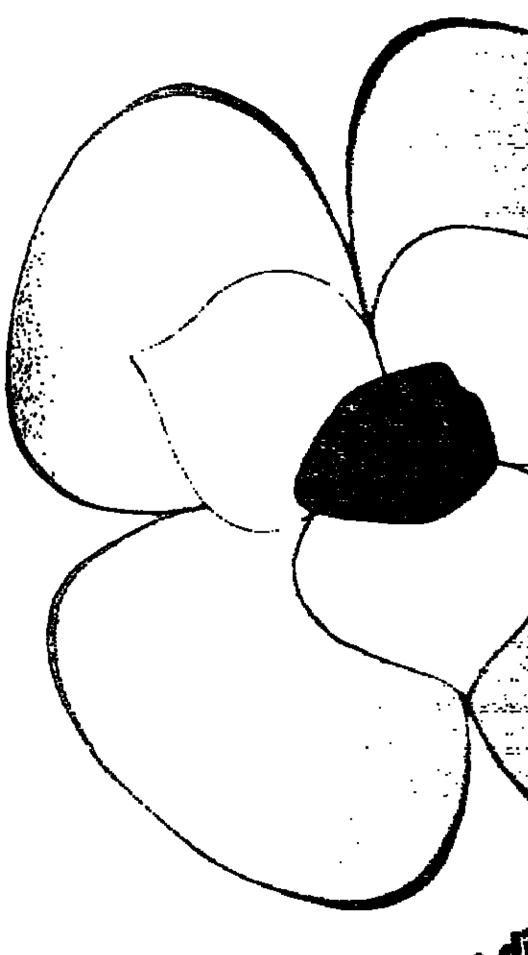


Du

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL







LA FUTURE CENTRALE DE CIVAUX

Du nucléaire très attendu

Civaux. – Qu'on n'y voie aucun rapprochement morbide : la future centrale nucléaire de Civaux (Vienne), dont le président de la République a annoncé la construction lors de son passage en Poitou-Charentes (*Le Monde* du 5 novembre), jouxtera, au décamètre près, une vaste nécropole mérovingienne. Vestiges gallo-romains et sarcophages du Haut Moyen Age assurent le renom, dans le monde savant de l'archéologie, de cette minuscule commune de moins de sept cents habitants, qu'il faut dénicher à une trentaine de kilomètres au sud-est de Poitiers.

De notre envoyé spécial

Des sarcophages, il y en a partout à Civaux : l'enceinte du cimetière, où les tombes du vingtième siècle côtoient les sépultures des guerriers de Clovis, est faite de leurs couvercles, plantés verticalement. Et, plus prosaïquement, il n'existe pas de ferme où ces tombeaux ne servent de banc de pierre, d'abreuvoir, de bac à fleurs, voire de matériaux de construction...

C'est seulement depuis une vingtaine d'années, en effet, que ce patrimoine archéologique est protégé et que des fouilles scientifiques ont été entreprises. Et c'est bien ce qui inquiète la Société des amis de Civaux, comme l'explique Mme Annie Sikora, qui fait visiter avec amour et compétence le petit musée de la commune : le site sur lequel la centrale sera édifiée ne recèle-t-il pas lui aussi de multiples richesses qui risquent ainsi de rester dans l'ombre à jamais ?

Selon les estimations des spécialistes, la nécropole devait contenir quinze mille à *seize* mille sarcophages, qui sont loin d'être tous exhumés. C'est pourquoi, depuis que le projet d'édification de la centrale a été élaboré, sous l'ancien gouvernement – notamment par M. René Monory, président (U.D.F.) du conseil général de la Vienne, alors ministre de l'économie, – les fouilles se multiplient, financées en partie par E.D.F., qui montre ainsi sa « bonne volonté ».

Mais tout le monde, à Civaux, n'est pas passionné d'archéologie. Avec le réalisme que lui donnent ses soixante-dix ans, la vieille dame très digne qui tient l'échoppe Alimentation-tabac-journaux, place de l'Eglise, dit : *« Pfft ! Des sarcophages, vous trouvez qu'il n'y en a déjà pas assez ? On ferait mieux de construire cette centrale au plus vite pour donner du travail aux jeunes ! »*

Voilà le maître mot lâché : l'emploi. En son nom, un consensus est né – dans cette région de la Vienne – qui escamote presque complètement le débat de fond sur le nucléaire. Non seulement, les élus locaux de tous bords appuient le projet de la centrale – avec un revirement complet du P.S., – mais encore, on ne trouve guère, dans les neuf communes intéressées par l'entreprise (1), qu'une poignée d'opposants, regroupés dans le Comité antinucléaire de Civaux-Valdivienne, qui revendique trois cents adhérents. Son vice-président, M. Gilbert Faugeroux, jeune retraité S.N.C.F., déplore : *« Le bruit, la pollution qu'engendrera la centrale, les dangers qu'on ignore, de tout cela, plus personne ne parle aujourd'hui. Moi, je vous le dis : si la centrale est construite, je vends ma maison et je vais vivre ailleurs. »*

L'emploi : l'industrie du bois, activité quasi unique dans ce coin du Poitou, est en plein déclin. Les villages se meurent, les petits commerces disparaissent les uns après les autres. A Civaux, un tiers des habitants ont plus de soixante-dix ans. Alors, la sécurité ? Deux réactions « égoïstes » : *« De toute façon, moi, je ne verrai pas le cataclysme »*, dit un octogénaire ; *« de toute manière, moi, je ne resterai pas à Civaux »*, affirme Didier, treize ans.

Faire fortune

Mais la majorité des Civausiens et des habitants du canton escomptent bien du fonctionnement de la centrale – dans combien de temps, quatre, cinq ans ? – des retombées tout autres que radioactives... *« Certains s'imaginent même faire fortune »*, dit M. Faugeroux en haussant les épaules.

Il n'empêche : la construction elle-même de la centrale – avant sa mise en service – peut ressusciter l'économie mourante de la région (on parle d'une injection d'un milliard de francs), espère-t-on ici. Et, communistes ou non, les Civausiens approuvent – sauf exception – cette affiche du P.C.F. de la Vienne placardée sur les murs de leur la commune, et qui résume leur sentiment : *« Oui à Civaux, c'est du boulot »*.

« Avant ! dit un artisan qui se définit comme un *« petit carreleur »* employant deux ouvriers, *j'étais prêt à aller barbouiller les murs avec les antinucléaires. Maintenant, quand je vois toutes ces entreprises qui ferment... »* La crise économique a sinon fait taire les consciences, du moins gommé les velléités. Pour des raisons qui peuvent être politiques. Avant le 10 mai 1981, la fédération de la Vienne du parti socialiste, rappelant la « promesse » de M. Mitterrand, selon laquelle aucune centrale nucléaire nouvelle ne serait construite, s'était farouchement opposée au projet de M. Monory. Aujourd'hui, à l'exemple de M. Raoul Cartraud, député P.S. de la Vienne, président du conseil régional, elle a complètement révisé sa position. *« Un goût de trahison »*, a estimé le P.S.U. local.

Ce revirement, M. Pierre Péricard, maire de Civaux, qui se présente comme *« un vieux gaulliste »* – *« J'avais vingt ans en 1940 »*, – ne l'admet pas non plus. Sans manifester d'*« hostilité de principe »* à la construction de la centrale, il dénonce la *« pression »* ainsi exercée sur les élus.

Surtout, il n'a pas apprécié – comme beaucoup d'habitants de Civaux, du reste – la petite phrase du président de la République justifiant sa décision : *« Pour une fois qu'une région demande à cor et à cri une centrale nucléaire, il serait dommage de ne pas répondre à ses vœux. »* Une réflexion jugée ici pour le moins maladroite : *« Serions-nous donc plus bêtes que les autres ? »* Et puis M. Péricard n'a pas admis non plus qu'aucun des neuf maires concernés n'ait été officiellement invité à la réunion au cours de laquelle M. Mitterrand a donné le feu vert à l'édification de la centrale.

E.D.F. expropriée

Quelques antinucléaires ont aussi rangé leurs pancartes au vestiaire pour des raisons *« bassement »* matérielles... Si le futur site de la centrale n'est toujours, actuellement, constitué que de paysages lunaires formé par les sablières et les cratères d'eau dus aux infiltrations de la Vienne – quels énormes travaux cela va demander ! – E.D.F. a déjà acheté la plupart des terrains en expropriant, au prix fort, quelques fermiers. Tout se sait à Civaux...

La casquette vissée sur le crâne, le sourire édenté, personnage du toujours vivant Reiser, l'ancien maréchal-ferrant dit d'un air madré : *« J'en connais ben un qu'était contre, mais ils lui ont donné 390 millions anciens pour vingt-huit hectares. Alors, forcément, maintenant... »* En revanche, d'autres témoignages, comme celui de M. et Mme Louis Sauvage, propriétaires d'un hôtel-restaurant entre Civaux et Lussac-les-Châteaux, affirment : *« Jusqu'à présent, tous les permis de construire demandés dans cette zone étaient systématiquement refusés, sur l'avis des beaux-arts, en raison de la nécropole mérovingienne. Mais, pour la centrale, tout le monde ferme les yeux. »*

Quelques oppositions ici, quelques rancœurs là, mais, dans l'ensemble, on le répète, un accueil très favorable. *« S'il y a des manifestations antinucléaires à Civaux,* dit M. Péricard, *non seulement elles ne seront pas le fait des gens d'ici, mais encore elles ne seront pas soutenues par la population. »* En réalité, la vraie crainte des Civausiens est que, faute de crédits, les deux premières tranches de la centrale ne soient réalisées que très lentement ou, même, que le projet ne soit, comme le redoute un opposant politique, qu'une *« promesse de plus »*.

MICHEL CASTAING.

(1) Civaux, Saint-Martin-la-Rivière, Lussac-les-Châteaux, Mazerolles, Sillars, Lhommaizé, Chauvigny, Verrières et Chapelle-Viviers.



ÉTRANGER

PREMIER EFFET DE LA VISITE DE M. REAGAN A TOKYO

Les Japonais prendraient quelques mesures techniques visant à « internationaliser » le rôle du yen

Tokyo (A.F.P.). — Le Japon et les Etats-Unis sont tombés d'accord jeudi 10 novembre pour coordonner leur politique monétaire dans le but d'équilibrer à terme la parité entre le yen et le dollar, et de faire jouer à la monnaie japonaise un rôle plus important sur le marché international, ont indiqué des responsables japonais.

L'accord a été conclu lors de la rencontre entre le ministre japonais des finances, M. Noboru Takeshita, et le secrétaire américain adjoint au Trésor, M. Timothy McNamara, qui accompagne le président Reagan dans son voyage officiel de quatre jours au Japon.

∴

La faiblesse relative du yen n'est que le reflet de la « force » du dollar, et l'on voit mal comment un accord pourrait par lui-même corriger cette situation. L'idée est qu'en « internationalisant » le yen (un thème qui a déjà fait couler beaucoup d'encre), on amènera les banques finançant les échanges à travers le monde à demander des yens. Aussi les Japonais se seraient-ils engagés à assouplir leurs conditions d'émission de certificats de dépôts en yens par des établissements financiers étrangers. Il a également été question que le Trésor américain souscrive des bons du Trésor japonais, mais on peut douter que ce projet aille bien loin.

Notons que, depuis novembre 1982, le yen a partiellement rétabli sa position vis-à-vis du dollar. Le cours de la monnaie était monté à Tokyo jusqu'à 278 yens, ce qui donnait un considérable avantage commercial aux Japonais (on estimait à Tokyo que le cours « raisonnable » devrait se situer autour de 210 yens), mais, d'un autre côté, empêchait le gouvernement de Tokyo de prendre des mesures de soutien de la conjoncture. Le cours est depuis lors revenu aux environs de 235 yens.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,1075	8,1100	+ 165	+ 195	+ 315	+ 360	+ 970	+ 1030
$ can.	6,5650	6,5750	+ 145	+ 190	+ 315	+ 370	+ 875	+ 995
Yen (100)	3,4490	3,4520	+ 160	+ 185	+ 340	+ 370	+ 995	+ 1060
DM	3,0440	3,0460	+ 160	+ 175	+ 320	+ 345	+ 930	+ 990
Florin	2,7180	2,7200	+ 130	+ 150	+ 270	+ 295	+ 780	+ 830
F.B. (100)	14,9720	14,9800	+ 400	+ 500	+ 740	+ 870	+ 1680	+ 2030
F.S.	3,7500	3,7530	+ 270	+ 295	+ 540	+ 570	+ 1510	+ 1590
L (1 000)	5,0175	5,0210	− 200	− 160	− 420	− 360	− 1323	− 1200
£	12,0320	12,0420	+ 300	+ 355	+ 620	+ 720	+ 1740	+ 1970

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 7/16	9 13/16	9 1/2	9 5/8	9 3/4	9 7/8	9 7/8	10 1/8
DM	5 1/2	5 3/4	5 1/2	5 3/4	5 7/8	6 1/8	5 7/8	6 1/8
Florin	5 1/2	6	5 7/8	6 1/8	6	6 1/4	6 1/4	6 1/2
F.B. (100)	7 1/2	8 1/2	8 1/2	9 1/2	9	10	9 1/2	10 1/2
F.S.	1 7/8	2 1/2	3 1/4	3 1/2	3 7/8	4 1/8	4	4 1/2
L (1 000)	16	17	16 1/2	17 1/2	16 1/2	17 1/2	17 1/2	18 1/2
£	9	9 1/4	9 1/8	9 1/2	9 1/4	9 5/8	9 1/4	9 5/8
F. franç.	12	12 1/2	12 1/4	13	12 1/4	13	14	14 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LA FRANCE ET LA R.F.A BLOQUENT L'OCTROI D'UN PRET DE LA C.E.E. A LA SYRIE

La France et la R.F.A bloquent depuis le 20 octobre l'octroi d'un prêt de la C.E.E. à la Syrie pour la construction d'une autoroute reliant Damas à la frontière jordanienne, a-t-on appris de source diplomatique le 3 novembre à Bruxelles. Bonn et Paris estiment que cette autoroute — qui passerait à 40 km à l'est des hauteurs du Golan — pourrait servir à des fins militaires, précise-t-on de source diplomatique allemande.

Les accords de coopération entre la Syrie et la C.E.E. prévoient l'octroi d'un prêt *bonifié d'environ* 18 millions de dollars de la Banque européenne d'investissement pour la construction d'une autoroute de 100 km. Le coût total du projet s'élève à près de 160 millions de dollars. *(A.F.P.)*

● **Meilleures perspectives pour le vote par le Congrès de l'augmentation du quota américain au F.M.I.** — Le président de la commission bancaire de la Chambre des représentants, M. Fernand Saint-Germain (démocrate), a laissé entendre qu'un compromis pourrait finalement intervenir entre l'Administration et le Congrès au sujet de la participation américaine (pour un total de 8,4 milliards de dollars) à l'augmentation des ressources du Fonds monétaire. Le Sénat et la Chambre ont déjà voté ce texte, mais l'ont assorti d'amendements jugés inacceptables par la Maison Blanche (et le F.M.I.).

● **Augmentation du quota français.** — Le J.O. publie la loi autorisant la France à augmenter sa quote-part au F.M.I., qui passera de 2 878,5 millions à 4 482,8 millions de droits de tirages spéciaux (1 D.T.S. égale actuellement 1,08 dollar environ). Le même texte autorise pareillement la France à accroître les prêts que la France peut, en vertu des accords généraux d'emprunt élargis (conclus en février dernier) accorder au F.M.I. Le montant maximal de la contribution française est porté à 1 700 millions de droits de tirage spéciaux (contre 400 millions environ précédemment).

En R.F.A.

LES DIFFICULTÉS DE LA BANQUE S.M.H. INQUIÈTENT LES MILIEUX FINANCIERS

Le groupe ouest-allemand Wibau, *fabricant de biens d'équipements*, a demandé à son tour, mercredi 9 novembre, la protection de l'administration judiciaire. *La même procédure* avait été employée, vendredi 4 novembre, par I.B.H., le plus grand fabricant de matériels de travaux publics de la R.F.A., qui possède 36 % de Wibau.

Ces réactions en cascade font suite au sauvetage de la banque Schroeder Münchmeyer *Hengst* (S.M.H.), première banque privée de la R.F.A. et banque des deux entreprises. S.M.H., qui risquait la faillite, a reçu le secours de ses consœurs ouest-allemandes, qui lui ont apporté quelque 600 millions de deutschemarks la semaine passée.

Wibau et I.B.H. craignent de faire les frais de la restructuration de leur banque. S.M.H. détient *7,5 % d'I.B.H., mais, surtout, lui a* prêté environ 800 millions de deutschemarks.

I.B.H. a de réelles difficultés et a annoncé la fermeture de ses unités à *l'étranger, dont plusieurs en France* (*le Monde* du 8 novembre). Mais Wibau réalise, en revanche, des profits (ses bénéfices ont été de 8 millions de deutschemarks l'an dernier).

Au-delà des difficultés que le sauvetage de S.M.H. provoque dans un pan important de la mécanique allemande, ce qui est devenu une « affaire » outre-Rhin inquiète banquiers et gouvernement au moment où des discussions sont engagées sur une réforme du système bancaire. S.M.H. s'était à l'évidence trop engagé par rapport à ses fonds propres ; son capital n'est que de 110 millions de deutschemarks. Tous les banquiers ouest-allemands craignent que le gouvernement ne soit tenté d'imposer des règlements plus sévères et de perdre ainsi une autonomie et « une souplesse » dans l'octroi de prêts aux entreprises.

Au Brésil

LE CONGRÈS APPROUVE UN DÉCRET-LOI LIMITANT LA PROGRESSION DES SALAIRES

Brasilia (A.F.P., Reuter). — Le Congrès brésilien a approuvé par une faible majorité, dans la nuit du mardi 8 au mercredi 9 novembre, le décret-loi présidentiel 2065 sur les salaires qui entraînera une baisse sensible du pouvoir d'achat des travailleurs. Cette approbation, intervenue au cours d'une séance de plus de dix heures, était une des conditions exigées par le Fonds monétaire international (F.M.I.) pour l'octroi de nouveaux crédits au Brésil, dont la dette extérieure dépasse 90 milliards de dollars.

Le décret-loi 2065 met fin au réajustement automatique des salaires sur l'indice du coût de la vie pour les moyens et hauts salaires. Ainsi pour les *salariés percevant* entre 1 500 et 15 000 francs par mois environ, les réajustements semestriels des salaires représentent de 95 % à 50 % de l'indice des prix à la consommation (I.N.P.C.). Il s'agit de réduire le niveau de l'inflation, qui dépassera vraisemblablement 200 % à la fin de l'année. Cette concession au F.M.I. et aux banquiers internationaux a été difficilement arrachée par le gouvernement du général Joao Figueiredo au Congrès. Ce texte a été approuvé par 245 voix contre 3 à la Chambre des députés (les membres de l'opposition ayant quitté la salle) et par 43 voix contre 1 au Sénat fédéral.

C'est avec l'appui du P.T.B. (Parti travailliste brésilien, 13 députés) que le parti gouvernemental (parti démocratique social), minoritaire à la Chambre depuis les élections du 15 novembre 1982, est parvenu à faire passer le décret-loi préparé par l'exécutif. Au cours des semaines précédentes, l'opposition (P.M.D.B.), parti du mouvement démocratique brésilien ; P.D.T.-parti démocratique travailliste ; P.T.B.-parti travailliste brésilien ; P.T.-parti des travailleurs) avait réussi, pour la première fois depuis l'arrivée des militaires au pouvoir en 1964, à mettre systématiquement en échec les décrets-lois présidentiels. Elle avait ainsi repoussé trois décrets-lois sur les salaires — les textes 2024, 2036, 2045 — et obligé le gouvernement à réviser un décret-loi 2064, devenu le 2065.

La politique d'austérité imposée par le gouvernement brésilien a provoqué de nombreuses manifestations de révolte dans les états les plus peuplés : des centaines de pillages de supermarchés ont eu lieu à Rio-de-Janeiro, tandis que des affrontements de rue se sont produits à Sao-Paulo. Depuis que l'état d'urgence a été proclamé, le 19 octobre dernier, à Brasilia dans et sa région, le district fédéral est interdit aux délégations de travailleurs ou de syndicats d'autres régions et le droit de réunion est limité.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Lesieur

Compte tenu des perspectives favorables de développement des diverses activités du groupe, ainsi que de sa volonté d'être en mesure de saisir toute opportunité d'acquisitions d'entreprises cohérentes avec sa stratégie de croissance externe, le conseil d'administration a, lors de sa réunion du 7 novembre, décidé de renforcer les fonds propres du groupe en procédant à une augmentation de capital en numéraire de sa holding, Lesieur S.A.

Cette augmentation de capital, dont le produit brut s'élève à 208 millions de francs, sera réalisée par l'émission de l'action nouvelle au prix unitaire de 950 F, pour six actions anciennes.

Le conseil d'administration a en outre pris connaissance des résultats commerciaux du groupe durant le troisième trimestre, résultats qui traduisent le niveau d'activité soutenu dont a bénéficié chacune des principales unités du groupe durant la période considérée.

Dans ces conditions, l'estimation formulée lors de l'assemblée de juin dernier, d'une progression de 20 % du bénéfice net courant de l'exercice, apparaît pouvoir être confirmée.




centrale internationale des services

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du groupe Bis s'est élevé à 1 538 128 622 F pour les neuf premiers mois de 1983. Il enregistre une augmentation de 0,7 % par rapport à la même période de 1982 où il atteignait 1 527 557 811 F.

Les revenus de Bis S.A., société holding du groupe, s'élèvent à 60 653 742 F pour les neuf premiers mois de 1983, contre 51 062 830 F pour la même période de l'année précédente.

AL19

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE — DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT

SUBDIVISION DES ÉTUDES FONCIÈRES ET DE TOPOGRAPHIE - 32, quai Gallieni - 92151 SURESNES CEDEX

COMMUNE DE MEUDON

CHEMIN DÉPARTEMENTAL N° 406 - RUE DE LA RÉPUBLIQUE

AMÉNAGEMENT AU DROIT DE LA RUE HÉRAULT

ENQUÊTES CONJOINTES D'UTILITÉ PUBLIQUE ET PARCELLAIRE

Le Préfet, commissaire de la République
du département des Hauts-de-Seine,
Chevalier de la *Légion d'Honneur*,

Vu le Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique,

Vu le décret n° 55-22 du 4 janvier 1955 modifié portant réforme de la publicité foncière et notamment ses articles 5 et 6,

Vu la liste départementale des commissaires enquêteurs pour 1983 établie par arrêté préfectoral du 28 décembre 1982.

Vu la délibération en date du 18 décembre 1980 par laquelle le Conseil général des HAUTS-DE-SEINE a adopté le projet d'aménagement du chemin départemental n° 406 au droit de la rue Hérault à MEUDON et a autorisé l'engagement des procédures foncières nécessaires à l'acquisition des parcelles situées dans l'emprise de l'opération,

Vu les pièces du dossier transmis par l'ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, directeur départemental de l'Equipement, pour être soumis à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de cette opération, dossier comprenant les pièces dont la liste est énumérée au I de l'article R.11-3 du code susvisé,

Vu le plan parcellaire des terrains à acquérir sur le territoire de la commune de MEUDON, ainsi que la liste des propriétaires dressée en application de l'article R.11-19 du code précité.

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture,

ARRÊTÉ

DISPOSITIONS COMMUNES AUX DEUX ENQUÊTES

ARTICLE PREMIER — Il sera procédé dans la commune de MEUDON :

1) à une enquête sur l'utilité publique de l'aménagement du chemin départemental n° 406, rue de la République, au droit de la rue Hérault ;

2) à une enquête parcellaire en vue de délimiter exactement les immeubles à acquérir pour permettre la réalisation du projet.

ARTICLE 2. — Monsieur P. DUTEURTRE, directeur départemental honoraire des P.T.T., 24-26, boulevard des Frères-Voisin à ISSY-LES-MOULINEAUX (92), est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

DISPOSITION CONCERNANT L'ENQUÊTE PRÉALABLE A LA *DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE*

ARTICLE 3. — Les pièces du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la direction générale des Services techniques de la ville de MEUDON, 18 à 20 rue des Bigots, pendant 20 jours, du lundi 20 novembre au samedi 10 décembre 1983 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance, sauf dimanches et jours fériés :

— *du lundi au vendredi :*
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
— *le samedi matin : de 8 h 30 à 12 h 30 ;*

et consigner éventuellement ses observations sur le registre prévu à cet effet, ou les adresser pendant ce même délai, au maire ou au commissaire-enquêteur qui les annexeront au registre.

ARTICLE 4. — A l'expiration du délai fixé à l'article 3, le registre d'enquête sera clos et signé par le maire de MEUDON et transmis par ce dernier dans les vingt-quatre heures avec le dossier d'enquête au commissaire-enquêteur.

ARTICLE 5. — Le commissaire-enquêteur examinera les observations consignées ou annexées au registre, entendra s'il y a lieu toute personne susceptible de l'éclairer et émettra un avis sur l'utilité publique de l'opération dans un délai de quinze jours à compter de la clôture de l'enquête.

ARTICLE 6. — A l'expiration du délai fixé à l'article 5, le commissaire-enquêteur transmettra le dossier, le registre d'enquête et ses conclusions au sous-préfet, commissaire-adjoint de la République de l'arrondissement de BOULOGNE-BILLANCOURT qui émettra de même un avis sur l'utilité publique de l'opération avant de faire suivre l'ensemble de ces pièces au préfet, commissaire de la République du département des HAUTS-DE-SEINE, direction départementale de l'Equipement, subdivision des Etudes foncières et de topographie, 32, quai Gallieni, 92151 SURESNES CEDEX.

— Ces opérations dont il est dressé procès-verbal devront être terminées dans un délai de trente jours de la clôture de l'enquête.

ARTICLE 7. — Copies des conclusions du commissaire-enquêteur sur l'utilité publique du projet seront tenues à la disposition du public à la mairie de MEUDON et à la préfecture des HAUTS-de-SEINE, direction départementale de l'Equipement, accueil du public, niveau + 1.

DISPOSITIONS CONCERNANT L'ENQUÊTE PARCELLAIRE

ARTICLE 8. — Le dossier d'enquête parcellaire ainsi qu'un registre d'enquête seront également déposés à la mairie de MEUDON pendant la période fixée à l'article 3 afin que chaque intéressé puisse en prendre connaissance aux heures indiquées audit article et consigner éventuellement ses observations sur les limites des biens à exproprier ou les adresser au commissaire-enquêteur ou au maire qui les annexera au registre.

ARTICLE 9. — A l'expiration du délai d'enquête fixé à l'article 3, le registre d'enquête parcellaire sera clos et signé par le maire de MEUDON qui le transmettra dans les vingt-quatre heures avec le dossier au commissaire-enquêteur. Celui-ci donnera son avis sur l'emprise des ouvrages projetés et dressera procès-verbal de l'opération après avoir entendu toutes personnes susceptibles de l'éclairer.

ARTICLE 10. — La transmission du dossier d'enquête parcellaire, du registre et de l'avis du commissaire-enquêteur se fera ensuite dans les mêmes formes et dans les mêmes délais que ceux prévus aux articles 5 et 6.

DISPOSITIONS CONCERNANT LA PUBLICITÉ DES ENQUÊTES CONJOINTES

ARTICLE 11. — Le présent arrêté sera publié par voie d'affiches qui seront apposées avant le début de l'enquête pour le rester pendant toute la durée de celle-ci, et éventuellement par tous autres procédés en usage dans la commune de MEUDON.

L'accomplissement de cette formalité d'affichage sera justifié par un certificat du maire qui sera annexé au dossier à la clôture de l'enquête.

Cet arrêté sera, en outre, inséré en caractères apparents HUIT JOURS au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les HUIT PREMIERS JOURS de celle-ci dans deux journaux publiés dans tout le département.

ARTICLE 12. — MM. le secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet, commissaire-adjoint de la République de l'arrondissement de Boulogne-Billancourt, le maire de MEUDON, le directeur départemental de l'Equipement et le commissaire-enquêteur sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à NANTERRE, le 20 octobre 1983

Le préfet, commissaire de la République
Signé Dieudonné MANDELKERN

MARCHÉS FINAN

NEW-

Un redresse

VALEURS

LA VIE DES SOCIÉTÉS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 novembre

Calme, mais bien orienté

Encore peu d'affaires mercredi à la Bourse de Paris. Cependant, contrairement au sentiment qui prévalait avant la séance, le marché a maintenu ses positions, les renforçant même parfois, tant et si bien qu'à la clôture l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle et modeste avance de 0,3 % environ.

Pourtant, rien dans l'actualité ne prédisposait la Bourse à faire plutôt bonne contenance. Le constat économique établi par la chambre de commerce de Paris est mauvais et les pronostics de la même chambre sur des résultats encore plus bas pour les entreprises en 1984 sont inquiétants. D'autre part, Wall Street s'enlise et la situation internationale reste tendue.

Le marché aurait-il des œillères ? En tout cas, on se demandait toujours dans les travées quel mystérieux ressort le poussait ainsi de l'avant.

Cette fois, ce sont les valeurs de second plan qui ont fait office de tampon, empêché un glissement et même tiré les différents indices. Signalons notamment Moulinex, Saint-Louis, Bongrain, Penhoët, Bellon, Comptoirs modernes, Chargeurs, Peugeot, Creusot-Loire et Schneider, qui ont constitué les seules exceptions à la règle.

La baisse du dollar a favorisé une nouvelle détente de la devise-titre, négociée entre 10,76 F et 10,80 F (contre 10,75 F-10,89 F).

L'or s'est de nouveau orienté à la baisse dans la City : 380,50 dollars l'once contre 382,25 dollars.

Avec le retard à la hausse accumulé la veille, le lingot a encore progressé à Paris pour se traiter à 99 850 F (+ 350 F). Mais le napoléon n'a pas varié, reproduisant son cours de 655 F. Le volume des transactions a augmenté : 19,24 millions de francs contre 12,91 millions.

NEW-YORK

Un redressement brutal

A la baisse ces derniers jours, la tendance s'est brutalement renversée mercredi à Wall Street. En redressement dès l'ouverture, les cours ont continué de progresser pendant presque toute la séance, le mouvement s'accélérant en fin de parcours et à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 17,58 points à 1 232,51, la plus forte depuis celle du 6 octobre dernier (+ 18,60 points).

Le bilan de la journée a été à la hauteur de cette performance puisque, sur 1 976 valeurs traitées, 1 018 ont monté, 582 seulement ont baissé, tandis que 376 reproduisaient leurs cours précédents.

L'intérêt des opérateurs s'est d'abord essentiellement concentré sur les « Blue Chips », les valeurs de haute technologie, l'alimentation, les chaînes de magasins et les firmes de courtage profitant d'un engouement tout particulier.

Le facteur a tenu un grand rôle dans le déclenchement de cette très forte reprise (70 points de baisse en un mois). Mais la décision prise par la Banker's Trust d'abaisser de 10 1/2 % à 10 1/4 % le taux de ses prêts aux courtiers, décision connue en cours de séance, a eu également une influence déterminante.

L'optimisme régnait autour du Big Board, et beaucoup évoquaient la possibilité d'une forte reprise d'ici à la fin de l'année.

L'activité a porté sur 83,10 millions de titres contre 64,9 millions la veille.

VALEURS	Cours du 8 nov.	Cours du 9 nov.
Alcoa	42 1/8	43 1/4
A.T.T.	62 1/4	64
Boeing	40	40 5/8
Chase Manhattan Bank	43 1/4	44 1/8
Du Pont de Nemours	60 5/8	61 1/2
Eastman Kodak	66 7/8	68 3/8
Exxon	38	38 5/8
Ford	63 3/8	65 5/8
General Electric	52 7/8	54 1/4
General Foods	51	50 5/8
General Motors	74 3/8	76 1/8
Goodyear	31 1/4	31
I.B.M.	122 1/8	123 5/8
I.T.T.	42 1/4	42
Mobil Oil	29 1/4	28 1/2
Pfizer	39	38 3/4
Schlumberger	49 3/4	51 5/8
Texaco	35 1/2	35 1/2
U.A.L. Inc.	33 5/8	34
Union Carbide	63 1/4	64 1/8
U.S. Steel	28 5/8	26 7/8
Westinghouse	47 5/8	47 3/4
Xerox Corp.	46 1/8	46 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ACCOR (ex-Jacques Borel-Novotel SIEH). — Selon les dirigeants du groupe, les résultats de 1983 se situeront dans la ligne des objectifs. Pour un chiffre d'affaires proche de 8 milliards de francs (+ 21 % à structures comparables), le bénéfice net atteindra 90 millions de francs, hors plus-values (+ 25 %). Le dividende devrait être majoré d'un taux légèrement supérieur à celui de l'inflation. Cela correspondra à une reprise de la distribution pour les anciens actionnaires de J. Borel et à un « maintien de la progression » pour les porteurs des anciens titres Novotel, qui avaient encaissé 27 F net pour 1982. Une augmentation du capital en espèces est envisagée.

REYDEL INDUSTRIES. — Normalement introduites sur le second marché de Lille le 9 novembre, les actions de cette société n'ont pu être cotées. Les demandes ont, au total, porté sur 141 900 titres (dont 22 834 à des cours s'échelonnant de 380 F à 600 F) quand 24 600 étaient disponibles. Un prix indicatif de 380 F a été inscrit. Les essais de cotations reprendront ce jeudi 10 novembre. La chambre syndicale précise qu'elle pourra accepter de coter ou d'inscrire un prix indicatif en hausse de 10 % sur 380 F en réduisant si nécessaire les ordres d'achat au-delà des normes habituellement pratiquées.

LOCAFRANCE. — La société annonce, pour le premier semestre, un résultat financier de 28,5 millions de francs, en progression de 28 %, résultat, précise-t-on au siège, qui n'est pas extrapolable pour l'exercice entier en raison de l'amortissement des frais financiers d'émission d'emprunt obligataire et d'augmentation de capital.

Néanmoins, l'augmentation prévue du bénéfice devrait permettre de maintenir le dividende net à 16 F sur un capital accru de 50 %.

NEU. — La société augmente son capital de 4,42 à 61,99 millions de francs par émission au pair de 5 756 400 actions de 10 F, jouissance 1er janvier 1984.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	8 nov.	9 nov.
Valeurs françaises	144,3	144,8
Valeurs étrangères	147,1	146,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	nov.	9 nov.
Indice général	140,6	140,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 10 nov. .... 12 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9 nov.	10 nov.
1 dollar (en yens)	236,75	234,75

BOURSE DE PARIS — Comptant — 9 NOVEMBRE

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 9/11

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

• : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	8 147	8 137	7 900	8 300
Allemagne (100 DM)	304 080	304 290	292	312
Belgique (100 F)	14 973	14 974	14 200	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	271 310	271 470	268	278
Danemark (100 krd)	84 420	84 430	78	87
Norvège (100 k)	108 280	108 290	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 085	12 074	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 515	8 510	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 018	5 017	4 800	5 200
Suisse (100 fr.)	374 310	374 580	364	385
Suède (100 krs)	103 220	103 130	99	108
Autriche (100 sch)	43 185	43 240	42 100	44 100
Espagne (100 pes.)	5 287	5 271	4 850	5 450
Portugal (100 esc.)	6 410	6 400	5	6 300
Canada ($ can 1)	6 591	6 583	6 390	6 730
Japon (100 yens)	3 454	3 451	3 310	3 470

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/11
Or fin (kilo en barre)	100000	99800
Or fin (en lingot)	99500	99850
Pièce française (20 fr)	655	655
Pièce française (10 fr)	385	.....
Pièce suisse (20 fr)	631	631
Pièce latine (20 fr)	623	623
Souverain	752	766
Pièce de 20 dollars	3920	4005
Pièce de 10 dollars	1705	1820
Pièce de 5 dollars	1080	.....
Pièce de 50 pesos	4040	4035
Pièce de 10 florins	644	646

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 10 novembre 1983
a été tiré à 500 652 exemplaires

A la Grenade

Le gouverneur général a formé un gouvernement intérimaire de neuf membres

Le gouvernement intérimaire de la Grenade, formé le mercredi 9 novembre et présidé par M. Alister McIntyre, ne compte aucun politicien. Ses neuf membres – dont une femme – sont des techniciens, technocrates ou économistes.

Le gouverneur général, Sir Paul Scoon,a précisé qu'il demeurait l'arbitre des décisions exécutives pour la période précédent les élections, dont l'organisation sera, a-t-il ajouté *« la tâche prioritaire de l'Assemblée consultative ».* Selon lui, ces élections ne pourront se tenir avant un an, en raison de l'inexistence de listes électorales et d'un recensement précis de la population.

Les trois principaux partis qui pourraient entrer en lice, sont :

● Le parti travailliste uni de Grenade (GULP), dirigé par Sir Eric Gairy, soixante et un ans, ancien premier ministre, renversé par le coup d'Etat qui avait porté au pouvoir Maurice Bishop le 13 mars 1979. Mais Sir Eric, toujours en exil aux Etats-Unis, pourrait faire l'objet de poursuites judiciaires à son retour, certains aspects de sa gestion passée ayant été contestés.

● Le parti New Jewel (N.J.M., fondé par Maurice Bishop), dont M. Kendrick Radix, quarante-deux ans, ancien ministre de la pêche *dans le gouvernement révolutionnaire* du peuple (P.R.G.) de M. Bishop, et adversaire du coup d'Etat militaire, paraît être un leader possible. M. Radix a refusé cependant de révéler ses intentions, et le N.J.M. a contre lui d'avoir refusé d'appliquer le système parlementaire de type britannique durant le gouvernement Bishop.

● Le parti national de Grenade (G.N.P.) de M. Herbert Blaize, soixante-cinq ans. Ce parti, moins puissant que les deux autres, est le seul a avoir annoncé son intention de participer à la future campagne électorale.

● A WASHINGTON, la victoire politique de M. Reagan a été renforcée, les principaux dirigeants de l'opposition démocrate ayant révisé leur position. Ce revirement a coïncidé avec un nouveau sondage d'opinion qui montre que les Américains approuvent la décision de M. Reagan à 71 %. *« Je suds parvenu avec réticence à la conclusion que l'action du président était justifiée »,* écrit le représentant démocrate Michael Barnes, du Maryland, président de la sous-commission des affaires inter-américaines à la Chambre, dans une « tribune libre » envoyée au *Washington Post* à son retour d'une mission d'information à la Grenade. De son côté, le chef de l'opposition démocrate, le « speaker » de la Chambre, M. Thomas O'Neil, qui s'était déclaré *« effrayé »* la semaine dernière par le retour à la *« diplomatie de la canonnière »* décidée par le président, avait donné mardi le signal. *« Je considère maintenant que l'envoi de troupes américaines au combat était justifié en raison des circonstances particulières »,* a-t-il dit.

Dans un éditorial intitulé « Tout bien considéré », le *Washington Post* atténue une partie des critiques qu'il avait formulées jusqu'ici contre l'opération de la Grenade. *« Nous pensons que le président Reagan a pris la bonne décision à la Grenade,* écrit maintenant le *Post. Il a rattrapé une situation vraiment inquiétante avec un emploi réduit de la force. »*

Le journal publie les résultats d'un nouveau sondage qu'il vient d'effectuer en collaboration avec la chaîne de télévision A.B.C. La satisfaction éprouvée par le peuple américain devant la victoire remportée sur le camp soviéto-cubain aux Caraïbes a propulsé la cote de M. Reagan vers de nouveaux sommets.

● SELON LA B.B.C., l'invasion américaine à La Grenade a fait au moins deux fois plus de morts parmi les soldats américains que ne l'a reconnuiu le Pentagone. Citant des « sources militaires », le correspondant de la chaîne britannique à La Grenade, Brian Barron, a précisé que 47 soldats étaient morts et que le bilan risquait même d'atteindre 70 vu la gravité des blessures de certains soldats. Interrogé à Washington sur ces informations, le porte-parole du Pentagone a déclaré que le bilan était de 18 morts et 91 blessés. Brian Barron a par ailleurs indiqué que les Cubains avaient réussi à abattre des hélicoptères avec des missiles sol-air et des roquettes.

● A LA HAVANE, le va-et-vient des avions chargés du rapatriement des Cubains aura duré une semaine, du 2 au 9 novembre, à raison d'un appareil par jour en moyenne : sept cent *cinquante-cinq personnes ont* été évacuées.

Le dernier appareil transportant les vingt-cinq membres du personnel diplomatique en poste à Saint-George's, dont l'ambassadeur M. Julian Torres Rizo, a atterri dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 novembre. Quatre Cubains doivent encore rejoindre leur pays. Deux blessés, hospitalisés à Puerto-Rico, et deux diplomates qui, selon le porte-parole américain à Saint-George's, sont restés sur place pour régler les problèmes du rapatriement des morts, du transfert des équipements cubains immobilisés dans l'île, ainsi que de la présence, à Cuba, de deux cents étudiants grenadins.

Si l'on se base sur les déclarations officielles de La Havane, selon lesquelles sept cent quatre-vingt-quatre Cubains étaient à la Grenade au moment des événements, vingt-cinq Cubains sont donc morts ou portés disparus dans les combats. Ce chiffre est sensiblement éloigné de celui des Américains, qui annoncent la mort de quarante-deux Cubains.

LA DÉFENSE ANTIAÉRIENNE SYRIENNE TIRE SUR DES AVIONS AMÉRICAINS

Damas *(A.F.P.).* – La défense antiaérienne syrienne a ouvert le feu ce jeudi matin 10 novembre sur des avions américains F-14 Tomcat qui survolaient les positions syriennes au Liban, a annoncé l'agence d'information syrienne Sana.

L'agence, qui a cité un porte parole militaire, a indiqué que les quatre appareils de l'aéronavale américaine ont survolé les positions syriennes à 7 h 30 heure locale (5 h 30 G.M.T.). Le porte-parole n'a pas précisé dans quelles régions se trouvaient les positions syriennes.

HOMMAGE A LEONID BREJNEV ET ÉLOGE DE M. ANDROPOV

Moscou. – A l'occasion du premier anniversaire de la mort de Leonid Brejnev, la *Pravda* de ce jeudi 10 novembre, a publié un article sur la vie et l'œuvre de l'ancien chef de l'Etat et du parti soviétiques. Mais cet hommage discret à *un homme qui a régné dix-huit ans* sur l'U.R.S.S. et dont le nom est pratiquement tombé dans l'oubli permet surtout au journal du parti communiste de faire l'éloge... de M. Youri Andropov.

« La vie* (de Brejnev) *est un exemple brillant de dévouement sans borne à la grande cause du parti et de la patrie socialiste »,* écrit la *Pravda,* qui met l'accent sur la stratégie économique élaborée sous le règne de Brejnev – *« importante contribution à la théorie et à la pratique de l'édification communiste »* – et sur *« la politique léniniste de paix ».

La continuité, la cohésion des rangs du parti et l'unité *« indestructible »* du parti et du peuple, ont été confirmées par l'élection de M. Andropov *au secrétariat* général, poursuit le journal, avant de conclure que *« les multiples initiatives de paix avancées par le parti par Youri Andropov témoignent de façon irréfutable qu'en s'appuyant sur la puissance économique et défensive du pays, le P.C. et l'Etat soviétiques font tout leur possible pour sauvegarder la paix ».*

Cette commémoration discrète est donc l'occasion de rappeler que, bien qu'absent des cérémonies marquant l'anniversaire de la révolution, M. Andropov, n'a rien perdu de son pouvoir. *(Reuter, Tass.)*

400 EMPLOIS ET 600 MILLIONS DE FRANCS DE PLUS

Parenco propose un nouveau plan pour La Chapelle-Darblay

Le conflit de La Chapelle-Darblay va peut-être connaître son *dénouement. La société néerlandaise* Parenco a fait mercredi 9 novembre de nouvelles propositions, qui permettent de maintenir 400 emplois supplémentaires à l'horizon 1987 (*soit* 927 au total *sur* environ 2 000), mais qui coûteront aussi 600 millions de plus, soit le tiers de l'investissement initialement prévu. Ce plan revient à construire une *machine moderne (machine 6)* pour le papier journal sur le site de Grand-Couronne, au lieu de Saint-Etienne du Rouvray, tandis que la machine 5, performante, de cette dernière *usine serait transformée* pour produire du papier L.W.C., c'est-à-dire une sorte de couché léger, utilisé par les magazines.

Ce nouveau plan a été rendu public par la C.F.D.T., qui estime qu'*« il correspond aux revendications qu'elle n'a cessé de poser ».* La C.G.T., qui avait été tenue informée la première, écrit que ces nouvelles propositions *« font apparaître la possibilité d'une solution sensiblement élargie par rapport au projet initial ».* La C.G.T. a annoncé qu'elle participerait aux nouvelles négociations qui vont s'engager entre les pouvoirs publics et l'opérateur industriel.

La volte-face de Parenco surprend car *les études initiales* avaient abouti à la conclusion qu'il n'existait pas de marché suffisant pour le couché léger. Aujourd'hui il semble que la production du groupe concurrent Beghin ne soit pas un obstacle. La différence vient probablement du *fait que les conditions de production* seront plus rentables sur une machine moderne adaptée que ce qui avait été envisagé un moment, c'est-à-dire continuer de fabriquer ces *papiers sur des machines obsolètes.* La différence, qui, outre 400 emplois supplémentaires, offre une porte de *sortie aux militants cégétistes,* coûtera aussi 600 millions de plus, offerts à *Parenco. Il* faut rapprocher enfin ce nouveau plan avec le projet d'entente entre Parenco et le groupe papetier allemand Haindl. Alors que Parenco ne souhaite qu'une association et non une prise de contrôle par Haindl, son renforcement en France, avec une production s'ajoutant à celle du papier journal, accroîtrait aussi sa capacité d'autonomie.

J. G.

ACCORD SUR LE SAUVETAGE DE CREUSOT-LOIRE

Depuis quarante-huit heures, les services de la direction du Trésor, les représentants d'une quarantaine de banques et ceux de Creusot-Loire tiennent réunions sur réunion. Le litige porte sur les modifications du protocole d'accord conclu en septembre entre Creusot-Loire et les pouvoirs publics. Les actionnaires du groupe dont certains étaient réticents depuis le départ à faire l'effort financier qui leur était demandé, ont décidé de réduire le montant de leurs apports. Ainsi, l'augmentation de capital de Creusot-Loire aurait été ramenéeE de 500 à 300 millions de francs (*dont 200 millions* à la charge de Schneider immédiatement et 100 millions en septembre 1984 pour la C.G.I.P.).

En outre, Schneider ne donnerait plus sa garantie aux prêts participatifs bancaires accordés par les banques à Creusot-Loire que pour 200 millions de francs, au lieu de 300 millions initialement prévus.

Face à ces modifications, les banquiers ont remis en cause, à leur tour, les conditions de leurs engagements, en diminuant notamment le volume des crédits prévus. Du coup, les actionnaires de Creusot-Loire avaient pris leurs dispositions pour déposer le bilan.

Finalement, les banquiers sous la pression des pouvoirs publics ont accepté jeudi en fin de matinée de revenir au schéma initialement prévu pour leur aide financière.

● *M. Marchais gagne son procès contre la Fédération professionnelle indépendante de la police.* – M. Didier *Gandossi, président de la Fédé*ration professionnelle indépendante de la police (F.P.I.P.), a été condamné ainsi que son organisation, le 9 novembre, à verser 15 000 F à M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., en sa qualité de représentant de son fils Olivier, treize ans, et 5 000 F pour ce dernier. Un répondeur téléphonique de la F.P.I.P. avaot accusé faussement, en décembre 1982, le fils de M. Marchais d'avoir été mêlé à un viol collectif.

Cette condamnation, ordonnée par la première chambre de la cour d'appel de Paris, confirme le jugement rendu, le 16 février, par le tribunal de Paris.

ENLEVÉ MERCREDI A AMSTERDAM

M. Alfred Heineken se savait menacé

Le président de la Brasserie néerlandaise Heineken, M. Alfred Heineken, soixante ans, a été enlevé, *mercredi 9 novembre, vers dix-neuf* heures à Amsterdam alors qu'il quittait son bureau dans le centre de la ville. Selon les témoins, l'industriel a été agressé par trois hommes masqués qui l'ont fait monter dans une camionnette Renault immatriculée aux Pays-Bas. Le chauffeur de M. Heineken qui a voulu s'interposer a été lui aussi maîtrisé et enlevé. Selon les enquêteurs, le véhicule a été abandonné deux kilomètres plus loin pour une GS noire, également immatriculée aux Pays-Bas. Sur la carrosserie de la camionnette dont le moteur tournait encore, les policiers ont découvert des traces de sang.

M. Heineken avait reçu, dans l'après-midi, des policiers qui *s'étaient occupés* d'une affaire de chantage concernant la firme. Au mois d'août, un Néerlandais, originaire du Suriname, avait exigé une rançon de vingt millions de dollars pour financer des opposants au régime militaire du Suriname. Il avait empoisonné deux boîtes de bière Heineken, en envoyant une au siège de la firme et en plaçant une autre dans les rayonnages d'une grande surface de Rotterdam.

M. Heineken, président du conseil d'administration de la Brasserie, puis président du conseil d'administration de la Brasserie, puis président du conseil d'administration de la holding du groupe est également membre du conseil de surveillance de la Banque générale des Pays-Bas et de plusieurs firmes industrielles. Il avait été notamment à l'origine du rachat par son groupe de la brasserie Amstel, principale concurrente du Heineken sur le marché néerlandais.

M. Heineken est un ami personnel du prince Bernhard et de la famille royale qu'il invite, dit-on, fréquemment sur son yacht pour des croisières en Méditerranée. M. Heineken est marié à une Américaine et père d'un enfant.

Selon son entourage, l'industriel se sentait menacé et redoutait un rapt. Il avait fait installer un *système de détection électronique* autour de sa propriété à trente-cinq kilomètres au sud-ouest d'Amsterdam. Depuis plusieurs mois, M. Heineken avait pris la précaution de ne jamais quitter son bureau à la même heure.

● *Nominations à l'Agence centrale parisienne de presse (A.C.P.).* – Deux directeurs généraux adjoints ont été nommés, jeudi 10 novembre, à l'*A.C.P.* aux côtés du P.-D.G., M. Jean-Louis Forest. M. Régis *Baron, 43 ans, rédacteur* en chef de l'agence depuis août 1980, sera chargé de la rédaction et du développement technique. M. Jean-Pierre Mithois, 49 ans, an*cien rédacteur en chef adjoint du Matin de Paris,* qu'il a quitté au mois de juin dernier, sera responsable de l'action extérieure de l'*A.C.P.*

A B C D F G H

هكذا من الأصل